Presented to

DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

The Taylor Institution by

The Rev. Dr. Wellesley

Principal of New Inn Hall

DICTIONNAIRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

Par Pierre de la Mésangère

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1821.

DICTIONNAIRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.



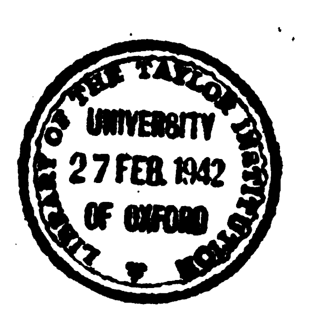
A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires,
rue de Bourbon, N° 17.

A Strasbourg et à Londres, même Maison de Commerce.

Et chez REY et GRAVIER, Libraires,
quai des Augustins, n° 55.

1821.


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 FEB. 1942
OF OXFORD

OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES.

Les mots *sentence*, *adage* et *proverbe* ont de nombreux rapports; mais voici en quoi ils diffèrent.

Les proverbes de Salomon étaient des *sentences*, c'est-à-dire, des paroles qui portaient un grand sens.

Le *proverbe* renferme une vérité naïve, tirée de l'observation; l'*adage* rend, par la tournure, cette vérité piquante.

L'adage, comme on le voit, rentre dans le proverbe.

Le mot adage a cessé d'être en usage; et, par proverbe, on entend en général une sentence populaire et commune.

Mais comment ces sentences ont-elles pu passer de bouche en bouche, et ainsi se perpétuer?—Parce que leur justesse était frappante.

Ajoutez que beaucoup de proverbes sont antérieurs à l'invention de l'imprimerie, et remontent par conséquent à une époque où il était difficile d'acquérir des idées.

La plupart des proverbes anciens sont rimés. On chantait des vers dans les repas; ce qu'il y avait de saillant était recueilli par l'un ou par l'autre.

La langue française, que l'on accuse d'être si verbeuse, n'a rien à envier aux autres langues pour la précision de ses proverbes. *Qui doit a tort.* — *Patience passe science.* — *A bon chat bon rat*, et quantité d'autres proverbes, sont renfermés dans trois ou quatre mots.

La Mythologie a fourni quelques proverbes; par exemple : *C'est le tonneau des Danaïdes.* — *C'est la toile de Pénélope.*

On en a aussi tiré de l'apologue, comme : *Jeter le manche après la cognée.*—*Réchauffer un serpent dans son sein.*

Beaucoup de proverbes font allusion à des traits d'histoire; telle est l'expression : *Coup de Jarnac.*

On en a emprunté aux arts, notamment à la navigation, comme *Avoir le vent en poupe;* à l'art militaire, comme *Baisser la lance;* à la vénerie, comme *Rompre les chiens.* La serrurerie nous a donné : *Mettre les fers au feu.*—*Battre toujours la même enclume.*

Les animaux domestiques ont aussi enrichi le langage proverbial. Ne dit-on pas : *Emporter le chat?*—*Prendre la chèvre?*

Trop prodigués, les proverbes se nuisent mutuellement; c'est au goût à en régler l'emploi.

Les proverbes ne tiennent pas mal leur rang dans les épigrammes; ils y peuvent être semés de bonne grâce, et même quelquefois en faire la conclusion.

Jamais livre ne fut reçu avec plus d'admiration que les *Adages* d'Érasme : les uns l'appelèrent *la*

Muse attique, les autres *la Corne d'abondance*, un *Trésor de bonnes choses*. Charles Dumoulin, citant ces *Adages*, en prend occasion de donner le titre de *grand* à Érasme.

La première édition des *Adages* d'Érasme est de l'année 1500; elle contient huit cents proverbes, tant grecs que latins. Érasme, pendant plusieurs années, rapporta toutes ses lectures aux adages. L'édition qu'il donna en 1508 contient trois mille trois cents proverbes, et celle de 1517 quatre mille cent cinquante-un.

Érasme croyait être le premier qui eût écrit en latin sur les proverbes, lorsqu'il apprit que Polidore-Virgile avait traité cette matière. Il y a entre les deux ouvrages une très grande différence, et celui de Polidore-Virgile est court : il parut en 1598.

Muret, quoique très grand critique, n'avait pas une grande estime pour les proverbes. Vaugelas, Perrot d'Ablancourt, Nicole, ne les aimaient pas non plus; et le P. Bouhours les a comparés à ces habits antiques qui sont dans les garde-meubles des grandes maisons, et qui ne servent qu'à des mascarades ou à des ballets.

Ce jugement sévère a été infirmé par le *Dictionnaire de Trévoux*. Voici le passage : « Je suis de l'opinion de Cardan, lorsqu'il dit en ses livres *de Sapientiâ*, que la sagesse et la prudence de chaque nation consiste en ses proverbes. »

Les proverbes faisaient l'ornement de notre littérature, il y a six cents ans. Les poètes divisaient

assez souvent une pièce de vers par couplets, et chaque couplet finissait par une sentence ou proverbe.

Rabelais fut trop prodigue de proverbes, et Jean-Antoine de Baïf, qui le suivit de près, publia un Traité (*les Mimes, Enseignemens et Proverbes*, Paris, 1576, *in*-12) tout-à-fait propre à en dégoûter la nation.

La *Comédie des Proverbes*, par le comte de Cramail, Paris, 1616, est farcie de proverbes si vulgaires, qu'il serait aujourd'hui impossible d'en soutenir la lecture.

« Si tu y avois seulement pensé, dit Philippin (valet), je ferois de ton corps un abreuvoir à mouches, et te montrerois bien que j'ai du sang aux ongles.

Alaigre (autre valet).

Je le crois, mais c'est d'avoir tué des poux.

Lidias (amoureux).

La paille entre deux, sus, la paix à la maison. Je n'aime pas le bruit si je ne le fais ; je veux que vous cessiez vos riotes, et que vous soyez comme les deux doigts de la main. Alaigre, vous faites le Jean Fichu l'aîné, et vous vous amusez à des coques si gruës et des balivernes. Je veux que vous vous embrassiez comme frères, et que vous vous accordiez comme deux larrons en foire, et que vous soyez camarades comme cochons. »

Mais Molière remit les proverbes en honneur ; et nous lui devons : *Qu'allait-il faire dans cette galère?*

— *Rengaîner un compliment ;* et plusieurs autres façons de parler qui tiennent lieu de proverbes.

Dans *le Menteur* de Corneille, Cliton dit à Dorante :

> Et le jeu, comme on dit, n'en vaut pas la chandelle.

Les proverbes, toutefois, sont exclus du genre sérieux et relevé.

On appelait autrefois *jouer aux proverbes*, faire quelque geste ou représentation qui expliquât un proverbe.

> Cloris ne joue à rien, si ce n'est au proverbe.
>
> (Sarazin.)

Vers le milieu du dix-huitième siècle on perfectionna cette espèce de jeu. Un des plaisirs de la haute société était de choisir un proverbe, et, sur ce proverbe, de bâtir à l'improviste un canevas qui devait être rempli par plusieurs personnages.

Madame d'Épinay, dans sa *Correspondance*, s'égaie aux dépens du célèbre David Hume, que les jolies femmes de Paris avaient jugé propre à ce genre d'amusement. « Il fit, dit-elle, son début chez madame de T***; on lui avait destiné le rôle d'un sultan assis entre deux esclaves, employant toute son éloquence pour s'en faire aimer; les trouvant inexorables, il devait chercher le sujet de leurs peines et de leur résistance : on le place sur un sofa entre les deux plus jolies femmes de Paris; il les regarde attentivement, il se frappe le ventre et les genoux à plusieurs reprises, et ne trouve jamais

autre chose à leur dire que : Eh bien! mesdemoiselles, eh bien! vous voilà donc....Eh bien! vous *voilà....vous voilà ici?* Cette phrase dura un quart d'heure, sans qu'il pût en sortir. Une d'elles se leva d'impatience : Ah! dit-elle, je m'en étais bien doutée, cet homme n'est bon qu'à manger du veau! »

Par *proverbe dramatique*, on entend maintenant des scènes dialoguées, qui développent une vérité passée en proverbe, ou dont l'intrigue conduit à faire dire aux auteurs une phrase proverbiale; en sorte que cette vérité ou cette phrase se trouve placée naturellement à la fin de la dernière scène.

Carmontelle, lecteur du feu duc d'Orléans, nous a laissé dix volumes *in*-8° de pièces de ce genre; les six premiers parurent en 1768; les deux suivans vers 1783, et les deux autres après sa mort, en 1811.

En dernier lieu ont paru des *Proverbes dramatiques*, par M. Gosse.

En 1654, on dansa à la cour le *ballet des proverbes*, depuis long-temps oublié.

Passons à la bibliographie des proverbes.

Gilles Corrozet, libraire à Paris, où il naquit en 1510, a composé un ouvrage en vers, intitulé *Hécatongraphie*, *in*-8°. Paris, 1540. Ce sont des quatrains au nombre de cent, où l'auteur cite et commente des proverbes anciens et modernes; en voici un :

Dessoulz beaulté gist déception.

Bien souvent soubz quelque beaulté
Et soubz bonne et doulce apparence,

Gist fallace et desloyauté,
Dont on ne fait la différence.

Jean-Antoine de Baïf, né en 1531, a fait des sixains tout composés de proverbes; nous en avons déjà parlé; et ce n'est point au hasard, mais comme faisant exception, que nous citons le suivant :

Trop de miel mangé s'amertume.
Qui trop à jouir s'accoutume,
Gaste du plaisir le plaisir.
Ce que l'on cherche, on ne rencontre;
Qu'on n'y pense plus, il se montre.
Hastif se repent à loisir.

Jean Le Bon, médecin du duc de Guise, a écrit des *adages ou proverbes français*, qui ont été imprimés *in*-8°, à Paris, dans le seizième siècle.

Henri Estienne, deuxième du nom, a consacré aux proverbes, particulièrement à ceux qui sont traduits du grec et du latin, trente-neuf pages de son ouvrage sur *la Précellence du langage français*; *in*-12, Paris, 1559.

Le même a donné en 1594, *in*-8°, *les Prémices, ou le premier livre des Proverbes épigrammatisés, ou des Épigrammes proverbialisées*.

On trouve l'explication de quelques proverbes français à la fin du *Dictionnaire français-latin* de Nicot, imprimé à Paris en 1606, *in-folio*, sous le titre de *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*; et quelques additions à cet abrégé de proverbes dans l'édition du même dictionnaire, donnée en 1608, à Lyon, par Jean Baudoin.

Gabriel Meurier a écrit en français, quoiqu'il fût né en Flandre, un volume de 332 pages sur les proverbes; en voici le titre : *Trésor des sentences dorées et argentées; proverbes et dictons communs, réduits selon l'ordre alphabétique; in*-12, Cologne, 1617.

Voici le commencement de la lettre B.

Bien heureuse est la maison
Où prudence règne et raison.
Bien heureux qui a femme sage,
Car c'est l'ornement du mesnage.

En 1640, Antoine Oudin, interprète des langues étrangères, donna à Paris, *in*-8°, les *Curiosités françaises pour supplément aux dictionnaires; ou Recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et de quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres.*

Il y a dans cet ouvrage beaucoup plus de quolibets que de proverbes; et l'on y donne comme proverbes des façons de parler à peine connues. L'auteur a puisé dans l'*Astrée*, dans *Polexandre,* dans *Ariane,* dans *Polyxène,* et autres romans.

A son tour il a été copié par P. J. Le Roux, auteur d'un *Dictionnaire comique, satirique, critique,* etc. dont nous parlerons plus bas.

En 1653, un Hollandais, grand admirateur de la *Comédie des Proverbes,* donna un essai d'un ouvrage assez considérable, qui parut trois ans plus tard, à La Haye, sous le titre d'*Étymologie, ou explication des Proverbes français, divisée en trois*

livres par chapitres en forme de dialogue, par Fleury de Bellingen; un volume *in*-12 de 380 pages.

Les illustres Proverbes nouveaux et historiques, expliqués par diverses questions curieuses et morales, en forme de dialogue; Paris, 1655, en un volume, et 1665, en 2 volumes, sont, en grande partie, extraits de l'ouvrage de Bellingen.

A l'exemplaire que nous avons sous les yeux est jointe une gravure, qui probablement a donné l'idée d'une nombreuse suite de planches, format *in*-8°, gravées à l'eau forte, et publiées par Jacques Lagniet, sous le titre de *Recueil des plus illustres Proverbes, divisés en trois livres : proverbes moraux, proverbes joyeux et plaisans, vie des gueux en proverbes*.

En 1655 parut *le Divertissement des sages, par le P. Jean-Marie de Vernon, pénitent du couvent de Nazareth, à Paris*; *in*-8°, Paris. Cet ouvrage contient l'origine de quelques vieux proverbes, et un commentaire historique et moral.

Proverbes en rimes, ou rimes en proverbes, tirés en substance tant de la lecture des bons livres, que de la façon ordinaire de parler, et accommodés en distiques ou manières de sentences, qui peuvent passer pour maximes dans la vie; par M. Le Duc; *in*-12, Paris, 1664; deux parties, l'une de 364 pag., l'autre de 362. La plupart de ces distiques sont insignifians, comme celui-ci :

Si en lièvre couroit le pain,
Beaucoup de gens mourroient de faim.

Passe pour le suivant :

> **Femme qui gaigne et poule qui pond,**
> **Font grand bruit dans la maison.**

En 1668, le sieur Juliani, maître de langues italienne et espagnole, consacra aux proverbes la seconde partie de son ouvrage, intitulé : *Les Heures de récréation*. Cette seconde partie contient 116 pages *in*-18, à deux colonnes. Sur la première sont les proverbes français ; et sur la seconde, ces mêmes proverbes en italien : il n'entrait pas dans le plan de l'auteur de les expliquer.

On trouve des proverbes dans le septième Livre des *Recherches de la France* d'Estienne Pasquier ; *in*-4°, Paris, 1617.

Jacques Moisant de Brieux, né à Caen vers 1614, et conseiller au parlement de Metz, fit imprimer à Caen, en 1672, *les Origines de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales* ; *in*-12 de 200 pages. La lecture de ce petit volume est très agréable ; l'auteur écrivait mieux que les érudits qui l'avaient précédé.

P. J. Le Roux, Français réfugié à Amsterdam, publia, en 1718, un *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial* ; 2 vol. *in*-8°. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. Dans la dernière édition, qui est de 1787, les continuateurs de Le Roux ont fait entrer plusieurs façons de parler proverbiales, tirées des manuscrits de Barbasan.

Dès 1710 avait paru à Bruxelles le *Dictionnaire*

des Proverbes français, par G. D. B. (Georges de Backer); *in*-8°.

En 1728, il en parut un autre à Amsterdam, sous le nom de Dubois.

En 1748, M. Savoye, libraire à Paris, mit au jour le *Dictionnaire des Proverbes français, et des façons de parler comiques, burlesques et familières; avec l'explication des étymologies les plus avérées*, par P. J. P. D. L. N. D. L. E. F. (Jean Panckoucke.) L'auteur de ce dernier Dictionnaire convient que ceux de Bruxelles et d'Amsterdam ont servi de fondement au sien.

Depuis la page 449 jusqu'à la page 545, se trouvent dans le *Ducatiana* (*in*-8°, Amsterdam, 1738) des remarques qui se rapportent au *Dictionnaire des Proverbes français*, par Georges de Backer.

En 1765, M. Eidous fit imprimer des proverbes chinois, à la fin de l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *Han kio Choaan, ou Histoire chinoise*, traduite du chinois. Ces proverbes sont comparés avec les proverbes des autres peuples, mais plus souvent avec les proverbes des Italiens, des Espagnols et des Anglais, qu'avec les proverbes des Français.

Dans l'an v de la république (1797), M. Dugour, libraire à Paris, forma de ces proverbes un volume *in*-18 de 130 pages. Cet ouvrage est devenu rare; nous en devons la communication au savant et obligeant M. Beuchot.

Il y a environ trente ans que l'on trouvait à Paris, chez les marchands de nouveautés, *le Bouquet pro-*

verbial, ou Réunion complète de tous les Proverbes français, mis en chanson par L. A. Boutroux de Montargis; Paris, sans date, *in*-8° de 9 pages.

Cette chanson contient cinquante couplets; en voici deux. Air : *Or écoutez, petits et grands*, ou *Un ancien proverbe nous dit*, ou *Mon père était bon savetier :*

C'est en forgeant, dit saint Simon,
Que l'on devient bon forgeron.
L'oisiveté, dit saint Sulpice,
Est l'origine de tout vice.
Il vaut bien mieux, n'en doutez pas,
User des souliers que des draps.

On a souvent, dit saint Éloi,
Besoin d'un plus petit que soi.
Comme nous dit sainte Monique,
C'est le ton qui fait la musique.
Il est toujours mal entendu
De péter plus haut que le Q.

Saint Simon, saint Sulpice, saint Éloi et sainte Monique sont ici pour la rime. M. Boutroux a usé de la même licence dans presque tous les couplets, et beaucoup de proverbes ont ainsi une accolade bizarre.

En 1789, M. l'abbé Tuet, sous le voile de l'anonyme, fit imprimer à Sens un volume in-8° de 544 pages, intitulé : *Matinées sénonoises, ou Proverbes français, suivis de leur origine, de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, etc.*

Le même ouvrage reparut sous le titre de *Pro-*

verbes français, à Paris, en l'an III de la république, sans autre changement qu'un nouveau frontispice.

Nous n'avions rien eu encore d'aussi satisfaisant sur les proverbes.

En 1803 parut, à Paris, une *Histoire des Proverbes, rédigée par le traducteur de la Galerie anglaise* (Théodore-Pierre Bertin); *in*-12 de 247 pag. C'est un abrégé incomplet de l'ouvrage précédent.

M. l'abbé Tuet, dans le *postscriptum* de ses *Matinées sénonoises*, disait : « Les proverbes qui restent dans mon portefeuille me paraissent aussi intéressans que ceux qui en sortent aujourd'hui. Les matières ont été distribuées de manière que le lecteur, s'il désire la suite de cet ouvrage, ne puisse dire qu'on lui a fait *manger son pain blanc le premier :* mais avant de risquer une nouvelle fournée (qu'on me pardonne la bassesse de l'allégorie), il est bon que je sache ce que deviendra celle-ci. »

M. l'abbé Tuet est mort à Sens, le 25 décembre 1797, âgé de cinquante-sept ans.

Il avait admis dans ses *Matinées sénonoises* plusieurs expressions proverbiales; nous l'imiterons. Le nombre des proverbes qui forment une phrase complète, est trop borné pour que l'on puisse en composer un corps d'ouvrage.

AVIS RELATIF A LA MANIÈRE DONT NOUS AVONS ÉNONCÉ LES PROVERBES.

Le plus souvent c'est le dernier mot d'un proverbe qui commence chaque article, parce qu'il nous a paru plus propre que le premier à faire renaître l'idée que le proverbe exprime dans l'esprit de ceux qui n'en ont qu'un souvenir confus. Ce dernier mot est presque toujours inhérent au proverbe, tandis que le premier peut subir des changemens de rédaction. Un exemple rendra cette différence sensible : *Je le mènerai par un chemin où il n'y aura point de pierres.*

Lorsque ni le premier ni le dernier mot d'un proverbe ne nous ont paru en devoir retracer l'idée, nous avons fait précéder le proverbe de son sujet.

DICTIONNAIRE

DES

PROVERBES FRANÇAIS.

A

A. (*Il n'a pas fait une panse d'*)

Il n'a rien fait du tout.

Cette expression proverbiale est fondée sur ce que l'*a* est la première lettre de l'alphabet, et sur la manière de commencer à former cette lettre.

A. (*Marqué à l'*)

Proverbe tiré des monnaies de France, qui sont marquées suivant l'ordre des lettres de l'alphabet. *A* est la marque de l'hôtel des monnaies de Paris; et comme cet hôtel est le plus considérable de toute la France, une sorte de supériorité s'est trouvée comme inhérente à la lettre A, et l'on a dit d'un homme remarquable par ses lumières, son courage, ou sa grande probité, qu'il était marqué à l'A.

A. B.

> .... Je veux, si jamais on engage ma foi,
> Un mari qui n'ait point d'autre livre que moi,
> Qui ne sache *a* ne *b*.
>
> (MOLIÈRE, *Femmes savantes.*)

Les hommes ne refusent pas toujours par mauvaise volonté, mais souvent par la crainte d'être importunés

de nouvelles demandes. Tel cet enfant qui ne voulait pas dire *a*, de peur qu'ensuite on ne lui fît dire *b*.

ABBÉ. (*Attendre comme les moines attendent l'*) C'est-à-dire, en commençant à dîner.

L'heure du repas est si réglée dans les couvens, que, quand l'heure est sonnée, on se met à table sans attendre personne, pas même le supérieur.

ABSENCE.

Les absens ont tort.

Les anciens disaient d'un homme absent : *hæres non erit*, il n'héritera point.

On oublie les absens, ou si l'on s'en occupe, ils sont dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits.

« Se dérober à la cour un seul moment, c'est y renoncer : le courtisan qui l'a vue le matin, la voit le soir pour la reconnoître le lendemain, afin que lui-même y soit connu. » (LA BRUYÈRE.)

ACAGNARDER, (*s'*) devenir paresseux.

« En ma grande jeunesse, dit Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, ces fainéans (cagnards) avoient accoutumé au temps d'esté de se venir loger soubz les ponts de Paris, garçons et garces pesle mesle : et Dieu sçai quel menasge ils faisoient ensemble. Tant y a qu'il me souvient qu'autrefois par cry publicq' émané du prevost de Paris, il leur fut deffendu sur peine du fouët de plus y hanter ; et comme quelques uns y fussent desobeyssans, j'en vey fouëter pour un coup plus d'une douxaine soubz les mesmes ponts, depuis lequel temps ils en oublierent le chemin. Ce lieu estoit appellé *caignard*, et ceux qui le frequentoient, *caignardiers*, parce que tout ainsi que les canards, ils voüoient leur demeure à l'eauë. »

L'opinion de Le Duchat (*Ducatiana*) nous paraît plus vraisemblable; il fait dériver *cagnard* de *canis;* et par cagnard il entend toute espèce d'abri où les gueux aiment à se coucher, comme des chiens.

ACCORDS. (*Être de tous bons*)

Métaphore empruntée de la musique, où ce qu'on appelle la *quinte* est de tous accords.

ACCOUCHÉE. (*Caquets de l'*)

On appelle ainsi les interminables conversations des femmes qui visitent une accouchée. Chacune raconte ce qu'elle a eu, ce qu'elle a fait en pareille occasion.

Nous croyons que c'est dans l'ouvrage de Christine de Pisan, intitulé la *Cité des Dames*, que l'on trouve le plus ancien monument des visites bruyantes faites aux femmes en couche, visites qui dès ce temps-là (quatorzième siècle) étaient appelées *caquets de l'accouchée.*

Christine visita la femme d'un marchand. La chambre de l'accouchée, ornée d'une tapisserie précieuse en or de Chypre, attirait l'admiration; on y voyait des cartouches où étaient brodés les chiffres et les devises de la dame. Les draps du lit, en toile fine de Reims, avaient coûté plus de trois cents livres; le couvre-pied, invention nouvelle, était une étoffe de soie et argent; le tapis sur lequel on marchait était *pareil à or.* La femme du marchand brillait dans son lit avec la plus élégante robe de soie cramoisie, appuyée *sur gentils oreillers à gros boutons de perles orientales.*

Dans un autre ouvrage fort ancien, intitulé: *le Miroir des vanités et pompes du monde,* voici ce qu'on lit sur le *caquet de l'accouchée :* « Il y a là caquetoire parée tout plein de fins carreaux pour asseoir les femmes qui

surviennent, et auprès du lit une chaise ou faudeteul, garni et couvert de fleurs. L'accouchée est dans son lit, plus parée que une épousée, coiffée à la coquarte, tant que diriez que c'est la tête d'une marote ou d'une idole. Au regard des brasseroles, elles sont de satin cramoisi, ou satin paille, satin blanc velours, toile d'or ou toile d'argent, ou autre sorte que savent bien prendre ou choisir. Elles ont carquans autour du col, bracelets d'or, et sont plus phalerées que idoles ne roines de cartes. Leur lit est couvert de fins draps de lin de Hollande, ou toile cotonine tant déliée que c'est rage, et plus uni et poli que marbre. Il leur semble que serait une grande faute, si un pli passait l'autre. Au regard du chalit, il est de marqueterie ou de bois taillé à l'antique et à devises. »

ACCROCHE. (*Belle fille et méchante robe trouvent toujours qui l'*)

Misérable équivoque, qui roule sur deux différens sens du verbe *accrocher*. Une belle fille ne manque pas d'amans, et une méchante robe s'accroche à tous les clous.

ACQUIS. (*Un troisième héritier ne jouit pas des biens mal*)

Ce proverbe est la traduction de ce vers latin :

De malè quæsitis non gaudet tertius hæres.

Au contraire :

Qui bien acquiert, possède longuement.

Un homme probe inculque à ses enfans des idées d'ordre et de droiture, que ceux-ci transmettent, et qui empêchent que le patrimoine ne soit dilapidé.

ADRESSE. (*Bureau d'*)

On donne, par plaisanterie, ce nom à une personne

qui s'informe de tout ce qui se passe dans une ville, et va le débiter ensuite de côté et d'autre.

AFFAIRE. (*Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une*)

Parce que, ordinairement, il en est si occupé, qu'il en fatigue tout le monde.

AFFAIRES. (*A demain les*)

Archias, tyran de Thèbes, était en partie de plaisir. Un messager se présente, qui lui dit : *Vous êtes instamment prié de lire tout de suite cette lettre.* Archias, sans ouvrir la missive, la pose en riant dans un coin; et, *à demain les affaires*, dit-il; mais il n'était pas encore jour que la ville fut prise, et lui-même égorgé. Bientôt la phrase, *à demain les affaires*, passa de bouche en bouche avec le récit. Telle fut la naissance du proverbe.

Jean Bachot, qui écrivait au commencement du dix-septième siècle, a dit :

> C'est un mot à blasmer, *à demain les affaires :*
> On sçait qu'il a cousté bien cher à son auteur.
> Un moment négligé nous cause long malheur;
> Qui le ménage bien, se tire de misères.

AFFAMÉ. (*Pou*)

Ainsi s'appelle un gueux à qui l'on a donné un emploi lucratif, où il cherche à s'enrichir promptement.

AGIOS.

Mot grec, que le peuple a fait passer dans notre langue, et qui tire son origine de trois versets de l'office du samedi-saint, lors de l'adoration de la croix. Ces trois versets commencent par *agios* (saint); et chacun d'eux se répète trois fois.

Sans entendre le mot, le peuple en a tiré un sens. Il s'en sert pour marquer la surprise. *Voilà bien des agios! — Les agios d'une mariée de village.*

AGNÈS.

Pour innocente, comme tenant de l'agneau.

AIGUILLE. (*Disputer sur la pointe d'une*)

C'est contester pour une bagatelle.

Les Grecs disaient : *Disputer sur l'ombre d'un âne.* Ce proverbe était fondé sur une historiette que Démosthène conta, dit-on, aux Athéniens, pour les rendre plus attentifs à ce qu'il leur disait. Un jeune homme avait loué un âne pour aller d'Athènes à Mégare. C'était dans l'été; vers midi le soleil était brûlant, et il ne se trouvait pas un buisson où l'on pût se mettre à l'abri. Que fait notre voyageur? il descend de sa monture, s'assied près d'elle, et se rafraîchit à son ombre. L'ânier qui était du voyage prétend que cette place lui appartient, et le prouve en disant qu'il avait bien loué l'âne, mais non pas son ombre. La dispute s'échauffe; des paroles on en vient aux coups; et ces deux moyens de persuasion n'ayant rien décidé, l'affaire fut portée en justice.

AIGUILLETTE. (*Courir l'*)

Se disait autrefois des femmes de mauvaise vie, femmes toujours prêtes à dénouer l'aiguillette (voyez *Braguards*); peut-être aussi ce proverbe était-il fondé sur une ordonnance de Saint-Louis, qui enjoignait aux femmes débauchées de porter une aiguillette sur l'épaule.

Estienne Pasquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, chap. 33) fait mention de cette ordonnance, et lui attribue le proverbe. « On voulut, dit-il, que telles

bonnes dames eussent quelque signal sur elles pour les distinguer et recognoistre d'avec le reste des preudefemmes, qui fut de *porter une esguillette sur l'espaule:* coutume que j'ay veu encore se pratiquer dedans Tholoze par celles qui avoient confiné leurs vies au Chastel-Verd, qui est le bordeau de la ville, qui me fait penser qu'anciennement en la France, lorsque les choses furent mieux réglées, cette mesme ordonnance s'observa : dont depuis est dérivé entre nous ce proverbe, par lequel nous disons qu'une femme *court l'esguillette*, lorsqu'elle prostitue son corps à l'abandon de chacun. »

AIGUILLETTE. (*Nouer l'*)

Cette manière de caractériser les maléfices des prétendus sorciers sur un jeune marié qui se trouve dans un état d'impuissance, vient de ce que dans le seizième siècle, qui était celui des exorcismes, l'espèce d'étui que l'on nommait *braguette*, se serrait avec un cordon terminé par des *aiguillettes*.

Dans nos campagnes il y a encore de prétendus noueurs d'aiguillette. Un jeune marié se trouve-t-il dans un état de débilité qui contrarie les plus chers désirs de sa jeune épouse : c'est un sort, à n'en pas douter.

Voici ce que dit M. Fremont (du Calvados), dans une brochure intitulée *Note sur l'orobanche de Dioscoride* (in-8° de 32 pages, *Paris*, Capelle et Renand, 1809): « Assis sur le bord de la Tardouère, au milieu d'un buisson touffu, je confrontais diverses plantes que j'avais cueillies, avec les savantes descriptions qu'en a données M. de Jussieu, lorsque mon travail fut interrompu par la soudaine apparition d'une jeune et char-

mante personne d'environ vingt ans, qui paraissait profondément affligée. Elle passa sans m'apercevoir, et fut à quelques pas de là s'adresser à un vieillard dont la figure hâve, la longue barbe et les vêtemens déguenillés annonçaient un devin. Après une humble révérence elle lui conta piteusement ce qui la tenait en émoi, et lui promit une brebis noire et dix francs s'il parvenait à désensorceler son mari. Le vieillard, ayant préalablement fait quelques grimaces et beaucoup de difficultés, accepta le marché avec un écu d'à-compte; il ramassa quelques pieds d'orobanche, et, tourné vers l'Occident, grommela dessus quelques paroles barbares; il les remit dans les belles mains de la jeune femme, lui dit de les hacher dans une salade, et de la présenter à son époux. Cette aventure, qui se rapportait si bien aux propriétés de la plante que je venais d'examiner, piqua ma curiosité; je voulus en connaître la suite, et pour cet effet, je me rendis le lendemain de bonne heure au même endroit. Je vis d'abord conduire la brebis noire à la cabane du sorcier; je fréquentai les mêmes lieux pendant quelques jours, affectant de cueillir de l'orobanche; enfin, je fus remarqué, j'entrai sans peine en conversation, et j'appris ce que je voulais savoir. Le mari mangea la salade sans se douter de rien, et la jeune épouse n'eut à regretter ni ses dix francs ni la brebis noire. »

AIGUILLETTE. (*Je n'en donnerais pas un fer d'*) Se dit d'une chose dont on fait peu de cas. Les aiguillettes ayant cessé d'être en usage, on a dit dans le même sens : *Je n'en donnerais pas une épingle.*

AIGUILLETTES. (*Il ne fait pas bon servir un maître qui serre ses vieilles*)

C'est-à-dire, qui est trop économe.

AILE. (*Tirer pied ou*)

C'est-à-dire, tirer quelque chose d'une personne qui nous doit. Métaphore tirée du tir à l'oie.

AILE. (*En avoir dans l'*)

Ce n'est point, comme on pourrait le croire, se trouver dans un état pareil à celui d'un oiseau qui, blessé à l'aile, ne peut reprendre son vol; mais être âgé de cinquante ans : la lettre L exprime le nombre cinquante.

Ce proverbe, comme on le voit, est un calembourg.

ALGARADE. (*Faire une*)

C'est faire une insulte bruyante et inattendue. Cette façon de parler vient des invasions subites qu'ont coutume de faire les sujets du dey d'*Alger*.

ALIBORUM, ou ALIBORON. (*Maître*)

Se dit d'un homme qui se croit propre à tout.

Ce sobriquet fut sans doute donné à un avocat peu familier avec la langue latine, et qui, ne voulant pas admettre les *alibi* allégués par sa partie adverse, aura dit : *Nulla habenda est ratio istorum aliborum.*

La Fontaine a appliqué ce mot à un âne :

Arrive un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron.

ALLEMAGNE.

On trouve dans Brantome une suite de rodomontades qui ne devaient pas contribuer à faire aimer les Espagnols. A la même époque on voyait aussi en France les Allemands de mauvais œil, et pour les injurier, on disait *que la poudre à canon et l'hérésie étaient sorties de l'Allemagne.*

ALLEMAND. (*N'entendre que le haut*)

Ce proverbe se trouve dans Rabelais.

Le langage des habitans de la Haute-Allemagne est très-différent de celui des habitans des pays bas : plus pur, il doit être plus facile à comprendre.

ALLEMAND. (*Querelle d'*)

C'est une querelle faite sur un mince sujet. Les Allemands étaient autrefois toujours prêts à entrer en France.

Ronsard appelle les Allemands, *la gent pronte au tabourin* (disposée à faire du bruit).

ALMANACH.

Je ne prendrai pas de vos almanachs.

Proverbe qui veut dire : Je ne suivrai pas vos conseils ; vos prédictions ne sont pas sûres.

Un almanach, jadis, était encore plus souvent consulté que maintenant ; il y avait un almanach dans tous les livres d'*heures*. Cet almanach contenait, outre les jours du mois, la figure du corps humain, entouré de planètes et d'étoiles, d'où partaient des rayons qui frappaient sur les parties gouvernées par ces planètes, suivant les principes de l'astrologie.

Différens écriteaux indiquaient les différens tempéramens et la conduite que devaient tenir, pour leur santé, les colériques, les sanguins, les flegmatiques et les mélancoliques ; tous devaient se faire saigner par précaution, au moins deux fois l'an, mais chacun dans des mois différens. Les quatre tempéramens étaient relatifs aux quatre élémens : le colérique, ardent comme le feu ; le sanguin, vif comme l'air ; le flegmatique, tranquille comme l'eau ; et le mélancolique, pesant comme la terre. Le soleil influait sur les opérations de l'estomac ; la lune, sur la tête ; Saturne, sur le pou-

mon; Mars, sur le foie; Jupiter, sur la rate; Mercure et Vénus, sur les reins et les autres parties du corps qui en sont voisines.

ALLONGER LES SS.

Cette expression proverbiale peint la ruse de ces expéditionnaires qui, payés à tant la page, allongeaient les lettres à queue, avant qu'une ordonnance eût réglé que chaque page contiendrait au moins vingt lignes.

Allonger les *ss*, suivant Furetière, signifie aussi, faire une tromperie dans un compte, convertir en francs l'abréviation qui ne représente que des sols.

ALOUETTE.

Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises; c'est le proverbe latin :

Si cœlum caderet, multæ caperentur alaudæ.

On l'applique aux personnes qui font des suppositions absurdes, ou qui ont des craintes ridicules.

La fable d'Atlas, portant le ciel sur ses épaules, a donné lieu à cette façon de parler.

AMANDE. (*Il faut casser le noyau pour en avoir l'*)

C'est-à-dire, prendre de la peine avant de retirer du profit de quelque chose. Les Latins disaient : *Qui nucleum esse vult, frangit nucem* (Plaute); qui veut manger la noix doit en casser la coque.

AMANDIER. (*Plutôt mûrier qu'*)

Comparaison employée pour exprimer la prudence. De tous les arbres fruitiers, l'amandier est le plus exposé à la gelée, parce qu'il fleurit le premier. Le mûrier en est rarement atteint, parce qu'il fleurit très tard.

AMENDE. (*Les battus payent l'*)

Vers le huitième siècle, plus le crime était grand,

plus on faisait jurer de personnes avec l'accusé. C'est ce que l'on appelait *jurare tertiâ manu, septimâ, duodecimâ; jurer par trois, sept ou douze mains*, selon le nombre de ceux qui juraient avec l'accusé, et qui devaient être de sa condition : un noble faisait jurer des nobles, un prêtre faisait jurer des prêtres, une femme faisait jurer des femmes. L'accusé prononçait seul la formule de son serment; et ceux qui juraient avec lui disaient seulement : « *Je jure que je crois qu'il dit vrai.* »

Quand les uns attestaient un fait que les autres niaient, on choisissait un champion de chaque côté pour se battre avec le bouclier ou le bâton : le vaincu, réputé parjure, avait la main coupée; les autres témoins de son parti payaient l'amende pour « racheter leur main »; de là est venu le proverbe : *Les battus payent l'amende.*

AMI. (*Au besoin connaît-on l'*)

Le poète Ennius avait dit : *Amicus certus in re incertâ cernitur;* et Plaute : *Is amicus est qui in re dubiâ juvat.*

AMI.

Un bon ami vaut mieux que cent parens.

« C'est, dit Montaigne, c'est à la vérité un beau nom et plein de dilection que le nom de frère; mais ce meslange de biens, ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela destrampe merveilleusement et relasche cette soudure fraternelle. »

Ami de Socrate, ami de Platon, mais encore plus ami de la vérité.

Proverbe d'école.

AMIE. (*Un honteux n'eut jamais belle*)

On suppose qu'une belle femme doit être entourée d'adorateurs, et difficile dans le choix d'un amant.

AMIS.

Il est bon d'avoir des amis partout.

Ce proverbe est le fondement de l'épigramme suivante :

Une dévote un jour, dans une église,
Offrit un cierge au bienheureux Michel,
Et l'autre au diable. « Oh, oh, quelle méprise !
« Mais c'est le diable. Y pensez-vous ? ô ciel !
« — Laissez, dit-elle, il ne m'importe guères,
« Il faut toujours penser à l'avenir.
« On ne sait pas ce qu'on peut devenir,
« Et les amis sont partout nécessaires. »

AMITIÉ.

Être unis comme les deux doigts de la main.

Les Italiens disent : *Être comme chair et ongle.*

AMOUR.

Amour apprend les ânes à danser.

C'est-à-dire, les gens les plus grossiers sont civilisés par l'amour.

AMOUR. (*A battre faut l'*)

Faut vient de faillir, et le sens du proverbe est que les mauvais traitemens font cesser l'amour.

Ce proverbe est démenti par cette vieille chanson languedocienne :

Lei castagniou dou brazié
Petoun kan soun pas mordudes :
Lei filiou dé Mounpelié
Plouroun kan soun pas battudes.

C'est-à-dire, les châtaignes qu'on met dans le feu pètent et crèvent quand elles ne sont pas fendues ; les filles de Montpellier pleurent lorsqu'elles ne sont pas battues.

Un bourgeois de Verdun traitait son épouse selon le goût des filles de Montpellier. Un jour qu'il l'avait extrêmement maltraitée, on en fit des plaintes à M. de Feuquières, gouverneur de la ville, qui envoya chercher le mari. Celui-ci se justifia de son mieux; et comme il disait au gouverneur que, s'il connaissait la méchanceté de sa femme, il ne le condamnerait pas, un voisin, qu'il avait amené avec lui, lui dit doucement par-dessus l'épaule : « Compère, il y a raison partout; on sait bien qu'il faut battre une femme, mais il ne faut pas l'assommer. »

Du temps de Saint-Louis, les maris exerçaient sur leurs femmes une puissance presque sans bornes. Si l'on en croit *Beaumanoir*, l'usage les autorisait à battre *à loisir* ces malheureuses; on leur recommandait seulement de ne les point tuer, estropier ou mutiler.

Le rôle de battant n'a pourtant pas toujours appartenu exclusivement aux maris. Jean *Belet* parle d'un usage qu'on regardait de son temps comme une pratique religieuse dans plusieurs provinces : la femme battait son mari la troisième fête de Pâques; et le lendemain le mari battait sa femme. « Ce qu'ils font, dit Belet, pour montrer qu'ils se doivent la correction l'un à l'autre, et empêcher qu'ils ne se demandent dans ce saint temps le devoir conjugal. »

AMOUR. (*Quittances d'*)

Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances d'amour.

Pour les cheveux gris, il n'y a rien à changer au proverbe; mais les lunettes, depuis plus de vingt ans, ont cessé d'être le partage exclusif de la vieillesse.

Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, était ennemi

de cette nouvelle mode. « Comment, disait-il, lire dans les yeux d'un bésiclé ? »

AMOUR POÉTIQUE.

Amour idéal. Les Italiens disent : Amour à la façon de Pétrarque, *Petrarche volmente.*

Piron, dans sa *Métromanie,* qu'on peut appeler une satire échappée à l'auteur contre lui-même, fait ainsi le portrait d'une maîtresse poétique :

Oui, je l'aimais avec autant de volupté
Que le vulgaire en trouve à la réalité;
La réalité même est moins satisfaisante,
Sous une même forme elle se représente;
Mais une Iris en l'air en prend mille en un jour,
La mienne était bergère, et nymphe tour à tour,
Brune ou blonde, coquette ou prude, fille ou veuve,
Et, comme tu crois bien, fidèle à toute épreuve.

Boileau parle de ces amoureux transis*, qui, bien buvant, bien mangeant, meurent par métaphore.

AN. (*Bon jour et bon*)

Façon de parler proverbiale et familière en saluant les personnes au commencement de l'année.

SUR LE JOUR DE L'AN.

Ne peut-on du calendrier
Effacer le premier janvier :
Ce jour fatal aux pauvres bourses,
Ce jour fertile en sottes courses :
Ce jour, où cent froids visiteurs,
A titre de complimenteurs,
Pleins du zèle qui les transporte,
Sèment l'ennui de porte en porte?
Où fuir les assauts pétulans
De ces baiseurs congratulans,
Qui viennent donner pour étrenne
Le fier poison de leur haleine ?
O jour ! qui n'as pour amateurs
Que l'ordre des frères quêteurs,
Quand du joug dur de tes corvées
Verrons-nous nos cités sauvées ?

(*Mercure* de janvier 1726.)

ANE. (*Oreille d'*)

Nos pères disaient d'un bon serviteur, qu'il devait *avoir oreille d'âne,* c'est-à-dire, tout écouter sans faire aucune réplique.

Ce proverbe est pris de la coutume de l'âne, qui, malgré le bruit qu'on fait autour de lui, va son pas et baisse l'oreille.

ANE. (*Courre l'*)

« Tout le monde chevauchera, et je *meneray l'asne.* » (RABELAIS, Liv. II, chap. 27.)

L'usage dont parle Rabelais, usage que la police n'était pas encore parvenue, vers la fin du dix-huitième siècle, à détruire entièrement, avait lieu dans plusieurs parties de la France.

Appliquée d'abord aux infidélités entre époux, cette mascarade était devenue la vengeance banale de toutes les querelles, de tous les ressentimens, de toutes les petites jalousies. Les ménages les plus honnêtes, les personnes les plus recommandables par leur conduite ou leurs emplois, étaient exposés à servir de jouet à la populace.

Cet usage avait commencé on ne sait à quelle époque, pour ridiculiser un homme qui s'était laissé battre par sa femme. Cette mauvaise plaisanterie, qui eut lieu pendant le carnaval, fut continuée les années suivantes; et dans d'autres endroits on voulut se donner le même divertissement.

A Castelnaudari on forma une cour avec un président et des conseillers; on faisait, le premier dimanche de carême, une procession qui passait dans toute la ville, à dix heures du soir. Chaque membre de la cour tenait un flambeau, et l'étendard était porté par le plus

jeune marié de la troupe. Le costume du président et des conseillers était l'habit de velours noir, et un manteau de soie jaune. La cour avait ses registres sur lesquels on inscrivait les procès-verbaux de ses séances, ainsi que la chanson de l'année.

ANE. (*Faute d'un point Martin perdit son*)

Pasquier, Liv. VIII de ses *Recherches*, donne à ce proverbe, d'après Alciat, une origine bien peu vraisemblable.

Un nommé Martin aurait été titulaire d'une abbaye appelée *Asello*; sur la porte se serait trouvée cette inscription :

PORTA PATENS ESTO NULLI CLAUDARIS HONESTO.

L'abbé, ennuyé des hôtes que cette inscription lui attirait, aurait fait mettre après le mot *nulli* le point qui se trouvait devant le mot *honesto*; en sorte que, honnête ou non, tout étranger aurait été exclus.

Pour cette espiéglerie, l'abbé aurait perdu son bénéfice; on aurait mis cette nouvelle inscription:

PRO SOLO PUNCTO CARUIT MARTINUS ASELLO.

Et comme le mot *Asello* présentait une équivoque, on aurait dit plaisamment :

Faute d'un point Martin perdit son âne.

Voici une explication plus naturelle: Un nommé Martin ayant joué son âne au dé, le perdit pour un point de différence.

ANGE. (*Écrire comme un*)

Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique*, tome II, page 296, dit que c'est la belle écriture de signor Angelo Vergece qui a donné lieu au proverbe, *écrire comme un ange.*

Sous Charles V, Charles VI, Charles VII et Louis XI,

la France eut aussi d'excellens calligraphes ; mais la découverte de l'imprimerie fut préjudiciable à l'écriture. En place de lettres carrées et détachées, on fit des lettres rondes avec des liaisons ; ce qui était plus expéditif, mais sans symétrie.

La gravure, qui commença à fleurir sous François Ier, fit aussi du tort aux miniatures qui ornaient les manuscrits, et on leur substitua des estampes.

ANGLAIS.

Pourquoi appelons-nous ainsi ceux dont nous sommes débiteurs, ou qui nous regardent comme tels ?

Estienne Pasquier (*Recherches de la France*) répond à cette question d'une manière satisfaisante. « Toutefois, dit-il, en parlant de traité de Bretigny, les Anglois se sont fait accroire que nous ne nous acquittâmes pas ainsi que nos capitulations le portoient. Si cecy est véritable ou non, je m'en rapporte à la vérité de l'histoire : tant y a que Froissard, qui ne favorise pas grandement les François, est de ceste opinion. Et de là est venu, à mon jugement, que nous appelons Anglois ceux qui pensoient que nous leur deussions. »

ANSES. (*Faire le pot à deux*)

Mettre ses mains sur ses hanches pour braver.

APPELANT. (*Visage d'*)

Visage où il paraît je ne sais quoi qui annonce qu'on n'est pas content.

Les jansénistes *appelans au futur concile*, donnèrent lieu à cette façon de parler.

APPÉTIT. (*Pain dérobé réveille l'*)

Ce proverbe répond à celui des anciens : *Dulce pomum, quum abest custos.*

Ovide a dit sans figure :

Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.

Dans *la Métromanie*, Piron fait dire à Lisette :

Tel est le cœur humain, surtout celui des femmes :
Un ascendant mutin fait naître dans nos âmes,
Pour ce qu'on nous permet, un dégoût triomphant,
Et le goût le plus vif pour ce qu'on nous défend.

ARC. (*Débander l'arc ne guérit pas la plaie.*)

Ce proverbe vient de René d'Anjou, roi de Sicile, qui, après la mort d'Isabeau de Lorraine, sa femme, arrivée en 1453, voulant montrer qu'il l'aimerait toujours, prit ce vers pour l'âme d'une devise dont le corps était un arc qui avait la corde rompue. D'autres attribuent l'invention de ce proverbe à Marot. Il peut s'appliquer dans les occasions où les moyens qu'on prend pour réparer une perte sont inutiles.

ARCHIDIACRE. (*Crotté en*)

Proverbe du temps où les membres du haut clergé allaient à pied. Une des fonctions des archidiacres consistait à faire des visites chez tous les curés de leur archidiaconé.

ARGENT.

L'argent est un bon serviteur et un méchant maître.

Cocquard a fait de ce proverbe une épigramme :

L'argent est un vrai séducteur.
Combien de désirs il fait naître !
Mais si c'est un bon serviteur,
C'est souvent un fort méchant maître.

L'argent est un bon serviteur pour ceux qui s'en servent à propos ; un méchant maître pour ceux qui craignent de le dépenser.

ARGENT.

L'argent ard gent.

Soif de l'or a le même sens.

Argent fait perdre et pendre gent.

A ce vieux proverbe se rapporte celui des Italiens : *Qui veut s'enrichir en un an se fait pendre en six mois.*

Argent frais et nouveau ruine le jouvenceau.

Argent à l'avare est supplice, au sage pauvre un bénéfice.

Qui n'a point argent en bourse, ait au moins du miel en bouche.

ARGENT. (*Semer de l'*)

Dans un tournoi qui eut lieu à Beaucaire, en 1174, c'était à qui se surpasserait en profusions. Bertran Raibaux ayant ordonné qu'on labourât avec douze paires de bœufs le champ du tournoi, y fit semer trente mille pièces (*solidorum*) ; ainsi notre expression, *semer de l'argent*, a d'abord été littérale.

ARGOULET. (*C'est un pauvre*)

Ce proverbe s'appliquait autrefois à un homme qui n'était plus à craindre.

On venait d'inventer les armes à feu, et les argoulets avaient cessé d'être des soldats redoutables.

ARGOT.

Les mendians et les filous ont un *argot*, c'est-à-dire un langage qui n'est intelligible que pour ceux qui le parlent.

Granval, dans son poëme de *Cartouche*, a critiqué avec esprit l'opinion de Furetière, qui faisait venir argot de la ville d'*Argos*.

Le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, a prétendu que, par une légère transposition de lettres, argot venait de *Ragot*, fameux bélitre, qui vivait à la fin du

règne de Louis XII, et au commencement de celui de François Ier.

L'opinion de feu M. Clavier est plus vraisemblable. *Argot* vient du mot latin *ergo*, fréquemment employé dans l'argumentation, et à peine connu hors des écoles.

ARGUS.

Confident de Junon, qui gardait Io changée en génisse (c'était une des maîtresses de Jupiter). Son nom est demeuré à tous les surveillans et à toutes les surveillantes des belles.

J'ai lu que les filles qu'on destinait pour épouses aux anciens rois d'Écosse, étaient élevées dans une tour où on les renfermait dès leur enfance. Apparemment ces bons Écossais n'avaient lu métamorphose aucune, et ne savaient pas l'histoire de Danaé. Voici un avis pour les mères qui sont dans l'erreur où ils étaient:

Mère qui tient un jeune objet
Dans une ignorance profonde
Loin du monde,
Souvent se trompe en son projet;
Elle croit que l'amour s'envole
Dès qu'il aperçoit un *argus* :
Quel abus !
Il faut l'envoyer à l'école.

ARISTARQUE.

Littéralement, ce mot signifie un bon prince; mais l'idée qu'on y attache ordinairement est celle d'un critique sévère et éclairé, parce qu'un grammairien, nommé *Aristarque*, fit une critique solide et sensée des meilleurs poètes, sans en excepter Homère.

Un Aristarque signifie donc un censeur; et cette expression était déjà passée en proverbe du temps d'Horace :

Arguet ambiguè dictum, mutanda notabit,
Fiet aristarchus, etc. (Art. poet.)

Ainsi, dans une épigramme, Boileau appelle les journalistes de Trévoux, *grands Aristarques de Trévoux.*

ARMES. (*Rendre les*)

Expression d'un grand usage dans la poésie galante. *La fougère* et *la bergère* ne sont pas plus souvent ensemble, ni le *chant des oiseaux* avec le *murmure des eaux;* ainsi le mot *armes* n'est là que pour l'oreille, et n'a aucune signification.

ARMOIRE. (*Faire son*)

C'est l'expression consacrée dans plusieurs départemens par les jeunes filles de la campagne, lorsqu'elles commencent à penser au mariage. Par le fruit de leur travail, elles veulent se trouver munies de hardes et de linge lorsqu'elles se mettront en ménage.

L'*armoire*, grande caisse de bois placée dans une direction verticale, ne renfermait autrefois que des armes; et c'est de là que ce meuble tire son nom.

Dans le roman de Perceforêt, il est dit que ce héros, voulant armer des chevaliers de ses amis, leur fit donner des chevaux de son écurie et des armes de son armoire.

L'art de la menuiserie, il y a trois siècles, se plaisait singulièrement à construire des armoires et à les orner. La maîtrise ne s'obtenait même que par la composition fort compliquée d'un de ces meubles. On prenait pour base les règles de l'architecture gothique; et, dans les anciens garde-meubles, on voit des devants d'armoires qui ressemblent à des façades d'églises.

ASTROLOGUE. (*Il n'est pas grand*)

Il n'a pas grande perspicacité. Par ironie : *C'est un grand astrologue, il devine les fêtes quand elles sont venues.*

ATTENTE.

Mal attend qui ne perattend.

C'est-à-dire, attend mal à propos, qui n'a pas la patience d'attendre jusqu'à la fin.

A ce proverbe se rapporte le suivant :

Qui bien attend ne surattend.

C'est-à-dire, qui attend avec persévérance, n'attend pas trop long-temps.

« Je prierai le lecteur, dit Henri Estienne (Traité *de la précellence du langage français*), considérer comment nous pouvons faire notre proufit de ce proverbe, en l'alléguant à celui qui n'aura point eu la patience d'attendre jusques à la fin, mais aura perdu courage. Et nommément pour les attendans de la cour cette leçon est fort bonne, que ce n'est pas bien attendu si on n'attend jusques à la fin ; sinon au cas qu'ils voyent que cette fin ne prenne aucune fin. »

AUJOURD'HUI, DEMAIN.

Nos pères avaient joint ces deux mots pour former plusieurs proverbes ; en voici cinq :

Aujourd'hui		Demain	
	chevalier,		vachier.
	ami,		ennemi.
	marié,		marri.
	en fleur,		en pleur.
	en chère,		en bière.

AUMÔNE.

La chandelle qui va devant vaut mieux que celle qui va derrière.

Sous l'écorce grossière de ce proverbe est cachée une belle pensée, savoir, que les aumônes qu'on fait pendant sa vie sont plus méritoires que les legs pieux qu'on laisse après sa mort.

L'Écriture dit : *Si multùm tibi fuerit, abundanter tribue; si exiguum, exiguum impertire.*

On trouve dans *le Roman de la Rose* une fort heureuse imitation de ce passage :

Je ne dy pas qu'on donne quanqu'on (tout ce qu'on) a acquesté,
Mais selon l'aisement que Dieu t'aura presté;
De moult moult, de pou pou, de néant voulonté.

AURAS. (*Il vaut mieux un tiens que deux tu*)

C'est-à-dire, une chose présente que des promesses.

Les Italiens disent : *Il vaut mieux un pigeon dans la main qu'une grive sur la branche.*

AUTEL. (*Il en prendrait sur l'*)

Se dit d'un homme altéré du bien d'autrui, et en général de toute personne passionnée, n'importe pour quelle sorte de jouissance.

Quelquefois, pour enchérir, au lieu de dire : *Il en prendrait sur l'autel*, on dit : *Il en prendrait sur le maître-autel.*

AVALÉ. (*Vin versé n'est pas*)

C'est-à-dire, il ne faut pas compter sur l'avenir, pas même sur ce que nous avons en main.

Le proverbe espagnol dit : *De la main à la bouche se perd la soupe.*

AVARE. (*Dévot comme un*)

Le riche devenu dévot retranche ses dépenses; l'avare, pour justifier la suppression des siennes, est scrupuleux sur toutes les autres passions.

AVARICE.

Voici d'anciens jeux de mots sur l'avarice :

Elle *n'a rien quand elle a tout;* elle *a toujours trop et jamais assez;* elle *n'a point ce qu'elle a, et abonde en ce qui lui défaut.*

Tous ces proverbes sont traduits du latin.

AVENIR.

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Dans *les Plaideurs* de Racine, Petit-Jean débute par ce proverbe :

> Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fiera :
> Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Nos ancêtres donnaient une durée bien moins longue au plaisir et à la peine. On lit dans le *Fabliau d'Estula :*

> Tel rit au main, qui le soir pleure.

(*Main*, le matin, de *manè.*)

Ce proverbe est encore répété dans *le Temps pastour* ou *pascour,* de Guillaume de Machault, ainsi que dans la traduction des distiques de Caton, par Adam Duseuil ou Duseul, auteur du treizième siècle.

Aujourd'hui bien, demain mal; ainsi se passe la vie.

Revenons au vendredi. Il y a encore des gens assez superstitieux pour croire que si l'on rit le vendredi, on pleurera le dimanche, et qui, de crainte de malheur, n'entreprennent rien ce jour-là.

AVENIR.

Les jours se suivent, mais ils ne se ressemblent pas.

Érasme a ainsi traduit un vers d'Hésiode :

> *Ipsa dies quandoque parens, quandoque noverca est.*

C'est-à-dire, un jour est pour nous une bonne mère, et dans un autre jour nous trouvons une marâtre.

AVENIR.

Il ne faut pas chômer les fêtes avant qu'elles ne viennent.

C'est-à-dire, il ne faut pas se tourmenter des maux que l'on entrevoit, et trop se réjouir des biens qu'on espère, parce qu'il peut se faire que quelque circon-

stance détourne les premiers, et que, pour les autres, on soit frustré dans son attente.

« Celui qui ne prévoit rien est souvent dupe ; celui qui prévoit trop est toujours malheureux. »

(LA BRUYÈRE.)

. . . Trop de prudence entraîne trop de soin ;
Je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin.
(RACINE, *Andromaque.*)

« La prévoyance ! la prévoyance ! c'est elle qui nous porte sans cesse au-delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point. Voilà la véritable source de toutes nos misères ! » (J. J. ROUSSEAU.)

« Les événemens prévus par les bons esprits ne manquent guère d'arriver ; mais la fortune se réserve deux secrets, l'époque et les moyens. » (DE LÉVIS.)

AVEUGLE. (*Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd et la femme*)

C'est-à-dire, que l'homme ne s'offense pas des criailleries de sa femme, et que la femme ne paraisse pas voir les défauts de son mari.

AVEUGLE RETOURNÉ.

Anciennement les aveugles de l'hôpital des Quinze-Vingts, à Paris, portaient une fleur-de-lis cousue sur leur robe à l'endroit de l'estomac. De là vint que les voleurs à qui le bourreau avait imprimé une fleur-de-lis sur le dos, furent appelés *aveugles retournés*.

AVEUGLES. (*Borgne est roi entre*)

Proverbe grec que les Latins ont ainsi traduit : *Inter cœcos regnat strabus.*

AVOINE. (*Avoir reçu de l'*)

Signifie, dans le département des Hautes-Alpes, avoir été rebuté par celle que l'on aime.

Si le galant disgracié persiste, la belle, pour l'éconduire tout-à-fait, tourne vers lui le bout non allumé des tisons.

Dans les Landes, qui font partie du département de la Gironde, si une fille que l'on vient demander en mariage verse du vin lorsqu'on s'est mis à table, c'est signe qu'elle donne son consentement; comme c'est une marque de refus, si elle apporte des noix pour dessert.

AVRIL.

Avril pleut aux hommes, mai pleut aux bêtes.

Aprilis hominibus, maius jumentis pluit.

C'est-à-dire, que la pluie d'avril procure des grains, celle de mai des fourrages.

AVRIL. (*Poisson d'*)

Fleury de Bellingen (*Étymologie des Proverbes français*) prétend que la coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre ceux dont on veut se moquer, vient du temps où l'on ne voyait point d'indécence à prendre des sujets de farces dans la *Bible*. La Passion du Sauveur eut lieu à une époque qui correspond à notre commencement d'avril, et il fut renvoyé par les Juifs d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate. *Poisson*, suivant le même auteur, serait le mot *passion*, que l'ignorance du vulgaire aurait altéré.

Sous Louis XIII, un prince de Lorraine, qui était gardé à vue dans le château de Nanci, trompa la vigilance des sentinelles, et se sauva en traversant la Meuse à la nage : c'était le premier d'avril; on dit aux Lorrains, *poisson d'avril.*

B

B. (*Être marqué au*)

C'est être borgne, boiteux, bossu ou bègue. Ces sortes de personnes, surtout les bossus, sont ordinairement malignes et caustiques.

On a remarqué que de toutes les personnes marquées au B, celles qui entendaient le moins la raillerie étaient les bègues; la raison en est simple : le bègue n'a pas d'arme pour riposter, sa langue lui refuse le service; quand on l'attaque, c'est un être passif.

B. (*Ne savoir ni* A *ni*)

Les Grecs, pour caractériser un homme profondément ignorant, disaient : *Il ne sait ni lire ni nager.*

BABOUIN, (*Taisez-vous, petit*) *laissez parler votre mère qui est plus sage que vous.*

Prosternée à deux genoux devant une image de Vénus, qui tenait par la main son petit Cupidon, une jeune fille la priait ardemment, et presque à voix haute, de lui faire obtenir en mariage un beau jeune homme qu'elle aimait. Un espiègle qui était caché derrière l'autel, lui répondit : *Ce n'est pas pour vous.* La jeune suppliante, croyant que cette réponse venait de Cupidon, lui répliqua en colère : *Taisez-vous, petit Babouin, laissez parler votre mère qui est plus sage que vous.*

Depuis ce temps-là, quand un enfant se mêle de la conversation de personnes plus âgées que lui, on lui impose silence, en disant : *Taisez-vous, petit Babouin, etc.*

BADAUD.

Du latin barbare *badaldus*, venant de *badare*, qui signifie béer, avoir la bouche béante.

« Si on a donné le nom de *badaud*, dit Voltaire, au peuple de Paris, plus volontiers qu'à un autre, c'est uniquement parce qu'il y a plus de monde à Paris qu'ailleurs, et par conséquent plus de gens inutiles qui s'attroupent pour voir le premier objet auquel ils ne sont pas accoutumés, pour contempler un charlatan, ou un charretier dont la charrette sera renversée et qu'ils ne relèveront pas. Il y a des badauds partout, mais on a donné la préférence à ceux de Paris. »

Lorsque Ménage fit imprimer ses *Origines de la Langue française*, Journel, son imprimeur, refusa de mettre sous la presse ce qui regardait la badauderie de Paris. A Dieu ne plaise, disait-il, que j'imprime rien contre ma patrie. Cette naïveté inspira ces quatre vers à Ménage :

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la *badauderie ;*
Journel est bien de son pays.

BAGUENAUDER.

C'est s'amuser à des riens. On a tiré cette façon de parler de l'usage où sont les écoliers de crever les gousses qui renferment les semences du baguenaudier, pour produire une espèce d'explosion.

BAGUETTE. (*Commander à la*)

Dans ce proverbe, on fait allusion à la baguette des huissiers ou à celle des écuyers.

BAHUTIER.

Quand un homme fait plus de bruit que de besogne, on dit qu'il fait comme les bahutiers. Les bahutiers, après avoir cogné un clou, donnent plusieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

Baise-mains.

L'usage des baise-mains a toujours été regardé comme un formulaire muet établi pour assurer les réconciliations, pour demander des grâces, remercier de celles qu'on a reçues, et marquer sa vénération à ses supérieurs. Chez nous cette pratique tombe en désuétude; on la regarde comme une bassesse ou comme une trop grande familiarité; et il serait à craindre que cet usage ne se perdît entièrement, si nos amans ne prenaient soin de le conserver.

BAISEMAINS. (*A belles*)

Avec marque de grande soumission. *Baisemains* n'est féminin que dans cette espèce d'adverbe. Le *baisemain* était un hommage que le vassal rendait à son seigneur. On dit encore, *je vous baise les mains,* pour, je vous salue. Si les enfans baisent leur propre main en recevant un bonbon, c'est que le respect les empêche d'appliquer la bouche sur la main du bienfaiteur.

BALAI. (*Rôtir le*)

Ce proverbe est populaire; il signifiait autrefois brûler un fagot en compagnie, entrer en goguette au point de rôtir le balai faute d'autre bois.

Payer pinte et fagot, sont encore des termes familiers au peuple.

Rôtir le balai, quand on parle des femmes, est un terme injurieux qui veut dire, tenir une conduite déréglée.

Bamboche.

Ce sobriquet donné à un peintre hollandais fort contrefait, et qui excellait à peindre des figures grotesques, parut d'une application si heureuse, que tous les

tableaux du genre auquel il s'était adonné prirent le nom de *bamboches*.

Des folies en peinture, ce mot a été transporté aux folies en morale; et *faire ses bamboches*, c'est se permettre de grossières facéties, de mauvaises pointes; c'est aussi mener une conduite peu régulière.

BANC. (*Four à*)

Quand un homme a une bouche trop fendue, on dit qu'elle est *grande comme un four à banc*.

Avant l'abolition de la féodalité, dans quelques communes tous les habitans étaient contraints de porter leur pâte au *four à banc*.

Le droit de banalité comprenait aussi les moulins et les pressoirs.

BANNIÈRE. (*Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la*)

Ce proverbe est féodal. C'était ainsi qu'on recevait les seigneurs dans leurs fiefs.

BANNIÈRE. (*Aller chercher quelqu'un avec la croix et la*)

Ce proverbe s'applique aux personnes qui se font attendre long-temps.

Dans quelques chapitres, notamment à Bayeux et au Puy-en-Velay, si un chanoine ne se rendait pas à matines le jour d'une fête solennelle, quelques-uns de ses confrères se détachaient du chœur avec deux clercs, et allaient processionnellement à son logis.

BANQUET.

Toutes les fois que nos pères donnaient un grand festin, ils faisaient asseoir les convives sur des bancs; et de là s'est formé notre mot *banquet*.

Chez les princes et les grands seigneurs, les siéges n'étaient que des bancs, mais on les recouvrait de tapis pour les rendre moins durs.

BARBE.

A barbe rousse et noirs cheveux, ne te fie si tu ne veux.

Les Espagnols disent : *Faux de nature, les cheveux noirs, la barbe rousse.*

Les Romains n'avaient pas non plus une bonne idée d'un homme à cheveux noirs et à barbe rousse.

BARBE. (*Faire la*)

Faire la barbe à quelqu'un, c'est lui donner des marques de mépris, le braver.

On sait combien les Orientaux tiennent à leur barbe; chez nous, il en fut de même jadis. Le serment ordinaire de Charlemagne était : *Je jure par saint Denis et par cette barbe qui me pend au menton.*

Depuis Clovis jusque vers la fin du douzième siècle, on laissa croître la barbe. Pendant environ quatre siècles, ce furent les cheveux qu'on porta longs.

François Ier introduisit une mode contraire, lorsqu'un coup reçu à la tête, en jouant, l'eut obligé de faire accourcir ses cheveux.

Henri III, qui portait une toque de femme, fit couper sa barbe; mais on voit dans d'Aubigné quelle impression produisit ce changement.

> Henri fut mieux instruit à juger des atours
> Des p...... de sa cour et plus propre aux amours :
> Avoir le *menton raz*,
> Le geste efféminé, l'œil d'un sardanapale;
> Si bien qu'un jour des Rois, ce douteux animal,
> Sans cervelle, sans front, parut tel en un bal.

Sous Henri IV, la barbe fut un des principaux articles

de la toilette. On vit des barbes *en éventail, en queue d'hirondelle, en feuille d'artichaut*, et des moustaches *à la turque, à l'espagnole, en garde de poignard.* Une cire préparée donnait à la barbe le parfum et les couleurs à la mode; la nuit on la renfermait dans un sac fait exprès; de jolies brosses étaient destinées à en réparer le désordre; et un petit-maître regardait comme une faveur insigne qu'une dame voulût bien donner à sa barbe le coup de brosse.

Sous Louis XIII, qui monta sur le trône à l'âge de neuf ans, les barbes perdirent de leur crédit. Les courtisans ne conservèrent qu'un petit bouquet de barbe, d'abord carré, puis pointu, qui finit par disparaître.

On sait les vaudevilles qui furent faits sur le retranchement des barbes, sous le ministère du cardinal de Richelieu.

Vous êtes aussi rasé
A la mode de la cour,
Car l'on vous fait le poil bien court.
Çà, monsieur de Laforce,
Que je vous la fasse aussi.
Hélas! sire, mercy,
Ne me la coupez pas,
Plus ne me connaîtraient vos soldats.

Richard Miton, bailli du comte d'Eu, mort en 1626, fut le dernier qui porta une longue barbe.

BARDOT.

On appelle ainsi, dans une compagnie, celui sur qui les autres se déchargent du poids de leurs travaux. Au propre, c'est un petit mulet.

BARILLET. (*Jaloux de sa femme comme un ladre de son*)

C'est-à-dire, du petit baril qui contient sa provision de vin.

Ce proverbe se trouve dans Brantome.

BARRE. (*Avoir*)

Avoir barre sur quelqu'un, c'est avoir avantage sur lui.

Expression tirée du jeu que les écoliers appellent *jeu de barres*, et qui est une image de la guerre, car les joueurs sont divisés en deux camps.

BASSES. (*Les eaux sont*)

On dit de quelqu'un à qui il reste peu d'argent, que les eaux sont basses chez lui. Métaphore empruntée de la pêche; on trouve peu de poisson dans une eau basse.

BASSIN. (*Cracher au*)

C'est contribuer à une dépense, mais avec autant de peine qu'en éprouve un malade à expectorer des flegmes.

Anciennement les collectes ne se faisaient point avec une bourse; c'était un bassin que les quêteurs ou quêteuses présentaient aux personnes qu'elles voulaient mettre à contribution.

BAST. (*Qui ne veut selle, Dieu lui doint*)

Doint, donne, du verbe *doigner*, venant de *dare*.

Ce proverbe s'applique à ceux qui, en quittant une condition qu'ils ne trouvent pas bonne, s'exposent à tomber dans une pire.

BASTILLE. (*Plus d'argent que le roi n'en a dans sa*)

Le trésor des rois de France fut gardé d'abord au Temple, puis au Louvre, ensuite dans une tour de la cour du Palais. Il était, en 1604, à la Bastille; Henri IV y avait alors sept millions d'or, suivant les *Mémoires*

de Sully, et en 1610, année de sa mort, quinze millions huit cent dix mille livres.

BATÉ. (*L'âne du commun est toujours le plus mal*)

Pour dire, qu'on soigne toujours moins les intérêts publics qur les siens propres.

BATON (*Faire sauter le*) à quelqu'un.

C'est lui faire faire quelque chose malgré lui.

Cette métaphore fait allusion à un amusement qui consiste à faire arrêter tout à coup un troupeau de moutons, pour sauter par-dessus un bâton, qu'on tient élevé à trois ou quatre pieds de hauteur.

BATON. (*Tour du*)

Tour du métier, profits secrets et illicites.

La Monnoye tire cette expression du petit bâton avec lequel les joueurs de gobelets font leurs tours de passe-passe. De Brieux pense qu'il s'agit du bâton des maîtres d'hôtel; et, suivant Borel, *baston* a la même signification que *ton bas;* on ne dit qu'à l'oreille de celui qu'on veut mettre dans ses intérêts : Vous aurez tant, si vous me secondez dans cette affaire. Peut-être aussi est-ce un proverbe féodal. Lorsqu'un seigneur se faisait représenter pour juger, il donnait sa baguette à celui qui le représentait. En payant l'amende, plus d'un condamné aura cru que les profits du juge étaient ajoutés aux amendes de la loi.

BATONS. (*Fêtes à*)

Nos pères appelaient ainsi les fêtes solennelles, parce que ces jours-là non seulement le grand chantre mais les chefs des confréries marchaient à la procession, tenant en main une espèce de bourdon.

BAUDRIER. (*Mon*)

Nos pères appelaient ainsi un compagnon insépa-

rable, un ami sur lequel ils comptaient comme sur le *baudrier* ou ceinture qui leur servait de bourse.

BAVARDAGE.

Trop gratter cuit, trop parler nuit.

Le proverbe espagnol est plus expressif que le nôtre : *Le peu parler est or, et le trop est boue.*

Un de nos poètes a dit de la langue :

Ne la réglons pas, rien n'est pire;
Gouvernons-la, rien n'est si bon.

BAVETTES. (*Tailler des*)

Quand des femmes s'assemblent pour caqueter, on dit proverbialement qu'elles *taillent des bavettes*.

Le mot *baver*, d'où dérive *bavette*, est tombé en désuétude, mais on dit encore *bavard*.

BAVOLET.

Loin de la cour je me contente
D'aimer un petit *bavolet*.
(BOISROBERT.)

Le nom d'une coiffure est devenu proverbial pour désigner une paysanne. Mais quelle est l'étymologie de *bavolet*?

Volet se disait autrefois pour *voilet*, et voilet est un diminutif de *voile*.

BEAUCOUP. (*Cent ans ce n'est guère, mais jamais c'est*)

Cela se dit à une personne qui assure, dans un moment de colère, que jamais elle ne retournera telle part, dût-elle vivre cent ans.

BEAU-COUSIN.

Anciennement on disait *beau cousin*, comme on dit *beau-père* et *beau-fils*.

BEAUNE. (*Anes de*)

Dans le treizième siècle il y avait à Beaune des commerçans distingués, du nom de L'âne. Lorsqu'on voulait parler d'un commerce bien établi, on citait les *Anes de Beaune*. Depuis, ce nom est resté aux habitans, et c'est sur une misérable équivoque que roulent toutes les plaisanteries qui ont été faites sur leur compte.

BEC. (*Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le*)

Allusion à la manne qui tombait du ciel.

BEC. (*Passer la plume par le*)

Cette façon de parler fait allusion à une espièglerie de clercs ou d'écoliers, qui, pour déniaiser un nouveau-venu, épient le moment où il a la plume à la bouche, et le barbouillent, en tirant cette plume par le bout d'en haut.

Il y a encore un jeu qui consiste à faire passer une plume sur les lèvres des jeunes beautés. Celle qui sort sans rire de l'épreuve, est, dit-on, sage et imprenable; mais cet essai a ses périls, et peu osent en courir la chance.

BÉGUIN. (*Il a encore son premier*)

C'est-à-dire, il est sans expérience.

A quatre ans, au plus tard, les enfans quittent aujourd'hui le béguin; il n'en était pas de même vers le milieu du règne de Louis XV, garçons et filles portaient généralement cette coiffure à six ou sept ans; et dans les familles amies de la retraite, les garçons de huit à neuf ans, et les demoiselles de onze à douze, avaient encore un béguin.

Lorsque J. J. Rousseau (année 1762) proscrivit le

maillot, la bride, petite bande de toile qui fait partie d'un béguin, et qui sert à le fixer sur la tête, fit comprendre cette coiffure dans son projet de réforme.

Le docteur Des Essartz (*Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas âge*, Paris, 1760) avait déjà dit que cette bride, *comprimant les glandes maxillaires et même les parotides, y occasionnait un engorgement et un gonflement.*

Le docteur Alphonse Le Roi (*Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, Paris, 1772) ajouta: «Souvent on serre trop le cordon, à dessein d'affermir la coiffure de l'enfant; alors cette compression arrête le sang dans les veines, le refoule vers le cerveau, ce qui produit ou aggrave une multitude de maladies auxquelles les enfans succombent le plus ordinairement.»

Dans l'*Encyclopédie méthodique* (Paris, 1785), M. Rolland de La Platière lança aussi son manifeste contre les béguins. «Nous nous abstiendrons, dit-il, de tous détails de layette, têtière, béguins, fichus, chaussettes, bavoirs, mouchoirs, etc., fatras de liens incommodes, de pièces ridicules, dont la sottise et le préjugé embarrassaient l'enfance, gênaient ses mouvemens, arrêtaient sa croissance, et dont le bon sens commence à l'affranchir.»

Mais le coup le plus terrible fut un article du *Mercure de France*, signé M. «Qu'est-ce qui a fait, dit l'abbé Galiani dans une lettre à madame d'Épinay, cette plaisanterie charmante des *oreilles à ressorts*? Elle est digne de Swift, et de tout ce qu'il y a de plus délicat dans ce genre. Si Grimm n'en est pas l'auteur, je ne le connais point.»

BÉGUIN. (*Les ânes ont les oreilles longues parce que leurs mères ne leur ont pas mis de*)

Peut-être doit-on à ce proverbe insignifiant la charmante plaisanterie des *oreilles à ressorts*, qui parut dans le *Mercure de France* du mois d'avril 1770.

L'auteur prétend que si l'on n'affaissait le ressort des oreilles par l'entrave des béguins, l'organe de l'ouïe serait plus fin, plus subtil ; que les oreilles, pour ainsi dire, deviendraient parlantes. « Ne bridons plus, dit-il, n'embéguinons plus : laissons les oreilles croître comme il plaît à Dieu, je réponds qu'elles auront un langage aussi énergique que celui des autres organes, et nos neveux béniront à jamais le siècle philosophique qui aura eu le courage de rétablir la nature dans ses anciens droits..... N'est-il pas humiliant de voir un être mâle et nerveux embéguiné comme une nonne ? Si le mauvais goût de quelques femmelettes place le mérite dans l'aplatissement des oreilles, le bon goût des vrais connaisseurs le redressera. »

On avait sans doute oublié, en 1799, à Paris, et les arrêts de la faculté, et la plaisanterie du *Mercure;* car quelques élégantes (voyez, dans le *Journal des Dames et des Modes*, la gravure 112) portèrent des béguins.

A cette époque, le Cousin Jacques (Beffroy de Regny) en était à la lettre B de son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*. Voici ce qu'on lit au mot *Béguin :* « Nos belles aiment à se donner des airs enfantins ; on prétend que c'est pour singer la vertu : nous qui ne calomnions pas les belles dames, nous aimons mieux croire que c'est pour se rajeunir. »

BÉJAUNE. (*Faire voir à quelqu'un son*)

C'est lui montrer qu'il manque d'expérience ou de

savoir. Un *bec-jaune*, et, par ellipse, *béjaune*, est un oiseau qui n'est pas encore en âge de nicher; ce que l'on reconnaît à la partie membraneuse du bec, qui est restée jaune.

Dans les colléges de Paris, il y avait jadis un droit établi sur les nouveau-venus, qu'on appelait, par métaphore, *béjaunes* : payer ce droit, c'était payer son *béjaune*.

Les clercs de la basoche de Paris appelaient *lettres de béjaune* celles qu'ils obtenaient par attestation du service qu'ils avaient fait chez les procureurs.

Dans les écoles de théologie, l'intendance des étudians était commise, par les étudians eux-mêmes, à un particulier, qu'ils nommaient *l'abbé des béjaunes*.

Tout cela, depuis long-temps, n'existe plus; mais dans les arts mécaniques, l'ouvrier qui passe de l'apprentissage au compagnonage, paye son *béjaune*, c'est-à-dire, un régal aux ouvriers de son atelier.

BELAC. (*Tromperie de*)

Vin *à teindre les nappes*, quoiqu'il soit faible en qualité. C'est Louis XIII qui est l'auteur de ce proverbe; il caractérisa ainsi le vin du cru, en passant par Belac, petite ville distante de Limoges d'une petite journée.

BELLEMENT. (*Qui a faim ne peut manger*)

Essayez de donner une autre tournure à ce vieux proverbe, et vous direz moins bien.

BÉNÉDICITÉ. (*Être du quatorzième*)

C'est-à-dire, être idiot. Mauvaise allusion au quatrième verset du cantique que les trois enfans Misac, Sydrac et Abdénago chantaient dans la fournaise de Babylone : *Benedicite omnes bestiæ et pecora Domino.*

Bénéfices.

Les chevaux courent les bénéfices, et les ânes les attrapent.

Mot de Louis XII, devenu proverbe.

Par le concordat passé entre Léon X et François Ier, il y eut encore des bénéfices susceptibles d'être courus en cour de Rome; mais les gradués seuls étaient aptes à employer ce moyen, et leurs lettres tenaient lieu d'une attestation de capacité.

Benet.

Vient de *Benoît.* Il y a plusieurs noms de baptême que nos ancêtres ont pris dans un sens défavorable; par exemple : *Gille, Jean, Colas,* diminutif de *Nicolas.*

BÉNITIER. (*Pisser au*)

Expression proverbiale qui signifie, qu'il y a des gens qui affectent de faire des sottises éclatantes, et même des actions criminelles, pour qu'on parle d'eux. Les Grecs avaient un proverbe semblable, qu'on peut traduire ainsi en latin, *in pythii templo cacare.*

> A faux titre insolent, et sans fruit hazardeux,
> Pissent au benestier, afin qu'on parle d'eux.
> (Regnier, satire 2.)

On a dit *benoitier, benestier, benetier,* avant de dire *bénitier.*

BERGER. (*L'heure du*)

On a introduit les noms de *berger* et de *bergère* en amour, pour y conserver, au moins dans les termes, une apparence de simplicité.

L'heure du berger signifie l'occasion favorable à un amant. Si vous laissez échapper *l'heure du berger,* vous ne la trouvez plus; la belle a un secret dépit

qu'elle ne pardonne pas. « Prenez la femme la plus sensée, la plus philosophe, la moins attachée à ses sens ; le crime le plus irrémissible que l'homme dont au reste elle se soucie le moins puisse commettre envers elle, est d'en pouvoir jouir et de n'en rien faire. » (*Confessions de Rousseau*, Liv. 6.)

L'heure du berger se prend aussi pour le temps propre à réussir en quelque chose que ce soit. La fortune a ses caprices et son *heure du berger*, aussi-bien que l'amour.

BERS, (*berceau*).

On dit aussi *ber*, par abréviation.

Ce qu'on apprend au ber,
Dure jusqu'au ver.

Ce vieux proverbe signifie qu'on conserve jusqu'à la mort les impressions de l'enfance.

BESACE. (*Il en est jaloux comme un gueux de sa*)

Se dit d'un mari qui fait épier les actions de sa femme.

BESOIN.

Le besoin fait la vieille trotter. La faim chasse le loup hors du bois.

Ces proverbes se rapportent à ceux des Latins, et les Latins les avaient empruntés des Grecs : *Multa docet fames. Hominem experiri multa paupertas jubet.*

BÊTES. (*Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent*)

Voici l'origine que l'on donne à ce dicton. Lorsque César fit la conquête des Gaules, le principal revenu de la Champagne consistait en troupeaux de moutons qui payaient au fisc un impôt en nature. Mais, sur les re-

présentations des cultivateurs d'un pays pauvre, on exempta de la taxe tous les troupeaux au-dessous de cent bêtes. Pour n'avoir rien à payer du tout, les Champenois ne passaient jamais le nombre quatre-vingt-dix-neuf. Mais César, instruit de la ruse, ordonna qu'à l'avenir le berger de chaque troupeau serait compté pour un mouton, et payerait comme tel.

Plus probablement cette façon de parler vient de ce que *Campanus*, qui veut dire Champenois, est l'homonyme de *Campanus*, habitant de l'ancienne Campanie. Les Campaniens (voyez *Alexand. ab Alex.*, Lib. IV, cap. 13) passaient pour des sots.

BIBLOT, communément *bimbelot*. (*Il se trouve toujours sur ses pieds comme un*)

Cela se dit d'un homme dont les affaires sont toujours en bon état, quelques traverses qu'on lui suscite.

L'espèce de jouet que l'on nomme *bibelot* ou *bimbelot*, est construit de telle façon que, de quelque manière qu'on le pose, il se replace de lui-même sur ses pieds. C'est un diminutif de la *bible*, engin de l'artillerie antique, lequel après avoir lancé les mangons et les carreaux dont il était chargé, se remettait mécaniquement en place, par le seul effet de sa construction.

BIEN.

Bien perdu, bien cognu.

C'est la privation des choses qui nous en fait connaître la valeur.

BIEN. (*A force de mal tout ira*)

Parce que toutes choses ont leur période. Les affaires les plus désespérées sont souvent à la veille de prendre un bon train.

BIENFAIT.

Une bonté autre requiert. — Courtoisie qui ne vient que d'un côté, ne peut longuement durer.

Improbus est homo qui beneficium scit sumere et nescit reddere.

(PLAUTE.)

Tel repousse aujourd'hui la misère importune,
Qui tombera demain dans la même infortune :
Il est beau de prévoir ces retours dangereux,
Et d'être bienfaisant alors qu'on est heureux.

(D***.)

« Une belle âme ne goûte pas de plus grand plaisir que celui de soulager les malheureux ; sa noble ambition la porte à se faire autant de sujets qu'il y a de gens persécutés de la fortune : c'est en cela qu'elle approche de plus près de Dieu, qui fait lever son soleil sur tous les hommes. » (L'abbé ARNAUD.)

BILLEVESÉES.

Contes en l'air, folies.

Tous les propos qu'il tient sont des billevesées.

(MOLIÈRE, *Femmes savantes.*)

Bille-vesée, boule pleine de vent.

La *vèse*, plus connue sous le nom de musette, est un instrument où l'on fait entrer le vent comme dans une vessie, *vesica*, qu'on voudrait enfler.

BISQUE. (*Prendre sa*)

Se mettre en mesure.

Prend sa bisque, s'élance.

(LA FONTAINE.)

Allusion à la *bisque*, ou pique de *Biscaye*, que les colonels d'infanterie avaient encore sous Charles IX, lorsqu'ils marchaient à la tête de leur troupe.

BLANC. (*Être réduit au bâton*)

C'est-à-dire, n'avoir conservé aucune propriété.

On dit d'une garnison qui a évacué une place, sans armes et sans bagage, qu'elle en est sortie avec le *bâton blanc.*

Le pauvre porte un bâton comme le riche : le luxe du bâton du pauvre consiste à être dépouillé de son écorce.

BLANCHE. (*Donner à quelqu'un carte*)

C'est lui donner le choix de quelque chose, c'est comme lui mettre en main un blanc seing.

BLANCHES. (*Reines*)

Jamais douleur ne s'exprima avec plus de force que celle d'Anne de Bretagne à la mort de Charles VIII ; il est vrai que n'ayant point d'enfans, elle faisait une chute qui pouvait effrayer l'âme la plus ferme.

Elle prit le deuil en noir ; toutes les reines jusqu'alors l'avaient porté en blanc ; *reine Blanche* était même synonyme de *reine veuve.*

BLANCHISSEUSE. (*Il porte le deuil de sa*)

Se dit d'un homme qui a du linge sale.

Sous Charles V et Charles VI, l'usage des chemises de toile était encore très peu répandu ; on ne se servait que de chemises de serge. Deux chemises de toile furent regardées conmme un objet de luxe très remarquable dans la garderobe d'Isabeau de Bavière.

BLÉ. (*Être pris comme dans un*)

C'est-à-dire, être surpris de manière à ne pouvoir se sauver.

BLOND. (*Délicat et*)

Se dit d'un homme qui manque d'énergie.

Blond comme un bassin, à cause de l'éclat qu'a une chevelure blonde.

Si les beautés blondes sont moins vives et moins animées que les brunes, elles passent pour être plus tendres.

Pour aimer, prenez la brunette,

a dit Marot.

Fontenelle s'est aussi déclaré pour les brunes, dans une pièce dont voici les premiers vers :

Brunette fut la gentille femelle
Qui tant charma les yeux de Salomon....
Qui dit brunette, il dit spirituelle,
Il dit aussi vive comme un démon.

BOETE. (*Sortir d'une*)

On dit proverbialement d'un homme propre, qu'il semble *sortir d'une boëte*, c'est-à-dire, d'une boëte portative ou roulante, par opposition aux personnes qui ne peuvent éviter d'être crottées en allant à pied.

L'usage des *chaises à porteurs* fut introduit de Londres en France, sous Henri IV, par M. de Montbrun de Souscarrière, à la suite d'un voyage qu'il avait fait en Angleterre.

Sous Henri IV, les *carrosses* étaient encore en si petit nombre, que ce prince n'en avait qu'un. « Je ne saurais vous aller voir, écrivait-il à Sully, un jour qu'il avait pris médecine, parce que ma femme se sert de ma coche. »

Nos premiers carrosses ont été appelés *coches*, et l'on prétend qu'ils tiraient leur nom d'un village de Hongrie *Kotsen*, aujourd'hui Kitsen. Charles-Quint, pendant ses attaques de goutte, avait coutume de dormir dans une voiture hongroise.

Parmi les présens que Ladislas V, roi de Hongrie et de Bohême, offrit en 1457 à la reine de France, se trouvait un char qui attira l'attention de tout Paris. Un

ancien auteur qui en parle, dit qu'il était *branlant et moult riche;* d'où l'on pourrait conclure que cette voiture était suspendue.

Les rues de Paris étant alors (sous Charles VII) trop étroites pour que l'on pût se servir de carrosses, les rois et les reines, dans les cérémonies les plus pompeuses, n'allaient qu'à cheval.

Par nécessité, plutôt que par esprit de faste, les magistrats, les médecins et autres graves personnages montaient sur des mules pour parcourir la ville.

Les femmes, ainsi que les moines, avaient pour montures des ânesses. Rue du Foin, au n° 14, à Paris, est l'hôtel de la reine Blanche. On remarque, à gauche de la porte d'entrée, un montoir en pierre, composé de trois degrés.

Les premiers coches étaient ronds, et ne pouvaient contenir que deux personnes; on leur donna ensuite plus de largeur et une forme presque carrée pour quatre places.

Catherine de Médicis eut la première une voiture de ville; cette voiture était fermée avec des rideaux de cuir.

En 1644, le prince de Condé eut un carrosse avec des glaces.

Les premières chaises de poste parurent en France en 1664 : l'inventeur se nommait de La Gruyère; le privilége exclusif en fut accordé au marquis de Crenan : ce qui les fit appeler *chaises de Crenan.*

Dès l'année 1571, il y avait eu des coches ou *carrosses publics* pour aller d'une ville à une autre.

Environ l'an 1680, un nommé Sauvage imagina de tenir des carrosses et des chevaux prêts à louer. Cet établissement prospéra, et comme cet homme demeu-

rait à l'enseigne de Saint-Fiacre, on appela *fiacres* les voitures de place et ceux qui les conduisaient.

Du temps de Louis XIV, on ne connaissait point les *calèches*. Les plus grands seigneurs, le roi même, pour se promener dans les parcs, se servaient de *carrioles*, poussées et tirées par des hommes.

La *dormeuse* fut inventée par le maréchal de Richelieu, pour rejoindre l'armée pendant la guerre de Hanovre. Il fut ainsi le premier à courir la poste entre deux draps. Dans l'intérieur d'une dormeuse bien conditionnée on trouve aujourd'hui, lit, secrétaire, toilette, cave, etc.

La *berline* est ainsi nommée, parce qu'elle nous est venue de Berlin. Son diminutif *berlingot* est plus connu sous le nom de *coupé*.

Il existe pour les voitures, comme pour beaucoup d'autres choses, une étiquette. La *berline* est la voiture de cérémonie; le *coupé*, la voiture de visites; et la *calèche*, la voiture de coquetterie : nonchalamment et mollement assise, une femme y est vue de la tête aux pieds. Le *landau*, qui tient de la calèche et de la berline, obvie aux inconvéniens d'une averse imprévue; mais l'aspect n'en est point agréable. Rien ne ressemble davantage à une voiture brisée, que cette impériale partagée en deux, et qui tombe devant et derrière en soufflet.

Le *bockey*, petite voiture de promenade tout-à-fait légère, dont le siége est entouré d'une balustrade, parut pour la première fois au printemps de 1797.

Le *carrick* et surtout le *tilbury*, autres voitures légères, ont l'inconvénient d'être trop élevées sur leurs ressorts.

On appelle *tandem* une espèce de voiture de chasse

à laquelle sont attelés deux chevaux, non de front, suivant l'usage, mais à la file l'un de l'autre, comme des chevaux de charrette.

Tout le monde sait que la *demi-fortune* est une voiture à quatre roues, traînée par un seul cheval; et la *désobligeante* une voiture coupée qui ne peut contenir qu'une personne sur la largeur, en tout, par conséquent.

Nous avons oublié le *phaéton*, cabriolet très-léger, comme son nom le porte.

Un membre de l'Académie Française, M. de Villayer, mort en 1691, inventa des *chaises volantes*. Dès qu'on s'y asséyait, elles montaient seules par le moyen d'un contre-poids, à l'étage qu'on désirait, et descendaient de même. Mais une dame étant restée à mi-chemin, on sentit l'inconvénient de cette machine, et personne ne voulut risquer de demeurer suspendu.

Il n'y avait point de *cabriolets de place* avant la révolution. Les gens qui trouvaient les fiacres trop chers, étaient obligés de prendre une brouette ou une chaise à porteurs.

La *brouette* était de deux sortes; nous avons conservé la première, qu'un homme traîne à l'aide d'un brancard. La seconde sorte de chaise roulante, qui a cessé d'être en usage depuis environ trente ans, n'avait qu'une roue; un homme la poussait devant lui comme une brouette.

En 1778, M. de Montfort, officier retiré, fit exécuter à Paris une voiture de carton, qui était à l'épreuve de l'humidité, et supportait indistinctement le froid et le chaud. Pour en former les brancards il avait amalgamé le nerf de bœuf avec le carton.

BOEUF. (*Donner un œuf pour avoir un*)

C'est faire un petit présent pour en recevoir un grand. Érasme cite ce proverbe latin : *Pileum donat, ut pallium recipiat.*

Bohème.

On dit maintenant *Bohémien.* Nos pères appelaient une *maison de Bohème,* celle où il n'y avait pas d'ordre ; et ils disaient de celui qui n'avait ni feu ni lieu : *Il vit en Bohème.*

Les Bohémiens sont des bandes d'hommes, de femmes et d'enfans qui se retirent dans les bois, quand les ordonnances les poursuivent sur les grands chemins. On n'en voit plus en France.

Le nom de *Bohémiens* qu'on leur donne, vient de ce que Sigismond, roi de Bohème, fit délivrer des passe-ports, en 1417, aux premiers qui parurent en Europe ; ils étaient venus d'Égypte, chassés par les mamelucks.

Dix ans après, ils se montrèrent en France. De Paris, la foule se portait au bourg de la Chapelle-Saint-Denis, où ils passèrent environ un mois. Estienne Pasquier (*Recherches de la France*) dit : « Que c'estoient les plus polies créatures que on vît oncques..... En leur compagnie avoient sorcières, qui regardoient ez mains des gens, et disoient ce que advenu leur estoit, ou à advenir. »

Ces mendians ont rôdé en France pendant plus d'un siècle. Dire la bonne ou mauvaise aventure est encore leur principale occupation dans les pays où on les tolère. Un auteur allemand leur attribue la subtilité connue sous le nom de jeu de gobelets. Eux-mêmes font leurs instrumens de musique ; les femmes, en dansant, s'ex-

citent par des cris et des chants : elles ont ordinairement de fort beaux yeux et des cheveux très noirs.

M. Greelman a donné une histoire des Bohémiens, qui a été traduite en français, et publiée à Paris en 1810.

BOIRE. (*C'est la mer à*)

Se dit d'un travail long et pénible, d'une chose dont l'exécution est difficile.

C'était la coutume des anciens de se proposer des questions embarrassantes, et ils mettaient beaucoup d'honneur à les résoudre.

Bois.

Il est du bois dont on les fait.

C'est-à-dire, il a les talens, les qualités requises pour obtenir telle ou telle dignité.

L'auteur des *Matinées Sénonoises* croit que cette expression vient du proverbe grec qu'Apulée attribue à Pythagore : *Non è quovis ligno fiat Mercurius.* Un tronc de figuier suffisait pour en faire la statue d'un dieu aussi grossier que Priape ; mais il fallait un bois plus précieux pour Mercure, le dieu des beaux-arts.

BOIS. (*Fricasser les écuelles de*)

Ce proverbe, que l'on trouve dans Rabelais, fait allusion aux prodigues qui, après avoir étalé un grand faste, regardent comme précieux de chétifs débris de leur ancienne fortune.

BOIS. (*Porter bien son*)

Marcher bien droit. Par *bois,* on entendait autrefois la pique et la lance. Quand un gendarme portait sa lance de bonne grâce, on disait, *il porte bien son bois ;* ce

qui ensuite, par métaphore, a signifié se tenir bien droit en marchant.

BOIT. (*Qui fait la faute la*)

On lit dans le *Roman de la Rose :*

S'il fait folie, si la boyve.

Chacun doit porter la peine de sa faute.

BOITEUX. (*Il ne faut pas clocher devant les*)

Ce proverbe n'est pas une défense de contrefaire les gens qui ont un défaut corporel, mais un avis. Un boíteux voit mieux que personne si l'on cloche tout de bon, parce que la démarche est l'objet continuel de ses méditations. Le sens du proverbe est donc qu'il ne faut pas faire de friponnerie devant un fripon.

BON.

Par cette épithète commencent plusieurs proverbes, qui n'ont besoin d'aucune explication.

Bonnes gens font les bons pays,
Bon cœur fait le bon caractère,
Bons comptes font les bons amis,
Bon fermier fait la bonne terre,
Bons livres font les bonnes mœurs,
Bons maîtres les bons serviteurs.
Les bons bras font les bonnes lames,
Le bon goût fait les bons écrits;
Bons maris font les bonnes femmes,
Bonnes femmes les bons maris.

BON. (*Peu et*)

Proverbe gastronomique. Si nos pères le pratiquaient, c'était à huis clos; dans les repas d'apparat, ils faisaient servir de grosses pièces.

BONNET. (*Avoir la tête près du*)

C'est-à-dire, être prompt à se fâcher. Les mouvemens de colère supposent une tête chaude; or, rien

n'est plus propre à échauffer la tête que de la tenir enfoncée dans un bonnet.

La pièce d'étoffe nommée *coqueluchon*, ou *chaperon*, qui, dans le moyen âge, couvrait la tête des hommes et celle des femmes, avait un appendice. Quelques hommes ayant roulé cette queue de chaperon autour de leur tête, *il fut trouvé bon*, dit Estienne Pasquier, *de retrancher tous ces grands appentis*, et voilà le *bonnet*. Par conséquent les premiers bonnets furent d'étoffe.

En 1527, on fit des bonnets de tricot; et il s'établit une communauté de bonnetiers distincte de celle des drapiers.

BONNET. (*Opiner du*)

C'est, dans une délibération, être de l'avis du préopinant, ne rien dire pour motiver cet avis. Selon Ducange, cette façon de parler vient de ce que, dans plusieurs couvens, les anciens opinaient de la voix, tandis que les jeunes ne faisaient que porter la main à leur couvre-chef.

BORGNES. (*Contes*)

Récits qui excitent la méfiance par des détails qui sembleraient devoir l'écarter.

Les menteurs sont ennemis des *contes ronds*. Vous ne les entendez pas dire qu'ils ont tué dix hommes dans une action, vingt perdreaux à une chasse, ou qu'ils ont perdu ou gagné vingt, trente pistoles au jeu, mais neuf hommes, dix-neuf perdreaux, vingt-neuf pistoles, ou même vingt-neuf et demi. Ce sont ces nombres impairs dans un récit qui auront fait appeler *contes borgnes* des détails controuvés.

BOSSUS. (*Veau mal cuit et poulets crus font les cimetières*)

Ce vieux proverbe est de bon conseil. Mal cuites, les viandes les plus saines sont indigestes.

Mais on rit aujourd'hui de ces autres proverbes du même temps : *Après la poire le vin ou le prestre. — Qui vin ne boit après salade, est en danger d'être malade. — Vin sur laict est souhait, laict sur vin est venin. — Jamais un homme ne mange foye que le sien n'en ait joye.*

BOTTES. (*Il a mis du foin dans ses*)

Ce proverbe s'applique à celui qui s'est enrichi par des moyens peu honnêtes. C'est comme si l'on disait, voilà un homme qui n'avait pas la jambe faite pour les bottes dont il se pare.

BOUCHON. (*A bon vin il ne faut pas de*)

Pour dire que les bonnes choses n'ont pas besoin d'être affichées.

Les Latins disaient : *Vino vendibili suspensâ hederâ nihil opus est.* Le lierre dont se servaient leurs marchands de vin, pour former une enseigne, était bien choisi, puisque cette plante est consacrée à Bacchus. Les nôtres, qui ne cherchent que des rameaux d'un vert durable, emploient indistinctement le lierre, le pin, le cyprès, le houx, etc.

BOUCLIER. (*Levée de*)

Métaphore emprunté des anciennes joûtes, où l'on ne levait le bouclier pour s'en servir, que lorsqu'on se croyait sur le point d'être attaqué.

BOUCLIERS. (*Faire une levée de*)

C'est-à-dire, faire une levée de gens portant le bouclier.

Cette façon de parler s'applique aux grandes entreprises qu'on n'exécute pas, ou qui réussissent mal.

BOULE VUE. (*Faire une chose à*)

Métaphore empruntée de la témérité qu'il y a à juger par la vue de la distance où peuvent être du but les boules de plusieurs joueurs.

BOULIEUX. (*Normands*)

Textor, en l'une de ses élégies, faisant une longue énumération des choses impossibles, dit entre autres, qu'on ôtera plutôt aux Flamands, le beurre; aux Auvergnats, les raves; et aux Normands, la boulie, qu'on ne lui ôtera le souvenir de son ami.

BOUQUET.

Donner le bouquet à quelqu'un, c'est l'engager à donner un bal à une société dont il est membre.

L'usage d'offrir, dans les bals, un bouquet à la personne qui doit donner le bal suivant, est un reste de cérémonies chevaleresques.

BOURGEOIS. (*Cela est*)

Manière de parler des personnes de qualité, qui traitent avec dédain tout ce qui n'est pas de leur rang.

LA CHANOINESSE.

Une superbe chanoinesse
Portait, dans ses sourcils altiers,
L'orgueil de trente-deux quartiers.
Un jour, au sortir de la messe,
En présence de l'Éternel,
En face de tout Israël,
Tandis qu'elle fendait la presse
Et s'avançait le nez au vent,
Un faux pas fit choir la déesse,
Jambe en l'air et front en avant.
Cette chute fut si traîtresse,

Qu'en dépit de tous ses aïeux,
Qui voulut, vit de ses deux yeux
Le premier point de la noblesse :
Car, on ne peut nier cela,
Toute noblesse vient de là.
Ce point en valait bien la peine,
L'ivoire, le rubis, l'ébène,
N'ont rien de plus éblouissant :
Elle avait raison d'être vaine.
Le beau chevalier qui la mène,
Noble et timide adolescent,
La relevait en rougissant,
Et rassurait d'un air décent,
Mais plein de feu, mais plein de grâce,
Sa pudeur prise au dépourvu.
Ah ! monsieur, dit-elle à voix basse;
Monsieur, ces bourgeois l'ont-ils vu ?

(RULHIÈRE.)

BOURGES. (*Armes de*)

On dit quelquefois, assez mal à propos, d'un ignorant qui est assis dans un fauteuil, ce sont les *armes de Bourges*. L'origine de ce proverbe se trouve dans un manuscrit latin de la Bibliothèque du Vatican, plein de remarques curieuses sur les Commentaires de César. On y lit que pendant le siége de Bourges, Vercengentorix, chef des Gaulois, commanda à un capitaine nommé *Asinius Pollio*, de faire une sortie sur les troupes de César : celui-ci ne pouvant conduire lui-même ses soldats au combat, parce qu'il était incommodé de la goutte, envoya un lieutenant; mais une heure après, comme on vint lui dire que ce lieutenant lâchait pied, il se fit porter dans une chaise aux portes de la ville, et anima tellement ses soldats par ses discours et par sa présence, qu'ils reprirent courage, retournèrent contre les Romains, et en tuèrent un grand nombre. Une si belle action fit dire qu'*Asinius* dans sa chaise, avait autant contribué à la défaite de l'ennemi, que les

armes de ses soldats. Quoique le mot *armes* ne signifie point ici *armoiries*, et qu'il y ait de la différence entre les mots *asinius* et *asinus*, on n'en a pas moins dit *asinus in cathedrâ*, un âne dans un fauteuil, et pris cet âne pour les armes de Bourges.

Bourguignons salés.

Ce n'est point parce que les habitans de la Bourgogne aiment les alimens salés, qu'on les appelle Bourguignons salés. Mais quelle est la cause de ce sobriquet? Le lecteur prononcera.

Jean de Châlons, prince d'Orange, s'était emparé d'Aigues-Mortes, au nom de Philippe duc de Bourgogne, pendant les troubles du règne de Charles VII, et y avait mis en garnison quelques compagnies bourguignonnes. Les bourgeois qui supportaient ce joug avec impatience, firent un jour main basse sur la garnison, tuèrent les Bourguignons et jetèrent leurs cadavres dans une cuve avec une grande quantité de sel, afin de les conserver plus long-temps, comme un trophée de leur fidélité envers leur roi légitime, ou simplement, comme dit une histoire de Languedoc, de peur que ces corps morts n'infectassent l'air. Ceci arriva en 1422.

Dans le Glossaire alphabétique placé à la suite des *Noels bourguignons*, Dijon, 1720, on trouve cette autre interprétation: « Les Bourguignons ayant les premiers des peuples de la Germanie, embrassé le christianisme, leurs voisins encore païens les appelèrent par dérision salés, à cause du sel qu'on mettait dès ce temps-là dans la bouche de ceux qu'on baptisait. »

Le Duchat pense que *Bourguignon salé* vient de la *salade*, ou *bourguignotte*, espèce de casque particulier à la milice bourguignonne.

Le dicton était :

> **Bourguignon salé,**
> **L'épée au côté,**
> **La barbe au menton,**
> **Saute, Bourguignon.**

BOURRE. (*Rire sous*)

C'était, jadis, rire sous le *bourrelet* de son chaperon. Rire *sous cape*, qui signifiait à peu près la même chose, nous est resté.

BOURREAU. (*Se faire payer en*)

C'est-à-dire, d'avance.

Le jour où un bourreau devait exercer ses fonctions, il faisait, autrefois, percevoir le matin, par ses valets, un droit sur les herbages et les fruits qu'on portait à la halle. La suppression de ce droit n'est pas si ancienne, qu'il n'y ait encore des personnes qui l'ont vu exercer. A mesure que l'impôt se percevait, les valets marquaient le dos du payeur avec de la craie.

On rapporte à l'an 1260, l'origine du nom de *bourreau*, donné aux exécuteurs de la haute justice. *Bourreau* est synonyme de *borreau*; et ce dernier mot ne diffère de *Borel* que par la terminaison. Or, en 1260, un nommé Richard *Borel* possédait le fief de Bellemcombre, à la charge de pendre les voleurs du canton.

BOURSE. (*Danser la*)

Ancien usage qui consistait à faire circuler la bourse parmi les danseurs; celui qui la recevait, payait une petite contribution que l'on employait tout de suite à acheter une bouteille de vin.

BOUT. (*Par le bon*)

Métaphore empruntée du dévidage. On appelle dans

un écheveau le *bon bout*, le seul par lequel on puisse commencer, si l'on veut dévider sans perte.

BRAGUARDS.

On nommait ainsi, dans le seizième siècle, les hommes qui se distinguaient par la magnificence de leurs *bragues*, ou *brayes*, ou *brayettes*.

La *brague* se nommait aussi haut-de-chausses. A la brague ténait la *brayette*, qui en les couvrant, faisait distinguer les formes secrètes de la virilité. Cette espèce d'étui admettait divers ornemens, et se fermait avec une aiguillette.

Il n'y a point de folie qui, dans un temps ou dans l'autre, ne trouve son analogue. Consultez Martial, Liv. VII, Épigramme 81.

BRAS. (*Jeter la pierre et cacher le*)

Pour dire faire du mal à quelqu'un d'une manière si cachée, qu'il ne nous en soupçonne pas.

Nos pères disaient aussi, et le proverbe était plus caractéristique : *Fait de vilain, jeter la pierre et cacher la main.*

BRETIGNY. (*Vin de*)

Quoique le vin de Bretigny soit faible, un bourgeois de Coulommiers, nommé *Chèvre*, qui allait fréquemment à Bretigny, en boire avec sa famille, avait coutume de revenir en trébuchant; de là le proverbe : c'est du *vin de Bretigny, qui fait danser les Chèvres.*

BRIDOIE, BRIDOISON.

Ces expressions proverbiales sont tirées de Rabelais.

Dans son *Gargantua*, il s'agit entre frère Jean et Panurge, de mener un truie en laisse, ou de prendre pour monture un oison bridé.

BRODEUR. (*Autant pour le*)

Ce proverbe s'applique aux personnes qui exagèrent, qui *brodent* les récits qu'elles font, ou plutôt qui *bourdent* (qui mentent); car l'ancien proverbe était : *autant pour le bourdeur* (le menteur), le donneur de *bourdes*.

Le Duchat, qui admet la nouvelle rédaction, *autant pour le brodeur*, pense que ce proverbe fait allusion aux tailleurs qui trouvent prétexte de grossir leurs mémoires, en mettant sur le compte d'ouvriers d'un autre état, des ouvrages qu'ils font eux-mêmes; et il se fonde sur ce que *broder* a été originairement synonyme de *border*.

BRONZE. (*Courtisans du cheval de*)

On appelait ainsi, sous Louis XIII, les filous qui avaient coutume de rôder sur le Pont-Neuf.

BROUTE. (*Où la chèvre est attachée il faut qu'elle*)

Ce proverbe ne concerne pas les hommes; il ne concerne pas même les femmes en général : on le cite pour imposer silence à une femme qui se plaint de son mari.

BRULÉ. (*Chercher vache noire en bois*)

Comparaison que nos pères employaient pour dire : *Se repaître de chimères*.

BRUNETTE.

Sorte d'étoffe fine, tirant sur le noir, dont s'habillaient autrefois les gens riches.

> . . . Aussi bien sont amourettes
> Soubs bureaulx, que soubs brunettes.
>
> (*Roman de la Rose*.)

C'est-à-dire, l'amour se fait sentir au pauvre comme au riche.

BURIDAN. (*Ane de*)

Tous les jours on compare à l'*âne de Buridan* une personne qui a de puissans motifs pour rester indécise.

Buridan, né dans l'Artois vers la fin du treizième siècle, était recteur de l'Université de Paris, et fit un commentaire sur Aristote; mais ce qui l'a rendu le plus célèbre, est le sophisme dont nous allons parler. Il supposait un âne également pressé de la soif et de la faim, entre un seau d'eau et une mesure d'avoine. Que fera l'âne ? demandait le dialecticien. Si on lui répondait, il ne sera point assez bête pour ne boire ni ne manger; donc, reprenait le docteur, il se tournera d'un côté plutôt que de l'autre, donc il a le franc arbitre. Ce sophisme occupa les plus grands personnages du temps.

BUT. (*Après grâces Dieu*)

Allusion à l'histoire de l'institution de l'Eucharistie, où il est dit qu'*après avoir rendu grâces, Jésus, etc.* Ce proverbe s'emploie pour engager quelqu'un à boire un coup après *grâces,* c'est-à-dire, après la prière qui a terminé le repas.

BUVEZ, OU ALLEZ VOUS-EN.

Le sens moral de ce proverbe, que nos pères avaient emprunté des Grecs, est *qu'on doit s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui l'on vit, ou qu'il faut s'en séparer.*

C

CABRIOLE, OU CAPRIOLE.

Le premier de ces mots est actuellement en usage; mais dans le seizième siècle on disait toujours capriole.

La capriole est un mouvement ou saut de danseur;

il devint à la mode à la cour de Catherine de Médicis, d'abord par les gens du métier, ensuite par les jeunes gens de qualité qui se piquaient de bien danser. Enfin, il y eut des dames et des demoiselles qui se hasardèrent à faire des caprioles, au grand scandale des graves personnages de l'ancienne cour.

Mettez un *t* à cabriole
Et vous aurez *cabriolet.*

Chamfort disait en 1792, qu'il ne croirait à la souveraineté du peuple, que quand les *cabriolets* iraient au pas.

Et toi, lecteur, dis vérité :
Juge si ma fragilité
Et si ma multiplicité
Annoncent la solidité
Du siècle, ou sa frivolité.

Cacher.

Cache ta vie.

C'est un des préceptes d'Épicure, dont Plutarque a fait un beau traité.

Heureuse obscurité, que je vous trouve aimable !
Qu'au plus brillant éclat vous êtes préférable !
Vous n'êtes point en butte aux efforts des jaloux ;
Mais s'ils vous connaissaient, ils n'aimeraient que vous.
En vous ils trouveraient tous les biens qu'ils désirent ;
Et ce parfait bonheur pour lequel ils soupirent,
Et qu'ils ne trouvent point dans ce brillant chaos
Où l'ambition règne, et n'a point de repos.

(Destouches, *l'Ambitieux.*)

Cadet.

S'écrivait autrefois *capdet*, et venait du gascon. Cela voulait dire *petit chef*, par opposition à l'aîné, qui était le premier chef de tous les vassaux de la seigneurie qu'il conduisait à la guerre.

Caillette.

On donne ce nom aux femmes babillardes, parce que les cailles sont timides et jabottent sans cesse.

Calepin.

Ce mot, employé proverbialement, vient du dictionnaire latin d'Ambroise Calepin, qui fut souvent imprimé dans le seizième siècle, et qu'on finit par appeler tout court un *calepin*.

Un calepin est un recueil de notes qu'une personne forme pour son usage.

Un autre recueil, qui a du rapport avec celui-ci, est l'*album ;* nous avons pris ce dernier mot dans le latin, il signifie livre blanc.

Un album, dans une société, est offert à quiconque a de la réputation comme peintre, musicien, ou homme de lettres. Figurez-vous du français, de l'italien, de l'anglais, de l'allemand, quelquefois du latin; de la prose, des vers, des dessins, de la musique, tout cela avec la signature des auteurs.

La mode des album n'est venue en France qu'en 1810; c'est un emprunt fait aux Allemands. Depuis près d'un siècle, les voyageurs de cette nation portent un livre blanc sur lequel les savans qu'ils visitent sont invités à écrire leur nom, accompagné de la date et d'une sentence.

CALICE. (*Doré comme un*)

On se servait au seizième siècle de cette expression pour caractériser le luxe des seigneurs de la cour.

Sous Henri III, après que la loi somptuaire eut défendu les étoffes d'or et d'argent, les grands se dédommagèrent en faisant porter à leurs laquais des livrées de soie. Les dames portèrent des robes faites à Milan,

du prix de cinq cents écus la façon, sans or ni pierreries.

Pendant ce même règne, on trouva, en révisant le procès des financiers, que l'un d'entre eux envoyait blanchir de Paris en Flandre, douze paquets de chemises à un teston (douze sols) chaque.

CALOTTE. (*Amant à*)

Dans ce proverbe, il ne s'agit pas d'un ecclésiastique, mais d'un vieillard amoureux.

Les calottes étaient la ressource des personnes chauves, avant l'invention des perruques.

CAMÉLÉON. (*Il change comme un*)

Proverbe fondé sur une vieille erreur.

Nos pères croyaient que le caméléon prenait la couleur des objets dont il s'approchait. Malgré les observations qui ont prouvé que ce reptile ne changeait point ainsi, il est demeuré l'emblème de ces hypocrites qui prennent la manière de penser et d'agir des hommes puissans.

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférens,
Sont ce qui plaît au prince; ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître.
Peuple *caméléon*, peuple singe du maître.

(La Fontaine.)

Camelot.

Il est comme le camelot, il a pris son pli.

C'est-à-dire, il a contracté de mauvaises habitudes qu'on ne peut lui faire quitter.

L'usage de l'étoffe appelée *camelot*, est fort ancien en France; Joinville en parle dans la Vie de Saint-Louis.

CAMUS. (*Les durs tétins des nourrices font les enfans*)

C'était l'opinion d'Ambroise Paré, chirurgien des rois Henri II, François II et Charles IX. Rabelais, dans son *Gargantua* (Liv. 1er, chap. 40), tourne cette opinion en plaisanterie; mais Bouchet prend la chose au sérieux dans la *Sérée* des nourrices, qui est la vingt-quatrième des *joyeuses Sérées.*

CAPE. (*Rire sous*)

A la même signification que rire *dans sa barbe*, rire *sous bourre.* Alors, sans doute, on approchait la cape de la bouche, pour empêcher que l'on ne vît le mouvement des lèvres.

CARÊME PRENANT. (*Tout est de*)

Proverbe sur la licence du carnaval, et principalement du mardi qui précède le carême.

L'usage de se dire publiquement des injures, à certaines époques, est fort ancien. Les fêtes *Éleusines* et les fêtes *Ityphales* en font foi chez les Grecs. Dans l'histoire romaine on trouve les railleries *fescennines.*

Par l'ouvrage du ministre Lambert Daneau, contre *le carnaval et le mardi gras*, dont il appelle les divertissemens des bacchanales, on voit qu'en France le travestissement le plus usité dans le seizième siècle, était en diable. Les femmes, à la même époque, se masquaient en chauve-souris.

CARÊME.

On dit que *le carême est haut*, quand il arrive tard. Nos pères disaient de même : *il est haute heure*, pour il est tard.

S'il faut en croire Fréron (*Année littéraire* de 1756),

le *Carême in-promptu* de Gresset n'est point un conte, mais un fait connu dans toute la Bretagne. « Le père Jacson, jésuite, fut, dit-il, le missionnaire de l'île d'Ouessant. Après avoir particulièrement instruit le chef de ces insulaires, il le mena à Quimper, où on le fit prêtre et recteur de son île; c'est le nom que l'on donne aux curés dans cette province. Celui-ci, homme simple, allait tous les ans à Brest, en novembre ou en décembre, pour y faire ses emplettes, surtout celle d'un almanach, guide unique et précieux qui lui indiquait les quantièmes des mois où tombaient les fêtes mobiles. Il fit, je ne sais quelle année, un temps si affreux, qu'il lui fut impossible de s'embarquer avant la fin de mars; et cependant on avait fait jusqu'alors et l'on faisait toujours gras dans l'île, à l'exemple du recteur, tandis que toute la chrétienté jeûnait, ou du moins devait jeûner. Notre pasteur apprend à Brest qu'on est dans la semaine de la Passion; il se pourvoit de tout ce qui lui est nécessaire, et se hâte de retourner chez lui. Il monte en chaire le dimanche de la semaine sainte, et annonce à son troupeau l'erreur involontaire qu'il a commise. Mais, dit-il, le mal n'est pas grand, et nous rattraperons bientôt les autres fidèles. Pour que tout se passe dans les règles, ajouta-t-il, les trois jours gras seront aujourd'hui, demain et mardi; le jour des cendres, mercredi; nous ferons abstinence le reste de la semaine, et dimanche nous chanterons *alleluia.* »

CARÊME.

Cela arrive comme marée en carême,
comme mars en carême.

Il ne faut pas confondre ces deux expressions proverbiales. On doit dire d'une chose qui arrive à propos,

qu'elle arrive *comme marée en carême;* et d'une chose qui ne manque jamais d'arriver en certain temps, qu'elle vient *comme mars en carême.*

CARÊME. (*Amoureux de*)

Ancienne plaisanterie qui voulait dire un amoureux timide, n'osant toucher à la chair.

CARILLONNE. (*Il est fête à sa paroisse, on y*)

C'est-à-dire, on lui donne le fouet.

Cette plaisanterie n'était pas la seule que se permissent nos pères sur un genre de punition que la décence réprouve. (Voyez *Du Verger.*)

Coquille, dans son *Histoire du Nivernois*, a consigné sur le collége de Navarre, fondé à Paris par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel, ruiné sous Charles VI, et rétabli par Louis XI en 1483, une particularité qui revient à notre sujet. Le roi (Louis XI) en est le premier boursier (du collége de Navarre), et le revenu de sa bourse est affecté à l'achat des verges destinées à la correction des écoliers; ce qui suppose cette correction fréquente.

CARREAU.

Laisser sur le carreau, être sur le carreau.

Lorsqu'on commença (dans le douzième siècle) à paver Paris, le pavé fut composé de grosses dalles ou carreaux de grès qui, en longueur et en largeur, avaient environ trois pieds et demi, sur à peu près six pouces d'épaisseur; *quadratis lapidibus*, suivant Guillaume Le Breton. L'abbé Le Bœuf dit avoir vu plusieurs pierres de ce pavé au bas de la rue Saint-Jacques, à sept ou huit pieds sous terre; car le sol a été successivement exhaussé.

C'est sans doute de ces carreaux que sont venus les

expressions proverbiales : *Laisser sur le carreau*, *être sur le carreau.*

Sous Philippe-Auguste, qui conçut et commença à faire exécuter le grand projet de paver Paris, on pava ce qu'on nommait la *croisée de Paris*, c'est-à-dire deux rues qui se croisaient au centre de cette ville, et se dirigeaient, l'une du midi au nord, l'autre de l'est à l'ouest.

CARTE. (*Savoir là*)

Est une locution proverbiale, qui signifie connaître les intrigues, les mœurs, les alentours d'une société quelconque.

Cette autre locution, *perdre la carte*, a la même origine; c'est ne savoir plus où est le nord, le midi, en un mot, la route qu'il faut suivre.

Il est possible que cette façon de parler soit tirée du jeu de piquet, où celui qui *perd la carte* a un grand désavantage.

CASSE, (*Si c'est du grès, on vous en*)
dit-on ironiquement à quelqu'un, lorsqu'on ne veut pas faire ce qu'il désire.

Le Duchat pense que c'est une allusion de *grès* à *grec*, parce qu'avant la restauration des lettres, ceux qui, dans une lecture publique, rencontraient du grec, disaient : *græcum est*, *non legitur.*

CASTILLE.

Ils ont eu *castille* ensemble; de *questilla*, diminutif de *questa*, venant de *queror*, je me plains, je querelle.

Castille s'est dit anciennement de l'attaque d'une tour ou château; il fut employé depuis pour des jeux militaires, qui n'étaient que la représentation de véri-

tables combats. La cour de France, en 1546, passant l'hiver à la Roche-Guyon, s'amusait à attaquer des *castilles* (forteresses de bois), et à les défendre avec des pelotes de neige. La division se mit entre les chefs; la querelle s'échauffa, et il en coûta la vie au duc d'Enghien.

CATIMINI. (*En*)

Sans bruit, sans faire semblant de rien, à peu près comme fait le chat quand il frappe de sa patte une souris.

Catimini est un mot composé de l'adjectif *catus*, circonspect, et de la production *mini*, production commune à plusieurs mots faits à plaisir, notamment à *brouillamini*.

CÉLESTIN. (*Voilà un plaisant*)

C'est-à-dire, un homme dont la plaisanterie passe les convenances.

Autrefois, à Rouen, les Célestins n'étaient exempts de payer l'entrée de leur boisson qu'à condition qu'un de leurs frères précéderait la première charrette, et ferait un saut devant la maison du gouverneur. Un jour un de ces moines ayant paru à la tête des charrettes, plus gaillard que n'avait été aucun de ses confrères, le gouverneur ne put s'empêcher de dire : *Voilà un plaisant Célestin.*

CERNOIR. (*De l'arbre d'un pressoir le manche d'un*)

Ce proverbe concerne ceux qui, à force de changer la destination d'un objet, le réduisent presque à rien.

L'arbre d'un pressoir est une longue et grosse pièce de bois : pour faire le manche d'un cernoir, il ne faut qu'un très petit morceau de bois.

CHAMAILLER. (*Se*)

C'est porter des coups dans la dispute. Anciennement on disait *se camailler*, parce qu'alors le *camail* était une armure qui couvrait la tête et le col.

CHAMBRE. (*Il n'y a point de héros pour son valet de*)

Les grands hommes sont comme les grands morceaux d'architecture; pour les bien voir, il ne faut pas en être trop près.

CHAMPAGNE, (*Il ne sait pas toutes les foires de*) disait-on anciennement d'un homme qui ignorait beaucoup de choses utiles. Les foires de Champagne étaient alors très fameuses : par exemple, à Provins, celle de mai; à Troyes, celle de Saint-Jean; à Reims, celle de Saint-Remi, etc.

En 1392 les Lombards obtinrent permission de s'établir à Troyes, *à cause du grand négoce qui se faisait aux foires*.

CHANDELLE, (*Il doit à Dieu une belle*) dit-on d'un homme sauvé d'un grand danger. Cette expression proverbiale vient de la coutume très ancienne de faire brûler un cierge devant l'image de quelque saint, quand on avait échappé à un grand danger.

CHANDELLES. (*Être ménager de bouts de*)

Le proverbe italien est plus expressif : *Fermer le fausset et laisser couler le bondon.*

CHANDELEUR.

A la Chandeleur, les grandes douleurs.

Ces grandes douleurs sont le grand froid.

La fête de la Purification de la Vierge se célèbre le

2 février; on l'appelle *Chandeleur*, parce que le clergé et même beaucoup de laïques portent ce jour-là des cierges pendant l'office.

La fête de la Chandeleur, lors de l'établissement du christianisme, a été substituée à celle de la déesse Cérès.

CHAPEAU. (*Perdre la plus belle rose de son*)

C'est-à-dire, faire quelque perte considérable. Non seulement nos pères aimaient l'odeur et la vue de la rose, mais ils l'employaient comme parure. Il n'y avait point de cérémonie d'éclat, point de noces, point de festin où l'on ne portât un chapel ou chapeau de roses; ainsi s'appelaient les couronnes.

L'auteur du roman de *Perce-Forest*, décrivant une fête, a soin de remarquer que *avoist chascun et chascune un chapeau de roses sur son chief.*

Ce roman, imprimé en six volumes in-8°, à Paris, en 1531, raconte les aventures chevaleresques d'un roi d'Angleterre, qui fut surnommé *Perceforest*, pour avoir osé *percer* presque seul une *forêt* remplie d'enchantemens, et occupée par tout un grand lignage très mauvais, et dont les cruautés et les violences tombaient généralement sur toutes les damoiselles du pays. Ce livre était un de ceux dont on faisait ordinairement leçon au roi Charles IX, par ordre de la reine-mère.

CHAPEAU. (*Ventre pointu n'a jamais porté*)

Proverbe de femme enceinte. Un ventre qui n'est pas bien rond n'annonce qu'une fille.

CHAPEAUX NOIRS.

Dans le département de l'Aveyron, tous ceux qui jouissent d'une certaine fortune sont appelés *Chapeaux*

noirs, parce que anciennement les gens peu aisés portaient des chapeaux gris.

CHAPELET. (*Donner le*)

Était autrefois la même chose que couronner. On appelait *chapelet* une couronne, parce que c'est un diminutif de chapel, petite couverture de tête, petit chapeau.

Saint Médard, vers l'an 530, institua à Salency, près de Noyon, le prix le plus touchant que la piété ait jamais offert à la vertu, une couronne de roses pour la fille de ce village, la plus modeste, la plus soumise à ses parens et la plus sage.

CHAPERON.

Plusieurs proverbes ont été tirés de ce mot, qui, chez nos aïeux, signifiait une couverture de tête. Ils disaient *chaperonner*, comme depuis on a dit *bonneter*; *deux têtes dans un chaperon*, comme nous disons, deux têtes dans un bonnet.

« Quelques-uns, dit Estienne Pasquier (*Recherches de la France*), ont estimé que nos ancestres usoient de cet accoustrement de teste, tout ainsi que maintenant les femmes, c'est-à-dire sans se defeubler (décoiffer). »

Pasquier fait voir qu'on abaissait le chaperon dans certaines occasions, ou du moins qu'on se découvrait le front, *le reste demourant couvert.* Il parle ensuite de l'extinction de la mode des chaperons. « Petit à petit s'abolist cette usance premierement entre ceux du menu peuple, et successivement entre les plus grands, lesquels, par une forme de mieux séance, commencerent de changer petits bonnets ronds, portant lors le chapperon sur les espaules pour le reprendre toutes et

quantes fois que bon leur sembleroit. » Le bonnet était de la couleur du chaperon.

Autre proverbe : *Il n'est pas honnête à des filles d'aller se promener, si elles n'ont quelque dame qui leur serve de chaperon.*

Ce chaperon est une mère, ou une belle-mère, ou une vieille parente.

CHAPITRE. (*Trois font*)

Un ennemi des chanoines a tiré de loin l'explication satirique de ce proverbe.

Centum oves faciunt pecus, decem boves faciunt armentum, tres canonici faciunt capitulum, et numerus decrescit crescente magnitudine bestiarum.

Les assemblées des chanoines et des moines s'appellent *chapitres,* parce que anciennement elles se faisaient derrière l'autel, par conséquent au *chevet* de l'église.

J'ai maints chapitres vus,
Qui pour néant se sont tenus :
Chapitres non de rats, mais chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines.
(La Fontaine.)

CHAPON.

Chapon de huit mois, manger de rois.

Lorsque ce proverbe fut fait, on n'avait point encore apporté de l'Inde l'espèce de volaille qui a pris le nom du lieu de son origine.

CHAPON.

Qui chapon donne, chapon lui vient.

Un cadeau nous en procure un autre.

CHAPON.

Qui chapon mange, chapon lui vient.

Parodie du proverbe précédent.

Dans le sens absolu, ce proverbe peut signifier qu'il ne faut pas être si économe, parce que l'on voit des gens dissipateurs s'enrichir. Il peut encore signifier que le bien vient plutôt à ceux qui en ont déjà qu'à ceux qui ne possèdent rien.

L'argent ne cherche que l'argent,

a dit Maynard dans une épigramme traduite de Martial.

J. J. Rousseau donne le mot de l'énigme : « Le premier écu, dit-il, est plus difficile à gagner que le dernier million. »

Mais pourquoi a-t-on fait servir le chapon à exprimer cette vérité ? Parce que, du temps de nos pères, le chapon était un plat très distingué.

CHARBON.

Le méchant est comme le charbon, s'il ne vous brûle, il vous noircit.

Charbonnier est maître chez soi.

C'est-à-dire, dans sa hutte. Là, comme un soldat dans sa guérite, il guette jour et nuit sa charbonnière pendant la huitaine ou la quinzaine qu'elle est en couvée.

Le charbonnier chez qui François 1er se mit à table, crut que le vieux proverbe l'autorisait à se conduire dans sa maison comme il l'aurait fait dans sa hutte, c'est-à-dire, à ne donner à son hôte que la seconde place.

CHARBONNIER. (*La foi du*)

C'est-à-dire, une foi simple et sans examen. Voici le conte qui a donné lieu à cette façon de parler : Le diable déguisé en ermite, pour pervertir un charbonnier et l'entraîner à la controverse, lui demanda : Que crois-tu? Je crois, répondit-il, ce que l'Église croit. Et que croit

l'Église? répliqua l'esprit malin. Elle croit ce que je crois, repartit le charbonnier; et le diable fut quinaud.

CHARDON. (*Faire le niais pour avoir du*)

Les Italiens disent : *Faire le niais pour ne pas payer la gabelle.*

CHARIVARI. (*Faire*)

C'est faire du bruit le soir, avec des poêles et des chaudrons, sous les croisées des personnes qu'on veut chagriner.

Ceci a lieu principalement dans les villages, lorsque des gens d'un âge fort inégal se marient; surtout lorsque des vieillards passent à de secondes noces.

CHARRETTE. (*Il vaut mieux être cheval que*)

C'est-à-dire, commander que d'être maîtrisé.

Lorsque quelque moine refuse la dignité à laquelle il vient d'être promu, on lui dit, dans le sens de notre proverbe, qu'il vaut encore mieux *être moine moinant que moine moiné.*

Le moine *moinant* est celui qui a la direction du couvent, et le moine *moiné*, un simple moine.

CHASSE.

Sous Louis XII, la dépense de la noblesse, surtout en chevaux et en équipages de chasse, l'emportait de beaucoup sur ses revenus; ce qui faisait dire à ce prince: La plupart des gentilshommes de mon royaume sont, *comme Actéon et Diomède, mangés par leurs chevaux et par leurs chiens.*

CHASSEUR.

Un repas de chasseur;
Un repas prompt et léger.

Une messe de chasseur;

Une messe dite à la hâte.

On ferait une longue énumération des expressions proverbiales tirées de l'habitude de la chasse.

Cet homme *chasse bien au plat;*

C'est-à-dire, a bon appétit.

Ce garçon *chasse de race;*

C'est-à-dire, a les inclinations de son père.

CHAT. (*Emporter le*)

C'est sortir d'une maison sans dire adieu à personne. Ainsi s'esquive celui qui dérobe un chat, dans la crainte que les miaulemens de l'animal ne le décèlent.

CHAT. (*Faire comme le singe, tirer les marrons du feu avec la patte du*)

C'est-à-dire, se servir adroitement du secours d'un autre pour faire quelque chose qui nous est profitable, mais qu'on n'oserait faire soi-même.

Une fable de La Fontaine a fait naître ce proverbe.

Les Italiens disent : *Tirer les écrevisses de leur trou avec la main d'autrui.*

Dans *la Patte du chat,* Cazotte donne de bons coups de patte aux femmes françaises de son temps, c'est-à-dire, aux grand'mères de nos jolies femmes d'à présent; mais celles-ci tiennent leurs grand'mères pour fort ridicules, sans avoir besoin de lire Cazotte.

CHAT.

« J'appelle un chat un chat........ »

(Boileau, *Sat.* I.)

Cet hémistiche, devenu proverbe, s'applique aux personnes ingénues qui pensent tout haut, ou à ces gens grossiers qui, sans se mettre en peine de la décence, appellent les choses par leur nom.

CHAT. (*J'entends bien minon sans dire*)
Je devine ce que vous voulez dire.

CHAT. (*Propre comme une écuelle à*)
Le chat ayant l'habitude de récurer lui-même son écuelle, et cette écuelle paraissant, après l'opération, nette sans l'être, on dit d'une propreté équivoque, *propre comme une écuelle à chat.*

CHAT. (*C'est le nid d'une souris dans l'oreille d'un*)
Se dit d'une chose impossible.

CHATEMITE.

Sobriquet tiré de deux mots latins, *cata* et *mitis*, chatte douce.

CHATS. (*Faire de la bouillie pour les*)
Se tourmenter pour une chose dont personne ne doit tirer avantage. Les chats n'aiment point la bouillie, parce qu'ils craignent de se salir les barbes.

CHAUDE. (*Faire gorge*)
Proverbe tiré de la fauconnerie, comme *faire curée* l'a été de la vénerie.

CHAUSSES. (*Va te promener, tu auras des*)
Les religieux Feuillans marchaient pieds nus avec des sandales; mais lorsqu'ils allaient à la campagne, il leur était permis d'être chaussés; de là le proverbe populaire : *Va te promener, tu auras des chausses.*

CHAUSSES. (*Avoir la clef de ses*)
C'est-à-dire, n'être plus en âge de recevoir le fouet. Cette façon de parler n'est pas tout-à-fait métaphorique. L'aiguillette qui fermait les *chausses*, vêtement correspondant à notre culotte, était une sorte de clef.

Il faut qu'anciennement on ait distingué les chausses, prises dans le sens du proverbe, ou *chausses hautes,* du *bas de chausses,* qui couvrait les jambes et les pieds; car le mot *bas* est devenu synonyme de chausses dans cette dernière acception.

CHAUSSES. (*Gentilhomme de Beauce, qui est au lit quand on refait ses*)

C'est-à-dire, un pauvre gentilhomme.

Dans *Gargantua,* Rabelais, pour peindre la pauvreté des gentilshommes de Beauce, dit : « Encores de présent les gentilshommes de Beauce desjeunent de baisler »; c'est-à-dire, se contentent de bâiller, comme font des personnes à jeun.

CHAUSSES. (*Porter le haut de*)

On se sert de cette expression populaire pour dire qu'une femme maîtrise son mari.

Hue Piancelle, un de nos anciens poètes, a composé le fabliau de sire Hans et de dame Avieuse sa femme, lesquels combattirent long-temps à qui porterait le haut de chausses; mais la femme, après une vigoureuse résistance, fut enfin contrainte de céder. On pense que ce fabliau a donné lieu au proverbe.

CHEMINÉE, (*Il faut faire une croix à la*)

dit-on à l'arrivée d'une personne qu'on est bien aise de voir, et qui n'était point attendue.

Les anciens marquaient d'une pierre blanche les jours heureux, et d'une pierre noire les malheureux, comme on le voit dans Perse et Horace. Les Romains ont pu nous transmettre cet usage. Pour faire une marque blanche, il est tout simple qu'on ait choisi la cheminée; il est naturel encore qu'on ait adopté une croix comme

marque, parce qu'il est aisé de croiser deux traits : les personnes qui ne savent pas signer ne font-elles pas une croix?

CHEMISE. (*Entrer au lit en*)

Jusqu'au règne de Henri III, on quitta sa chemise pour se coucher, et les époux se trouvaient nu à nu; ce qui avait fait dire d'une promesse difficile à tenir: *Elle ressemble à une mariée qui voudrait* ENTRER AU LIT EN CHEMISE.

CHENEVOTES. (*Reteiller ses*)

Métaphore prise des teilleurs de chanvre. La chenevote est la partie boiseuse du chanvre, partie bien moins précieuse que l'écorce ou filasse.

Celui de qui le peuple dit : *Nous le verrons bientôt reteiller ses chenevotes*, est un dissipateur sur le point de faire ressource de quelques débris.

CHEVAL. (*L'œil du maître engraisse le*)

C'est-à-dire, jamais les choses ne vont mieux que lorsqu'on y veille soi-même.

CHEVAL.

A la montée ne me presse, à la descente ne me monte, dans la plaine ne m'épargne, dans l'écurie ne m'oublie, tu auras un cheval pour la vie.

CHEVAL.

Cheval de foin, cheval de rien; cheval d'avoine, cheval de peine; cheval de paille, cheval de bataille.

CHEVAL. (*Il se tient mieux à table qu'à*)

Se dit d'un goinfre.

CHEVALIERS ERRANS.

Pour trouver l'origine des chevaliers errans dont nos

vieux romanciers font si souvent l'éloge, il faut remonter au temps où des gouverneurs de provinces s'étaient rendus indépendans, et où la plupart des gentilshommes, fortifiés dans leurs châteaux, n'en sortaient que pour piller les voyageurs et enlever les femmes. Quelques gentilshommes coururent les campagnes pour mettre fin à ces brigandages; il y en eut même qui assiégèrent des châteaux, pour délivrer des beautés qui y étaient détenues.

Le vert que les chevaliers avaient choisi pour la couleur de leur vêtement, annonçait la vigueur de leur courage. Au retour de leurs courses, dont la durée était fixée à un an et un jour, ils devaient faire un récit fidèle de leurs aventures, et exposer ingénument leurs fautes et leurs malheurs. Le roman de *Don Quichotte* est la critique la plus fine qui ait été faite de cette manie de guerroyer.

CHEVAUX. (*Monter sur ses grands*)

Parler avec hauteur.

Dans le temps où les armures étaient extraordinairement pesantes, la victoire des combattans dépendait en grande partie de la force des chevaux; il y avait donc de grands chevaux de bataille; et lorsque le danger l'appelait au combat, un seigneur *montait sur ses grands chevaux*.

CHEVEUX. (*On ne peut prendre un homme ray aux*)

On ne peut dépouiller un homme nu.

Ce dernier proverbe est la traduction du passage de Plaute : *Non possunt nudo vestimenta detrahi.*

Le proverbe suivant a le même sens : *Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.*

CHÈVRE. (*Prendre la*)

C'est-à-dire, faire comme les chèvres, bondir, se mettre en colère sans sujet.

Quelquefois, *prendre la chèvre*, signifie simplement prendre de l'humeur, comme dans ce passage de Montaigne : « J'en ai vu (des malades imaginaires) *prendre la chèvre* de ce qu'on leur trouvoit le visage frais et le pouls posé. »

Prendre la chèvre est la même chose que *se cabrer*, expression qui vient aussi du mot *chèvre*.

CHEVROTIN. (*Tirer au*)

C'est-à-dire, boire à qui mieux mieux. Avant de se servir de tonneaux, on a mis le vin dans des outres faites de peaux de chèvre.

CHICHE.

Il est tard d'être chiche quand on est au fond du sac et du tonneau.

Proverbe rapporté par Des Caurres (*Œuvres morales*, année 1585).

Ce moraliste voulait prouver qu'une mère de famille devait, en entrant en ménage, être économe des provisions de sa maison.

CHIEN. (*Faire bras de fer, ventre de fourmi, âme de*)

Ce proverbe s'applique aux personnes qui, poussées par la cupidité, travaillent rudement, se refusent la nourriture, et agissent de mauvaise foi.

CHIENDENT. (*Voici le*)

C'est-à-dire, la partie la plus difficile d'un ouvrage.

Le chiendent est une plante dont les racines sont fort difficiles à extirper.

CHIENS.

De chiens, d'oyseaux, d'armes, d'amours,
Pour un plaisir mille doulours.

Ces douleurs ne paraissent pas avoir épouvanté en France les amateurs de chiens.

Sous Charles IX, les dames de la cour apprivoisèrent jusqu'à des *adives*, chiens d'une espèce très voisine de celle du chacal, « dont la physionomie, disent les naturalistes, porte l'empreinte de l'astuce et de la perfidie. »

Brantome rapporte que Henri III fit cordon bleu un seigneur de sa cour, pour obtenir de lui de petits *chiens turcs*, qui passaient pour les plus jolis de l'Europe. On mettait alors ces chiens dans de petites corbeilles galamment ornées, que l'on suspendait à son col avec un ruban. Ces corbeilles, lorsqu'on marchait, se plaçaient du côté gauche; assis, on les posait sur ses genoux.

Sous Louis XIV, les chiens à la mode étaient les chiens *burgos*. Le régent aimait les *chiens loups*.

Sous Louis XV, on vit paraître successivement les *chiens lions*, les *épagneuls* ou chiens d'Espagne, les *danois*, les *carlins*, auxquels ont succédé les *caniches* et les *griffons*.

CHIENS. (*Rompre les*)

C'est interrompre quelqu'un dans son discours, pour l'empêcher de dire quelque chose à notre désavantage. Au propre, c'est passer à travers les chiens pendant qu'ils chassent, et par là rompre leur course.

CHIENS. (*Il n'est chasse que de vieux*)

Parce qu'ils connaissent mieux les ruses du gibier.

Le sens de ce proverbe est que rien ne remplace, dans les affaires, l'expérience des vieillards.

Jean Bachot, dont les opuscules portent le titre de *Nuits mormantines*, parce qu'il était curé de Mormant-en-Brie, écrivait en 1629 :

> **Ne fais rien sans conseil ; la grise expérience**
> **Et blanche foy du vieil beaucoup te servira :**
> **Où l'œil du corps finit, l'œil de l'esprit commence,**
> **Et sa tremblante main le sceptre affermira.**

CHOEUR. (*Jacobins en chaire, cordeliers en*)

Ce proverbe signifiait que les jacobins tâchaient d'avoir de bons prédicateurs, et les cordeliers de belles voix.

CHOEUR. (*Enfant de*)

Tondu comme un enfant de chœur.

Trois usages fort anciens se sont maintenus relativement aux enfans de chœur, dans les églises cathédrales. On coupe leurs cheveux ras, quoique les chanoines et les chantres soient depuis long-temps en possession de la frisure ; ils saluent à la manière des femmes, en pliant les deux genoux, et au lieu de baisser leur stalle, ils se tiennent, malgré la faiblesse de leur âge, presque debout, appuyés sur l'étroite saillie qu'on nomme *miséricorde*. Autrefois tout le monde restait debout, ou à genoux, pendant l'office divin. Un siége, accordé par grâce, a pris de cet usage le nom de *miséricorde*.

Revenons au proverbe. C'était en enfans de chœur que se faisaient tondre nos jeunes Parisiennes, en 1796, époque où la mode des perruques blondes devint une fureur. Tout devait être sacrifié pour que la perruque prît bien la forme de la tête.

CHOU. (*Ménager la chèvre et le*)

C'est parer à deux inconvéniens. Ce proverbe vient d'une question faite à des enfans, pour les accoutumer à réfléchir et à trouver des expédiens. Voici la question. Un homme a un bateau fort petit dans lequel il faut qu'il passe un loup, une chèvre et un chou, mais l'un après l'autre. S'il prend le loup le premier, voilà le chou en proie à la chèvre; s'il prend le chou, le loup étranglera la chèvre; s'il prend la chèvre, même embarras pour le voyage suivant; et pendant qu'il viendra chercher ce qu'il aura réservé pour le troisième, ou la chèvre ou le chou seront mangés. Il y a pourtant un moyen; c'est de prendre d'abord la chèvre seule; le chou reste avec le loup qui n'y touche pas. Au second voyage, on prend le chou et l'on ramène la chèvre, à la place de laquelle il faut passer le loup, qui, étant à l'autre bord auprès du chou, n'y fera aucun tort. Alors le maître revient, reprend la chèvre restée seule, et *ménage* ainsi *la chèvre et le chou.*

Voici un autre problème qui a beaucoup de rapport à celui-là, et qui est cité dans les *Récréations mathématiques* d'Ozanam. «Trois maris jaloux se trouvent avec leurs femmes, pendant une nuit fort obscure, au passage d'une rivière. Ils rencontrent un bateau sans batelier; ce bateau est si petit, qu'il ne peut porter que deux personnes à la fois. On demande comment ces six personnes passeront deux à deux, aucune femme ne demeurant en la compagnie d'un ou de deux hommes, si son mari ne s'y trouve. — Deux femmes passeront d'abord; puis l'une, ayant ramené le bateau, repassera avec la troisième femme. Ensuite l'une des trois femmes ramènera le bateau, et, restant à terre, laissera passer les deux hommes dont les deux femmes sont de l'autre côté. Alors un des hommes ramènera le bateau avec sa

femme, et la mettant à terre, il prendra le troisième homme, et repassera avec lui. Enfin, la femme qui se trouve passée entrera dans le bateau, et ira chercher en deux autres fois les deux autres femmes. »

CIEL.

Il est avec le ciel des accommodemens.

La *Dame des belles cousines* voulant rendre heureux le petit *Jehan de Saintré*, s'informe s'il pratique exactement les devoirs de religion.

La *fée Mélior* couchée avec *Parthenopex de Blois*, fait dans le lit sa profession de foi.

Dans un assez grand nombre de romans du moyen âge et de fabliaux, on trouve de pareilles inconséquences.

Henri III fit peindre en saints et en saintes ses mignons et ses maîtresses. L'auteur des *Remarques sur la Confession de Sancy*, dit (Remarq. sur le chap. 7, p. 89) : « On fit une grande recherche des enlumineurs, par les mains desquels le roi (Henri III) faisoit enluminer des *heures de portraits* des personnes qu'il aimoit violemment, et lesquelles étant peintes au naturel, il faisoit draper et habiller en saints et en saintes, les plus favorisés en crucifix, et les plus aimées en N.-Dames. »

CIGNE. (*Chant du*)

On dit proverbialement et figurément d'un bel ouvrage qu'un auteur fait peu de temps avant sa mort, que *c'est le chant du cigne*, par allusion à la fable qui prétend que cet oiseau chante avant de mourir. Les anciens poètes sont allés plus loin à ce sujet : ils ont dit que le chant du cigne était très mélodieux, quoique réellement il soit désagréable.

CIRE. (*Faire comme de*)

Faire une chose dans la perfection, comme si on la coulait en moule.

CIVIÈRE. (*Cent ans bannière, cent ans*)

C'est-à-dire, avec le temps, les familles déchoient. La bannière était un des attributs de la haute noblesse, et les pauvres, seulement, font usage de la civière.

Mais comme les malheurs de la fortune se réparent aussi avec le temps, soit par le métier des armes, soit par les emplois, soit enfin par le commerce ou toute autre branche d'industrie, les descendans de ceux qui sont ainsi tombés dans la foule et dans l'obscurité, paraissent à leur tour sur le théâtre du monde.

CLAUDE, (*Vous êtes bien*)

dit-on à quelqu'un que l'on trouve borné.

Benet, anciennement *beneet*, puis *benoît*, ne se prend pas en meilleure part.

Des motifs ridicules nous ont fait attacher à certains noms propres des idées particulières.

De *Jean*, par exemple, on a fait un synonyme de c..u, parce que beaucoup d'hommes portent ce nom, et que bon nombre de maris ont des femmes infidèles.

Janin, diminutif de Jean, a été pris dans le même sens :

Ci gît maître Guillin,
Qui de trois femmes fut *janin*.

« Il est dangereux de se marier à Paris, à moins que de vouloir être de la confrérie des janins. »

(*Dictionnaire de Richelet.*)

CLAVELÉ. (*Hérétique*)

Hérétique contagieux, comme une brebis qui a le *claveau*.

Peut-être aussi cette épithète fait-elle allusion aux livres des hérétiques qu'on perçait d'un *clou*.

On a dit *hérétique chevillé*; et c'est ainsi qu'est qualifié notre roi Henri IV, au folio 30 du *Dialogue du Maheutre et du Manant*.

CLERC. (*Grand*)

On appelait autrefois *grand clerc* un homme habile, et *mau-clerc* un ignorant. Les mots *clerc* et *clergie* se prenaient pour science et pour savant.

CLERC. (*Pas de*)

C'est-à-dire, une fausse démarche, une démarche inutile, comme en font souvent les clercs des procureurs et des notaires.

CLERCS. (*Il ne faut pas parler latin devant les*)

Parce qu'on courrait risque d'être redressé. Au temps de ce proverbe, les seuls membres du clergé étaient instruits.

Un séculier qui avait appris à écrire passait pour un prodige. Les tailles dont se servent encore aujourd'hui nos boulangers, sont un vestige de cette ancienne ignorance. Pour lever les impôts, on se servait de pareilles tailles, et de là ces impôts prirent le nom de tailles, qu'ils ont conservé jusqu'à la révolution de 1789.

CLOCHE. (*Étonné comme un fondeur de*)

Il faut sous-entendre quand la fonte n'a pas bien pris.

On dit aussi : *Matté comme un fondeur de cloche.*

CLOCHE. (*Fondre la*)

C'est venir enfin à la conclusion d'une affaire qui a été long-temps agitée. On sait que la fonte d'une cloche demande beaucoup de préparatifs.

CLOCHE. (*Gentilshommes de la*)

L'usage des officiers municipaux est de s'assembler au son de la cloche. Avant la révolution de 1789, on appelait *gentilshommes de la cloche*, ceux qui n'étaient nobles que pour avoir rempli des charges municipales dans une des seize villes suivantes : Abbeville, Angers, Angoulême, Bourges, Cognac, Lyon, Nantes, Niort, Paris, Péronne, Poitiers, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angely, Saint-Maixent, Toulouse, et Tours.

CLOCHES, (*Ils sont comme les*) *on leur fait dire tout ce qu'on veut.*

Cela s'applique aux personnes qui cèdent à l'impulsion d'autrui.

CLOU. (*River le*)

River le clou à quelqu'un, c'est le mettre à la raison une fois pour toutes.

Métaphore empruntée de la rivure que l'on fait au clou qui ferme le collier des galériens.

Le *Roman de la Rose* fournit plusieurs exemples de l'emploi de ce proverbe.

COCAGNE. (*Pays de*)

Pays où la Providence donne des viandes toutes cuites, et où, comme l'on dit, *les alouettes tombent toutes rôties ;* du latin *coquere.*

Paris est pour un riche un pays de Cocagne.

Voici une autre étymologie : l'indigo d'Amérique n'a commencé à être importé en Europe que vers la fin du seizième siècle. Avant cette époque, le pastel était l'objet d'un commerce immense; on le cultivait sur plusieurs points de la France, et spécialement dans une partie du Haut-Languedoc, le Lauragais, qui eut le

surnom de *pays de Cocagne*, à cause de la grande quantité de *coques* de pastel qu'on y préparait, et du profit que ses habitans en retiraient. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des fortunes du Haut-Languedoc proviennent de la culture ou du commerce du pastel; les plus beaux édifices de la ville de Toulouse ont été construits par des marchands de pastel : un d'eux, Pierre de Bernui, cautionna pour la rançon de François Ier.

COEUR. (*Faire quelque chose de grand*)

Les personnes qui emploient cette expression n'en soupçonnent pas l'origine. Avant d'écrire *grand*, on a écrit *grant*, et plus anciennement *gréant*. On trouve dans les vieux auteurs : *de gréant cœur*, pour dire *de cœur qui agrée*.

COEUR. (*Loin des yeux, loin du*)

Montaigne a pris à tâche de combattre ce proverbe. « L'amitié, dit-il, a les bras assez longs pour se tenir et se joindre d'un coin du monde à l'autre.... La jouissance et la possession appartiennent principalement à l'imagination; elle embrasse plus chaudement et plus continuellement ce qu'elle va querir, que ce que nous touchons. Comptez vos amusemens journaliers, vous trouverez que vous êtes lors plus absent de votre ami, quand il vous est présent; son assistance relâche votre attention. »

L'absence ne refroidit que les passions brûlantes, comme l'amour et la haine.

COFFRE. (*Drôle comme un*)

Proverbe du temps où les coffres tenaient lieu de commodes. On les garnissait de cuir doré que l'on tirait de l'Espagne; les dessins représentaient des arabesques.

COFFRE. (*Mourir sur le*)

C'est-à-dire, être en charge jusqu'à la fin de ses jours.

Autrefois les laquais s'asseyaient dans l'antichambre, sur un coffre.

Une lettre de madame de Sévigné à sa fille nous fournit un exemple de ce proverbe : « Je reviens à M. de Turenne, qui, en disant adieu à M. le cardinal de Retz, lui dit : Monsieur, je ne suis point un *diseur*, mais je vous prie de croire sérieusement que, sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous, et je vous donne ma parole que si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre. »

Le même proverbe se trouve dans cette épitaphe de *Tristan l'Hermite :*

Ébloui par l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattois toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre et tâchai de paroître;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

COIGNÉE. (*Jeter le manche après la*)

Rendre plus grande, par dépit, la perte qu'on vient d'éprouver. L'exemple est pris d'un bûcheron qui, n'ayant plus que le manche d'une coignée, le jetterait au lieu de le réserver pour l'adapter à un autre fer.

C'est une bien malheureuse disposition de l'esprit humain, que celle qui nous prive dans la bonne, et surtout dans la mauvaise fortune, du sang-froid dont nous avons besoin pour juger sainement de notre position. L'orage a-t-il passé sur nos domaines, nous ne voyons que le ravage qu'il a fait, les arbres qu'il a brisés, les moissons qu'il a détruites. Le regret des biens qu'on nous ôte ne nous rend pas seulement insensibles

à la jouissance de ce qu'on nous laisse; il nous en dérobe la vue, et souvent même nous y fait trouver un excès d'infortune.

COIFFE. (*Triste comme un bonnet de nuit sans*)

Lorsque les coiffes de bonnet étaient à la mode, cette enveloppe se faisait en toile très fine, et avait une garniture de dentelle ou de mousseline, ce qui était plus galant qu'un bonnet de grosse laine. Il s'agit d'un bonnet d'homme.

COIFFÉ. (*Il est né*)

C'est-à-dire, il est né heureux. Ce proverbe vient de l'augure favorable que les anciens tiraient de l'espèce de coiffe dont la tête de quelques enfans est revêtue quand ils viennent au monde.

Un ancien poète a fait un rondeau sur cette prospérité innée :

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire,
Et vit comme un déterminé.

Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, si je l'ose ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, ou qu'il sache écrire,
Ni qu'il ait tant le mot pour rire,
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

COIFFÉE. (*Chèvre*)

On dit d'un homme qui n'est pas difficile en amour, qu'*il aimerait une chèvre coiffée*.

COLLATIONNER.

Avant la révolution l'on disait : *L'ordre de Cîteaux dîne bien, mais collationne mal*, parce qu'il avait de grands revenus pour vivre, et peu de bénéfices à *conférer;* c'était un jeu de mots sur le mot *collation*, qui tantôt signifie un repas du soir, et tantôt l'action de conférer un bénéfice.

COLLIER. (*Franc du*)

Métaphore empruntée des chevaux, de la bonté desquels on juge par l'ardeur ou la lâcheté qu'ils mettent à tirer au collier.

COMMISSAIRE. (*Chère de*)

Repas où l'on sert gras et maigre.

Quand on envoyait dans les provinces des *commissaires* chargés d'examiner la conduite des gouverneurs, ceux-ci, pour se les rendre favorables, les traitaient de leur mieux; de là le proverbe.

Ce proverbe pourrait bien aussi être du temps où les commissaires huguenots et catholiques s'assemblaient pour tenir des conférences sur les matières qui divisaient les deux partis. On servait les jours d'abstinence du maigre pour ceux qui étaient de l'Église catholique, et du gras pour les huguenots; de sorte que la table, qui était commune, se trouvait servie en gras et en maigre.

COMPLIMENT. (*Rengaîner un*)

M. l'abbé Tuet (*Matinées sénonoises*) pense que cette expression est de Molière.

Dans le *Mariage forcé*, Alcidas dit à Sganarelle, en lui présentant deux épées : « Monsieur, prenez la peine de choisir, de ces deux épées, laquelle vous voulez.

— SGANARELLE. De ces deux épées ? — Oui, s'il vous plaît. — A quoi bon ? — Monsieur, comme vous refusez d'épouser ma sœur après la parole donnée, je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit compliment que je viens vous faire. — Comment ? — Je viens vous dire civilement qu'il faut, si vous le trouvez bon, que nous nous coupions la gorge ensemble. — Voilà un compliment fort mal tourné. — Allons, monsieur, choisissez, je vous prie. — Je suis votre valet, je n'ai point de gorge à me couper. (*à part.*) La vilaine façon de parler que voilà ! — Monsieur, il faut que cela soit, s'il vous plaît. — Eh ! monsieur, *rengaînez ce compliment,* je vous prie. »

CONSEIL. (*La nuit porte*)

Souvent il y a du danger à suivre l'impression du moment, parce qu'elle est trop vive. Le silence, la solitude sont des conseillers avec lesquels il est sage de délibérer.

Dans les ténèbres de la nuit
La raison voit plus clair que quand le jour nous luit.

CONVERSATION.

Du temps faut parler pour propos renouveler.

Le temps beau, bon ou fâcheux,
Est l'entretien de qui n'a mieux.

Les conversations sur le changement de temps sont aussi la ressource des personnes qui ne connaissent qu'imparfaitement celles devant qui elles parlent.

Pour briller dans les conversations, il faut ressembler à ces gens riches qui ont tout leur bien en argent comptant, avoir une merveilleuse présence d'esprit et une heureuse mémoire, qui fournisse avec autant de

promptitude que d'abondance, les termes et les expressions.

Les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu. Il est naturel de croire qu'un ignorant trouve important tout ce qu'il sait, et le dise à tout le monde; mais un homme instruit n'ouvre pas aisément son répertoire; il aurait trop à dire; et comme il voit encore plus à dire après lui, il se tait.

Descartes gardait ordinairement le silence dans les sociétés nombreuses, et Thomas fait le portrait de cet homme célèbre en disant qu'il avait reçu de la nature des richesses intellectuelles en lingots, mais non en monnaie courante.

La Fontaine avait dans le monde un air emprunté, pesant et niais, et le conteur inimitable ne savait de bouche faire aucune description des objets qu'il venait de voir.

Le *grand Corneille* était ennuyeux dans un cercle; il ne parlait pas même correctement une langue qu'il possédait mieux que personne.

Nicole disait un jour d'un homme sémillant : « Il l'emporte sur moi dans le salon de compagnie, mais il se rend à discrétion sur l'escalier. »

Le peu de connaissance que *Du Marsais* avait des usages du monde, lui donnait une naïveté qui, alliée avec le génie, faisait dire à Fontenelle : « C'est le nigaud le plus spirituel, et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connaisse. »

«Il faut, disait *J. J. Rousseau* (*Confessions*, Liv. 3), que je sois de sang-froid pour penser. Qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur-le-champ à

mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle; car à chaque mot il faudroit passer en revue tous les gens qui sont là; il faudroit connoître tous leurs caractères, savoir toutes leurs histoires, pour être sûr de ne rien dire qui puisse offenser quelqu'un. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage : sachant mieux ce qu'il faut taire, ils sont plus sûrs de ce qu'ils disent, encore leur échappe-t-il souvent des balourdises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues; il lui est presque impossible de parler une minute impunément. »

Marmontel, dans la conversation, était si peu aimable, qu'on disait : *Je vais lire ses contes pour me dédommager de l'ennui de l'entendre.*

Jamais homme ne fut plus différent de lui-même que *Buffon* quand il écrivait et quand il parlait. Dans la conversation où il faut bien qu'on improvise, son langage, même sur des objets qui auraient pu l'élever, était familier comme celui d'un bourgeois de la rue Saint-Denis; il semblait se soulager de la magnificence de son style.

La conversation de *Montesquieu*, au contraire, n'était pas inférieure à ses écrits.

Fénélon et *Voltaire* avaient aussi le talent de la parole à un haut degré.

COQ-A-L'ANE.

Propos rompu dont la suite n'a aucun rapport au commencement; comme si quelqu'un, après avoir parlé de son *coq*, parlait soudain de son *âne*, dont il n'était pas question.

Le *coq-à-l'âne* de Guillaume du Sable, imprimé en 1611, est une satire sur les affaires du temps. L'auteur, qui avait été élevé à la cour de François Ier, avait servi domestiquement sept rois: François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Son *coq-à-l'âne* est une histoire abrégée de la Ligue et de quelques événemens particuliers, surtout depuis la mort de Henri II. Il parle avec une liberté quelquefois cynique, non seulement du pape et de la Sorbonne, mais des personnes qui étaient en crédit, comme La Varenne, Diacetti ou Dajacet, Albert de Gondi, le chancelier Birague, et de Catherine de Médicis elle-même.

Un des inconvéniens du *coq-à-l'âne* est de n'être entendu que par les lecteurs contemporains, ou par des personnes très instruites dans l'histoire anecdotique du temps passé, parce qu'il y entre beaucoup de mots à la mode, beaucoup de termes de coterie.

COQ. (*La poule ne doit pas chanter devant le*)

Ce proverbe se trouve mot à mot dans Molière. Long-temps auparavant, Jean de Meun avait dit:

> C'est chose qui moult me déplaist,
> Quand poule parle et coq se taist.

Revenons au proverbe. *Devant* était autrefois préposition de temps. Le sens du proverbe est qu'une femme ne doit prendre la parole que lorsque son mari a parlé.

COQUELUCHE. (*Être la*)

Être la coqueluche d'un quartier, d'une ville, c'est y avoir beaucoup de partisans.

Un autre proverbe expliquera littéralement celui-ci. *Se coiffer d'une femme*, c'est s'en amouracher.

Coqueluche, coqueluchon, capuche, capuchon, étaient des couvertures de tête dans le quatorzième et le quinzième siècle.

Un bénédictin (dom Cajot) a publié en 1762, sous le voile de l'anonyme, une *Histoire critique des coqueluchons;* mais il n'a fait que glisser sur l'histoire civile : le capuchon monastique était son principal objet.

Ce capuchon, dom Cajot l'appelle un maussade couvre-chef; il pense qu'avec de légères différences le costume des prêtres séculiers peut devenir celui des moines. «Le chanoine régulier, dit-il, ne raillera plus les oreilles béantes des bénédictins, et près de ceux-ci le frère mineur cessera de rougir, en jetant les yeux sur le nouvel habit qui lui assurera les douceurs de l'égalité..... Je mets en parallèle tout moine qui vante les *saintes livrées* de son instituteur, avec les sœurs de l'enfant Jésus, accoutumées à faire baiser les *saintes verges* aux fillettes indociles, qu'elles envoient ensuite dans le bénit-coin.»

COQUILLES. (*Chevaliers à*)

On appelait ainsi, dans l'origine, les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, que Louis XI institua, croyant que Dieu s'était servi du ministère de cet ange pour délivrer la France des Anglais, et empêcher que le mont Saint-Michel ne tombât entre leurs mains, comme avaient fait toutes les autres places de la Normandie.

Le mont Saint-Michel était, à cette époque, un lieu de pèlerinage; tous ceux qui en venaient apportaient des coquilles. Des torsades de métal et des coquilles composent le cordon des chevaliers de Saint-Michel.

CORDE. (*Argent sous*)

Métaphore empruntée du jeu de paume, où l'on met l'argent sous la corde.

CORDE. (*Gens de sac et de*)

C'est-à-dire, qui méritent les châtimens de la justice.

Autrefois les genres de supplices les plus communs étaient le sac dans lequel on cousait les criminels pour les jeter dans la rivière, et la corde pour les attacher à la potence.

CORDE.

Il n'y a si bon mariage qu'une corde ne rompe.

Il y eut un temps en France où celui qui avait engrossé une fille était pendu sans miséricorde, quoiqu'il se fût marié avec la fille qu'il avait séduite, s'il ne l'avait pas épousée assez vite pour donner à croire que l'enfant avait été fait depuis le sacrement.

CORDE. (*Filer sa*)

C'est-à-dire, faire des actions qui conduisent à la potence.

CORDELIERS. (*Marmite des*)

On dit d'un goulu qu'*il avalerait la marmite des cordeliers.*

Il s'agit de la marmite des cordeliers de Paris, qui était en réputation pour sa grandeur, ainsi qu'un gril monté sur quatre roues.

CORDELIERS. (*Parler latin devant les*)

C'est raisonner sur une chose devant des gens qui la savent mieux que nous.

Avant la révolution de 1789, il y avait à Paris, le 15 juillet, un sermon latin, chez les cordeliers.

CORINTHE. (*Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à*)

Ce proverbe se trouve mot à mot dans Horace :

Non cuivis homini contingit adire Corinthum.

Le port de Corinthe était d'un accès difficile.

On applique ce proverbe aux personnes dont les projets ne sont point en rapport avec leurs facultés.

CORNETTE. (*Porter*)

Ce proverbe devrait être le pendant de *porter le haut-de-chausses*, et s'appliquer à un homme qui se laisse maîtriser par sa femme, ou qui, par goût, se mêle des menus détails du ménage. On s'en sert pour désigner un mari dont la femme est infidèle.

C'est de la Grèce que nous est venu l'emblème des cornes; on y donnait le nom de bouc à l'époux d'une femme lascive comme une chèvre.

CORPS. (*Faire folie de son*)

Cette personne n'a jamais *fait folie de son corps*, se disait jadis d'une femme qui avait toujours vécu chastement, par opposition aux femmes débauchées que les ordonnances de nos rois qualifiaient de femmes *folles de leur corps*.

Corsaire.

Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas leurs affaires.

Voici le proverbe espagnol : *De corsaire à corsaire il n'y a que des barils d'eau à prendre.*

Couard.

Pour timide.

Comparaison prise des animaux qui, lorsqu'on les poursuit, serrent la queue entre les jambes.

Anciennement on disait *coue*, au lieu de queue.

COUCHER. (*Il ne faut pas se déshabiller avant de se*)

C'est-à-dire, faire avant sa mort un abandon total de sa fortune.

Le proverbe espagnol dit sans figure : *Qui donne le sien avant de mourir, qu'il s'apprête à bien souffrir.*

Est-on venu à bout de séduire le vieillard de qui l'on doit hériter, adieu les petits soins : c'est exactement la conduite du pêcheur qui, après avoir pris à la ligne un beau poisson, foule aux pieds les vers qui lui ont servi d'appât, et dont il n'a plus besoin.

L'avidité et l'ingratitude ont, de tout temps, caractérisé les héritiers. Les anciens leur donnaient le nom de vautours, parce que, semblables à cet oiseau vorace qui ne s'attache qu'aux cadavres, ils dévorent des yeux la succession d'un vieillard ou d'un malade.

COUDE. (*Quand on a mal aux yeux, il n'y faut toucher que du*)

Les Chinois disent : *Celui qui a mal aux yeux voit clair au bout de dix jours lorsqu'il n'y touche point.*

Voici le proverbe espagnol : *Qui veut guérir ses yeux, doit s'attacher les mains.*

COULEUVRES. (*Avaler des*)

Avoir du déplaisir sans oser se plaindre ; être piqué, et n'oser faire éclater son ressentiment.

COUR. (*Eau bénite de*)

Vaines promesses de courtisans.

Blot, dans l'épitaphe du cardinal Mazarin, a joué sur le mot *eau bénite :*

O vous qui passez par ce lieu,
Daignez jeter, au nom de Dieu,
A Mazarin de l'eau bénite.

Il en donna tant à la cour,
Que c'est bien le moins qu'il mérite
D'en avoir à son tour.

COURONNÉ. (*Un roi non lettré est un âne*)

On trouve dans le Commentaire de Duchesne, sur les Œuvres d'Alain Chartier, une note qui donne l'origine de ce proverbe.

« Le comte d'Anjou Foulques Grise-Gonelle, piqué de ce que le roi Louis, fils de Louis-le-Simple, et ses courtisans s'étoient moqués de lui, l'ayant rencontré parmi les clercs en l'église de Saint-Martin de Tours, leur répondit fort hardiment qu'un roi non lettré étoit un âne couronné. »

Ce proverbe plaisait surtout au poète Eustache Deschamps :

Roy sanz lettres comme un asne seroit,
S'il ne sçavoit l'escripture ou les loys,
Chascun de ly par tout se moqueroit.

COURROIE. (*Faire du cuir d'autrui large*)

Être libéral du bien des autres.

COURROIE. (*Mieux vaut ami en voie, que deniers en*)

C'est-à-dire, que les démarches d'un ami servent mieux notre ambition que notre argent.

(Les anciens sacs à argent étaient de cuir.)

Voici les autres proverbes de nos pères sur l'amitié : *Nul ni si riche qu'il n'ait métier d'amis. — Bien de sa place part qui son ami y laisse. — Il n'est nuls petits amis. — Il n'est nuls petits ennemis. — Qui de ses sujets est haï, n'est pas seigneur de son pays. — La mort n'a point d'ami. — Le malade n'en a qu'un demi. — Pauvres gens n'ont guère d'amis.*

COUSINE.

On disait au quinzième siècle, d'une fille débauchée, qu'*elle était de nos cousines.* (*Cent Nouvelles nouvelles*, chap. 55.)

COUTEAU. (*Aller en Flandre sans*)

Ancien proverbe, pour dire entreprendre une chose sans avoir fait les préparatifs nécessaires.

En Flandre, et dans toute l'Allemagne, le couvert, dans les auberges, se mettait sans couteau ni fourchette, parce que chacun était dans l'usage de porter un étui où ces deux ustensiles se trouvaient.

COUTEAUX. (*Amours qui commencent par anneaux finissent par*)

Mariages faits par amourette sont malheureux.

COUVERCLE. (*Il n'y a si méchant pot qui ne trouve son*)

C'est-à-dire, si laide fille qui ne trouve à se marier.

Chaque chat a son janvier, dit le proverbe italien.

CRAMOISI. (*Sot en*)

C'est un homme dont la sottise ne s'effacera jamais.

Le cramoisi est moins une couleur particulière, que la perfection d'une couleur. On dit *rouge-cramoisi*, *violet-cramoisi.*

CRÉPIN. (*Porter tout son saint*)

C'est-à-dire, un petit attirail. Comparaison tirée de la coutume des garçons cordonniers, qui, en allant de ville en ville, portent dans un sac ce qu'ils appellent leur *Saint-Crépin*, c'est-à-dire, tous les outils d'un métier qui a saint Crépin pour patron.

CRÊTE. (*Lever la*)

C'est s'enorgueillir d'un succès ; la baisser, c'est être abattu par un revers, se montrer découragé.

CREUX. (*Il a trouvé buisson*)

Proverbe emprunté de la chasse, et qui signifie qu'on n'a pas trouvé ce qu'on s'attendait à rencontrer.

CRI. (*A cor et à*)

On dit proverbialement, par une métaphore tirée de la vénerie, qu'on a *cherché quelqu'un à cor et à cri*, pour dire qu'on a fait toute la diligence possible pour le trouver. Cela s'applique aussi à la poursuite d'une affaire qu'on fait hautement et avec éclat.

Un ancien concile défend aux ecclésiastiques de chasser *cum cornu et clamore.*

Dans le douzième et le treizième siècle, on annonçait le moment du repas au son du cor chez les personnes de distinction : l'usage n'étant pas général, notre proverbe ne peut venir de là.

CROCHET. (*Aller aux mûres sans*)

C'est s'engager dans une entreprise sans être pourvu de ce qui peut en faciliter l'exécution.

Le mûrier étend ses rameaux loin du tronc, et les branches sont faciles à rompre ; pour en cueillir le fruit, il faut un crochet.

CROCODILE. (*Larmes de*)

C'est-à-dire, larmes d'un hypocrite, douleur feinte par le moyen de laquelle on tâche de duper.

CROIX. (*Baiser ses pouces en*)

Nos pères disaient d'un homme qui s'intéressait sensiblement à une affaire, qu'il *baisait ses pouces en*

croix pour qu'elle réussît. Très dévots à la croix, ils la figuraient au besoin, en se croisant les deux pouces.

CUISINE. (*Flaireur de*)

Les Grecs nommaient les parasites, *flaireurs de fumée*. Un homme de cette espèce n'entrait nulle part, sans savoir sur-le-champ comment on y vivait. Quel était son secret? on aurait peine à le deviner. Il présentait du pain au chien de la maison. Si l'animal en mangeait volontiers, il augurait de là que le maître était un ladre chez qui on faisait maigre chère. Si, au contraire, le chien regardait le pain d'un œil dédaigneux, sans y toucher, ce refus annonçait une cuisine chaude et une table bien servie.

Le plus grand flaireur de cuisine qu'il y ait eu en France est Montmaur.

CURÉ, (*C'est Gros-Jean qui remontre à son*) dit-on d'un ignorant qui veut instruire son maître. Ce proverbe répond à cet autre traduit du grec, *sus Minervam*, sous-entendu *docet*. Le pourceau était le symbole de la stupidité, et Minerve était la déesse de la sagesse.

CURÉ. (*Il faut faire carême-prenant avec sa femme, et Pâques avec son*)

Aux deux époques du carnaval et de Pâques, nos pères, lorsqu'ils étaient en voyage, faisaient souvent un long trajet pour rejoindre leur famille.

D

DABO. (*Être le*)

Du verbe *dare*.

Être le *dabo* dans une maison, c'est être chargé de tout ce que les autres ne veulent pas faire.

Dame.

Espèce d'adverbe qui sert à affirmer ou à marquer la surprise.

Ne serait-ce pas la finale d'une expression qu'employaient nos pères, lorsqu'ils affirmaient ou promettaient une chose? On sait qu'ils étaient très dévots et qu'ils juraient par différens saints. Rendant un culte particulier à la sainte Vierge, ils ont dû dire souvent, *par Notre-Dame*. Le mot *tredame*, exclamation des gens de la halle, appuie cette conjecture, et semble être un reste du serment, *par Notre-Dame*.

DAMER *le pion à quelqu'un ;*

Pour dire le supplanter. C'est une métaphore tirée du jeu d'échecs qu'on a tournée en sens contraire; car dans ce jeu celui à qui on dame le pion a l'avantage.

Damner.

Damner une boutique, damner une ville.

L'abus que ces façons de parler expriment existait en France, avant la révolution de 1789, parmi les compagnons tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, serruriers, etc. associés sous le titre de *garçons du devoir*.

Lorsqu'un compagnon avait à se plaindre d'un maître, et que la plainte était admise par le corps, on *damnait la boutique* du maître, c'est-à-dire qu'aucun d'eux ne pouvait y travailler. Si le maire d'une ville les avait mécontentés, ils *damnaient la ville*, et tous les compagnons en sortaient à la fois; d'autres compagnons ne pouvaient s'y arrêter.

DANAÏDES. (*Tonneau des*)

On compare au *tonneau* sans fond *des Danaides*,

la conduite de celui qui dissipe à mesure qu'il reçoit, ou dont le cœur insatiable désire sans cesse.

Des grandeurs et des biens ne soyons point avides,
Nous serions par le sort confondus et trahis;
Jamais l'ambition ne voit ses vœux remplis;
C'est le tonneau des Danaïdes.

LE BRUN.

DANSE. (*Cela vient comme tabourin en*)

C'est-à-dire, fort à propos.

Tabourin et *tabourinet*, qui ont cessé d'être en usage, avaient la même signification que *tambourin*.

DANSE. (*Après la panse, la*)

Théophraste, dans le chapitre du *Contre-temps*, fait entrer l'action d'un importun qui, voulant danser, présente la main à un homme à jeun.

Voyez les noces de nos campagnes, ou les fêtes de moissonneurs, de vendangeurs. Au premier silence de l'appétit succèdent les transports d'une gaîté bruyante, et des danses terminent la journée.

DANSE. (*Je te donnerai ta*)

Pour dire, je te châtierai, je te donnerai la fessée.

Danse était aussi employé au quinzième siècle, dans le sens de correction morale.

On connaît par une gravure publiée à Paris, en 1486, la *danse macabre*, ou *danse des morts*, que le célèbre Holbein a représentée sur les murs du cimetière de Saint-Pierre à Bâle. Chaque acteur déplore à sa manière la rigueur du Destin qui va le priver de la vie; mais la Mort est inflexible. L'auteur du *Journal de Paris sous les règnes de Charles VI et Charles VII*, rapporte qu'en 1424 fut faite la danse *macabre* aux Innocens. Le théâtre était adossé aux charniers, et par conséquent avait son ouverture sur la rue.

A peu près dans le même temps on joua aussi *la Danse des femmes*. La Mort se présente d'abord à la Reine, qui paraît fort étonnée de sa présence; puis à la Duchesse qui dit:

Je n'ai pas encor trente ans,
Hélas! à heure que commence
A savoir que c'est du bon temps,
La Mort vient tollir ma plaisance.

La femme de l'écuyer paraît ensuite, puis la bourgeoise, la marchande, la veuve, la nouvelle épouse, la femme *mignotte* qui dort jusqu'au dîner, la fille, la femme théologienne, la garde de femmes en couche, la religieuse, la sorcière, la femme de village. Cette dernière seule quitte sans se plaindre une vie qu'elle a passée dans les privations et les durs travaux.

DARIOLETTE.

Dans le fameux roman d'*Amadis*, la confidente d'Hélisenne est nommée *Dariolette*, parce qu'elle était vêtue d'une étoffe *riolée* (rayée). Cette confidente était la perle des filles de son métier. Aussi depuis nomma-t-on *Dariolettes* les entremetteuses d'amour.

Scarron, dans le IVe Livre de son *Virgile travesti*, a dit de la sœur de Didon :

Qu'en un cas de nécessité,
Elle eût été Dariolette.

DÉBOUTONNÉ. (*Manger à ventre*)

Les Italiens expriment la même idée avec plus de force, mais leur proverbe est moins décent : *Manger à crever la panse.*

DÉCHAUSSER (*Il ne faut pas se*) *pour manger cela*, dit un gourmand à la vue d'un mets qu'il se flatte de manger seul. Ce proverbe tient à l'usage où l'on était

anciennement de se coucher sur un lit pour se mettre à table, et de quitter ses pantoufles.

DÉCOUDRE. (*En*)

C'est se joindre de près et combattre corps à corps.

Ce proverbe remonte au temps où les gens de guerre étaient revêtus d'une casaque formée de toile en plusieurs doubles. Pour que la lance ou le poignard pénétrassent jusqu'à la chair, il fallait en quelque sorte que ce plastron fût désassemblé.

DÉLUGE. (*Après moi le*)

Propos d'un homme qui s'embarrasse peu de ses héritiers.

A ce proverbe répond celui-ci qui a été traduit du grec :

Me mortuo conflagret humus incendiis.

DENIER. (*Brûler une chandelle d'un liard à chercher une épingle, dont le quarteron ne vaut qu'un*)

Se dit des femmes qui lésinent pour des bagatelles, et prodiguent ce qu'il serait important de ménager. (*Mémoires de l'état de France sous Charles* IX, vol. 3, fol. 171.)

DENIER. (*Il n'y a point d'huis qui ne lui doive un*)

Se dit d'un valet musard qui s'arrête souvent en chemin.

DENTS. (*Mentir comme un arracheur de*)

Cette expression vient de ce que les dentistes, avant de faire une opération, assurent qu'ils ne causeront point de douleur, quoiqu'ils sachent que le contraire doit arriver.

Les anciens disaient : *Mentir comme un poète*, parce

que les poètes sont louangeurs; nous disons, nous autres, *mentir comme une oraison funèbre.*

DENTS. (*Faire de l'alchimie avec les*)

C'est remplir sa bourse aux dépens de son estomac.

L'alchimie, ou chimie par excellence, est une prétendue science qui consiste à convertir en or des substances moins précieuses que l'or. Midas convertissait en or tout ce qu'il portait à la bouche.

DENTS. (*Malgré vous et vos*)

L'auteur anonyme des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie Française* prétend qu'il faut dire: *Malgré vous et vos aidans*, et que le mot *aidans* est devenu *dents* par la figure que les lexicographes appellent aphérèse, comme *Antoinette* est devenu *Toinette.* Nous dirons que cet étymologiste assimile deux cas différens. Que l'on abrége les mots dont l'usage est habituel, par exemple, les noms des personnes avec qui l'on vit, cela est naturel; mais qu'on accourcisse un mot qui fait partie d'une locution peu usitée, et qu'on l'accourcisse de manière à la rendre inintelligible au grand nombre, c'est ce qu'on ne peut croire, et ce qui aurait eu lieu cependant, si on eût retranché la première syllabe d'*aidans.* Les personnes même qui savent lire auraient perdu la trace, et auraient cherché comment *dans* serait devenu *dents.*

Dans beaucoup de locutions, les dents, armes naturelles de l'homme et des animaux, sont prises figurément pour des moyens de défense et d'attaque. Ainsi l'on dit, *montrer les dents*, avoir *une dent contre quelqu'un*, *le déchirer à belles dents.* Essayez de substituer *aidans* à *dents*, vous ferez des phrases inintelligibles.

DÉPENDRE. (*Il est à moi à vendre et à*)

Pour dire, c'est un homme qui m'est entièrement dévoué, je puis en disposer.

Dépendre signifiait autrefois *dépenser.*

L'avoir n'est fait que pour despendre,

dit l'auteur du *Roman de la Rose.*

DÉPENSE.

Ce sont les petites pluies qui gâtent les grands chemins, disait madame de Sévigné.

« Prenez garde aux menues dépenses, disoit Fran-
« klin. Si vous voulez connoître le chemin de la fortune,
« sachez qu'il est tout aussi uni que celui du marché.
« Ne faites aucune dépense que pour le bien des autres
« et pour le vôtre, c'est-à-dire, ne dépensez rien mal
« à propos. Quatre liards épargnés sont un sou que l'on
« gagne. Une épingle par jour coûte cinq sols par an.
« Pour cela, il ne faut pas croire que l'économie ne se
« trouve que dans la privation; c'est l'économie des
« imbécilles; il n'est si sot avare qui n'y excelle; il n'est
« si bavarde commère qui ne puisse en tenir école. »

DÉPENSE.

Quand on a beaucoup joué et dépensé, il faut se restreindre.

Après la feste et le jeu les pois au feu.

DÉPENSE.

Ce que l'on prodigue, on l'ôte à son héritier : ce que l'on épargne sordidement, on se l'ôte à soi-même.

En tenant le milieu, il y a justice pour soi et pour les autres.

DESSERRE. (*Être dur à la*)

C'est-à-dire avare.

Métaphore empruntée des armes à feu, qu'on appelle *dures à la desserre*, quand le ressort qui fait mouvoir le chien de la platine ne se débande pas facilement.

DETTES, (*Le chagrin ne paye pas les*)

Ou *cent heures de chagrin ne payent pas un sou de dettes.*

Au lieu de se livrer à une vaine douleur, il faut, par l'économie ou le travail, penser à satisfaire ses créanciers.

La raison veut qu'on supporte patiemment l'adversité, et qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux les forces qui restent pour les adoucir.

DETTES.

Faire un trou pour en boucher un autre.

C'est créer de nouvelles dettes pour payer les anciennes.

DEVIGNOTTES.

Nos pères appelaient ainsi les énigmes qu'on se proposait dans les veillées.

DIABLE.

De jeune angelot, vieux diable.

Ce proverbe, tiré de Rabelais, est ainsi expliqué par Le Duchat son commentateur : « Si un caffard est malin, pour jeune qu'il soit, il empire encore avec l'âge. »

DIABLE.

Du diable vint, au diable retourna. Nos pères disaient aussi : *Ce qui est venu de pille pille, s'en reva de tire tire;* autrement, bien mal acquis ne profite point.

On trouve dans l'ancien poète Névius, *malè parta,*

malè dilabuntur, et dans Ovide, *non habet eventus sordida præda bonos.*

DIABLE VERT. (*Aller au*)

Originairement on a dit : *Aller au diable de Vauvert.* Le château de *Vauvert*, situé à Paris, à peu près dans l'endroit où se trouve l'entrée de la grande avenue qui conduit du jardin du Luxembourg à l'Observatoire, était un vieux bâtiment où des *diables* apparaissaient, faisant un bruit épouvantable, avant que Saint-Louis (année 1258) le donnât aux chartreux.

Guillaume Coquillart, dans sa pièce *des Droits nouveaux*, pour donner une idée du caquetage de plusieurs femmes réunies chez une accouchée, dit :

Que le grand *diable de Vauvert*
A peine se peut demesler.

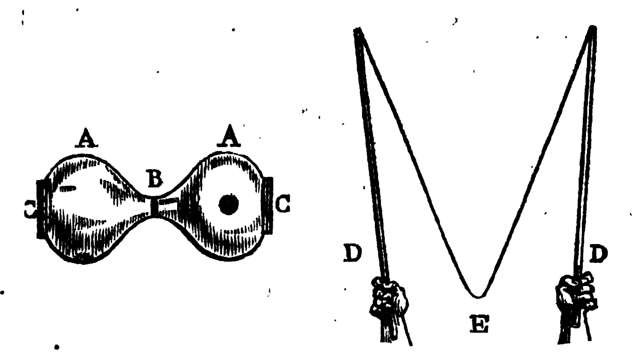
D'Assoucy, dans des vers adressés au duc de Savoie, s'exprime ainsi :

Bref tant en esté qu'en hyver
On fait le *diable de Vauvert.*

DIABLE. (*Un bruit de*)

Cette façon de parler proverbiale donna l'idée d'appeler *diable*, en 1812, un hochet extraordinairement bruyant, qui venait d'être importé de Londres. Ce hochet y était connu depuis 1794, époque du retour de l'ambassade de lord Macartney en Chine. Un des membres de l'ambassade l'avait dessiné à Pékin.

Comme les marchands ambulans sont très nombreux en Chine, et que la police ne permet pas qu'ils crient leur marchandise, le hochet que nous avons nommé *diable* est un des moyens qu'ils emploient pour attirer les chalands.



A, têtes du diable. B, cou du diable. C, nez du diable. D, baguettes. E, ficelle.

Pour mettre le diable en mouvement, on prend une baguette de chaque main, et l'on passe au cou du diable la ficelle qui tient à ces baguettes, puis on baisse et on lève les bras alternativement; peu à peu le mouvement de rotation s'établit, et le diable siffle, ronfle, mugit.

Pendant tout un été les premières sociétés de Paris ont fait leurs délices de ce hochet.

On le fit d'abord en bois, puis en tôle peinte; et pour les riches, en argent ou en cristal.

DIABLE.

Moucher la chandelle comme le diable moucha sa mère, c'est lui arracher le nez.

Nous regardons comme apocryphe le fait que l'on dit avoir donné lieu à cette façon de parler : « Un criminel qui s'appelait *le Diable*, ou plutôt qui avait été surnommé *le Diable*, ayant demandé, au pied de la potence, à donner un baiser à sa mère, lui arracha le nez. »

Dans plus de cinquante proverbes anciens, le diable

est en jeu : on faisait à nos pères tant de peur du diable, qu'ils l'avaient sans cesse présent à l'esprit.

DIABLE A QUATRE. (*Faire le*)

Au commencement du seizième siècle, les pièces du Théâtre français étaient des mystères, des farces et surtout des diableries. Il y avait les petites et les grandes diableries. Les premières étaient représentées seulement par deux diables, tandis qu'il y en avait quatre dans les grandes diableries. Comme il était naturel que le bruit fût proportionné au nombre des diables, on dit en proverbe : *faire le diable* à quatre, pour donner l'idée d'un grand vacarme.

En 1507, parut un volume in-folio de *diableries*, par Éloy Damerval, maître des enfans de chœur de Béthune.

DIABLE. (*Crever l'œil au*)

Façon de parler proverbiale, qui signifie s'avancer malgré les envieux.

DIABLE.

Avoir le diable au corps.

Voltaire disait « qu'on ne peut être bon poète, bon acteur, bon musicien, si l'on n'a le diable au corps. »

Une réponse que fit J. J. Rousseau à Grétry confirme cette assertion. Grétry lui demandait s'il était occupé de quelque ouvrage ; voici sa réponse : « Je deviens vieux, je n'ai plus le courage de me donner la fièvre. »

C'est dans une sorte de délire que les artistes produisent des chefs-d'œuvre.

DIABLE.

Tirer le diable par la queue,

Pour dire avoir de la peine à vivre.

Les pieux auteurs du douzième siècle regardaient comme le comble du scandale les longues queues que les femmes avaient à leurs robes « et qui, formant mille contours, leur donnaient, disaient-ils, la démarche des serpens.... Sachez, mes bonnes dames, leur disait un prédicateur, que si, pour balayer les rues, vous aviez besoin de longues queues, la nature y eût pourvu par quelque chose d'approchant. »

Ces queues étant devenues une marque de distinction, il s'ensuivit un caudataire et beaucoup de sarcasmes, notamment *tirer le diable par la queue*.

Un cardinal, en sortant de la cour,
Avec Conflans s'entretenait un jour :
En France, il n'est rien de plus ordinaire,
Lui disait-il, que noblesse et misère ;
La pauvreté, du noble est le poison :
En doutez-vous, quand j'ai pour caudataire
Un gentilhomme, et de votre maison ?
— Conflans reprit : Je plains le pauvre hère,
Mais j'aurais pris un tout autre chemin ;
La garde rouge, ou bien la garde bleue,
M'aurait ouvert un asile certain,
Et j'eusse mieux aimé périr de faim
Que de *tirer le diable par la queue.*

(LA CONDAMINE.)

Cette aventure se passa chez la duchesse de Chevreuse ; le prélat était le cardinal de Luynes.

M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, ayant voulu qu'un chanoine de sa cathédrale lui portât la queue dans les processions, et le chapitre s'étant élevé contre cette prétention, il fallut plaider au parlement. M. de Fourçroi, avocat du chapitre, dit entre autres choses : La queue de M. de Noyon est une *comète*, dont la maligne influence va se répandre sur toute l'Église gallicane, si la cour n'y apporte un prompt remède. L'évêque perdit son procès.

DIABLE.

Le diable pourrait mourir que je n'hériterais pas de ses cornes,

Pour dire, personne ne me donne rien.

DIABLE.

Le diable était beau quand il était jeune.

C'est-à-dire, la jeunesse a toujours quelque chose d'agréable, même dans les personnes laides.

DIABLE.

Quand le Français dort, le diable le berce.

Proverbe allemand.

DIEU.

A qui Dieu aide, nul ne peut nuire. — Contre Dieu nul ne peut.—Là où Dieu veut il pleut. — Cil est bien gardé qui de Dieu est gardé. — Il ne perd rien qui ne perd Dieu. — Qui sert Dieu, il est roi. — Qui du sien donne, Dieu lui redonne. — Dieu rendra tout à juste prix.

Ces proverbes et beaucoup d'autres sont des témoignages de la croyance de nos ancêtres.

DINDONS. (*Pères*)

Sobriquet donné aux pères de comédie.

Que d'autres inconvenances offre le théâtre! On y enseigne aux pupilles à mettre en défaut la surveillance de leurs tuteurs, aux coquettes à jouer le repentir, aux jeunes dissipateurs à bafouer leurs créanciers, et aux séducteurs à se faire absoudre en rendant le vice aimable.

DIRE.

Bien dire fait rire, bien faire fait taire.

Ce proverbe s'adresse à ceux dont la conduite dément les beaux discours. « Je sais, dit Montaigne, un grand diseur et très excellent peintre de toute sorte de mesnage, qui a laissé bien piteusement couler par ses mains cent mille livres de rente. »

DIRE. (*Il y a encore une messe à*)

S'appliquait jadis à une affaire qui n'était pas encore tout-à-fait terminée.

Quand les médecins abandonnaient un malade, nos pères faisaient dire une messe pour implorer du ciel sa guérison.

DISCORDE. (*Pomme de*)

On appelle ainsi le sujet d'une division en une société. Les poètes ont feint qu'aux noces de Thétis et de Pélée, la déesse de la discorde jeta une pomme d'or sur laquelle étaient écrits ces mots : *A la plus belle*, ce qui mit la dissension entre Junon, Pallas et Vénus, pour savoir à qui cette pomme appartiendrait.

DISSIPATEUR.

Hom qui dépent plus qu'il ne doit,
En povreté morir se voit,
Et cil qui dépent par raison,
Multiplie en bien se voit l'on.

C'est-à-dire, celui qui dépense plus que sa fortune ne lui permet, doit mourir pauvre; mais celui qui proportionne sa dépense à ses revenus, voit croître son bien.

LE DISSIPATEUR.

La générosité pour lui n'a plus d'appas,
C'est ou pour son plaisir, ou par vanité pure,
Qu'il prodigue son bien sans raison ni mesure;
Très souvent le caprice excite ses bienfaits;
Et jamais, à coup sûr, ils n'ont de bons effets.

(DESTOUCHES, *le Dissipateur*.)

DOIGT. (*Se faire montrer au*)

C'est se rendre ridicule ou blâmable par sa conduite. Chez les anciens cette façon de parler avait un autre sens. *Être montré au doigt* signifiait jouir d'une grande estime.

Démosthène ne put se défendre d'un sentiment de vanité à la vue d'une marchande d'herbe qui le montrait au doigt, en disant à ses voisines : *Tenez, voilà Démosthène.* C'était aussi le faible d'Horace, qui dit à un de ses protecteurs ; Si les passans me montrent au doigt, c'est à vous que j'en suis redevable :

Totum muneris hoc tui est
Quòd monstror digito prætereuntium.

Au reste, le choix du doigt n'était pas indifférent. L'*index* était pris en bonne part ; mais un geste fait avec le second doigt était regardé comme une marque de mépris.

DOIGT.

Mon petit doigt me l'a dit.

Propos qu'on tient à un enfant pour en tirer un aveu qu'il refuse de faire.

Dans *le Malade imaginaire*, Argan questionne la petite Louison sur une chose qu'il veut savoir, et lui dit : « Prenez-y bien garde, au moins; car voilà un petit doigt qui sait tout, et qui me dira si vous mentez. » Louison dit tout ce qu'elle sait. Argan, qui craint qu'elle ne lui cache quelque chose, lui dit : « Il n'y a point autre chose? — Non, mon papa. — Voilà mon petit doigt pourtant qui gronde quelque chose. Attendez. (Il met son doigt dans son oreille.) Hé! ah, ah! Oui! Oh, oh! voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu, et que vous ne m'avez pas dit. — Ah!

mon papa, votre petit doigt est un menteur. — Prenez garde. — Non, mon papa; ne le croyez pas, il ment, je vous assure. »

Les anciens appelaient le petit doigt *auriculaire*, parce qu'on s'en sert pour se nettoyer l'oreille. Un père, en l'employant à cet usage, aura fait une question à son enfant, et dit comme Argan : *Mon petit doigt va dire si vous mentez;* et c'est là peut-être ce qui a donné lieu au proverbe.

DOIGTS. (*Avoir de l'esprit au bout des*)

C'est des Italiens que nous avons emprunté ce proverbe; ils l'appliquent surtout aux Allemands, qui tirent parti du plus mauvais outil.

DON.

Qui tôt donne, deux fois donne.

C'est une pensée de Sénèque : *Bis dat qui citò dat.*

Au contraire, une grâce attendue perd le caractère de bienfait. *Gratia quæ tarda est, ingrata est gratia.* (AUSONE.)

Nos pères disaient : *Petit présent trop attendu, n'est point donné, mais bien vendu.*

Le peintre du sentiment, *Greuze*, nous a laissé le tableau d'une marâtre de qui la belle-fille obtient, à force de prières, une croûte de pain; elle la lui porte brusquement à la bouche. Est-ce là donner? Plus d'un homme qui croit obliger pourrait se reconnaître à ce portrait.

Sous la régence, le maréchal de Villeroi fut exilé à Lyon dont il était gouverneur. A peine quelques personnes vinrent lui faire leur cour. Il s'en étonna, et dit un jour : *Il y a pourtant ici bien des gens sur qui j'ai répandu des bienfaits. Cela est vrai*, repartit une

femme qui avait chez lui ce qu'on nomme son franc-parler; *mais ces bienfaits, monsieur le maréchal, tombaient de si haut, qu'ils ont écrasé ceux qui les ont reçus.*

DONNER. (*A donner*)

Pour dire que quand on donne, il ne faut point faire acheter; de même que quand on vend, il n'est point question d'user de libéralité.

DORÉ. (*A vieille mule frein*)

Se dit d'une vieille femme qui se pare encore pour faire la jeune.

« Quand on n'achète pas un visage neuf, les atours ne font pas un bel effet. » (Mme DE SÉVIGNÉ.)

DORÉE. (*Bonne renommée vaut mieux que ceinture*)

La ceinture, *zona*, servait autrefois de bourse; de là le proverbe.

Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, donne une autre interprétation. « La ceinture dorée, dit-il (Liv. VII, ch. II), estoit une remarque de preude-femme. Parquoy celuy qui premierement mit en avant ce proverbe voulut tout autant dire, comme quand nous disons que *l'habit ne fait pas le moine*, qui est un proverbe ancien dont usa autresfois Jehan de Mehun dans son *Roman de la Roze*; c'est-à-dire, que combien que celles qui vouloient faire les femmes de bien portassent les ceintures dorées, toutefois la bonne renommée leur estoit beaucoup plus séante, et que peu estoit la ceinture dorée qui ne l'accompagnoit d'un bon bruit. »

Le proverbe français se rapporte à la sentence de Publius Syrus : *Honestus amor alterum vatrimonium est.*

DORER. (*Fin à*)

Proverbe métaphorique tiré du monnayage. C'est l'or le plus fin qu'emploient les doreurs.

DORT. (*Il ne faut pas réveiller le chat qui*)

Pour dire qu'il faut laisser en repos un ennemi dangereux.

Nos ancêtres disaient : *Il ne faut pas courroucer la fée.*

Regnier a fait usage de ce proverbe. Témoin d'une dispute élevée à table, il dit :

> Esmiant, quant à moi, du pain entre mes doigts,
> A tout ce qu'on disoit, doucet je m'accommodois,
> De peur, comme l'on dict, de courroucer la fée.

Les romanciers ont divisé les fées, en fées bienfaisantes et fées malfaisantes.

DOS. (*Mal est caché à qui l'on voit le*)

En termes moins décens nos pères disaient :

Mal se musse à qui le cul pert.

Ils avaient tiré cette comparaison de la perdrix, qui se croit bien en sûreté lorsqu'elle a caché sa tête.

Ce proverbe s'applique aux poltrons : ayant tourné le dos, les voilà connus pour des lâches, et par cette raison exposés à de nouvelles attaques.

DOUBLURE. (*Fin contre fin n'est pas bon à faire*)

Les Italiens disent : *Dur contre dur ne fait pas bon mur.*

« Avec les gens qui par *finesse* écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins. » (La Bruyère.)

DRAP. (*Au bout de l'aune faut le*)

Quelque longue que soit une pièce de drap, elle ne l'est jamais assez pour qu'on n'en puisse trouver la fin,

quand on se met à l'auner. C'est le *quicquid extremum breve* des Latins.

Ce proverbe veut dire que rien de ce qui est créé n'est infini.

DRAP. (*Défiez-vous des gens qui ne voient le jour que par une fenêtre de*)

C'est-à-dire, des gens à capuchon, des moines.

Le Duchat dit que ce proverbe fut employé dès l'an 1508 par Jean de Salhuse, évêque de Misnie.

Rabelais finit le 34e chapitre de son IIe Livre, en disant de ne jamais se fier à gens *qui regardent par ung pertuy*.

E

EAU TROUBLE. (*Pêcher en*)

Quand l'eau est trouble, la pêche est abondante, parce que le poisson n'aperçoit pas les filets. De même, les troubles sont des circonstances heureuses pour ceux qui manient les deniers d'autrui.

ÉBAHI. (*Jouer à l'*)

Façon de parler proverbiale de laquelle Rabelais fait un des jeux de Gargantua, du temps qu'il avait été mis sous des précepteurs sophistes.

ÉCOLE. (*Révéler les secrets de l'*)

C'est apprendre aux étrangers ce dont les confrères seuls doivent être instruits. M. Dacier rapporte l'origine de ce proverbe à la loi fondamentale de l'école des Pythagoriciens, qui leur prescrivait de ne jamais communiquer aux profanes les secrets de leur doctrine.

ÉCORCE. (*Il ne faut pas mettre le doigt entre le bois et l'*)

C'est-à-dire, il ne faut pas indiscrètement se mêler des querelles des personnes qui sont naturellement unies, comme le mari et la femme, les frères et les sœurs.

ÉCOSSAIS. (*Fier comme un*)

Cette expression n'a jamais regardé la nation écossaise, mais les individus qui formaient en France une des compagnies des gardes-du-corps. Cette compagnie était la plus ancienne, et elle se targuait de son ancienneté.

ÉCUELLE.

Il a bien plu dans son écuelle.

Se dit de celui qui a beaucoup hérité.

ÉCUELLE. (*Manger à la même*)

La galanterie de nos pères avait imaginé de placer les convives par couple, homme et femme. L'habileté du maître ou de la maîtresse du logis consistait à savoir arranger leur monde de manière que chaque couple fût content. Les deux personnes qui étaient placées ensemble n'avaient à elles deux qu'une assiette pour chaque mets : ce qui s'appelait *manger à la même écuelle.* Les personnes qui mangeaient à la même écuelle n'avaient aussi pour boire qu'une même coupe.

ÉCUELLE. (*Archers de l'*)

Nom donné à des gens armés, qui anciennement faisaient à Paris les fonctions de bourreau, et mendiaient dans les rues.

ÉCURIE. (*Son cheval a la tête trop grosse, il ne peut sortir de l'*)

Plaisanterie dont se servaient nos pères, pour dire

qu'un voyageur était retenu dans une auberge où sa dépense avait excédé ses facultés pécuniaires.

ÉGOÏSME.

Voilà le rôt qui brûle, s'écria en entrant dans une cuisine d'auberge un voyageur. Il courait pour le retirer du feu, lorsque son compagnon de voyage le retint en lui disant : *Que nous fait cela? il n'est pas pour nous*. Règle de conduite pour les mauvais citoyens.

Soyons *égoïstes* comme nous devons l'être, et nous rendrons à chacun ce que nous aimons à en recevoir.

L'*égoïsme*, qui veut dire *amour de soi*, est commandé par la nature, il naît et meurt avec nous; il n'est vice ou défaut que lorsqu'il est excessif; et en cela cette qualité ressemble à toutes les autres. La vertu elle-même n'est bonne que parce qu'elle est toujours entre les excès. *In medio stat virtus. Faut de la vertu, pas trop n'en faut*, dit la chanson.

ÉLÉPHANT. (*Faire d'une mouche un*)

C'est exagérer une chose pour lui donner de l'importance.

L'*exagération* est la rhétorique des esprits faibles, et la logique des esprits faux.

ELLÉBORE. (*Avoir besoin de deux grains d'*)

C'est-à-dire, être taxé de folie. L'ellébore était autrefois renommé pour la guérison de la folie.

Plusieurs plantes portent le nom d'*ellébore*. Celui dont il s'agit est le noir; on pulvérisait sa racine, et on donnait pour véhicule, à un certain nombre de grains, le lait ou un autre fluide mucilagineux.

EMPLUMÉE. (*Renard qui dort la matinée, n'a pas la langue*)

Nos pères faisaient leurs délices des fables d'Ésope, et ils en ont tiré beaucoup de proverbes.

ENFANS. (*Il n'y a plus d'*)

Les Italiens disent : *Les petits chats ont les yeux ouverts.*

ENFANS. (*Bons*)

Dans le moyen âge, on donnait ce nom aux jeunes gens qui se livraient à l'étude. A Paris, il y avait deux colléges qui portaient le nom de *Colléges des Bons-Enfans.* Une rue a conservé le nom de l'un d'eux, l'autre existait rue Saint-Victor.

ENFARINÉE. (*Venir la gueule*)

Métaphore empruntée des boulangers, qui, au moment d'enfourner, sèment de la farine *à la gueule* (à l'entrée) de leur four, et jugent, par la manière dont la farine s'allume, si le four a le degré de chaleur convenable.

ENGLUÉE. (*La chevèche est*)

C'est-à-dire, les voleurs sont pris au piége.

Chevèche était anciennement synonyme de chouette. Ainsi cette comparaison vient de la pipée, espèce de chasse où l'on place des gluaux sur des arbres dépouillés de leurs feuilles : les chouettes accourent en entendant contrefaire le cri des petits oiseaux.

ENRACINÉE. (*Tard médecine est apprêtée à maladie*)

Ce proverbe répond au passage suivant d'Ovide :

Serò medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.

ENSEIGNE.

On disait autrefois d'un méchant portrait, d'un méchant tableau, qu'il était *bon à faire une enseigne.*

Les choses ont bien changé depuis un siècle. Watteau, peintre gracieux, mort à la fleur de son âge, en 1721, fit pour une marchande de modes du pont Notre-Dame à Paris, une enseigne qui obtint les honneurs de la gravure. A peu près dans le même temps on admirait, à la descente du Pont-Neuf, l'enseigne du *petit Dunkerque.* Sous Louis XV, celle d'un armurier du pont Saint-Michel fut achetée comme tableau par un riche financier.

Au commencement du dix-neuvième siècle, une enseigne très remarquable fut celle d'un marchand de cristaux dans la rue qui a repris le nom de rue Royale, près la porte Saint-Honoré. Malheureusement cette enseigne était peinte sur des volets, et le marchand ayant changé de domicile, elle fut effacée. En 1804, *la Fille mal gardée*, enseigne d'un marchand de cotonnades, attira la foule rue de la Monnaie. En 1808, *la Toison de Cachemire*, rue Vivienne, obtint les suffrages de tous les connaisseurs. Bientôt après parurent, dans la même rue, *les Trois Sultanes*, tableau vraiment digne de figurer dans un Musée; puis *le Couronnement de la Rosière*, *de Joconde*, encore dans la même rue; *le Comte Orry*, sur les boulevards; *la Blanche Marguerite*, rue Montmartre, etc. etc.

L'importance que les marchands mettent à leurs enseignes fit naître en 1813, à un imprimeur de Paris, l'idée de les faire graver toutes, pour former des têtes de factures. On est entré chez tel marchand à cause de la beauté de son enseigne, on y retourne pour avoir la jolie facture.

Communément ce sont des pièces de théâtre qui fournissent aux marchands les sujets de leurs enseignes. Dès qu'une pièce a la vogue, c'est à qui, le premier, en fera peindre une scène; et quelquefois l'enseigne est un contre-sens. Comment ne pas sourire, quand on voit pour enseigne au magasin de deux associés, *les Deux Gaspards*, qui se filoutent à qui mieux mieux? Quel fond peut-on faire sur un établissement de commerce qui s'annonce sous les auspices des *Danaïdes*, ces stériles travailleuses qui s'épuisent à remplir un tonneau toujours vide? Est-ce pour encourager les gens qui achètent à crédit que cet autre marchand a fait peindre *M. Guillaume*, laissant emporter ses dix aunes de drap marron par *l'Avocat patelin?* Et *la Fille mal gardée* est-elle une chose assez nouvelle pour signaler un magasin de nouveautés?

Des enseignes parfaitement analogues à leur objet, sont : *les Architectes canadiens*, au-dessus de la boutique d'un marchand de chapeaux; et *le Débarquement des chèvres du Thibet*, au-dessus d'un magasin de schalls.

Outre les tableaux, il y a des enseignes parlantes; et comme chacun veut enchérir sur son voisin, vous voyez des gants dont chaque doigt est de la grosseur du bras, et des bottes qui contiendraient autant de liquide qu'un muid. Quand tous veulent se distinguer, personne ne se distingue. Il y a soixante-dix ans c'était encore pis. Un moraliste qui écrivait au milieu du dix-huitième siècle, dit : « J'ai vu suspendus aux boutiques, des *volans* de six pieds de hauteur, des *perles* grosses comme des tonneaux, des *plumes* qui allaient au troisième étage. » La police fit réduire ces enseignes à une grandeur raisonnable.

ENSEIGNES. (*A telles*)

Pour récompenser la valeur des nobles champions, les dames, lorsque les tournois existaient, donnaient, l'une un voile, l'autre une écharpe, l'autre un bracelet, que le chevalier favorisé suspendait à son heaume ou à sa lance.

Ces faveurs étant devenues des signes pour se reconnaître, prirent le nom d'*enseignes;* et de là ces façons de parler : *A telles enseignes, à bonnes enseignes.*

ÉPAULES. (*Porter quelqu'un sur ses*)

Se dit familièrement d'un homme qui est à charge par ses actions ou par ses discours.

Dans les funérailles, les anciens portaient physiquement le corps des morts sur leurs *épaules.* En France, la même chose a été pratiquée non seulement à l'égard des rois, mais même pour des citoyens honorés de l'estime publique; et à cet usage a succédé celui de tenir les quatre coins du poêle.

Il semblerait donc que l'expression, *porter quelqu'un sur les épaules*, devrait être prise en bonne part; d'autant mieux qu'il est arrivé quelquefois de porter vivans sur les épaules, des hommes dont les services signalés et les actions héroïques excitaient l'enthousiasme de l'admiration et de la reconnaissance. L'expression proverbiale, *Porter quelqu'un sur les épaules,* n'en est pas moins une injure.

ÉPAULÉE. (*Bête*)

La comparaison n'est pas galante; nos pères s'en servaient cependant quand ils parlaient d'une fille que l'on mariait, et qui n'avait pas bien conservé son honneur.

ÉPÉE. (*Il n'a que la cape et l'*)

Se dit d'un militaire sans fortune.

> Bien souvent la mâchoire est fort mal occupée
> A qui n'a comme vous que la cape et l'épée.
> — Et la cape et l'épée auront toujours de quoi
> Faire considérer des gens faits comme moi.
>
> (Th. Corneille.)

ÉPÉE. (*Se faire blanc de son*)

Au propre, et en termes d'escrime, se couvrir pour ainsi dire de son épée, éblouir par la rapidité de ses mouvemens; au figuré, se vanter de son crédit, de ses moyens de toute espèce. On a prétendu que cette expression était tirée des anciens jugemens par les armes, le vainqueur demeurant absous, *blanchi* du crime imputé. Mais cette explication ne peut pas convenir à tous les cas où l'expression proverbiale est employée; puis il eût fallu dire, *se blanchir avec son épée*, et non *se faire blanc de son épée*.

ÉPERVIER. (*D'une buse on ne saurait faire un*)

Proverbe tiré de la fauconnerie. La buse est un oiseau de proie qu'il est impossible de dresser, tandis que l'épervier peut, ainsi que le faucon, servir à arrêter le gibier.

Les anciens disaient : *Asinum sub fræno currere doces*.

Le cheval est né pour la course, et non pas l'âne.

ÉPINARDS. (*Habit d'*)

Dans le temps où le carême était observé rigoureusement, on appelait *habit d'épinards* l'habit neuf qu'un cuisinier ou un maître d'hôtel se donnait au commencement du printemps, voulant dire que sur l'achat des alimens maigres il avait fait un gain considérable.

ÉPINES. (*Trop achète le miel, qui le lèche sur les*)

Comparat is nimio mel, qui spineta ligurit.

Cette belle allégorie signifie qu'un plaisir est payé trop cher quand il en coûte des peines cuisantes pour se le procurer.

Dans le *Roman de la Rose*, l'amant se plaint d'une vieille matrone,

Qui le cuida, par ses doctrines,
Faire leschier miel sur espines.

ÉPINGLES. (*Tirée à quatre*)

Se dit d'une femme qui a pour parure une très grande propreté.

Au reste, les épingles ne jouent pas le même rôle que jadis dans le costume des femmes. Par exemple, il n'est plus nécessaire qu'une épingle arrête sur le dos la pointe du fichu d'une grisette, et que, par-devant, une autre épingle tienne le fichu croisé.

ERMITE. (*Quand le diable devint vieux, il se fit*)

« Imaginez-vous, dit Marivaux, de ces laides femmes qui ont bien senti qu'elles seraient négligées dans le monde; qu'elles auraient la mortification de voir plaire les autres, et de ne plaire jamais, et qui, pour éviter cet affront-là, disent en elles-mêmes, sans songer à Dieu ni à ses saints, distinguons-nous par des mœurs austères, prenons une figure inaccessible. »

Ce proverbe s'interprète aussi de la manière suivante :

A la force ouverte employée dans la jeunesse, pour mal faire, succèdent les ruses dans un méchant qui n'est plus en état de nuire ouvertement.

ESPRIT. (*Bienheureux les pauvres d'*)

Beaucoup de gens citent comme proverbe cette sen-

tence de l'Écriture, *beati pauperes spiritu*, et l'appliquent à un homme dépourvu d'esprit, tandis que ces paroles veulent dire, *pauvres en esprit.* On enlèverait les richesses aux gens dont parle l'Écriture, sans appauvrir leur cœur, parce qu'il ne tient pas aux richesses.

Voltaire fait allusion au proverbe populaire dans le quatrain suivant :

Danchet, si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie,
Comme on gagne le paradis.

ESPAGNE. (*Faire des châteaux en*)

C'est-à-dire, faire des projets chimériques. Ce proverbe est très ancien, puisqu'on le trouve dans *le Roman de la Rose :*

Lors feras chasteaulx en Espaigne.

« Il vient, dit Pasquier, de ce qui a esté de tout tems pratiqué en Espagne, où vous ne rencontrez aucuns chasteaux par les champs, ains seulement quelques cassines et maisonnettes, esquels passant chemin vous estes contraint d'héberger, et encore distantes d'un long intervalle les unes des autres. Ceux qui rendent raison de cela estiment que ce fut pour empescher que les Maures, qui faisoient ordinairement plusieurs courses, ne surprissent quelques chasteaux de force ou d'emblée, où ils auroient eu moyen de faire une longue et seure restraite. »

M. l'abbé Morellet, t. 1, page 351 de ses *Mélanges de littérature*, donne une explication qui nous paraît plus satisfaisante : « Depuis l'époque où l'Espagne est devenue maîtresse des mines du Mexique et du Pérou, les hommes accoutumés à voir les métaux précieux,

comme la grande et l'unique richesse, ont vu l'Espagne comme le pays le plus riche, et la source des richesses les plus abondantes. D'après cette opinion, dont l'exemple de l'Espagne même a fait voir la fausseté, le désir et l'espérance de faire fortune ont été fort naturellement exprimés par cette locution : *Faire des châteaux en Espagne.* »

Reste maintenant à savoir pourquoi l'on a dit aussi : *Bâtir des châteaux en Albanie.*

Je vays, je viens, le trot et puis le pas,
Je dis un mot, puis après je le nye,
Et si bastis sans reigle ne compas
Tout fin seullet les chasteaux d'Albanye.
(*Verger d'honneur.*)

Madame de Villars, qui n'aimait pas l'Espagne, où elle résidait en qualité de dame d'honneur de la reine d'Espagne (Marie-Louise d'Orléans), disait : « En France on bâtit des *châteaux en Espagne;* mais quand on est en Espagne, on n'a pas envie d'y bâtir de *châteaux.* »

ÉTAMINE. (*Passer par l'*)

C'est-à-dire, être exposé à la critique. Ce proverbe vient de la sorte d'étoffe dont s'habillaient jadis les vieilles femmes, et de la causticité qui leur est attribuée.

ÉTERNUMENT.

Dieu vous bénisse, dit-on à ceux qui éternuent. On dit aussi Dieu vous assiste, et Molière a fait usage de cette dernière expression :

Enfin il n'est rien tel que d'avoir un mari....
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un *Dieu vous soit en aide*, alors qu'on éternue.

ÉTEUF. (*Renvoyer l'*)

Pour dire répliquer vertement, repousser une injure par une injure plus forte.

L'*éteuf* est la balle du jeu de longue paume.

Courir après son éteuf est encore un proverbe ; il signifie prendre bien de la peine pour recouvrer un bien, un avantage qu'on a laissé échapper.

Anciennement, depuis le jeudi jusqu'au mardi gras, tous les nouveaux mariés du village de Champdeniers dans le ci-devant Poitou, se rassemblaient dans une prairie, et après avoir mis en dépôt chacun une pièce de vaisselle d'étain, traçaient un cercle. Le premier des mariés de l'année avait une pelotte appelée *éteuf*, qu'il jetait dans le cercle, et tous se mettaient à courir pour la ramasser ; on se la disputait, on se l'arrachait ; le plus fort gagnait la vaisselle déposée dans le jeu.

ÉTRENNE, (*A bon jour bonne*) dit-on, quand il arrive quelque chose d'heureux un jour de fête.

ÉVÊQUE. (*Se débattre de la chappe à l'*) Tirer d'une chose ce que l'on pourra.

Dans la primitive Église, quand un évêque mourait, ses diocésains, pénétrés de vénération pour ses vertus, tâchaient d'avoir quelque lambeau de ses vêtemens.

Le P. Longueval (*Histoire de l'Église gallicane*) rapporte à ce pieux usage l'abus de piller les meubles des évêques défunts. Un concile mit fin à cet abus dans le neuvième siècle.

F

FAGOT.

Avant l'établissement des *cafés*, deux amis qui parlaient de *brûler le fagot* voulaient dire, allons boire

bouteille ensemble au *cabaret*, tandis qu'un fagot brûlera.

L'été, plusieurs bourgeois louaient un jardin et s'y rassemblaient le soir pour jouer à la boule et goûter.

En 1664, quelques négocians marseillais firent connaître le *café* ou féve d'Arabie en France. Thévenot en usa au retour de ses voyages, vers 1638; mais il fallait une impulsion plus forte pour accréditer le café : Soliman Aga, ambassadeur ottoman, la donna en 1669; son séjour dans la capitale fut de dix mois. Plusieurs personnes de distinction, et des femmes surtout, ayant eu la curiosité de le visiter, il fit servir du café, et rendit l'appareil propre à séduire. Le breuvage noir était versé dans de magnifiques vases de porcelaine, et des esclaves richement vêtus présentaient aux dames des serviettes à franges d'or. Les personnes qui en avaient goûté chez Soliman Aga voulurent continuer d'en prendre chez elles; d'autres, par faste, en firent servir à leur table. Mais la féve avec laquelle on faisait le breuvage appelé café, du nom de cette féve, était rare et chère; on ne la trouvait qu'à Marseille.

Cependant un Arménien établit en 1672, à Paris, une boutique où il donnait à boire du café. Quatre ans plus tard le nombre des marchands de café était si considérable, que le gouvernement fut obligé de les réunir en communauté : le nom de limonadiers vient de ce qu'ils obtinrent la vente exclusive de la limonade.

FAGOT. (*Sentir le*)

Être hérétique. Cette expression a passé en notre langue dans le temps où l'on brûlait les hérétiques.

FAGOTS. (*Conter des*)

C'est, dit-on, la plus ancienne de nos gazettes, celle

du médecin Renaudot, qui a donné lieu à l'expression proverbiale, *conter des fagots*, débiter des nouvelles apocryphes; car le but du médecin Renaudot, en se faisant nouvelliste, avait été d'égayer ses malades.

La gazette se vendait et se criait dans les rues. Un jour un marchand de fagots se trouva en concurrence avec le colporteur de la gazette; et toutes les fois que celui-ci annonçait à haute voix la *gazette*, l'autre criait aussitôt *fagots*. Depuis, ces deux mots, *gazette* et *fagots*, réunis par le hasard, devinrent synonymes.

Cette explication est peu naturelle; risquons-en une autre : la plupart des étymologistes font dériver *fagot* de *fagus*, hêtre; en effet, on brûlait autrefois beaucoup de bois de hêtre; mais un faisceau de bois n'est pas le seul qui porte le nom de *fagot;* dans plusieurs provinces on dit, un *fagot de linge; fagot* peut donc venir de *fasciculus*, comme *faix* vient de *fascis*. Cela posé, il n'y a point d'invraisemblance à ce que des nouvelles recueillies çà et là aient été assimilées à des fagots, et que l'on ait dit, *conter des fagots*.

FANFRELUCHES.

Ornemens de peu de valeur. Au propre, ce sont des flamèches qui s'élèvent en l'air quand on brûle de la paille, du papier, etc. Anciennement on disait *farfelues, fafelues*. Ce mot se trouve dans *le Roman de la Rose;* il dérive de l'italien *fanfaluga*.

FAQUIN.

Avant l'invention des armes à feu, lorsqu'on s'exerçait aux courses de bague et autres jeux analogues, le *faquin* était un simulacre d'homme, un mannequin contre lequel on courait pour l'atteindre avec une lance. Cette figure était plantée sur un pivot mobile, et quand

on n'en atteignait pas le milieu, elle tournait facilement et frappait le cavalier d'un sabre de bois, ou d'un sac plein de terre, qui était attaché à sa main.

FARD.

Temps pommelé, femme fardée,
Ne sont pas de longue durée.

Nos pères avaient fait entrer le fard dans ce proverbe, parce qu'ils le regardaient comme pernicieux; mais, à tout prix, il fallait un visage vermeil; les servantes même se fardaient dans le seizième siècle.

Assez souvent on confond le *fard* avec le *rouge;* l'un cependant n'est pas synonyme de l'autre. On nomme fard toute composition qui se met sur le visage pour faire paraître le teint plus beau; le rouge est du nombre de ces compositions: le fard est le mot générique qui les comprend toutes.

Un autre proverbe dit:

De trois choses Dieu nous garde,
De bœuf salé sans moutarde,
D'un valet qui se regarde,
Et de femme qui se farde.

Le fard tenait bien à cœur aux anciens moralistes. «Quand on oyoit parler de femmes fardées, dit Henri Estienne, on faisoit de grandes exclamations, et je ne sçais si on eust trouvé assez de rhétorique en tout Démosthène et tout Cicéron pour persuader qu'une Françoise aimant à se farder, aimât aussi son honneur et l'eust en recommendation.»

FARINE. (*Gens de même*)

C'est-à-dire, des vauriens, des personnes également prêtes à malfaire.

Les comédiens se saupoudraient autrefois le visage de

farine; et comment nos pères, qui étaient dévots, auraient-ils vu de bon œil des gens que l'Église excommuniait?

FAUVETTES. (*Dénicheur de*)

On appelle ainsi un jeune homme sans fortune qui, à force de prendre des informations, trouve, sinon un parti riche, au moins une femme dans l'aisance.

FÉES.

Êtres fantastiques, nés de l'imagination des poètes scandinaves, qui ont succédé aux nymphes, dont le génie allégorique des anciens avait peuplé les retraites souterraines.

On dit d'une femme très-habile dans les travaux d'aiguille, qu'elle est *adroite comme une fée.*

Madame de Sévigné décrivant une robe donnée par M. de Langlée à madame de Montespan, dit: «Une robe d'or sur or, brodée d'or, et par-dessus or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée. Ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage.»

(M. de Langlée, homme obscur, s'était introduit à la cour en y jouant gros jeu.)

FEMME.

Jeune femme, pain tendre et bois vert mettent la maison au désert.

FEMME.

Ce que femme veut, Dieu le veut.

C'est-à-dire, les femmes veulent fortement ce qu'elles veulent.

Un passage de Montaigne vient à l'appui de ce proverbe: «J'ai cogneu cent et cent femmes que vous eus-

siez plustost fait mordre dans le fer chaud, que de leur faire desmordre une opinion qu'elles eussent conçeue en cholère. Elles s'exaspèrent à l'encontre des coups et de la contrainte, et celui qui forgea le conte de la femme qui, pour aucune correction de menaces et bastonnades, ne cessoit d'appeler son mari pouilleux, et qui précipitée dans l'eau, haussoit encore, en s'étouffant, les mains, et faisoit au-dessus de sa teste signe de tuer des poux; forgea un conte duquel en vérité tous les jours on voit l'image expresse de l'opiniastreté des femmes. »

FEMME.

C'est grand pitié quand beauté fault à cœur de bonne volonté.

Proverbe de Marot, de Rabelais et de Brantome.

En place de *cœur* on trouve dans ces auteurs un mot bien plus jovial, mais moins décent.

(MAROT, épître 43. RABELAIS, Livre V, chap. 21. BRANTOME.)

FEMME.

Brebis trop apprivoisée de trop d'aigneaux est tettée.

Par là nos pères voulaient exprimer le danger que courait l'honneur d'une femme entourée de galans.

FEMME.

Femme couchée et bois debout,
Homme n'en vit jamais le bout.

Nos pères aimaient beaucoup les comparaisons qui les mettaient à même de rimer un propos gaillard.

FEMME.

Soleil qui luisarne au matin, femme qui parle latin, et enfant nourri de vin, ne viennent à bonne fin.

« Qu'on se donne bien de garde, disait Belleau, qui

commentait des vers de Ronsard; qu'on se donne bien de garde de se mettre au service d'une dame rusée, vieille et de trop bel esprit, et principalement quand elle fait de la clergesse et de la sçavante. Une simple Pénélope vaudroit mieux, *quæ tantùm lanas non sinit esse rudes.* »

Femme.

Quand la pluie tombe en même temps que le soleil luit, le peuple dit que *le diable bat sa femme.*

Les pleurs de la femme, voilà la pluie; et l'éclat du soleil, voilà la joie du diable ou mauvais génie.

Femmes.

Que les femmes fassent les femmes, et non les capitaines.

Il n'y a point d'époque dans les fastes de notre monarchie où les femmes aient eu autant d'empire et aient été aussi méprisées que sous Charles IX. Les femmes se mêlaient de tout, et s'étaient attiré ce proverbe : *que les femmes fassent les femmes, et non les capitaines.* Il n'y avait pas une dame qui n'avouât publiquement son cavalier, qui ne traversât la ville en croupe avec lui, ou à côté de son cheval. Les dames envoyaient leurs serviteurs à l'armée, et les engageaient dans la faction qui leur plaisait; ils paraissaient à la tête des troupes avec des écharpes et des faveurs.

FERRÉES. (*Avaleur de charrettes*)

Se dit d'un hâbleur, d'un fanfaron, d'un faux brave.

Fesse-Matthieu.

Nom injurieux qu'on donne aux usuriers.

Avant sa conversion, saint Matthieu était banquier, *sedebat in telonio.* La malignité attribue aux banquiers

des prêts usuraires; de là saint Matthieu regardé comme patron des usuriers. *Fêter saint Matthieu*, est donc synonyme de prêter à usure.

Mais au lieu de *fêter*, on a d'abord écrit *fester;* or, entre les lettres ſt et ſſ liées ensemble, la différence est peu sensible; plus d'un lecteur, par conséquent, a dit, *fesse-Matthieu* pour *feste-Matthieu*, et de cette méprise est résulté un sobriquet.

Nous n'ignorons pas que la plupart des étymologistes trouvent dans *fesse-Matthieu*, *face de Matthieu*, mine d'usurier.

FEU. (*J'en mettrais la main au*)

Manière de s'exprimer quand on affirme quelque chose dont on est sûr.

Cette façon de parler vient de l'ancienne coutume de constater la vérité d'un fait en plongeant la main dans un gantelet de fer qui sortait de la fournaise.

FEU. (*Dites-lui cela, et allez vous chauffer à son*)

C'est-à-dire, tenez-lui ce propos, et soyez assez simple pour croire qu'il n'en sera pas offensé.

FÉVE. (*Roi de la*)

On appelle ainsi un chef sans autorité. Au propre, c'est la personne à qui est échue la féve du gâteau qu'on partage dans les familles la veille ou le jour de la fête des Rois.

L'usage de *faire les Rois*, nous est venu des Saturnales que les Romains célébraient aux calendes de janvier. Pendant ces fêtes, les écoles étaient fermées, le sénat vaquait, et toutes les affaires publiques et particulières étaient comme suspendues. En certains endroits, on partageait un gâteau; un enfant placé sur la table

représentait Apollon, et on le consultait en criant: *Phœbe domine* (seigneur Apollon), afin que les portions du gâteau fussent distribuées sans préférence. Cet usage s'est conservé dans plusieurs parties de la France; un enfant distribue les parts du gâteau, et les personnes même qui ne savent pas le latin crient, *Phœbe domine.* Dans les familles pieuses on fait une part de plus qu'il n'y a de convives; ce morceau surnuméraire est la *part à Dieu;* et le soir vous entendez les pauvres qui vont de porte en porte, chantant une vieille chanson dont le refrain est, *la part à Dieu, s'il vous plaît.*

S'il arrive que la féve soit restée dans la *part à Dieu,* l'on tire aux billets pour voir sur qui tombera le sort de la royauté.

Un roi ou une reine de la féve a le droit de choisir une personne de la compagnie pour sa reine ou pour son roi. Dans le grand monde, le roi de la féve nomme à toutes sortes d'emplois par une distribution de billets. Le plus divertissant est lorsqu'une charge de bouffon échoit à un personnage grave, qui, bon gré, mal gré, est obligé de se mettre en frais pour divertir le roi et toute sa cour.

FÉVRIER.

Février, le plus court des mois,
Est de tous le pire à la fois.

Comme dans ce temps rude on consomme beaucoup de bois, il y a dans les anciens calendriers : *Februarius algeo clamat..... Ligna cremo.*

FIDELIUM. (*Passer plusieurs choses par un*)

C'est-à-dire, ne remplir ses obligations qu'en gros.

« Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges esquelles sommes obligez, dit Estienne Pasquier (*Re-*

cherches de la France), nous les passons à la légère, on dit que nous les avons toutes passées par un *fidelium*. Il ne faut point faire de doute que nous avons emprunté ce commun dire des fautes qui sont faites par nos curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doivent aux morts; car comme il advient que l'on ait fondé plusieurs obits en une église, esquels par longs laps de temps, pour la multitude d'iceux, il seroit impossible de fournir, ou bien que la négligence des ecclésiastiques soit telle, nos anciens dirent que tout cela se passoit par un *fidelium*, qui est la dernière oraison dont on ferme les prières des morts; voulant dire que l'on avoit employé une seule messe des morts pour toutes les autres. Aussi fut employé ce mesme proverbe en toutes autres affaires où l'on commettait pareilles fautes. »

Ce passage était une bonne fortune pour le P. Garasse. Voici comment il tance l'auteur des *Recherches*: « Ce fut par ce *fidelium* que passèrent en la messe des obsèques de maistre Pasquier les lascivetés de sa pusse, les impudicités de sa vieille catin, les libertinages de ses jeux amoureux, les blasphèmes proférés et escrits contre le saint siége, les outrageuses médisances contre les papes, les cardinaux et les jésuistes, l'impénitence de sa vieillesse, l'irréligion de sa vie passée. » (*Recherches des Recherches.*)

FIERABRAS.

Surnom d'un comte de Poitiers qui figure dans le roman des *Douze Pairs*. On appelle ainsi un homme qui fait le brave. Le géant Fierabras avait un onguent qui le guérissait des blessures mortelles.

FIGUE. (*Faire la figue à quelqu'un.*)

Faire un geste insultant. Cette expression vient de l'italien *far la fica.*

Les Milanais s'étant révoltés contre Frédéric Barberousse, forcèrent l'impératrice son épouse à sortir de leur ville, montée sur une vieille mule nommée *Tacor,* ayant le dos tourné vers la tête de la mule, et le visage vers la queue. Lorsque Frédéric les eut subjugués, il fit mettre une figue dans le derrière de la mule, et obligea tous les Milanais captifs d'arracher publiquement cette figue avec les dents, et de la remettre à la même place sans l'aide de leurs mains, sous peine d'être pendus. *Faire la figue* aux Milanais, en montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins, fut une grande injure, et le mot passa en proverbe chez les autres nations. *Voyez* Rabelais, Liv. iv, chap. 45.

FIL. (*Sa vie ne tient qu'à un*)

Façon de parler, prise de l'histoire de Denis-le-Tyran, qui faisait suspendre une épée à un fil sur la tête de ses convives.

FILAIT. (*Au temps que Berte*)

C'est-à-dire, au bon vieux temps, au temps de Charlemagne.

On trouve dans une ancienne charte, que Berte, mère de Charlemagne, filait pour orner les églises, *filabat.*

Ce proverbe est aussi rapporté au temps où vivait Berte, veuve de Rodolfe ii, et reine de Bourgogne. Cette Berte fonda l'abbaye de Payerne, dans le pays de Vaud.

Filer le parfait amour.

Expression vulgaire, qui vraisemblablement doit son

origine à la quenouille et au fuseau d'Hercule filant auprès d'Omphale.

Fille.

Nos pères avaient, sur la conduite de leurs filles, des phrases laconiques.

Fille fenestrière et trottière, rarement bonne mesnagière.

Fille oisive, à mal pensive.

Fille qui prend, se vend; fille qui donne, s'abandonne.

Fille ne doit estre trop veue, non plus que robe trop vestue.

Fille honneste et moriginée est assez riche et bien dotée.

FILLE. (*Il est sage et timide comme une*)

Ce proverbe nous est resté, quoique, par un raffinement de corruption, *fille* ne soit plus synonyme de *vierge.*

Nous avions le mot *prostituée;* pourquoi a-t-on détourné le mot *fille* de sa véritable acception? — « On en use avec certaines pensées comme avec certains hommes; pour les introduire dans la bonne compagnie on les habille décemment. »

FILLES. (*Au bordeau les belles*)

Cela est tout simple : les laides filles n'y seraient pas admises.

Deux écrivains, Rétif de La Bretonne, en 1769, et Peyssonnel, en 1782, se sont occupés d'un projet de règlement pour les maisons de prostitution. L'un et l'autre auraient désiré que, pour ôter aux hommes les occasions de chute, on n'eût pas souffert que les lieux de débauche fussent dispersés, et qu'aucune prostituée

n'eût la liberté de se montrer en public. « Combien est-il d'hommes qui n'auraient jamais failli, dit Rétif de La Bretonne, s'ils n'eussent été provoqués, et s'il eût fallu aller chercher de sang-froid un mauvais lieu écarté ? »

Borde, dont *bordeau* et *bordel* sont les diminutifs, signifie loge, petite maison, cabane bâtie à l'extrémité de la ville.

Obligé de tolérer les lieux de débauche jusque dans les plus petites villes, Louis IX les relégua dans des rues peu fréquentées.

FILS. (*Il a marié ses filles, il n'y a plus que les*)

Mauvais calembourg; c'est-à-dire, son habit est usé au point de montrer la corde.

FINS. (*Les plus grands clercs ne sont pas toujours les plus*)

C'est-à-dire, les hommes lettrés, les savans, sont quelquefois moins fertiles en expédiens que des paysans sans étude.

N'en déplaise aux docteurs cordeliers, jacobins,
Parbleu! les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.
(REGNIER.)

Ce proverbe vient de ce qu'autrefois les gens d'église étaient les seuls instruits.

FLAMBEAU. (*Montrer le soleil avec un*)

Vanter ce qui surpasse tout éloge.

FLAMBERGE.

Mettre flamberge au vent, pour tirer l'épée.

On donnait le nom de *flamberge* à l'épée du chevalier Renaud de Montauban, l'aîné des quatre fils Aimon.

FLEURETTES. (*Conter*)

C'est tenir des propos galans, employer les fleurs du langage. Chez les Latins, *rosas loqui* signifiait aussi tenir des discours agréables.

Mais on ne trouve dans l'antiquité aucun exemple d'une galanterie aussi raffinée que celle du duc de Montausier pour mademoiselle d'Angennes, en 1641.

Cette belle personne se nommait *Julie*, et la fête de sa patronne arrivait dans un temps où la terre produit peu de fleurs. L'ingénieux amant conçut l'idée d'une guirlande poétique.

Le volume qu'il offrit en place de bouquet était ainsi composé : Trois feuillets de vélin en blanc, le titre sur le quatrième, une guirlande peinte sur le cinquième, avec ces mots : *La Guirlande de Julie;* le sixième feuillet était encore en blanc; sur le septième on voyait *Zéphire*, tenant de la main droite une rose, et de la gauche la guirlande de Julie, qu'il soufflait sur la terre assez légèrement pour que l'on en distinguât les fleurs; le huitième feuillet contenait un madrigal intitulé : *Zéphire à Julie.* Venait ensuite le corps de l'ouvrage, composé de quatre-vingt-dix feuillets, dont vingt-neuf offraient une fleur, et les soixante autres chacun un madrigal.

Le duc de Montausier fit quelques-uns de ces madrigaux, et s'adjoignit les beaux esprits du temps. Parmi ses coopérateurs, on distinguait Racan, Chapelain, Malleville, Gombaud et Conrart, qui est regardé comme le père de l'Académie Française. Robert, célèbre peintre d'alors, peignit les fleurs, et Jarry, calligraphe qui n'a pas eu d'égal en France, fut chargé d'écrire le texte. Afin que rien ne manquât à l'embellissement de ce volume tout en vélin, il fut relié par Le Gascon, regardé comme l'ouvrier le plus adroit dans son métier, et en-

richi en dedans et en dehors des chiffres de Julie-Lucine, à qui il était dédié.

Voici les noms des fleurs qui composaient la *Guirlande de Julie :* la couronne impériale, la rose, le narcisse, l'amaranthe, l'angélique, l'œillet, la fleur de thym, le jasmin, l'anémone, la violette, le lis, la tulipe, la tulipe flamboyante, la jonquille, l'hyacinthe, l'héliotrope, le souci, la pensée, la fleur d'oranger, le safran, la flambe, le muguet, la fleur de grenadier, la fleur d'Adonis, la perce-neige, le pavot, l'immortelle, l'immortelle blanche, le méléagre. Elles étaient toutes réunies, comme nous l'avons dit, sur une même page à la tête du précieux manuscrit; on les voyait ensuite peintes, l'une après l'autre, dans le corps du volume; elles y occupaient chacune le recto d'un feuillet; le madrigal qui y correspondait se trouvait au recto du feuillet suivant.

Julie, à son réveil, trouva ce cadeau sur sa toilette.

FLUTES. (*Il est du bois dont on fait les*)

Ce proverbe s'explique par un calembourg : il est de tous bons accords.

FLUTES. (*Il souvient toujours à Robin de ses*)

Ce proverbe vient d'un ami de la bouteille, nommé Robin, qui n'osant plus, à cause de la goutte qui le tourmentait, boire dans de grands verres nommés flûtes, ne pouvait cependant en perdre le souvenir.

Ces grands verres sont l'origine du mot *flûter,* boire largement.

FOIE. (*Le cœur leur devint*)

C'est-à-dire, ils perdirent courage. Proverbe employé dans les *Mémoires de Du Bellai* sur l'an 1522, et dans les *Mémoires de la Ligue*, tome III, page 319.

Cela signifie littéralement le cœur leur mollit. Le foie est mou en comparaison du cœur.

FOIREUSE. (*Il est bon à vendre vache*)

S'applique à un homme qui dit sérieusement des choses plaisantes.

FOISONNE. (*Cherté*)

Ce proverbe a deux sens; il signifie d'abord que quand les choses sont chères, on les ménage de façon à les faire durer long-temps. Il veut dire aussi que la cherté d'une marchandise en amène l'abondance, parce que le prix détermine tous ceux qui la possèdent à s'en dessaisir.

FOL.

Fol et avoir ne se peuvent entr'avoir.

C'est-à-dire, ne peuvent sympathiser. *Avoir* est ici pris pour richesse.

AUTRES PROVERBES.

Il n'est au monde si grand dommage que seigneur à fol courage. — Ne fay pas d'un fol ton message. — Qui fol envoye, fol attend. — Accointance de fol ne vaut rien. — Bonne journée fait qui de fol se délivre.

Henri Estienne, qui rapporte ces proverbes, convient que nos pères faisaient quelquefois honneur aux fous. *Un fol*, disaient-ils, *avise bien un sage.* — *Au défaut d'un sage monte un fol en chaire.*

Si tous les fous portaient le bonnet blanc, nous ressemblerions à un troupeau d'oies. Proverbe italien.

FOLIE.

Le ver le pique.

Se dit de quelqu'un qui fait un trait de folie. Le

peuple croit qu'il y a un ver dans la tête des personnes aliénées.

Les féves fleurissent.

Ce dicton s'applique à une personne qui fait quelque extravagance, ou qui parle imprudemment.

L'odeur que la fleur des féves exhale est assez agréable, mais elle affecte les cerveaux faibles.

Les anciens même croyaient que la floraison des féves rendait fou :

Cum faba florescit, stultorum copia crescit.

FOLIE.

Nous avons tous notre grain de folie; notre folie est plus ou moins remarquable; mais nous ne remarquons que celle des autres.

FOLLE. (*Tout le monde en veut au cas de la reine*)

C'est-à-dire, quelque qualifiée que soit une femme, quand elle s'en laisse conter, tout le monde se croit en droit d'aspirer à ses faveurs.

FOLLES. (*Vides chambres font dames*)

Ce qui veut dire que le désir d'avoir des nippes fait commettre aux femmes de grandes fautes.

Efficiunt dominas exhausta cubicula stultas.

FOSSELU, FOSSELUE.

C'était le nom donné par nos pères à ceux qui avaient des *fossettes*, soit au milieu des joues, soit au menton.

Nicot (*Trésor de la Langue française tant ancienne que moderne*) dit que les fossettes étaient regardées comme une *marque d'agréableté au visage féminin.*

Les plus belles statues antiques n'ont de fossettes ni aux joues ni au menton. Les Romains y attachaient plus de mérite, puisque Varron nomme la fossette du men-

ton, *un agrément imprimé par le doigt de l'Amour.*

Ce mot, sans doute, a fait naître à Bernis l'idée de sa pièce intitulée *les petits Trous.* Elle fut adressée par lui à la femme de France qui avait le plus de crédit; et cette première production de sa muse devint la première cause de sa haute fortune. Il y suppose que l'*enfant ailé* vit dormir la jeune Pompadour, et que prenant pour des roses nouvelles les roses de son teint, il y porta une main hardie :

> L'empreinte de son doigt forma ces jolis trous,
> Séjour aimable du sourire,
> Dont les plus sages seraient fous.

FOUARRE. (*Faire à Dieu jarbe de*)

C'est-à-dire, tromper, donner en payement ce qu'il y a de moins bon, comme faisaient, à l'époque où l'on payait la dîme aux curés, certains cultivateurs, qui faisaient exprès des gerbes où il n'y avait presque point de grain.

Le vieux mot *fouarre* vient de *foderum*, et signifie paille.

De *jarbe*, nous avons fait gerbe; l'ignorance des copistes a quelquefois substitué *barbe* à jarbe; et il y a de vieux livres où l'on trouve : *Faire à Dieu barbe de fouarre.*

FOURGON. (*La pelle se moque du*)

Se dit d'une personne difforme qui reproche à une autre des défauts corporels.

Le proverbe suivant, *le chaudron mâchure la poêle*, a trait au moral.

Mâchurer signifie *noircir*, et figurément *décrier.*

FOURNÉE. (*Emprunter un pain sur la*)

Rendre enceinte une fille que l'on doit épouser.

FOURREAU. (*Il a couché comme l'épée du roi dans son*)

Proverbe trivial, pour dire, il ne s'est point déshabillé.

FOURRÉE. (*Paix*)

Paix qui n'est bonne que pour un hiver.

FOU. (*C'est une grande sagesse que de savoir à propos contrefaire le*)

Horace ordonne de *mêler la folie avec la sagesse;* et tous les efforts d'Érasme, dans l'*Éloge de la folie*, tendent à démontrer que *la sagesse n'est abordable que sous les auspices de la folie.*

Voyez SAGE FOLIE.

FRANCS-TOPINS.

C'était le nom d'une ancienne milice, que l'on employait à faire des tranchées, à creuser des mines, à fouir la terre comme des *taupes*. Ces hommes de guerre ne passaient pas pour braves; voici deux couplets d'une chanson qui fut faite sur eux:

Un franc topin de Haynaud revenoit,
Sa chausse estoit au talon deschirée,
Et si disoit qu'il venoit de l'armée,
Mais onc n'avoit donné un horion.
Deriron, vignette sur vignon.

Un franc topin un arc de fresne avoit
Tout vermoulu, sa corde renouée,
Sa flesche estoit de papier enpennée,
Ferrée au bout d'un argot de chapon.
Deriron, vignette sur vignon.

FRANÇAIS. (*Parler*)

C'est dire franchement ce qu'on pense, agir sans détour.

Montaigne, parlant de ces femmes qui, après avoir mal vécu avec leurs maris, ne laissent pas de pleurer

quand la mort vient les en débarrasser, dit : « Ne regardez pas à ces yeux moites et à ceste piteuse voix; regardez ce port, ce teinct, et l'embonpoint de ces joues soubs ces grands voiles; c'est par là qu'elle *parle françois.* »

Parler français signifie encore parler avec autorité et d'un ton menaçant.

FRAPPART. (*Frère*)

Sobriquet injurieux qui, avant la révolution de 1789, se donnait à tous les moines qui ne gardaient pas les bienséances de leur état.

Non seulement *frère Frappart* se trouve dans Marot, mais dans le *Monologue des Perruques*, par Coquillart, auteur beaucoup plus ancien.

Ce sobriquet dut d'abord être donné, sans mauvaise intention, aux moines quêteurs, parce qu'ils frappaient aux portes.

FRELAMPIER.

Homme d'une médiocre capacité. Ce mot vient, par corruption, de frère Lampier, moine chargé d'allumer les lampes.

FRIANDISE. (*Nez tourné à la*)

Il est comme saint Jacques-de-l'Hôpital, il a le nez tourné à la friandise, disait autrefois le peuple de Paris en parlant d'un gourmand, parce que l'image de saint Jacques, placée au-dessus de la porte de l'église de ce nom, regardait la rue aux Oues (aux oies), par corruption appelée depuis rue aux Ours. Cette rue était alors habitée par des rôtisseurs; et avant que l'on nous eût apporté les dindons, l'oie était la pièce de volaille la plus estimée.

FRICASSÉE. (*Sentir de loin la*)

Avoir un pressentiment du danger qu'il y aurait à accepter une invitation. Cette façon de parler fait allusion au repas où furent arrêtés les comtes d'Egmont et de Horn.

FRIPERIE.

Se jeter sur la friperie de quelqu'un.

C'est ou le battre, ou déchirer sa réputation.

FRISQUAIRES. (*De trois choses Dieu nous gard; d'et cætera de notaires, quiproquo d'apothicaires, boucon de Lombars*)

On comprend aisément les deux premières parties de ce proverbe; mais tous les mots de la troisième ont besoin d'explication.

Boucon signifie appât; *lombars* est ici synonyme de prêteurs, parce qu'autrefois ceux qui faisaient en France métier de prêter à intérêt étaient Lombards; et *frisquaires* veut dire fins, rusés.

FROC. (*Aujourd'hui dans un casque et demain dans un*)

Ce vers de Boileau, devenu proverbe, s'applique à un homme versatile, changeant volontiers d'état ou de parti.

FROID. (*Souffler le chaud et le*)

Proverbe tiré de l'apologue du Satyre et du Villageois. Le premier, voyant son hôte qui, pour s'échauffer, soufflait dans ses doigts, et qui un moment après soufflait sur son potage pour le refroidir, lui en demanda la raison, et l'ayant sue se retira en colère, lui disant : *Je n'aurai jamais accointance ni amitié avec toi, puisque d'une même bouche tu souffles le froid et le chaud.*

FROMAGE.

Quand une fille a succombé à quelque tentation amou-

reuse, on dît qu'elle a *laissé aller le chat au fromage.*

Voiture a fait usage de ce proverbe dans une lettre à une abbesse qui lui avait donné un chat. « Il n'y a point, dit-il, de chat séculier qui soit plus libertin que luy. J'espère pourtant que je l'arresteray par le bon traitement que je luy fais; je ne le nourris que de fromages et de biscuits. Peut-estre, madame, qu'il n'estoit pas si bien traité chez vous, car je pense que les dames ne laissent pas aller les chats au fromage, et que l'austérité du couvent ne permet pas qu'on leur fasse si bonne chère. »

FROMAGE. (*Entre la poire et le*)
C'est-à-dire, pendant le dessert.

FRONDEURS.

C'est le nom qu'on donne, depuis l'année 1648, à tous ceux qui parlent contre le gouvernement.

Cette dénomination dut son origine à des jeux d'enfans qui, partagés en plusieurs bandes dans les fossés de Paris, se lançaient des pierres avec une *fronde*. Comme il résultait quelquefois des accidens de ces amusemens, la police les défendit, et envoya des archers pour séparer les *frondeurs*. A leur vue les enfans se dispersaient; mais après le départ de la patrouille ils revenaient sur le champ de bataille. Quelquefois, lorsqu'ils se sentaient les plus forts, ils faisaient face à la garde et la poursuivaient à coups de fronde.

Le flux et le reflux de cette troupe d'enfans qui tantôt cédaient à l'autorité, et tantôt y résistaient, parut à un plaisant du parlement dépeindre assez bien les alternatives de sa compagnie par l'enregistrement des édits bursaux. Il compara les adversaires de Mazarin à ces

frondeurs : l'allusion fut trouvée heureuse, et le mot prit. Une chanson commençait ainsi :

Un vent de fronde
S'est levé ce matin,
Je crois qu'il gronde
Contre le Mazarin.

Mets, équipages, habillemens, bijoux, tout fut *à la fronde*. Le cardinal lui-même contribua à accréditer cette plaisanterie. Dans un moment de réconciliation entre le parlement et lui, il dit en badinant aux députés de cette compagnie, qu'il était devenu frondeur, et leur fit voir son chapeau garni d'une *fronde* en guise de cordon.

FRUGALITÉ.

Si tu te trouves sans chapon, sois content de pain et d'ognon.

FUMIER. (*L'œil du fermier vaut*)

C'est-à-dire, le moyen de tirer de ses terres beaucoup de fruits est de les visiter souvent.

G

GAGNEUR. (*Autant vaut bon gardeur que bon*)

Proverbe traduit de ce vers d'Ovide : *Non minor est virtus quàm quærere, parta tueri;* ce qui avait été dit long-temps auparavant par Démosthène.

GAIN.

Pêche qui en prend un.

Signifie que ce n'est pas tout-à-fait perdre son temps que de faire un petit gain.

GALANTERIE. (*Avoir une*)

C'est être affecté de certain mal qu'un poète appelle

Le fruit cuisant de l'amoureux péché.

GALÈRE? (*Qu'allait-il faire dans cette*)

Se dit d'un homme qui s'est engagé dans une mauvaise affaire.

La scène des *Fourberies de Scapin*, où le pauvre Géronte répète jusqu'à six fois dans la même scène: *Que diable allait-il faire dans cette galère?* parut si plaisante, qu'elle fut bientôt dans toutes les bouches, et devint proverbe. Molière l'avait empruntée du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac.

GALIMATHIAS.

Galimathias vient de ce que, dans un plaidoyer, où il s'agissait du coq d'un certain *Mathias*, l'avocat, à force de répéter *gallus* et *Mathias*, s'embrouilla et dit *galli-Mathias*, au lieu de *gallus Mathiæ*.

GANT. (*Jeter le*)

C'est-à-dire, proposer le combat. Cette façon de parler est du temps où les affaires, soit civiles, soit criminelles, se décidaient par le sort des armes, et en champ clos. Les deux champions ou combattans se présentaient devant les juges. Si, lorsque le demandeur avait formé sa plainte, l'accusé niait le fait, l'accusateur lui donnait un démenti, et jetait à terre son gant. L'accusé ou quelqu'un de ses amis ramassait aussitôt le gant, pour faire voir qu'il acceptait le combat.

Mais pourquoi le gant préférablement à toute autre chose? parce qu'il était tout trouvé, ou, plus vraisemblablement, parce qu'il était le symbole du combat que l'on allait soutenir.

GANTS, (*Vous n'en aurez pas les*)

dit-on à celui qui apporte une nouvelle que l'on savait déjà. Allusion à l'ancien usage de donner une paire

de gants à ceux qui apportaient les premiers une bonne nouvelle. Selon Le Duchat, cet usage de donner des gants nous vient d'Espagne, où il s'appelle la *paragante*. Ce mot a été employé par Molière dans *l'Étourdi;* Mascarille se promet de faire emprisonner, sur un soupçon frivole, le rival de son maître, et dit à ce sujet :

Je sais des officiers de justice altérés,
Qui sont pour de tels coups de vrais délibérés.
Dessus l'avide espoir de quelque *paragante*,
Il n'est rien que leur art avidement ne tente :
Et du plus innocent, toujours à leur profit,
La bourse est criminelle et paye son délit.

GASCOGNE. (*Perdrix de*)

Mot satirique, pour dire un gousse d'ail.

En Gascogne, hommes et femmes, riches et pauvres, mangent de l'ail. L'ail mis dans le pot au feu, disent les Gascons, augmente la bonté et la saveur de la viande; piqué dans le manche d'un gigot, il lui communique un goût agréable. Souvent, après avoir fait blanchir des aulx, on les fait cuire dans la lèchefrite, afin de recevoir le jus qui découle d'un rôti; puis en dressant la viande sur le plat, on l'entoure de ces aulx, que l'on sert à grandes cuillerées. Les salades de chicorée ne seraient pas présentables, si l'on n'avait frotté le saladier avec de l'ail écrasé par le moyen d'une croûte de pain; cette croûte, nommée *chapon*, est servie avec la salade : on l'offre aux étrangers, qui en font toujours part aux dames ; dans les familles on la partage.

GAUTIER-GARGUILLE.

N'épargner ni Gautier ni Garguille.

C'est-à-dire, n'épargner personne, ni ami ni ennemi.

« Au reste, n'épargnez ni Gautier ni Garguille. »
(REGNIER, Sat. 13.)

On trouve *Gautier* et *Garguille* dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure Desperiers, dont l'approbation date de l'an 1557. « Riez seulement, dit-il, et ne vous chaille si ce fut Gautier ou si ce fut Garguille. »

Un *bon Gautier*, dans Rabelais, veut dire un bon compagnon, et *Garguille* signifie un gars rusé.

Sous Louis XIII, un farceur nommé Hugues Guérin, se donna le surnom de *Gautier-Garguille.* Voici une des chansons qu'il débitait :

Jean, ceste nuict, comme m'a dit ma mère,
Doit m'assaillir, mais je ne le crains guère;
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Je ne suis pas de ces folles badines
Qui font venir à l'ayde leurs voisines;
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Fantaisie prit à Gautier-Garguille de faire imprimer ses chansons, et voici le prétexte qu'il imagina : « Le froid humide du dernier voyage de Compiègne m'ayant enroué la gargamelle comme une charrette mal aiguisée, je me suis consolé en mon affliction, ainsi que font ces vieux bourguemaistres d'Allemagne, qui, ne pouvant plus continuer la bonne chère accoustumée, à cause de l'indigestion de leur estomach, se contentent de faire trinquer et festiner leurs valets en leur présence, se servant, en ces repas, des yeux pour faire l'office de la bouche : de mesme, voyant qu'il ne m'estoit plus possible d'entonner l'air de mes agréables chansons, je me suis advisé de les faire imprimer, afin d'avoir le plaisir ou de les ouïr chanter devant moi par d'autres,

ou bien, les lisant, de les marmotter moi-mesme en basse notte. »

GELINES. (*Onques chapon n'aima*)

Nos pères avaient en vue un castrat : leur proverbe trouverait aujourd'hui des contradicteurs.

GENTILSHOMMES.

Les nobles furent nommés gentilshommes, parce que, chez les Romains, *gentilis*, ou *qui gentem habet*, signifiait, qui est d'une ancienne famille.

GENOUIL. (*Rompre l'anguille au*)

C'est-à-dire, avec le genou, comme on rompt un brin de bois, au lieu de se servir d'un couteau.

Proverbe dirigé contre ceux qui n'emploient pas les moyens propres à faire réussir une entreprise.

GEORGE, (*Laissez faire à*) *il est homme d'âge.*

Ce proverbe fut fait du temps du cardinal George d'Amboise, ministre d'état sous Louis XII. C'est à lui que ce prince est redevable du glorieux titre de *Père du peuple*. Le cardinal d'Amboise retrancha le dixième de tous les impôts, et les réduisit aux deux tiers. Sa prudence dans la dispensation des deniers publics était si grande, que jamais il ne rétablit ce qu'il avait supprimé.

GEORGE. (*Monté comme un saint*)

On représente toujours saint George comme un cavalier bien monté et bien armé.

GEORGE. (*Rendre les armes à saint*)

Les légendaires racontent que saint George, gentilhomme de Cappadoce, beau, bien fait, et surtout très vaillant, s'arrêta, après divers voyages, à Silene, ville de Lybie, qui était infestée par un dragon épou-

vantable. Ce cavalier, armé de pied en cap, attaqua le dragon, et lui passa un lien au cou. Le monstre se soumit par l'effet d'une puissance invisible et surnaturelle, et se laissa conduire sans résistance; en sorte qu'il *rendit*, pour ainsi dire, *les armes à saint George.* Ce fait est cité sous l'empire de Dioclétien, en l'année 299 de Jésus-Christ.

GERBE. (*Mieux vaut le lien que la*)

Proverbe applicable aux personnes qui déshonorent l'habit qu'elles portent.

On lit dans le *Verger d'honneur:*

Chesnes, coliers, afiquetz, pierreries,
Ainsi qu'on dit en un commun proverbe,
Tant en avoit que c'estoit diablerie.
Brief, *mieulx valoit le lyen que la gerbe.*

GILE. (*Faire*)

C'est se dérober aux recherches par la fuite. Saint Gile, prince du Languedoc, s'enfuit secrètement, de peur d'être couronné.

GÎTE.

On dit d'un homme qui revient dans son pays, au déclin de l'âge, qu'il ressemble au lièvre, il vient *mourir au gîte.*

GLOUTON. (*Chair de mouton, manger de*)

Disaient nos pères, qui se nourrissaient de bœuf et de porc.

GLUANTES. (*Il a les mains*)

Disaient nos pères, en parlant d'un juge; ils avaient emprunté ce proverbe aux Latins, car on lit dans le poète Lucilius: *Omnia viscatis manibus leget, omnia sumet.*

GOBE-MOUCHES.

Nouvelliste crédule.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, ce sobriquet fut momentanément remplacé par celui de *cracoviste*, à cause du château de *Cracovie*, près Creveld, point de mire des nouvellistes du Palais-Royal, à Paris. La perte de la bataille de Creveld, donnée le 23 juin 1758, ayant démenti les bonnes nouvelles que ces gobe-mouches avaient répandues, on forgea le nom de *cracoviste* pour les tourner en ridicule.

La société des gobe-mouches de Paris a un président perpétuel; le lieu de ses séances porte le nom de *ruche*. Tout membre qui se permet de faire des réflexions judicieuses est, par les règlemens, condamné à boire un verre d'eau. Les diplômes sont contresignés *Ah! ah!* et le sceau porte une mouche en relief, avec le mot *gobe*, et plus bas: *quid novi?*

Les Athéniens avaient aussi leurs *gobe-mouches*, qui se tenaient habituellement aux avenues de la ville, sur le port, sur les places publiques, devant la porte des temples.

Horace nous a peint en traits fort gais un *gobe-mouches* qui voulait savoir ce que faisait Auguste, tout ce que disait Mécène.

GOGUETTES. (*Être en*)

C'est-à-dire, en belle humeur.

Goguettes et *goguenard* (mauvais plaisant) viennent du bas-breton *gog*, qui signifie satire, plaisanterie.

GONDS. (*Sortir des*)

S'emporter avec violence. Comparaison prise d'une porte qui s'enlève de dessus ses gonds.

GONIN. (*Maître*)

Homme fin et rusé. Brantome, sur la fin du premier volume de ses *Dames galantes*, parle d'un *maître Gonin*, fameux magicien, ou soi-disant tel, qui, par les tours merveilleux de son art, divertissait la cour de François Ier.

Un autre maître Gonin, fils du précédent, et beaucoup plus habile, selon le même Brantome, vivait sous Charles IX.

> Pour assurer si c'est, ou laine, ou soie, ou lin,
> Il faut en devinaille être maître Gonin.
>
> (REGNIER, Sat. 10.)

GORGE. (*Dames à la grande*)

Sous François Ier, les dames de qualité étaient appelées du nom significatif de *dames à la grande gorge;* et cela, parce qu'à la cour toutes les femmes avaient le sein découvert. Cette mode se maintint pendant plusieurs règnes.

En 1635 fut publié à Douai *le Chancre* ou *couvre-sein féminin*, par J. P. (Jean Polman), chanoine théologal de Cambrai. « Un philosophe ancien, dit ce casuiste, trouvoit ce manquement en la structure du corps humain que le cœur n'étoit pas fenestré, ni la poitrine ouvèrte. L'on a pourvu maintenant à ce défaut; car l'on marche à pourpoint déboutonné, à la franche Marguerite, et à poitrine ouverte. »

« Quelle apparence, dit plus loin le même auteur, de prendre pour une fille d'honneur et pour une femme de bien celle qui piaffe à bras nuds, à sein ouvert, à tetins découverts? »

Le père Gardeau, génovéfain, rebuté du peu de fruit de ses prédications contre l'immodestie des gorges découvertes, s'avisa un jour d'apostropher ainsi les

femmes : *Couvrez-vous au moins en notre présence ; car afin que vous le sachiez, nous sommes de chair et d'os comme les autres hommes.* Chacun se prit à rire, et les femmes surtout ; mais lui, redoublant de sérieux, leur dit : *Quand on vous parle décemment et en paroles couvertes, vous faites la sourde oreille, et vous ne voulez point entendre ; et quand on vous parle en termes clairs, vous les trouvez comiques, et vous vous mettez à rire. A votre malédiction donc, si, les entendant si bien, vous n'en faites pas un meilleur usage.*

GORGE. (*Je ne vole point sur ma*)

Proverbe tiré de la fauconnerie ; il signifiait : Je ne danse point en sortant de table.

Gourmand.

Il est avis au renard que chacun mange poule comme lui.

Ceux qui regorgent de bons mets ne se doutent pas que des milliers d'hommes font maigre chère.

Gourmandise.

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.

Ce proverbe nous vient du latin : *Gula plures quàm gladius peremit.* (Érasme.)

Les Espagnols disent : Je n'ai jamais vu mourir personne de faim, mais cent mille pour avoir trop mangé : tout le monde frémit au seul mot de poison, quoiqu'il n'y ait pas un homme sur dix mille qui en meure : des milliers de personnes périssent par leur intempérance, et cependant tout le monde s'y livre.

GOURNAY. (*Elle a honte bue, elle a passé le pont de*)

A une époque où la clôture n'était pas très-bien observée dans les couvens de filles, les religieuses de

Chelles, abbaye située de l'autre côté de la Marne, passaient le pont, et allaient visiter les moines de Gournay. Le peuple se scandalisa de ces visites; et leur fréquence fit naître un proverbe qui fut appliqué, en général, aux femmes de mauvaise vie.

GOUTTE. (*Au mal de la goutte les médecins ne voient*)

Ovide avait dit la même chose en ce vers : *Tollere nodosam nescit medicina podagram.*

GRAINS. (*Catholique à gros*)

C'est celui qui ne dit de son chapelet que les *pater*.

Le chapelet est comme la mesure journalière des dévotions du catholique romain ; il se compose de *gros* et de *petits grains ;* il y en a dix de ceux-ci pour un gros. Les gros servent à dire les *pater,* ou l'oraison dominicale, et les petits sont pour les *ave*, prière à la sainte Vierge.

GRAS. (*Promener comme le bœuf*)

Cette expression s'applique à une jeune personne que ses parens conduisent dans les endroits publics, affublée de tous les panaches et colifichets à la mode, dans l'espoir que parmi les spectateurs un mari pourra se trouver. (Voyez *Mettre sur le trottoir.*)

Le *bœuf gras*, que les garçons bouchers promènent pendant les derniers jours du carnaval, au son des instrumens et paré de fleurs, est un reste des sacrifices que les Gaulois faisaient aux divinités païennes.

A Paris, on met sur le bœuf un enfant; dans le moyen âge, cet enfant tenait un sceptre, et les bouchers l'appelaient leur roi; chaque communauté donnant alors à son chef le titre de roi.

Dans Rabelais, on trouve bœuf *violé,* à cause du vio-

lon qui accompagnait autrefois la marche du bœuf gras.

GRAS. (*Tuer le veau*)

C'est célébrer le retour de quelqu'un par une fête extraordinaire. Cete façon de parler est tirée de la parabole de l'Enfant prodigue.

GRAT. (*Envoyer au*)

C'est envoyer paître. Le *grat* est l'endroit où *gratte* la volaille.

GRATTER. (*Qui naît poule aime à*)

C'est-à-dire, il y a des penchans que l'on tient de son origine.

GRATTER.

Quand deux personnes de peu de mérite se louent réciproquement, on dit qu'*un âne gratte l'autre.*

GRATTER.

J'aimerais mieux gratter la terre que d'aller demander de l'argent à mes proches.

Le peuple de Paris dit : *gratter les ruisseaux;* vous y voyez des pauvres enfoncer entre les pavés un bâton à l'aide duquel ils extraient quelques clous et autres ferrailles.

GRATTE-CU, (*Il n'y a si belle rose qui ne devienne*)

Si belle femme que la vieillesse n'enlaidisse.

Proverbe italien : *Il n'y a si beau soulier qui ne devienne savate.*

GREC. (*Grand*)

Le grec a eu chez nous son temps de vogue, même auprès des femmes; témoin l'honorable baiser que reçut de Marguerite d'Anjou Alain Chartier, qui parlait, dit-on, mieux le grec qu'il n'écrivait le français. C'était alors que le savoir commençait à passer des gens

d'église chez les laïques. Un homme savant ne se désignait pas autrement que comme un *grand grec;* long-temps après, *grec* fut le synonyme d'habile.

Nous sommes un peu Grecs sur ces matières-là,

dit un des personnages de Molière. Il paraît même que, de son temps, les femmes savantes honoraient, à la manière de Marguerite d'Anjou, ceux qui entendaient le grec.

Quoi! vous savez le grec! Du grec! souffrez de grâce,
Ah! qu'en faveur du grec, monsieur, on vous embrasse.

GRECQUES. (*Calendes*)

Renvoyer quelqu'un aux calendes grecques, c'est le remettre à une époque imaginaire, lui faire une promesse illusoire. Les Grecs n'avaient point de calendes. A Rome, on appelait *calendes*, le premier jour de chaque mois; ce jour-là les usuriers exigeaient le remboursement de l'argent qu'ils avaient prêté à gros intérêt.

GRESIL. (*Il n'est si gentil mois d'avril qui n'ait son chapeau de*)

Pour dire que, dans ce mois, il y a toujours quelques giboulées.

GRILLE. (*Épouser une*)

Faire profession dans un couvent, s'y enfermer pour la vie.

Une grande partie des miniatures qui ornent les manuscrits du moyen âge offrent la critique de la vie monastique: une, entre autres, que nous avons vue dans un manuscrit de *Froissart*, représente une chatte habillée en religieuse; cette chatte montre avec sa patte une assiette remplie de friandises à une souris: allégorie qui a pour but de faire voir les cajoleries qu'emploie un abbesse pour peupler son couvent.

M. de Rulhière demandait à une très jeune religieuse : « Y a-t-il long-temps, madame, que vous avez prononcé vos vœux. — Il y a un an, monsieur; j'avais seize ans; j'étais bien jeune alors. »

GRIS.

Pour ivre. Ce qui contribue beaucoup à enivrer, c'est de boire du vin, sinon de deux couleurs, au moins de deux crûs, de deux qualités.

GRIS. (*Un avaleur de pois*)

Nos pères appelaient ainsi un scrupuleux observateur du carême. Non seulement la viande, mais les œufs et le potage étaient défendus pendant ce temps.

GRIS. (*Connu comme le loup*)

Un loup gris est un vieux loup, qui a dû faire beaucoup de dégâts, et que tous les bergers connaissent.

GRIS. (*Ventre saint*)

Juron inventé par dérision des cordeliers.

Conrard Badius, dans sa préface de *l'Alcoran des cordeliers*, les appelle *diables gris*, à cause de leur habit de bure grise.

GRIS. (*La nuit tous chats sont*)

Cela se dit à ceux qui donnent trop à la beauté, qui se prennent et se marient par les yeux. Nous avons imité cette façon de parler de la réponse qu'une dame grecque fit à Philippe : *La chandelle éteinte, toutes les femmes sont semblables;* ce qu'Érasme a, mal à propos, interprété au désavantage des femmes. Voici l'histoire telle que la rapporte Plutarque, en son traité *des Préceptes du Mariage*. Une dame très belle, mais encore plus chaste, pressée et sollicitée d'accorder ses faveurs à Philippe, employa diverses considérations

pour éteindre la passion de ce prince, et, entre autres choses, elle lui dit que les charmes qu'il trouvait dans ses yeux et sur son teint s'évanouiraient la nuit; que les flambeaux étant ôtés, la plus belle personne du monde ne différait pas de la plus laide.

Grisette.

C'était jadis une étoffe d'un gris cendré (*pannus cinereus*), à l'usage des gens du commun.

Par opposition à bourgeoises, on appela aussi *grisettes*, les femmes à qui les lois somptuaires ou l'usage interdisaient les habillemens de couleur.

Les choses étaient sur ce pied du temps de Rabelais; car le cinquante-sixième chapitre du Livre premier de la *Vie de Gargantua*, qui contient d'amples détails sur les modes des dames, ne fait aucune mention de la couleur grise.

En cessant de s'habiller de gris, les femmes et filles du commun n'ont pas perdu le nom de *grisettes*; mais chaque jour cette classe devient moins nombreuse.

Sylvain Maréchal, dans une *Notice sur les mœurs de Paris*, imprimée à Paris en 1788, à la tête des *Costumes civils de tous les peuples connus*, comprenait les ouvrières en modes dans la classe des grisettes; personne aujourd'hui n'aurait cette témérité.

Couturières en robes et en linge, brodeuses, blanchisseuses de linge fin, bordeuses de souliers, tresseuses de cheveux; voilà les grisettes de l'époque actuelle.

Nées de parens pauvres, leur unique ressource est, pour l'ordinaire, un gain de 25 à 30 sous par jour; elles n'en ont pas moins un chapeau le dimanche, une robe propre et des souliers de prunelle. On les distingue, pendant la semaine, au tablier noir ou de couleur qu'elles portent avec un schall; leurs cheveux, lors même

qu'elles mettent un bonnet, sont aussi arrangés avec un goût très remarquable.

GRIVE. (*Soûl comme une*)

Se dit familièrement d'un homme qui a bu à l'excès. Les grives mangent une quantité extraordinaire de raisin.

GRIVOIS.

Cette épithète, qui s'applique à un homme sujet à tenir des propos libres, était autrefois un terme d'armée. *Grivois* se disait de certains soldats, et de là vient qu'on appela *grivoises* les râpes à tabac qui nous furent apportées de Strasbourg, à la fin de la campagne de l'année 1590. Ces râpes tenaient lieu de tabatières.

Dès 1560, Jean Nicot, médecin, avait fait connaître le tabac en France, à son retour d'une ambassade en Portugal. Cette plante est originaire de *Tabaco*, dans les Indes orientales, et de là, *tabac*.

Prôné d'abord, le tabac fut ensuite proscrit par arrêt, comme nuisible à la santé; mais l'usage réforma la décision supérieure, et il se fit une grande consommation de tabac, soit en feuilles, soit en poudre.

Le ministre Louvois est le premier en France qui ait fait parade d'une tabatière; elle était de vieux laque. On mit ensuite du prix aux tabatières de porcelaine de Saxe, aux tabatières d'écaille, ornées de dessins en coulé ou en piqué, et aux boîtes d'agate, de malaquite, de lapis, montées en or. Le régent fit peindre à l'encre de la Chine des sujets libres, par Klingstet, et la touche spirituelle de ces miniatures a valu au peintre le surnom de *Raphaël des tabatières*.

M. de Vendôme s'entretenant avec un riche fournisseur, ouvrit sa tabatière, et le petit Crésus y puisa familièrement. Je suis charmé, dit M. de Vendôme, que mon

tabac soit de votre goût; agréez aussi la boîte. Ce fut à cette occasion qu'il fit pratiquer dans ses vestes une petite poche de peau qui devint sa tabatière.

Nous ne changeons plus de tabatière dans chaque saison, comme cela se faisait vers le milieu du dix-huitième siècle; mais on dépense encore pour ce petit meuble des sommes considérables, parce que la mode en change trois ou quatre fois l'an.

Parmi les tabatières que l'on pouvait appeler *épigrammatiques*, nous citerons d'abord les *turgotines* ou *platitudes*, fort en vogue en 1776, et qui furent inventées pour jeter du ridicule sur les réformes que faisait M. Turgot, contrôleur général.

Lorsque le cardinal de Rohan, impliqué dans la trop célèbre affaire du collier, fut déchargé de toute accusation, comme sa crédulité et son aveugle confiance le rendaient blâmable aux yeux de beaucoup de gens, on imagina des tabatières rouges avec un point blanc dans le milieu : cela s'appelait *le cardinal blanchi jusqu'à un certain point.*

A la suite de ces tabatières, viennent naturellement se placer les écrans *à la Monteynard*, les galons *à la chancelière*, les cannes *à la Barmécide*, et les bonnets *à la caisse d'escompte.*

Fatigué des plaintes de ses courtisans, Louis XV, qui protégeait le ministre de la guerre, Monteynard, provoquait sa démission; le marquis de Monteynard s'obstinait à ne pas comprendre le monarque; de là, les écrans *à la Monteynard*, qui tombaient et se relevaient d'eux-mêmes.

En 1770, époque de l'exil des parlemens, et de la haine générale que s'était attirée le chancelier Maupeou, on fit des galons qui imitaient l'or, et que l'on appelait

à la chancelière, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas.

La chute des *Barmécides*, tragédie de M. de La Harpe, fit donner le nom de Barmécides à des cannes qui produisaient l'effet d'un sifflet en s'appuyant sur la pomme.

En 1781, la caisse d'escompte payait fort mal. Les marchands de modes imaginèrent des chapeaux *à la caisse d'escompte;* ces chapeaux n'avaient pas de fond.

Si nous eussions remonté un peu plus haut, nous aurions trouvé *la béquille du père Barnabas*, et les *jésuites*.

Un capucin, vers l'an 1630, fut chansonné pour avoir laissé sa béquille dans un mauvais lieu. En 1736, un musicien de l'Opéra, nommé Charpentier, se fit apprendre, moyennant un *pour boire*, la vieille chanson du père Barnabas : c'en fut assez pour la remettre en vogue. On ne rima plus que par la *béquille;* l'opéra de *Castor et Pollux* fut parodié sur cet air, et toutes les étrennes de l'année suivante, couvertures d'almanachs, tabatières, pain d'épices, bonbons, eurent la forme ou l'empreinte d'un capucin portant une *béquille*.

Quelque temps après la destruction des jésuites (septembre 1762), des marchands de la foire Saint-Ovide imaginèrent de faire des figures de cire habillées en *jésuites;* elles avaient pour base une coquille d'escargot, et, à l'aide d'une ficelle, on faisait sortir et rentrer le jésuite dans sa coquille.

GUÉRIR.

C'est un saint qui ne guérit de rien.

Se dit d'un homme faible et timide.

Lorsque tout est calme, un homme pusillanime crie bravo; lorsque l'horizon politique s'obscurcit ou que

des chagrins particuliers le menacent, il pâlit; au premier éclair il se cache; il tremble tant que l'orage gronde, et si le courage lui revient, ce n'est qu'au moment de succomber.

GUEULE. (*A goupil endormi ne chet rien en la*)

Goupil est un vieux mot qui signifie renard; il vient du latin *vulpillus*, diminutif de *vulpes;* d'abord on a dit *voulpil.*

Ce proverbe signifie qu'on ne gagne rien à vivre dans l'inaction. Quelque rusé que soit le renard, il mourrait de faim s'il restait toujours dans son terrier; comme les autres animaux, il est obligé de chercher sa proie.

La Fontaine a usé de toute la liberté de feindre dont jouissent les poètes, lorsqu'en représentant ces deux amis, dont l'un court après la fortune, et l'autre dort en l'attendant, il nous dit que le coureur, après l'avoir poursuivie vainement de royaume en royaume, la trouve à la porte de son ami dormant du plus profond sommeil.

GUEULE. (*Mots de*)

Paroles obscènes, telles que le peuple se fait un mérite d'en dire au carnaval.

Gueux.

Nos pères appelaient *gueux fieffé* celui qui avait pris possession de quelque coin de rue, où il attendait l'aumône; et *gueux de l'ostière*, celui qui allait la demander de porte en porte.

Ostière, de *ostiarium*, porte.

Guilaneu,

Ou même *guilanleu*, par corruption, pour *gui l'an neu* (gui l'an nouveau).

Ce cri consacré à la demande des étrennes dans plusieurs parties de la France, notamment dans les ci-

devant provinces d'Anjou, du Maine, de la Normandie et de la Picardie, est une trace des usages des Celtes, autrefois maîtres de notre pays.

Les Celtes ou Gaulois commençaient l'année par la lunaison de décembre. Les druides, qui étaient leurs prêtres, allaient à cette époque cueillir le gui de chêne en grande cérémonie :

Ad viscum druidæ, druidæ cantare solebant.
(Ovide.)

« Persuadés, dit Pline le naturaliste, que tout ce qui naît sur le chêne venait des cieux, ils (les druides) allaient dans une forêt, y dressaient avec du gazon un autel triangulaire au pied d'un chêne où ils avaient remarqué du gui. Un de ces prêtres, vêtu d'une tunique blanche, coupait le gui avec une serpe d'or, tandis que deux autres le recevaient dans un linge. On distribuait le gui comme étrennes. C'était à la fois un préservatif contre les sortiléges, et un remède pour plusieurs maladies. »

L'an 701 de la fondation de Rome, cinquante-deux ans avant Jésus-Christ, la Gaule fut soumise par Jules César. Les Romains s'y maintinrent pendant quatre cent soixante-seize ans. Vint ensuite le régime des Francs.

GUILLE. (*Il n'y a ne barat ne*)

C'est-à-dire, il n'y a aucune espèce de tromperie.

Nos pères, pour exprimer tromperie, employaient plusieurs mots qui ont cessé d'être en usage; *guille* et *barat* sont de ce nombre.

Qui croit de guiller Guillot, Guillot le guille; qui a intention de tromper est lui-même trompé.

GUIMPER.

Mettre en religion, enfermer dans un couvent, faire

prendre la guimpe. *Que ne la guimpez-vous?* (Hauteroche, *Bourgeoises de qualité.*)

La *guimple*, par abréviation *guimpe*, venant de *vinculum*, est un fichu carré dans sa partie inférieure, et échancré du haut, qui ceint le menton et va au-dessus des oreilles se réunir à un bandeau.

Et vint sans guimple échevelée.
(Partenopex de Blois.)

« Au moindre mouvement de son menton, sa guimpe fort courte et fort empesée laissait voir une gorge charmante. »

« Une petite croix d'or lui tombait sur la gorge, qui se découvrait à tous les mouvemens de sa guimpe. »

Sous un menton
Ce morceau mignon
Fait de toile de linon;
De Cupidon
Est l'étendard et le guidon.
Lorsque le petit fripon
Veut vaincre du premier bond,
Pour oriflamme il arbore, dit-on,
Sous son menton
Le morceau mignon,
Fait de toile de linon;
De Cupidon
C'est l'étendard et le guidon.

Un vieux proverbe, cité par Borel (*Trésor de recherches et antiquités gauloises et françaises*), met en parallèle une coiffure mondaine avec la guimpe :

Si que ot ne vaut une guimple,
Oui, ce qu'elle avait ne vaut pas une guimpe.

La guimpe encadre le visage d'une manière si simple, qu'elle fait paraître des traits réguliers plus beaux, et donne plus d'éclat à un teint rosé.

Par la même raison, il y a des femmes qui gagnent à se montrer en bonnet de nuit.

« Madame Parangon, comme toutes les femmes qui ont de beaux yeux, dit Rétif de La Bretonne (*Cœur humain dévoilé*), était peut-être plus belle coiffée de nuit qu'avec la plus élégante parure. »

En 1799, un bonnet de nuit inspira cet ingénieux passage à l'auteur du roman intitulé : *Voyage dans le boudoir de Pauline* : « Une simple mousseline ornée d'une légère dentelle, un ruban auquel des plis inégaux ne font qu'ajouter de nouvelles grâces; voilà, ma Pauline, le bonnet qui me plaît mieux sur ta tête que tous ces ornemens pompeux, toujours inutiles à la beauté... Combien d'autres motifs me font chérir ce bonnet de nuit! Quand je te vois parée, il me semble qu'à l'instant même je suis confondu dans la foule des indifférens; un aimable négligé m'apprend, au contraire, que Pauline ne veut plus être qu'à l'amour, et tout au plus à l'amitié...... Si j'ai quelque chose à faire, si j'ai quelque grâce à demander, je choisis toujours ce moment-là pour ouvrir mon âme à Pauline; ce bonnet de nuit qui m'enhardit la rend aussi plus familière et plus confiante : elle en rit avec moi; mais elle avoue franchement que la parure est pour elle ce que la simarre était pour un vieux président. »

GUISE. (*Ta chemise ne sache ta*)

C'est-à-dire, ta pensée.

Le sénateur Metellus passe pour avoir donné lieu à ce proverbe. Quelqu'un voulait lui surprendre un secret : « Si je savais, lui dit Metellus, que ma chemise le connût, je la brûlerais sur-le-champ. »

Selon le proverbe chinois, *le secret le mieux gardé est celui qu'on ne dit à personne.*

H

HAINE.

Qui de ses sujets est haï, n'est pas seigneur de son pays.

Malus dominationis custos metus.

Qui vit haï de tous, ne saurait long-temps vivre.

(P. Corneille, *Cinna.*)

HARENG. (*La caque sent toujours le*)

Le mortier sent toujours les aulx.

Ces deux proverbes signifient qu'on se ressent toujours d'une mauvaise éducation.

Horace a dit :

Quo semel est imbuta recèns, servabit odorem
Testa diù.

HARENGÈRES. (*S'injurier comme des*)

Les Grecs disaient, *comme des boulangères*. Dans les *Grenouilles* d'Aristophane, Bacchus dit à Eschyle : Convient-il que des poètes de mérite s'injurient comme des femmes de boulangers ?

HARO. (*Crier*)

Suivant la coutume de Normandie, c'était faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, pour procéder ensuite devant le juge.

Raoul ou *Rol*, qui prit possession de la Normandie sous Charles-le-Simple, avait donné lieu à cette formule. Comme il rendait lui-même la justice, on assignait ceux dont on avait à se plaindre à comparaître devant Raoul ou Rol.

Le trait suivant prouve combien grande était la terreur que ce prince inspirait. Il chassait un jour dans la forêt de Roumare, accompagné de ses principaux officiers et de quelques seigneurs français. Un de ceux-ci

lui dit en riant, qu'il se croirait perdu s'il était obligé de passer seul la nuit dans ce bois. Désabusez-vous, répondit Raoul; vous seriez en sûreté comme chez vous. En même temps il détacha le collier qu'il portait à son cou, et le suspendit à un arbre, en jurant que personne n'aurait la hardiesse d'y toucher. En effet, trois ans après, lorsque Raoul mourut, le collier était encore suspendu à l'arbre, et on le détacha pour le mettre dans son tombeau.

HARPIE.

Se dit proverbialement d'une *femme criarde et avare.*

Les harpies, monstres fabuleux, avaient des ailes, un visage de femme, et des griffes aux pieds et aux mains. Hésiode en nomme trois, Virgile une seule, *Cæleno.*

En 1776 parut, dans les journaux de Paris, l'article suivant : « Des chasseurs espagnols, au Chily, ont découvert un animal amphibie qu'ils ont réussi à prendre avec des filets, et qu'ils conservent en vie; ils lui ont donné le nom de *harpie*. La représentation de la figure de cet animal a été envoyée à la cour de Madrid, d'où on l'a fait passer en France, et elle commence à circuler dans le public. L'habitude de ce monstre ressemble en quelque sorte à celle du sphinx, en ce que le train de derrière est horizontal sur la terre, et le train de devant est debout. Sa hauteur, depuis le ventre jusqu'à l'extrémité de la tête, est de quinze pieds, et sa longueur, depuis deux espèces de pattes d'oie qui soutiennent le devant, jusqu'à l'extrémité des queues, est de vingt-deux pieds. La partie supérieure est couverte d'un poil rude, et la forme du corps ressemble à celle de l'homme. Du tronc s'élève une tête fort extraordinaire, couverte

d'une crinière qui pend des deux côtés. La tête, au premier aspect, offre la ressemblance d'un lion; mais comme la face est entièrement aplatie, on y reconnaît bientôt celle d'un singe. Une gueule extrêmement ouverte et avancée lui donne un air de voracité qui est effrayant. Des deux côtés de la tête s'élèvent, à une certaine hauteur, deux grandes oreilles pointues et velues comme celles d'un âne. Au-dessus de ces oreilles sont deux cornes tortues comme celles du taureau; et au dos de cet animal, vers la hauteur ordinaire des épaules, sont placées deux ailes très fortes, qui ont, au lieu de plumes, des membranes pareilles à celles des ailes de chauve-souris. Toute cette partie supérieure de l'animal est soutenue par les deux pattes d'oie placées un peu en avant du milieu du corps. La partie inférieure ressemble à celle du phoque, excepté qu'elle est couverte de grosses écailles. A deux pieds environ des pattes est placée une seule nageoire qui s'agite verticalement dans l'eau, et qui, sur terre, augmente la rapidité de la marche de l'animal, de concert avec les ailes, dont il fait usage lorsqu'il poursuit sa proie. La partie inférieure se termine en deux queues, dont l'une ayant des articulations jusqu'à l'extrémité, peut envelopper la proie de l'animal, et l'autre finit par un dard très pointu, avec lequel, dit-on, il la perce. »

Cette description donna bientôt naissance à une gravure qui représentait le monstre chimérique, et à plusieurs modes.

Il n'est pas bien prouvé que l'inventeur ait eu l'intention de faire une allégorie; mais la malignité en imagina mille.

On se plut surtout à voir dans cette figure le *Cæleno* de Virgile; c'est-à-dire *Calone*.

HAUBERGEON. (*Maille à maille se fait le*)

La signification est la même que celle du proverbe suivant : *Pas à pas on va bien loin.*

Le haubergeon était une cotte de mailles, un assemblage de petits anneaux de fer.

HERBE. (*Il a bien fait, il aura de l'*)

Moisant de Brieux cite cette phrase comme expression proverbiale.

L'usage de donner de l'herbe au vainqueur remonte au temps de la vie pastorale. Ceux qui étaient vaincus à la course ou autrement cueillaient de l'herbe dans l'endroit même, et l'offraient au vainqueur comme un hommage rendu à sa supériorité.

Théophile a tiré de cet usage le sel d'une plaisanterie contre Malherbe :

> Ce poëte Malherbe,
> Qu'on tient si parfait,
> Il aura de l'herbe,
> Car il a bien fait.

HERBE (*Sur quelle*) *avez-vous marché ?*

On avait jadis tant de foi à la vertu de certaines herbes, qu'on les croyait capables d'opérer par le seul contact.

Sur quelle herbe avez-vous marché ? se dit pour reprocher à quelqu'un sa mauvaise humeur ou son excessive gaîté.

HÉRODE. (*Vieux comme*)

Par corruption, pour *Hérodote*, et par allusion à *Radote* pour *Hérodote*.

HEUR.

Ancien synonyme de bonheur.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde ; pour

dire qu'une chose qui fait la fortune des uns ruine les autres.

HEURES. (*Chercher midi où il n'est qu'onze*)

Ce proverbe s'applique à un quêteur de dîners.

HEURES. (*Chercher midi à quatorze*)

Chercher des difficultés où il n'y en a point.

Nos pères disaient dans le même sens : *Chercher cinq pieds en un mouton.*

HIC. (*Voilà le*)

C'est-à-dire, voilà la principale difficulté.

Dans les temps voisins de l'invention de l'imprimerie, les lecteurs d'une pièce manuscrite ou imprimée mettaient souvent à côté des endroits remarquables le monosyllabe *hìc*, abrégé de *hìc advertendum*, *hìc sistendum*, ici il faut faire attention, ici il faut s'arrêter ; et cet usage étant devenu familier, a amené la façon de parler proverbiale, *voilà le hic*; c'est-à-dire, voilà la difficulté principale, l'endroit qui mérite attention.

HOBEREAU. (*C'est un*)

Proverbe tiré de la fauconnerie ; il s'appliquait, avant la révolution de 1789, à un gentilhomme casanier qui, n'ayant pas de fortune, piquait de temps en temps la table de ses voisins.

Le hobereau est un oiseau de proie, qui pendant un espace de temps, ne bouge pas du lieu où il s'est fixé.

HOC. (*Cela vous est*)

C'est-à-dire, cela vous est assuré.

Cette façon de parler est fondée sur le fait bien connu de la distinction des deux parties de la France, l'une en-deçà, l'autre au-delà de la Loire, en langue d'oil et langue d'hoc; la première où, pour exprimer le consen-

tement, on disait *oïl* ou *oui*, tandis que dans l'autre on disait *hoc*.

HONNEURS. (*A tous seigneurs tous*).

Les droits de l'ancienne féodalité se divisaient en droits utiles et droits honorifiques.

Foi et hommage, armoiries, girouette, litre ou ceinture funèbre autour d'une église, recommandation au prône, encens, eau bénite, première part du pain bénit; voilà les principaux droits honorifiques.

Ajoutons beaucoup de bizarreries; par exemple : les vassaux du seigneur de La Tour-Chabot, en Poitou, étaient tenus de lui présenter un roitelet lié avec un câble sur une charrette traînée par quatre bœufs.

Certains vassaux de l'abbesse de Remiremont, devaient lui porter tous les ans un *plat de neige*, à la Saint-Jean d'été (24 juin); et s'ils n'avaient pas eu le talent de conserver de la neige, ils devaient conduire à l'abbaye un taureau blanc.

Les vassaux du seigneur de Pincé devaient, tous les ans, présenter leur joue, pour recevoir, si bon lui semblait, une chiquenaude ou un soufflet.

Boissieu (*de l'Usage des fiefs*) rapporte qu'un vassal des environs de Paris était obligé, pour tout devoir féodal, de contrefaire l'ivrogne, de danser à la manière des paysans, et de chanter une chanson gaillarde devant la femme de son seigneur suzerain.

Au lac de Grandlieu, près Machecou, ceux à qui le seigneur louait son droit de pêche, étaient obligés de venir tous les ans, devant lui, *danser une danse que l'on n'eût point encore vue, et chanter une chanson que l'on n'eût point point encore entendue, sur un air qui ne fût point encore connu.*

A Rouen, les Célestins avaient droit de passage avec une charrette chargée, pourvu qu'en passant ils jouassent du flageolet.

Lorsque l'abbé de Figeac faisait son entrée dans la ville de ce nom, le seigneur de Montbrun, habillé en Arlequin, et ayant une jambe nue, était obligé de le conduire à la porte de son abbaye, en tenant son cheval par la bride.

Le baron de Ceissac, comme vassal de l'évêque de Cahors, était obligé, lorsque ce prélat faisait sa première entrée dans sa ville épiscopale, de l'aller attendre à un lieu désigné par les titres, de le saluer la tête découverte, sans manteau, la jambe et la cuisse droite nues, le pied droit chaussé d'une pantouffle..... de prendre la mule de l'évêque par la bride, de le conduire ainsi à l'église cathédrale, de là au palais épiscopal, et de le servir à table pendant le premier repas, quelque long qu'il fût; après cela la mule et la vaisselle de l'évêque lui appartenaient.

Le mardi gras, chaque boucher de la ville de Nantes devait un denier au seigneur de Rais, et il était obligé de le tenir à la main lorsque les officiers du baron se présentaient; sinon ils auraient piqué d'une aiguille telle pièce de viande qui leur aurait plu, et l'auraient emportée.

Le doyen des bouchers de Saint-Maixent, en Poitou, un genou en terre et tête nue, baisait le marteau de la porte du seigneur; chaque boucher, en entrant, payait deux deniers, et on lavait à tous les mains avec de l'eau de rose.

Voici ce qu'on appelait, dans la même province, le *Saut de verruyes* : tous les jeunes mariés étaient obligés de sauter un fossé plein d'eau; ce droit devait être

aboli la première fois que le fossé serait franchi; mais sa largeur rendait le succès presque impossible, et chaque année voyait renouveler la disgrâce des jeunes époux.

Quelquefois c'était par-dessus un bois de cerf, ou par-dessus des vessies de cochon qu'il fallait que le marié sautât; ou bien, vêtu de blanc, il devait se précipiter dans un fossé plein de boue.

Quelques gentilshommes forçaient leurs vassaux de passer la première nuit de leurs noces au haut d'un arbre, et d'y consommer le mariage.

D'autres exploitaient cette nuit à leur profit, et ce droit s'appelait *cullaige, cullage, culliage;* ou, en termes plus décens, droit de *prélibation,* du latin *prælibare,* goûter d'avance, goûter le premier.

Quand les attraits d'une nouvelle mariée n'avaient rien d'engageant pour le seigneur, ou lorsqu'il se faisait scrupule de jouir du droit dans toute sa plénitude, il n'exerçait que le droit de *jambage* ou *cuissage;* pendant que l'épouse était couchée, il introduisait une jambe dans son lit, et se tenait sur l'autre jambe en s'appuyant sur une lance.

Les dames de Magni, près Pontoise, étaient obligées d'aller battre les fossés du château de Bantelu, toutes les fois que la châtelaine était en travail d'enfant, pour empêcher les grenouilles de coasser.

Le vassal d'un seigneur des environs de Bressuire, en Poitou, devait, le lendemain de la première couche de la dame de....., se présenter à la porte de sa chambre, et dire à haute voix : *Vive madame de..... et le nouveau-né!* Ce vassal était tenu à boire tout d'une haleine une bouteille de vin qu'on lui servait, avec un

morceau de pain blanc pesant une livre, et une perdrix bien salée et bien poivrée.

Le seigneur de La Hoc, en Picardie, obligeait, au quatorzième siècle, les femmes de ses vassaux à tenir les pieds de la sienne pendant la première nuit de ses noces.

Dans un dénombrement de 1517, un vassal de la comtesse d'Aulge confesse qu'il doit offrir tous les ans à cette dame un rasoir fin *pour son usage;* et le titre nomme la partie du corps que cette dame rasait.

Par un acte fait au château de Crève-Cœur, en Aulge, le 13 juillet 1606, Jacques de Montmorency, baillif et gouverneur de Caen, seigneur châtelain de Crève-Cœur, baille *en pure, vraie et perpétuelle fieffe*, à honnête homme, Loys Varin, chirurgien, une portion de terre sise au bourg de Crève-Cœur, à la charge d'y bâtir une maison avant deux ans, de payer annuellement une rente; à la charge encore *de faire la barbe et les cheveux dudit seigneur et de ses gentilshommes deux fois l'an; à savoir, aux vigiles de Noël et de Pâques, et en cas qu'il y aurait fille de chambre ou autre servante pucelle demeurant audit château, icelui Varin, chirurgien, sera tenu, le jour où cette fille de chambre ou servante sera mariée, de lui.....* (de lui enlever avec le rasoir ce que les femmes de l'Orient font tomber avec des pommades épilatoires.)

Nous avons parlé du droit de *girouette;* celui-ci n'était bizarre qu'en apparence. Dans l'origine, on ne l'avait accordé qu'au chevalier qui avait monté à l'assaut de quelque ville, et planté sa bannière ou son pennon sur les remparts. Ces girouettes étaient peintes, armoriées, et représentaient les bannières et les pennons de la noblesse.

On armoriait aussi les *litres*.

HÔTE.

Qui compte sans son hôte compte deux fois.

Pour dire qu'on se trompe souvent quand on fait un projet sans la participation de celui sans qui ce projet ne peut être exécuté.

Ce proverbe a pris sa source dans les fréquens démêlés des voyageurs avec leurs hôtes, lorsqu'il s'agit de régler les comptes.

HOTELLERIE. (*Printemps d'*)

Mot critique de Ninon sur le teint d'une vieille coquette. Ce mot courut et eut la vogue pendant une bonne partie du règne de Louis XIV. Madame de Sévigné le rappelle dans une de ses lettres : c'était une allusion à ces mauvais tableaux des *quatre saisons* qui forment ordinairement des dessus de porte dans les cabarets.

HOUSEAUX, (*Il y a laissé ses*)

dit-on d'un homme qui est mort en quelque occasion. Le mot *houseaux* ayant cessé d'être en usage, on dit dans le même sens : *Il y a laissé ses guêtres;* on devrait dire, *ses bottes;* car les houseaux étaient de cuir, et cette chaussure montait jusqu'aux genoux, tandis que les guêtres sont d'étoffe, et s'arrêtent pour l'ordinaire à mi-jambe.

HOUSSE. (*Se promener en*)

C'est-à-dire, à cheval. Au milieu du seizième siècle, époque où les carrosses étaient encore rares, les personnes de distinction qui allaient par la ville étaient montées sur un cheval couvert d'une grande housse qui descendait presque jusqu'à terre. Cet usage existait

encore sous Louis XIV, puisque Boileau, Satire 7, dit :

> Courir chez un malade un assassin en housse.

HUCHE. (*Enflé du vent de la*)

Proverbe que les paysans appliquent à une personne jeune dont les joues sont rebondies, et qui a eu le pain à discrétion.

La *huche* est une caisse de bois où l'on pétrit le pain.

Anciennement les menuisiers s'appelaient *huchiers*, ou plutôt nous avons donné le nom de menuisiers aux huchiers.

HUGUENOT.

Sobriquet donné en France aux protestans calvinistes.

Gui Coquille, dans ses *Dialogues des misères de la France*, dit, en parlant du règne de François II, qu'à cette époque on commença à employer le mot *huguenot*; et il le fait dériver de *Hugues*, parce que les protestans défendaient contre les Guises la lignée de Hugues Capet.

D'autres disent qu'un député calviniste ayant commencé sa harangue au roi par *Huc nos venimus*, et ayant de nouveau balbutié les mots *huc nos* auxquels il s'arrêta, les courtisans, peu familiarisés avec le latin, firent tourner cette mésaventure en plaisanterie, et donnèrent le sobriquet *hugnot* aux gens du parti.

Suivant d'autres, on aurait d'abord dit *egnots*, et ce mot composé de l'allemand *eid*, foi, et *gnossen*, associé, signifierait *allié en la foi.*

Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, rapporte qu'à Tours le peuple appelait le roi Hugon, « un rabat, qui toutes les nuicts rodoit par les rues, par quoy le peuple, entendant qu'il y avoit quelques uns

qui faisoient des assemblées de nuict, les appela *huguenots*, comme disciples de *Hugon*. » (1)

Une marmite sans pieds, où l'on fait cuire de la viande sur un fourneau, s'appelle une *huguenote*. Les protestans la substituèrent à la marmite ordinaire, afin d'éviter le scandale les jours où l'usage de la viande est interdit aux catholiques.

HUMEUR.

Humeur de chien, humeur de hibou, humeur de dogue.

Telles étaient les comparaisons qu'employaient nos pères pour exprimer une disposition passagère à quereller, à s'isoler, à se mettre en colère.

L'âme s'élève dans les grandes circonstances; mais garder une humeur égale parmi les contradictions journalières, ne point se fâcher pour de petites choses qui tiennent de près à l'homme, être constamment bon dans les détails de la vie domestique; voilà le suprême effort de la raison. On n'est pas vertueux pour cela, mais on est sociable.

HUPPÉS. (*Les plus*) *y sont pris.*

C'est-à-dire, ceux qui se croient les plus habiles en sont dupes, s'y laissent tromper. Les plumets, les houppes étaient autrefois des signes de distinction.

---

(1) Le lutin qu'on appelait le *roi Hugon*, à Tours, était, à Toulouse, *la Malo-Bestio;* à Orléans, *le mulet Odet;* à Blois, *le Loup-garou;* et à Dijon, *Forte-épaule.*

I

I. (*Mettre les points sur les*)

On dit d'un homme exact jusqu'à la minutie, qu'il met les points sur les *i*.

> On aura quelque part omis une virgule ;
> Que sais-je ? on n'aura pas mis les points sur les *i ;*
> Aussitôt cela forme un procès ridicule.
>
> (LA CHAUSSÉE.)

IGNORANT.

Les tonneaux vides sont ceux qui font le plus de bruit.

Pour dire que les ignorans parlent le plus.

Pannard a fait un quatrain de ce proverbe :

> De l'esprit faut-il qu'on décide
> Sur le bruit d'un parleur sans fin ?
> Ne sait-on pas qu'un tonneau vide
> Résonne mieux qu'un tonneau plein ?

> L'ignorance toujours est prête à s'admirer.
>
> (BOILEAU, *Art poétique.*)

« C'est la profonde ignorance qui inspire le ton dogmatique ; celui qui ne sait rien croit enseigner aux autres ce qu'il vient d'apprendre lui-même ; celui qui sait beaucoup pense à peine que ce qu'il dit puisse être ignoré, et parle plus indifféremment. » (LA BRUYÈRE.)

Notre ignorance nous ferait pitié, si notre vanité ne nous en dérobait la connaissance.

« Il y a trois sortes d'ignorance : ne rien savoir, savoir mal ce qu'on sait, et savoir autre chose que ce qu'on doit savoir. » (DUCLOS.)

IMAGE. (*Quand la chose manque, il faut en présenter l'*)

Ce proverbe sert de justification à ceux qui font des châteaux en Espagne.

IMPOSSIBLE.

A l'impossible nul n'est tenu.

La lâcheté ne manque jamais d'invoquer ce précepte pour se dispenser des devoirs les plus essentiels.

INDUSTRIE. (*Chevalier d'*)

On nomme ainsi celui qui a le secret de vivre sans revenu et sans travail. C'est surtout à Paris et dans les autres grandes capitales, où les étrangers abondent, que les chevaliers d'industrie sont nombreux.

Le titre de *chevalier* vient de ce que, pour se donner du relief, ces messieurs prennent des titres.

INNOCENS. (*Donner les*)

C'était anciennement donner le fouet par plaisanterie, le matin du troisième jour après la fête de Noël, qu'on nomme le jour des *Innocens.*

Cette coutume d'infliger une punition sans motif, avait été introduite en mémoire du massacre des enfans du territoire de Bethléem, ordonné par Hérode.

C'était, pour les jeunes gens, un privilége d'aller le jour des Innocens surprendre de grand matin leurs maîtresses au lit, pour les traiter comme un maître d'école traite des enfans indociles.

Marot, pour exprimer la chose par un seul mot, créa le verbe *innocenter :*

Très chère sœur, si je sçavois ou couche
Votre personne au jour des Innocens,
De bon matin j'irois en votre couche
Voir ce gent corps que j'aime entre cinq cens;
Adonc ma main, veu l'ardeur que je sens,
Ne se pourroit bonnement contenter
De vous toucher, tenir, taster, tenter :
Et si quelqu'un survenoit d'aventure,
Semblant ferois de vous innocenter,
Seroit-ce pas honneste couverture?

On raconte qu'un seigneur *du Rivau*, prenant congé de quelques dames pour se rendre à une partie de chasse dans un lieu fort éloigné, entendit l'une d'elles dire : *Nous allons dormir à notre aise, et nous passerons les Innocens sans les recevoir.* Ces paroles piquèrent du Rivau. Il vole à son rendez-vous, puis fait rapidement vingt lieues de chemin pour arriver de grand matin, le jour des Innocens, chez la dame, la surprend au lit, et use du privilége de la fête.

Cette coutume existait à Dijon. « Vous savez, dit « l'auteur des *Escraignes* (Veillées) *dijonnaises*, que « l'on a à Dijon cette peute coutume de fouetter les « filles le jour des Innocens, laquelle est entretenue par « les braves amoureux, pour avoir occasion de donner « quelque chose aux estrennes à leurs amoureuses. »

J

JACQUEMAR. (*Vêtu de fer comme un*)

Comparaison empruntée de ces statues de fer qui frappaient les heures sur les anciennes horloges, et qui furent inventées par un ouvrier nommé *Jacque-Marc*.

JAQUETTE. (*Je ne m'en souviens non plus que de ma première*)

Se dit d'une chose qu'on a tout-à-fait oubliée.

La *jaquette*, diminutif de jacque ou jacke, a triomphé de l'instabilité des modes. La jacque cessa d'être en usage vers le milieu du treizième siècle ; et l'on a toujours appelé jaquette la robe ample et courte des petits enfans.

J. J. Rousseau, dans son *Émile*, dit : « Ce qu'il y a de mieux à faire est de laisser les enfans en jaquette aussi long-temps qu'il est possible. »

Rousseau n'avait en vue que la liberté des mouvemens. Un Westphalien, Bernard-Christophe Faust, par un autre motif, reproduisit, en 1791, la même opinion. « C'est, dit-il, l'habillement différent qui rend les enfans attentifs à la différence de leur sexe. C'est, poursuit-il, en établissant une ligne de démarcation entre les petits garçons et les petites filles, que l'on détruit l'innocence de leur âge.... Fixons le terme de l'enfance des garçons à dix ans, celui des filles à huit; donnons aux garçons et aux filles, qui n'ont point de sexe, un même habillement sans la moindre différence. »

(*Projet d'un vêtement libre, uniforme et national*, présenté à l'Assemblée nationale de France, le 26 août 1791.)

Non seulement le vœu de Faust n'a point été accompli, mais depuis trente ans on a toujours tant soit peu devancé l'époque où l'on donnait aux garçons les attributs de leur sexe; aujourd'hui à peine attend-on qu'ils aient atteint deux ans.

JAR. (*Entendre le*)

C'est être difficile à tromper.

Jar est l'abrégé de *jargon*, langage que tout le monde ne comprend pas.

JARDINET. (*Ne fais pas un four de ton bonnet, ni de ton ventre un*)

Nos pères voulaient dire par là qu'un bonnet trop chaud avait ses inconvéniens, et qu'il ne fallait pas manger trop de salade.

En dépit du proverbe, tous les hommes portaient la nuit un bonnet de laine, et les femmes mettaient sous leur coiffe un bonnet piqué. A l'usage des bonnets chauds et des lourdes perruques, ont été attribuées les

apoplexies qui furent si fréquentes sous Louis XIV et pendant la régence.

Nous ne connaissons guère que deux sortes de salades, la verte et la blanche; nos pères en avaient beaucoup d'autres, notamment la salade de poireaux cuits sous la cendre, qu'ils mangeaient avec du sel et du miel; la salade d'ognons cuits, assaisonnés de vin doux, et la salade de carottes cuites dans le vin.

JARDINIER, (*Il est comme le chien du*) *qui ne mange point de choux, et n'en laisse pas manger aux autres.*

Ce proverbe s'applique à ceux qui possèdent une chose sans en jouir, ni en accorder la jouissance aux autres.

JARNAC. (*Coup de*)

On donne ce nom aux coups mortels et imprévus, par allusion à celui que la Châtaigneraye reçut de Jarnac, le 10 juillet 1547, à Saint-Germain-en-Laye.

Jarnac avait donné un démenti à la Châtaigneraye, qui l'accusait d'entretenir un commerce de galanterie avec sa belle-mère; celui-ci le défia au combat. Le roi (Henri II) le permit, et voulut même en être spectateur; il se flattait que la Châtaigneraye, qu'il aimait, remporterait l'avantage; mais Jarnac le renversa par terre d'un revers qu'il lui donna sur le jarret. On sépara les combattans : le vaincu honteux ne voulut pas que les chirurgiens bandassent sa plaie, et il mourut quelques jours après.

JEAN DE VERT. (*Je m'en moque comme de*)

Jean de Vert, commandant formidable des troupes impériales, fut fait prisonnier en 1638, dans une ba-

taille près de Rhinfeld, et conduit au château de Vincennes.

JEAN-FARINE.

Ce furent les comédiens qui imaginèrent les premiers en France de poudrer les cheveux; les personnages bouffons se saupoudraient la tête et le visage de farine, pour se donner un air plus risible : de là vint l'expression triviale de *Jean-Farine*.

JÉRICHO. (*Aveugle de*)

Voici une des plus ingénieuses pensées de Grosley : « Ceux qui courent les emplois et les grâces de la cour me paraissent ressembler à l'aveugle de Jéricho, dont parle l'Évangile : la foule s'oppose à leur passage et à leurs efforts. Sont-ils parvenus, la foule se réunit pour les complimenter et les féliciter. »

JOBELIN.

Sobriquet donné à un mari peu clairvoyant ou trop complaisant.

Cette façon de parler tire son origine de la patience du saint homme *Job*.

On appela *jobelins*, dans le dix-septième siècle, les beaux esprits qui donnaient la préférence au sonnet de *Job*, par Benserade, sur celui d'*Uranie*, par Voiture. Le prince de Conti était à la tête du premier parti; et sa sœur, madame de Longueville, s'était déclarée pour l'autre; ce qui donna lieu à cette pointe :

Les femmes sont uranies,
Et les maris *jobelins*.

JOURNAUX.

Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Ce vers, qui est devenu proverbe, se trouve dans une lettre en prose et en vers, adressée, en 1687, par

La Fontaine, à M. Simon de Troyes. Notre fabuliste y fait la description d'un repas où l'on mangea un pâté qu'avait donné M. Simon, et il raconte, entre autres choses, ce qui s'est dit sur les journaux de Hollande, et surtout sur Bayle et son continuateur Leclerc :

> Leclerc pour la satire a bien moins d'habitude ;
> Il paraît circonspect, mais attendons la fin.
> Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

JOUVENCE. (*Fontaine de*)

Lorsqu'une personne déjà âgée a de la fraîcheur, on dit qu'elle est allée à la *fontaine de Jouvence.*

JUBÉ. (*Venir à*)

Le mot *jubé*, francisé, est l'impératif *jube*, venant du verbe latin *jubere*, ordonner.

Venir à jubé, c'est être forcé de dire à quelqu'un : ordonnez, je me mets à votre discrétion.

JUDAS. (*Traître comme*)

Tout le monde sait que ce proverbe vient de la Bible ; mais il fut un temps où une trahison noire se nommait aussi *Trahison de Ganelon.*

Ganelon était un archevêque de Sens, qui, lors de l'invasion de la France par Louis de Germanie, prit parti contre Charles-le-Chauve, à qui il avait prêté serment de fidélité, et eut encore l'audace de l'excommunier.

JUDAS. (*Baiser de*)

Baiser perfide.

> L'ennemi déclaré sans doute est dangereux ;
> Mais un ami *perfide* est cent fois plus à craindre.

***

JUGE.

De fol juge brève sentence.

Nos pères disaient aussi : *Sage est le juge qui écoute et tard juge.*

JUIF ERRANT.

Allégorie qui représente la nation juive errante et dispersée dans tous les pays du monde, depuis la prise de Jérusalem par Titus.

Par allusion à cette fable, on appelle *juif errant*, un homme qui est toujours par voie et par chemin, qu'on ne trouve jamais chez lui.

En 1775 (*Bibliothéque des romans*, mois de juillet), on mit dans la bouche du *Juif errant* le récit des événemens et des changemens de mœurs survenus pendant le cours de ses longs voyages.

En 1820, on a publié, à Paris, une brochure de cent cinquante-six pages, intitulée : *Histoire du Juif errant, écrite par lui-même, contenant une esquisse rapide et véridique de ses longs et interminables voyages depuis dix-huit siècles.*

JUMENT (*Coup de pied de*) *ne fait point de mal au cheval.*

C'est-à-dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices du beau sexe.

JUPE. (*Couper la*)

Menace que l'on faisait jadis aux femmes de mauvaise vie.

Nous ne connaissons pas le mode de cette punition; mais comme il s'agit de siècles barbares, il est probable que le trait suivant, pris dans l'histoire d'un peuple à demi civilisé, se rapporte beaucoup à ce qui se pratiquait chez nous dans le moyen âge.

A Saint-Domingue, les négresses et les mulâtresses qui, avant l'affranchissement, étaient domestiques sur

les habitations, les avaient quittées pour jouir de la plénitude de leur liberté, et s'étaient établies dans les villes. Toutes affichaient le luxe le plus effréné, ce qui déplaisait fort à Toussaint-Louverture, qui leur en avait plusieurs fois fait le reproche. Toussaint répétait sans cesse aux nègres : Vous êtes libres; mais l'homme libre doit travailler; s'il ne le fait pas de bon gré, il doit y être forcé. Voici le moyen qu'employa Dessalines, inspecteur des cultures, pour faire rentrer les négresses et les mulâtresses sur leurs habitations respectives : il ordonna une revue où les femmes devaient se trouver; celles-ci ayant été rangées en ligne, à quelque distance des hommes, Dessalines, suivi de plusieurs conducteurs d'habitations, et de plusieurs nègres munis de grands ciseaux, s'approcha du rang des femmes, et en le parcourant leur demanda de quelle habitation elles étaient sorties, et pourquoi elles n'avaient pas obéi aux ordres du général Toussaint, qui leur avait enjoint d'y rentrer. Comme elles ne purent donner que de très mauvaises raisons, à un signal que fit Dessalines, les nègres munis de ciseaux s'approchèrent, et coupèrent non seulement les robes, mais les chemises au dessus de l'anagramme de *luc*. (*Cri des colons*, in-8°, Paris, 1810.)

L

LA CHATRE! (*Le bon billet qu'a*)

Ce mot de Ninon, qui courut à l'instant la France et toute l'Europe, a pris le caractère du proverbe, parce qu'il exprime avec décence une pensée graveleuse, et que la grande majorité se contente de l'honnêteté dans les mots.

LAIT. (*Dent de lait*)

Avoir *une dent de lait contre quelqu'un*, c'est avoir contre lui une vieille inimitié.

LAIT. (*Être de la confrérie du pot au*)
Avoir de petits enfans.

LAITÉE. (*Poule*)
Sobriquet donné par nos pères à un homme sans énergie.

Ninon de Lenclos enchérissait en parlant du marquis de Sévigné : « C'est, disait-elle, une âme de bouillie, c'est un corps de papier mouillé, c'est un cœur de citrouille fricassé dans de la neige. »

LAQUAIS.

A passage et à rivière,
Laquais devant, maître derrière.

Voici une variante plus ancienne : *En pont, en planche et en rivière, valet devant, maistre derrière.*

Nicot, qui rapporte ce proverbe, l'explique ainsi : « Il appartient au serviteur de sonder le gué, et se mettre en danger plustost que de permettre que mal advienne à son maistre. »

LAMBEAU.

On dit en badinant et par manière de proverbe, des habits déchirés, que *ce sont les armes d'Orléans, qu'ils vont en lambeaux*, par une froide allusion au lambel de trois pièces, qui est la brisure de l'écu d'Orléans.

LAMBINER.

Le style de Denis *Lambin*, professeur au Collége de France, au milieu du seizième siècle, est lent et diffus : ses ennemis le caractérisèrent par le mot *lambiner*, qui est resté dans la langue.

Lambin a laissé des commentaires sur *Lucrèce*, *Cicéron*, *Plaute*, *Horace* et *Cornelius Nepos*.

LANGUE.

Sa langue va comme un cliquet de moulin, dit-on d'un babillard. A cette expression triviale répond celle des anciens, *Architæ crepitaculum*, le hochet d'Architas. Ce philosophe avait inventé, pour l'amusement de l'enfance, une espèce de hochet qui rendait des sons de lui-même.

LANTERNER.

Ce mot est de Rabelais.

Rabelais avait été moine, et l'habit monastique qu'il quitta pour prendre celui de prêtre séculier devint le sujet de ses plaisanteries.

Les moines, pendant le temps de l'oraison, relèvent leur capuchon et s'en couvrent la tête; ainsi relevés, ces capuchons ressemblent à des dessus de *lanterne*; de là, *lanterner*, perdre le temps en des choses de rien: Rabelais n'était pas dévot.

LANTERNES. (*Faire croire que des vessies sont des*)
Le proverbe italien est plus ingénieux : *Faire croire que les vers luisans sont lanternes*.

LANTERNISTE.

Nom des membres d'une académie de savans établie à Toulouse. Quelques conseillers du parlement de cette ville, quelques ecclésiastiques, et d'autres personnes de différens états, voulant former une société réglée, pour se communiquer le résultat de leurs travaux scientifiques, s'assemblèrent à jour fixe, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à une heure de la soirée où leurs diverses professions les laissaient libres. Faire porter devant soi un flambeau, c'eût été trop remarquable;

chacun s'éclaira en portant une petite lanterne. Pendant quelque temps, ces messieurs tinrent incognito leurs savantes conférences avec beaucoup de plaisir et de fruit; mais il n'y a rien qui ne se découvre : on les appela *Lanternistes*, à cause de leur petite lanterne. Les sociétaires toulousains, loin de s'offenser du sobriquet, l'adoptèrent, à l'imitation des académies d'Italie, qui toutes ont des noms plaisans. Pour conserver même le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile avec ces mots : *Lucerna in nocte;* ensuite ils établirent un prix annuel pour celui ou celle qui ferait le plus beau sonnet à la louange du roi, sur les bouts rimés que la société proposerait. En 1695 et 1696, mademoiselle Lhéritier obtint ce prix; l'académie en le lui adjugeant pour la seconde fois, l'admit dans son corps, honneur qu'elle n'avait encore accordé à aucune dame.

LANTURLU.

Lanturlu lanture, refrain d'un vaudeville qui eut grand cours en 1629. L'air en étant brusque, des vignerons de Dijon, attroupés l'année suivante, le firent battre sur le tambour de la ville, et, à cause de cela, furent nommés *lanturlus*.

Les refrains insignifians sont très communs dans les anciennes chansons.

LARGE. (*Autant dépense chiche que*)

Avec cette différence que l'homme généreux dépense à propos, et l'homme chiche de mauvaise grâce;

Ou : une épargne faite mal à propos peut causer de grandes pertes.

LARIGOT. (*Boire à tire*)

C'est-à-dire, à longs traits, comme un homme qui

souffle dans le *larigot*, espèce de flûte. De cette flûte, ou de la ressemblance des verres à patte avec les flûtes, est venu *flûter*, pour boire.

Quelques étymologistes, notamment l'académicien Morellet, font dériver larigot du grec *larugx*, dont nous avons fait le larynx, la partie antérieure du gosier, vulgairement le nœud de la gorge. *Boire à tire larigot*, veut alors dire, boire de façon à distendre, à tirer le gosier.

Voici une interprétation toute populaire, et qui ne se rapporte point à la première. En 1282 fut fondue une cloche donnée par Odo Rigault, archevêque de Rouen; cette cloche était d'un poids énorme, « pour ce que le temps passé, dit Taillepied (*Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*), il échéoit de bien boire avant que de la sonner, le proverbe commun est venu qu'on dit d'un bon buveur, qu'il boit *à tire la Rigault*.

A l'appui de cette opinion, vient une pièce d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du quatorzième siècle; elle est intitulée : *Tire la Rigault*, et se compose de quatre couplets; voici le second :

Il n'est pas encor temps de sonner la retraite.
Quand on s'en va sur sa soif, ce n'est jamais un bon écot.
En rinçant nos gosiers avalons nos miettes;
Et vide le pot,
Tire-la-Rigault !

M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire, et membre de plusieurs académies, a donné, en 1821, à Caen, une édition des *Vaux de Vire* de Basselin, bien préférable à celle qui fut imprimée à Avranches en 1811. Ce savant a rétabli le texte dans plusieurs endroits, revu l'orthographe, et donné beaucoup de notes historiques, littéraires et critiques.

LARRON. (*L'occasion fait le*)

Ce qui revient au proverbe espagnol : *Maison ouverte fait pécher la justice même.*

Plus d'une probité sujette à caution,
Par l'épreuve pourrait rencontrer du mécompte :
Pour être véritable, il faut qu'elle surmonte
Le besoin et l'occasion.

LAS. (*On va bien loin depuis qu'on est*)

Pour dire qu'il ne faut pas se décourager dans les circonstances pénibles.

LATIN. (*Perdre son*)

Pour dire, perdre son temps et sa peine.

Cette expression est née dans les siècles d'ignorance, où *parler latin* était le *nec plus ultrà* de la science.

LATIN. (*A bon vin, bon*)

M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, était en peine de trouver un bibliothécaire. Il s'adressa à M. Hermant, recteur de l'université, qui lui indiqua M. Baillet, son compatriote. Le président voulut le connaître ; il le fit inviter à dîner. Parmi les convives se trouvait un pédant, qui demanda en latin au futur bibliothécaire, comment il trouvait le vin. Celui-ci répondit *bonus* : le vin était mauvais. Aussitôt les rires d'éclater. Au dessert nouvelle question, et en latin. Baillet répondit *bonum*. — Oh ! oh ! vous voilà devenu bon latiniste. — *A bon vin, bon latin.*

LÉCHÉ. (*Ours mal*)

Homme mal élevé. Cette comparaison est fondée sur ce que l'ours naît enveloppé de membranes, dont sa mère le dégage à force de le lécher.

LENDEMAIN. (*Il n'y a pas de bonne fête sans*)

A commencer par les noces, les grands repas ont leur lendemain. Cet usage s'est principalement conservé dans les classes moyennes de la société.

Les Romains avaient également leurs lendemains, qu'ils appelaient *repotia*, du verbe *repotare*, parce qu'on y achevait de boire les bouteilles entamées.

LENTEMENT. (*Hâtez-vous*)

Ce proverbe, né en Grèce, est un des plus beaux mots de l'antiquité. « Remarquable par sa brièveté, dit l'abbé Tuet dans *les Matinées sénonoises*, il devient plus piquant par l'opposition des termes qui le composent. Quant au sens qui résulte de la réunion de ces termes, il est également beau, profond, utile, dans quelque état que l'on soit. »

Boileau en a fait un précepte pour les écrivains :

Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Voici le proverbe italien : *Qui va doucement, va sainement; qui va sainement, va bien; qui va bien, va loin.*

LESSIVE. (*A laver la tête d'un More, on perd sa*)

Pour dire, prendre une peine inutile.

Une fable d'Ésope peut avoir donné lieu à ce proverbe.

Lucien en a fait un distique, qui a été ainsi traduit par Alciat :

Abluis Æthiopem quid frustrà ? Desine, noctis
Illustrare nigræ nemo potest tenebras.

LICHARDS.

C'était le nom que nos pères donnaient aux gourmands, aux amateurs de toute espèce de bons mor-

ceaux, *luxuriosis*. Contre eux principalement èst dirigée une satire qui parut à la fin du quinzième siècle, sous ce titre : *La nef des fols du monde* (*nef*, vaisseau).

L'auteur considère le monde comme un grand vaisseau sur lequel des gens de tout sexe, de tous états et de toutes conditions s'embarquent. Presque tous ces gens-là sont fous, mais chacun a sa folie particulière ; de façon qu'il y en a quelques-uns qui ne nuisent point à la manœuvre du vaisseau, mais qui, au contraire, aident à le gouverner, quoique eux-mêmes, à beaucoup d'egards, ne se conduisent pas trop bien. D'ailleurs ce vaisseau est si grand, qu'il se soutient toujours sur l'eau. Si plusieurs se précipitent dans la mer et se noient, s'il y en a qui tombent du haut du mât dans le fond de cale, pour avoir voulu trop s'élever, et y périssent, il y en a d'autres qui nagent et qui grimpent avec beaucoup plus de bonheur que leur adresse ne semblait le mériter. Enfin, tout considéré en gros, le monde va toujours bien, quoi qu'il arrive aux individus particuliers.

Cet ouvrage est accompagné de figures dont le fameux peintre Holbein a profité pour enrichir l'*Éloge de la folie* d'Érasme.

Lièvre.

Quand on a mangé du lièvre, on est beau sept jours de suite.

Pline cite ce proverbe, qui est en usage encore aujourd'hui ; il provient de l'équivoque des mots *lepus*, lièvre, et *lepor*, grâce, agrément.

Voici une épigramme de Marot sur ce sujet :

A Isabeau.

Isabeau, lundi m'envoyastes
Un lievre, et un propos nouveau,

Car d'en manger vous me priastes,
En me voulant mettre au cerveau
Que par sept jours je serois beau.
Resvez-vous? Avez-vous la fievre?
Si cela est vray, Isabeau,
Vous ne mangeastes jamais lievre.

LIME SOURDE.

Se dit d'une personne qui agit secrètement et cache ses mauvais desseins.

LIMOGES. (*Convoi de*)

C'est-à-dire, politesses cérémonieuses, révérences sans fin.

A Limoges, dans un temps qui n'est pas encore très éloigné, lorsqu'une personne faisait une visite, elle était conduite jusqu'à la rue par la personne visitée, et quelquefois jusqu'à sa maison. Celle-ci, par réciprocité, revenait sur ses pas; de là le proverbe, *convoi de Limoges*.

M. J. J. Juge, ancien professeur d'histoire naturelle, a publié, en 1817, à Paris, un volume in 8° de 229 pages, intitulé : *Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges, depuis une cinquantaine d'années*.

Ce tableau est celui de toutes les autres villes du centre de la France; et comme l'auteur a bien observé, son ouvrage est bon à consulter.

« Le premier trait frappant dont je me souvienne, dit-il, remonte à l'année 1759. J'étudiais sous les jésuites, et je demandai à mon professeur où il convenait de porter les programmes de la thèse que je devais soutenir. Il me répondit : *Partout où vous verrez des vitres*. En effet, il y avait alors à Limoges très peu de croisées à grands carreaux; les autres étaient en panneaux de verre enfumé, montés en plomb; lorsqu'il en tombait quelques lambeaux on y collait du papier.

« L'ameublement répondait assez bien à cette apparence extérieure. Des lits dont le dossier, le ciel, les amples rideaux et la courtepointe étaient de même étoffe rembrunie; des armoires de noyer, qu'on changeait de place à volonté; de grandes tables fixes, revêtues d'un vieux tapis de Turquie, et des coffres couverts de cuir, avec des compartimens de clous dorés, étaient ce qui décorait les principaux appartemens. Ces meubles existaient dans certaines maisons depuis deux à trois siècles. Il n'y avait pas soixante maisons qui fussent pourvues de couverts d'argent. »

LIMOSIN. (*Raves du*)

On dit des femmes petites et d'un excessif embonpoint, qu'elles ressemblent aux *raves du Limosin*, qui ne croissent qu'en rond.

LION. (*Battre le chien devant le*)

Châtier le faible devant un grand qui a commis la même faute.

LION. (*Coudre la peau du renard à celle du*)

Pour dire, ajouter la ruse à la force.

LIONS. (*Habillé comme un gardeur de*)

Homme qui porte toujours le même habit.

LIS.

Les lis ne filent point; c'est-à-dire que le royaume de France ne tombe point en quenouille.

LIT.

Le lit est une bonne chose, si l'on n'y dort on y repose.

« Elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde, dit madame de Sévigné d'une dame qui, aux eaux de Vichi, avait eu la nuit une colique peu alar-

mante. Je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et de ses cris, et des bras et des mains qui traînaient sur sa couverture, et les situations et la compassion qu'elle voulait qu'on eût. »

L'Histoire du Bourbonnais, par M. le comte de Coeffier Demoret, 2 vol. in-8°, Paris, 1817, contient sur les lits une particularité qui remonte au onzième siècle. L'auteur fait la description d'un château composé d'une tour carrée de huit à neuf toises de face, avec une tourelle à un des angles pour contenir l'escalier. « Le baron et sa famille, dit-il, logeaient au premier étage; c'est-à-dire, dans une seule grande pièce qui, sur un des côtés, avait une cheminée de dix-huit pieds d'ouverture; sur les deux autres on trouvait deux fenêtres percées de murs de sept à huit pieds d'épaisseur. Ce qu'il y avait de plus remarquable était la manière dont on avait disposé les lits : au milieu de cette immense salle, on avait pratiqué un retranchement ou très grand cabinet de forme circulaire, et de trois toises au moins de diamètre, dans lequel était une énorme machine, assez semblable aux tours de nos religieuses. Ce tour était attaché au centre à une forte pièce de bois qui servait de pivot, et vers les bords antérieurs, on le faisait mouvoir sur des roulettes; il était divisé en huit ou dix cases, et chacune contenait un lit. Chaque case avait une porte; mais comme il ne s'en trouvait qu'une au cabinet pour communiquer à la grande salle, quand on voulait entrer dans une case, il fallait tourner la machine jusqu'à ce que la porte de la case se trouvât vis-à-vis celle du cabinet. Les cases étaient numérotées, afin que chacun reconnût la sienne, quand il allait se coucher. »

Le *Lai de Gugemer*, par Marie de France, poète du treizième siècle, parle d'un lit enrichi de dorures, de pierres précieuses, de chiffres en ivoire; ce lit était couvert de drap d'or, et la grande couverture faite en drap d'Alexandrie était garnie de martre-zibeline.

Dans le *Lai d'Yweneck*, par le même auteur, les colonnes du lit sont d'or émaillé.

Par un manuscrit d'une dame Alienor de Poictiers, intitulé : *Les honneurs de la cour*, on voit que, sous Charles VIII, les lits, à la cour, étaient à roulettes, qu'on appelait *roulets*. Le ciel avait des pentes que l'on nommait *gouttières*; elles étaient ornées de franges de soie. Les rideaux étaient appelés *courtines*, et les couvertures, *couvertois*. Les draps étaient de *fin couvre-chief*, c'est-à-dire, de gaze ou de toile aussi fine que celle qui était employée à faire des coiffes. Les couvertois étaient si hauts qu'on ne voyait point les draps, sinon au chevet.

Les gens de qualité léguaient ordinairement leurs lits aux églises où ils devaient être inhumés. Cet usage devint une obligation; et à la mort il fallait racheter son lit.

On ne connaissait, au seizième siècle, que les grands lits à colonnes; quelquefois ils étaient élevés sur une estrade, et séparés du reste de la chambre par une balustrade. Cette dernière circonstance marquait la prétention à la magnificence.

LIT.

Comme on fait son lit, on se couche.

Pour dire, on tire du profit des choses suivant qu'on les a préparées.

LIVRE, (*Je crains l'homme d'un*)

Parce que celui qui a fait une étude spéciale d'un

auteur, le possède de manière à pouvoir le citer imperturbablement. Dans la controverse, un homme d'un livre est un adversaire redoutable.

Livre.

Un grand livre est un grand mal.

Pour sentir la justesse de ce proverbe, il suffit de jeter les yeux sur ces vastes dépôts des productions de l'esprit, qui désespèrent déjà les gens les plus désireux de s'instruire.

Quantité d'hommes célèbres ont composé leur bibliothéque de quatre ou cinq ouvrages tout au plus. Alexandre ne quittait jamais *Homère;* César étudiait continuellement *Xénophon; Comines* a été l'auteur favori de quelques uns de nos grands capitaines; *Machiavel* le guide exclusif de quelques uns de nos hommes d'état. Henri IV avait un goût particulier pour les *Hommes illustres de Plutarque;* Turenne pour *Quinte-Curce;* Pierre Corneille pour *Tacite, Tite-Live* et *Lucain;* Ménage pour *Plutarque;* Antoine Arnauld pour *Cicéron;* La Fontaine pour *Rabelais, l'Arioste, Boccace* et *le Tasse;* Jean Racine pour *Platon* et *Plutarque.* Chevreau disait qu'on pouvait se passer de tous les écrivains de tous les temps avec maître Michel, maître François et maître Benoît, c'est-à-dire, *Montaigne, Rabelais* et *Spinosa;* Saint-Évremond, qu'on pouvait lire toute sa vie *Don Quichotte* sans en être dégoûté. Bossuet, consulté sur celui de tous les ouvrages qu'il voudrait avoir faits, répondit, les *Lettres provinciales.* Boileau disait au P. Bouhours : « Mon père, lisez les *Provinciales*, et, croyez-moi, ne lisez pas d'autres livres. » On connaît la prédilection de J. J. Rousseau pour *Plutarque, Charron* et *Robinson Crusoé;* celle de Voltaire pour les *Provinciales* de *Pascal*

et le *Petit Carême* de *Massillon*. Les auteurs chéris de Montesquieu étaient *Plutarque*, *Montaigne*, *Malebranche* et *Rollin*. « Cet honnête homme, disait-il en parlant de Rollin, a, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. On sent, en le lisant, une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu. » Grosley faisait ses délices d'*Érasme*, de *Rabelais*, de *Montaigne*, et de la *Satire Ménippée*.

LIVRES. (*J'y brûlerai mes*)

Ce proverbe est une allusion à la folie d'un alchimiste, qui, cherchant la pierre philosophale, après s'être ruiné en charbon, et n'ayant plus que le dernier coup de feu à donner pour obtenir le grand œuvre, employe à chauffer son fourneau jusqu'à ses livres.

LOCHES. (*Cela fut joué à*)

Cette façon de parler vient d'un vieux conte, et signifie *à une époque éloignée*.

Sous Louis XI, la cour se tenait souvent à Loches, en Touraine.

LOGE. (*Il n'est pas mercier qui ne sait faire sa*)

C'est-à-dire, pour exercer un métier, il faut savoir faire tout ce qui en dépend.

Jadis les marchands forains nommaient *loge* ce que les nôtres appellent boutique. La foire des Loges, qui se tient au commencement de septembre dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, tire de là son nom.

LOIN. (*A beau mentir qui vient de*)

C'est ce qu'on répond à ceux qui vous disent avoir vu dans leurs voyages des choses incroyables :

> Celui-ci se croyait l'hyperbole permise.
> J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison :

Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église.
Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux,
On le fit pour cuire vos choux....
Quand l'absurde est outré, on lui fait trop d'honneur
De vouloir par raison combattre son erreur.
Enchérir est plus court, sans s'échauffer la bile.

LONG-TEMPS. (*Pot fêlé dure*)

Pour dire qu'un homme infirme et cacochyme peut, avec des soins, fournir une longue carrière :

Vous, chez qui la force est usée
Par les ans ou l'infirmité,
Vous pouvez de vos ans allonger la fusée,
En veillant sur votre santé.
Un vase fêlé qu'on ménage,
Long-temps encor sert en ménage;
Un vieux bâtiment étayé
Long-temps encor reste sur pié.

LORICART. (*Un pauvre*)

C'était jadis un ouvrier employé à la fabrication des cuirasses, *loricarum confector :*

Je voy ung pauvre *Loricart*
Par artificiel office
Devenir ung riche pinart,
Et acquerir grand bénefice.
(*Pinart*, espèce de monnaie.)

LORRAINE. (*C....... de*)

Ce sobriquet, donné pendant la Ligue aux soldats de Charles, duc de Lorraine, vient des lettres C. D. L., brodées sur les drapeaux de ce prince.

Ce que les soldats du parti ennemi voulaient dire, se trouve dans le mot coïon, synonyme de poltron.

LORRIS, (*C'est la coutume de*) *le battu paye l'amende.*

Se dit lorsque le plaideur qui a raison est condamné.

Anciennement l'usage était de régler par le duel la

plupart des contestations. Dans la châtellenie de Lorris, on se battait à coups de poing seulement. Si le débiteur était vaincu, il payait sa dette et une amende de cent douze sous; si le créancier succombait, celui-ci perdait sa dette, et payait une amende. Ainsi, quelle que fût l'issue du combat, il était vrai de dire que *le battu payait l'amende.*

LOUP. (*Entre chien et*)

C'est-à-dire, lorsque la lumière est tellement douteuse, qu'on a peine à distinguer un chien d'un loup.

Cette expression fort ancienne en France se lit dans Marculfe : *Infrà horam vespertinam, inter canem et lupum, etc.*

> Lorsqu'il n'est jour ne nuit, quand le vaillant berger,
> Si c'est un chien ou loup, ne peut au vray juger.
>
> (Baïf, Liv. 1er de *la Francine.*)

LOUP. (*Il a vu le*)

Pour dire, c'est un homme peu timide, un homme qui a vu le monde, qui a voyagé.

Cela s'applique aussi à une personne enrhumée, par une vieille erreur populaire qui faisait croire que la vue du loup enrhumait, tandis qu'on gagnait le rhume en attendant le loup à l'affût.

LOUP. (*De brebis comptées mange bien le*)

Ou, comme il y a dans un vieux recueil, *de comtées prend bien le leu.*

C'est-à-dire, il ne suffit pas d'avoir compté ses brebis pour les conserver.

> *Non curat numerum lupus.*
>
> (Virg.)

LOUP.

Tandis que le loup chie, la brebis s'enfuit.

Voici le proverbe italien : *Pendant que le chien pisse, le lièvre s'enfuit.*

Ces proverbes signifient que ni la force ni l'agilité ne dispensent de se tenir sur ses gardes; ou, *pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occasion.*

LOUP.

Le loup te mangera.

C'est ce qu'on dit à un enfant pour arrêter ses pleurs.

L'usage blâmable d'intimider les enfans est fort ancien : les nourrices grecques menaçaient leurs poupons de *Lamia.* C'était une reine de Libye, qui, ayant perdu ses enfans, et enviant aux autres mères un bonheur qu'elle n'avait plus, envoya dans tout son royaume des assassins, avec ordre de massacrer tous les enfans qu'ils pourraient trouver. Cet acte de cruauté rendit son nom redoutable, et fit mettre sur son compte mille fictions. A Rome, l'épouvantail de cet âge avait, entre autres noms, celui de *Manducus.* On entendait par ce mot une figure hideuse qui ouvrait une large bouche, et semblait grincer des dents.

LOURDAUD.

On a peine à croire que ce sobriquet ait été donné aux Français. *Lourdaud voirement,* disait Cardan, *de se laisser ainsi écorner.* Heureusement qu'il ne s'agissait que du manque d'habileté dans le commerce des pierreries.

François Ier ayant donné un prix extraordinaire d'un diamant que le roi d'Angleterre marchandait en même temps que lui, les Français spéculèrent sur ce nouveau besoin du luxe; mais ils se laissèrent souvent duper par les Italiens, plus connaisseurs qu'eux en pierreries.

Beaucoup plus avancée que la France dans le com-

merce, l'Italie était depuis long-temps en possession des objets d'échange; mais l'Italie jouait de son reste.

LUNE. (*Faire un trou à la*)

C'est s'évader dans l'obscurité.

LUNES.

Avoir des lunes; c'est être fantasque, inégal.

Au mois de juin 1787, Beffroy de Régny, qui déjà avait pris le nom de *Cousin Jacques*, afin que le ridicule, s'il s'en donnait, ne retombât pas sur son père, intitula *Lunes* une espèce de journal uniquement consacré à la publication de ses boutades.

Ce recueil eut du succès, et bientôt parurent *les Chiffons, ou Mélange de raison et de folie;* par mademoiselle Javotte, ravaudeuse (Mague-Saint-Aubin, acteur de l'Ambigu-Comique).

LUTINS.

Démons qui se contentent de faire peur. Le Loyer raconte que, de son temps, il y avait de mauvais garnemens qui faisaient leurs sabbats et lutineries dans les cimetières, pour établir leur réputation et se faire craindre, et que quand ils y étaient parvenus, ils allaient dans les maisons buffeter le bon vin et caresser les filles; de là le proverbe:

> Où sont fillettes et bon vin,
> C'est là que hante le lutin.

LYRE? (*Qu'a de commun l'âne avec la*)

C'est-à-dire, qu'a de commun l'ignorant avec l'homme instruit?

Dans l'*Éloge de la folie*, Érasme donne à un théologien, nommé Nicolas de Lire, le sobriquet d'*âne à la lyre*.

Nicolas de Lire, mort à Paris en 1349, était cordelier; son Commentaire sur la Bible avait déjà fait faire ce mauvais jeu de mots : *Nisi Lyra lyrasset, nemo in Bibliâ saltasset.*

M

MAGNIFICAT. (*Corriger le*)

C'est-à-dire, faire des corrections où il n'y a pas lieu d'en faire, se mêler d'une chose qu'on n'entend pas.

MAHEUTRE.

Terme d'injure, par lequel, depuis l'an 1467 jusque vers la fin du seizième siècle, les bourgeois et les paysans désignaient, en France, les gens de guerre et les courtisans, à cause de certains bourrelets appelés *maheutres* ou *mahutes* dont ils garnissaient l'entournure de leurs manches.

Le *Dialogue du maheutre et du manant*, libelle que les ligueurs publièrent en 1594, offre au revers du titre une gravure en taille-douce, qui représente un gendarme royaliste vêtu d'un pourpoint à maheutres.

Mahute, terme de fauconnerie, signifie le haut des ailes, près du corps, *avis alarum initia.*

MAILLE. (*Il vaut mieux écu qu'il ne valait*)

Se disait autrefois d'un objet qu'on avait beaucoup amélioré.

La maille était la cinquième division du poids de marc; il y avait dans un marc 320 mailles.

MAIN. (*De marchand à marchand il n'y a que la*)

La conduite des paysans dans les foires de quelques uns de nos départemens explique ce proverbe. Si l'acheteur frappe dans la main du vendeur, et que ce dernier

la lui serre, le marché est conclu, et l'offre la plus brillante n'y apporterait aucun changement.

MAIN. (*Haut la*)

Cette façon de parler remonte au temps de la chevalerie, et vient de la contenance fière avec laquelle un écuyer accompagnant le maître en portait le heaume élevé sur le pommeau de la selle.

MAIN. (*Tout fromage est bien sain qui vient de chiche*)

Le sens de ce proverbe est qu'il ne faut manger que très peu de fromage, si l'on tient à la conservation de sa santé.

Caseus ille bonus quem dat avara manus.
(École de Salerne.)

Dès le temps (fin du seizième siècle) où Henri Estienne rapportait ce proverbe, dans son *Traité de la précellence du langage français*, les préceptes de l'*école de Salerne* commençaient à perdre de leur crédit.

La ville de Salerne, dans le royaume de Naples, fut long-temps célèbre par son école de médecine; mais le grand nombre de charlatans qui, dans les douzième et treizième siècles, remplissaient les différentes villes de France, et qui annonçaient y avoir étudié, la décréditèrent.

MAISON. (*Fumée, pluie et femme sans raison, chassent l'homme de sa*)

C'est principalement contre une épouse acariâtre que ce proverbe est dirigé : les inconvéniens de la fumée et de la pluie sont de simples termes de comparaison.

MAITRE. (*Passer quelqu'un*)

Ne pas l'attendre pour dîner.

Il s'agit d'une maîtrise d'ouvriers : le compagnon qui, après avoir fait son chef-d'œuvre, donne un repas pour être reçu maître, pense plus à l'ordonnance du dîner qu'à venir prendre sa place à table.

MAL. (*Tomber de fièvre en chaud*)

Deux proverbes se rapportent à celui-ci : *Sauter de la poêle sur la braise.* — *Fuyant le loup, il a rencontré la louve.*

Toutes ces manières de s'exprimer viennent du proverbe latin : *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.*

MALHEUR.

Ce qui nuit à l'un duit à l'autre (convient à l'autre).

Montaigne développe ce proverbe par des exemples qui ne sont pas tous également vrais. « Le marchand, dit-il, ne faict bien ses affaires qu'à la débauche de la jeunesse; le laboureur à la cherté des bleds; l'architecte à la ruine des maisons; les officiers de la justice aux procez et querelles des hommes. Nul médecin ne prend plaisir à la santé de ses amis mesmes, dit l'ancien comique grec; ni soldat à la paix de sa ville. Et qui pis est, que chacun se sonde au dedans, il trouvera que nos souhaits intérieurs, pour la pluspart, naissent et se nourrissent aux despens d'autruy. »

MALHEUR.

A quelque chose malheur est bon.

La Fontaine a fait usage de ce proverbe dans les vers suivans :

Quand le *malheur* ne seroit bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours seroit-ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose.

(*Fable* 7, Liv. VI.)

. . . . Tout homme a ses malheurs.

(Voltaire, *Mérope*.)

« Il faut de la prudence pour éviter le *malheur*, et du courage pour le soutenir. » (J. J. Rousseau.)

Maltôte.

Ce nom fut employé, pour la première fois, vers 1293, sous Philippe-le-Bel, au sujet d'un impôt qu'on leva à Rouen sur les denrées. La populace le regarda comme une exaction inconnue jusqu'alors; elle se souleva contre les gens tenant l'échiquier du roi, enfonça les portes de la maison du receveur, se saisit de la caisse, et répandit par toutes les rues l'argent qu'elle renfermait.

Maman.

Louis xv, par une attention obligeante, continua de donner le nom de *maman* à sa gouvernante au-delà de l'âge usité. Les gens de la cour trouvèrent les titres enfantins plus doux que ceux de *monsieur* et de *madame*, dont leurs enfans avaient coutume de les qualifier. Par une singerie trop ordinaire, on suivit le même exemple à la ville, et les graves noms de *père* et de *mère* furent relégués aux champs. Malgré l'autorisation de tout un siècle, on n'entend pas aujourd'hui, sans quelque surprise, des hommes et des femmes qui touchent à la trentaine parler de leur papa et de leur maman, surtout lorsque eux-mêmes sont entourés d'enfans qui leur prodiguent les mêmes titres.

MAMAN. (*Bonne*)

La grand'mère la plus acariâtre obtient le titre de *bonne maman*, parce qu'en général les grand'mères sont douces, tendres et même trop bonnes pour leurs petits-enfans.

MANCEAU.

Un Manceau vaut un Normand et demi.

Plusieurs évêques de France avaient autrefois le droit de faire battre monnaie. *Un denier manceau valait un denier et demi normand.*

Détournée de son acception, cette phrase a été appliquée au caractère des Manceaux, plus enclins encore à la chicane que leurs voisins.

Dans le même sens, on a dit : *La lisière est pire que le drap.*

En 1262, sous Saint-Louis, il y avait plus de quatre-vingts seigneurs qui pouvaient faire battre monnaie en France. Mais le roi seul pouvait en faire fabriquer d'or et d'argent.

Philippe-le-Bel réduisit les hauts seigneurs à vendre leur droit de battre monnaie, au moyen d'un édit qui gênait la fabrication.

MANCHE. (*La paix n'est pas faite, il s'en faut le*)

Misérable allusion à la *paix*, plaque de métal, derrière laquelle il y a une poignée, et que l'on fait baiser à la messe après l'*Agnus Dei.*

MANGEANT. (*L'appétit vient en*)

C'est la réponse que fit Amyot au roi Henri III (selon d'autres, à Charles IX), qui lui témoignait sa surprise de ce qu'ayant paru borner son ambition à un petit bénéfice, il demandait ensuite l'évêché d'Auxerre.

Ce proverbe peut être appliqué à ces riches qui n'ont jamais assez, ou aux importuns qui fatiguent leurs amis par des demandes réitérées.

Les Latins disaient : *Mendicorum loculi semper inanes*, la besace des mendians n'est jamais pleine.

MANTEAU. (*Il ne s'est pas fait tirer le*)

Pour dire, il ne s'est pas fait prier. Cette expression nous vient des Latins. *Scindere pallium* signifiait, chez eux, presser un hôte de rester, lui saisir le manteau pour l'empêcher de partir. Cicéron, parlant de deux personnes qui étaient venues le voir, dit : Ils sont restés, quoique je ne les aie engagés que faiblement : *Horum ego vix attigi penulam, tamen remanserunt.*

MANTEAUX. (*Garder les*)

C'est-à-dire, n'être pas de la fête, de la partie de plaisir.

Dans le temps où les équipages étaient moins communs que maintenant, il y avait une couleur pour les *manteaux de bonne fortune;* c'est à Regnard que nous en devons la connaissance :

> Tu prendras ce manteau fait pour bonne fortune,
> De couleur de muraille.
>
> (*Le Joueur*, Acte II, Scène 4.)

MARAIS. (*Demoiselles du*)

Dans le dix-septième siècle on appelait ainsi, à Paris, les *courtisanes*, parce qu'il y en avait beaucoup de logées dans ce quartier. Marion de l'Orme était de ce nombre.

MARCHAND. (*Politesse de*)

C'est-à-dire, affabilité inspirée par l'intérêt.

L'art de capter la bienveillance, d'embarrasser la reconnaissance, est un métier dont les marchands font apprentissage. Plus vous montrez d'embarras lorsqu'il s'agit de faire un choix, plus le marchand bien appris est officieux.

Un provincial qui avait fait déplier une grande quantité de pièces d'étoffe, et à qui aucune ne convenait, était embarrassé pour prendre congé du marchand. Voilà

ma bourse, dit-il; je vous laisse libre de me vendre ou de me renvoyer. Ce discours ne déconcerta pas le marchand. Vous seriez trompé ailleurs, lui dit-il, tandis que je sais la valeur de ma marchandise. Là-dessus il ouvrit la bourse, prit ce qu'il lui fallait, coupa l'étoffe et la livra à notre provincial.

MARGUERITE. (*A la franche*)

Ce proverbe vient d'une superstition amoureuse.

On voit quelquefois des amans cueillir une marguerite, et l'interroger sur les sentimens de leurs maîtresses, en arrachant une feuille à chaque question, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien de la fleur. L'oracle est renfermé dans la dernière feuille; et ce qu'elle annonce les agite d'espérance ou de frayeur.

MARIAGE.

Ne t'y fourre pas chaudement,
Ou tu auras un coup d'estrille :
Mais pour procéder sagement,
De bonne mère prend la fille.

MARIAGE.

Il sera marié cette année, dit-on, en plaisantant, d'une personne qui jette au plancher certaines choses qui s'y attachent.

Pareil pronostic se tirait à Rome, et un passage d'Horace fait présumer qu'on y ajoutait foi. C'était pour les amans un bon augure, quand en poussant des pepins de pomme du bout des doigts on frappait le plancher.

MARIAGE.

Maison faite et femme à faire.

Pour dire qu'il faut rechercher en mariage une fille dont les biens puissent tout de suite défrayer un ménage, et un esprit docile qu'on puisse plier à son gré.

MARIÉE.

Se plaindre de ce que la mariée est trop belle.

Se plaindre de ce qu'une chose a toutes les qualités qu'elle doit avoir.

MARIÉE. (*Délier la jarretière de la*)

Façon de parler toujours usitée, quoique la décence ait substitué à une vraie jarretière un ruban qui se fait apercevoir près de la cheville, et qu'un enfant détache.

Un autre usage, qui ne se pratique plus que dans les campagnes, consiste à porter aux mariés, le lendemain des noces, avant qu'ils soient levés, le *chaudeau*, breuvage chaud, composé de lait, d'œufs et de sucre.

Madame de Sévigné va nous faire connaître, par une exception, ce qui se pratiquait de son temps dans la classe élevée. « On les marie ce soir (10 mars 1687, le fils du duc de Grammont et la fille de M. de Noailles); personne n'est prié, personne n'est averti..... On les mariera; on ne trouvera point un grand étalage de toilette; on ne les couchera point; on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans le même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront: le garçon ira à la messe et au dîner du roi; la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire; elle ira faire des visites avec sa bonne maman; elle ne sera point sur un lit exposée à toutes les ennuyeuses visites. »

Les nouvelles mariées, vêtues de leurs plus beaux habits et couchées sur un lit, recevaient, pendant trois jours, la visite de toutes les personnes qui se présentaient chez elles. La Bruyère a signalé cette mode

ridicule dans le passage suivant : « Le bel et judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie aux bienséances de la pudeur, expose une femme d'une seule nuit sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire, pendant quelques jours, un ridicule personnage, et la livrer en cet état à la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure ! Que manque-t-il à une telle coutume pour être entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la Mingrélie ? »

MARMITEUX. (*Air*)

La *marmite des quatre-temps*, dont Rabelais parle, Livre II, chapitre 7 de son *Pantagruel*, donne l'explication de ce mot.

L'air *marmiteux* était celui d'un hypocrite qui voulait persuader que le jeûne l'exténuait. Nous disons : air piteux, du bas latin *pietosus*, pris en mauvaise part.

MARMOT. (*Croquer le*)

On *croque le marmot*, quand on attend et qu'on s'ennuie; ce qui apparemment se dit parce que les polissons qu'on fait attendre, s'amusent à dessiner des marmots, à faire des *croquis* de marmots.

Un *marmot* est une figure grotesque; on donnait autrefois le nom de *marmots* aux petits singes; et de là *marmoter*, parler entre ses dents; de là aussi les petits garçons ont été appelés *marmots*.

De *marmous*, qui, en bas-breton, est synonyme de *marmot*, l'on a fait le diminutif *marmouset*; puis, par aphérèse, *mouset*.

Les Gascons disent : *croquer le mouset*.

MAROTTE. (*Chacun a sa*)

C'est-à-dire sa folie. La marotte est le sceptre des fous, sceptre ainsi appelé d'une tête de *Marotte*, de petite Marie, de petite fille, qui en forme la partie supérieure.

Mettant à l'écart les fantaisies cruelles et les turpitudes, et sans remonter trop haut ni chercher des exemples ailleurs que dans notre France, nous trouvons un Henri III qui, pendant quelques années, prit plaisir à porter en écharpe un panier rond, plein de petits bichons ou de petits épagneuls : cette fantaisie lui fit dépenser plus de cent mille écus.

Sous la régence, l'abbé d'Entragues, parent de madame la princesse de Conti, et fort répandu dans la haute société, affectait toutes les manières des femmes, travaillait en tapisserie, portait un éventail, et en déshabillé se coiffait comme elles. Pelletier de Souzy le trouvant un jour assis dans son lit, en peignoir, en cornette et en rubans, crut s'être trompé et s'enfuit.

Monsieur, frère de Louis XIV, à l'âge de douze ans, avait eu la fantaisie de s'habiller quelquefois en fille. L'abbé de Choisy, à peu près du même âge, eut aussi cette fantaisie ; sa mère s'y prêta ; et comme il était souvent chez *Monsieur*, on prenait plaisir à les habiller tous deux en filles, et à les faire paraître ainsi aux théâtres et dans les cercles. Cela mit, une dixaine d'années plus tard, dans l'esprit de l'abbé de Choisy l'idée de vivre dans le fond d'une province, sous l'habit de femme ; il choisit le Berri, et se fit appeler la comtesse des Barres. A l'aide de ce travestissement, il abusa de quelques demoiselles de condition ; lui-même a écrit ses aventures sous le titre d'*Histoire de la comtesse des Barres* (Bruxelles, 1736). Voici un extrait de ce livre : (l'abbé de Choisy avait vingt-deux ans ; il venait de

perdre sa mère) « ..... J'allai rendre visite à madame de La Fayette, avec mes pendans d'oreilles, ma croix de diamans, mes bagues, et dix ou douze mouches. Elle s'écria en me voyant : Ah, la belle femme!.... Cela me donna du courage, et je continuai pendant deux mois à m'habiller tous les jours en femme; j'allai partout faire des visites, à l'église, au sermon, à l'opéra, à la comédie, et il me semblait qu'on y était accoutumé. Je me fis peindre par Ferdinand, fameux peintre italien, qui fit de moi un portrait qu'on allait voir. Enfin, je contentai pleinement mon goût. »

Colbert avait toujours des chats qui jouaient dans son cabinet.

Crébillon ramassait les chiens dans les rues, et donnait à chacune de ces bêtes des noms grecs et romains. On le voyait, un livre à la main, entouré de *Périclès*, de *Scipion*, de *Sylla*, etc.

La folie du marquis de Brunoy consistait à décorer aussi magnifiquement qu'une cathédrale l'église du bourg de Brunoy. Lorsqu'il fut interdit, cette église avait cent soixante chapes dont il avait fait don. Un dais lui avait coûté 30,000 francs. En 1772, il dépensa 100,000 fr. pour la procession de la Fête-Dieu, et pareille somme l'année suivante. Il rangeait lui-même les porte-chapes sur deux lignes, proportionnant les tailles, symétrisant les couleurs, et criant : *A moi les rougets, à moi les jaunets*. Sans compter les ecclésiastiques, il soudoyait seize chantres, serpens ou musiciens, dix-huit enfans de chœur, huit sonneurs, un organiste et un maître de la sonnerie.

Privé de la satisfaction de pouvoir se livrer à ses goûts, le marquis de Brunoy mourut au mois de mars 1781, à peine âgé de trente-trois ans.

La marotte de Rétif de la Bretonne était un soulier de femme à talon haut : ses *Contemporaines*, ses *Parisiennes*, son *Pied de Fanchette*, et plusieurs autres de ses romans en font foi ; et dans *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé*, il dit qu'à l'âge de dix ans, lorsque, dans son village, il voyait les chaussures des fêtes rangées en parade, suivant l'usage, « il palpitait de plaisir, rougissait et baissait les yeux, comme devant les filles elles-mêmes. »

Le dessinateur Desrais, mort à Paris en 1816, aimait le bonnet rond et la hotte d'une blanchisseuse. Que l'on examine les gravures exécutées d'après ses dessins, il y en a les trois quarts où l'on verra des blanchisseuses portant la hotte.

Quelques hommes, en dépit du goût général, exigent d'une femme sur laquelle ils ont de l'autorité, qu'elle fasse couper ses cheveux et porte perruque.

Celui-ci aime une femme en Madeleine, les cheveux épars; cet autre a du plaisir à lui voir la tête rasée.

Chacun a son califourchon, disait Sterne.

MARTIN. (*Prêtre*)

Vieux proverbe que Coquillart explique fort bien, en parlant des gens qui se mêlent de tout :

Ils sont chapelains et prélats,
Ils sont les vrais prêtres Martin;
Ils chantent haut, répondent bas.

MARTIN. (*Plus d'un âne à la foire a nom*)

Par ce proverbe nos pères voulaient dire qu'un indice ne suffisait pas pour affirmer une chose.

La coutume de donner des noms de saints à différentes espèces d'animaux domestiques subsiste encore dans nos campagnes. Un âne s'appelle *Martin*, une chèvre *Jeanne*, un geai ou un merle *Jacquot*, dimi-

nutif de *Jacques;* une pie *Agathe*, ou *Margot*, diminutif de Marguerite; un oison *Piron*, diminutif de Pierre.

MATE. (*Enfans de la*)

Autrefois on donnait ce nom aux escrocs, aux filous. La *Mate* était une place où ces sortes de gens avaient coutume de s'assembler. De *mate*, on a fait *matois.*

MATHANASIUS.

Nom supposé, qui est devenu une expression proverbiale.

Hyacinthe Cordonnier, plus connu sous le nom de Themiseuil de Saint-Hyacinthe, l'imagina en 1714 pour caractériser un homme vain, dont la tête est pleine d'un docte fatras.

Son ouvrage a pour titre : *Le Chef-d'OEuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées;* par M. le docteur Chrisostome Mathanasius.

Saint-Hyacinthe, né à Orléans, et réfugié en Hollande, prit pour texte une chanson qu'il entendait souvent fredonner par la fille d'un menuisier chez lequel il était logé.

C'était une idée à la fois originale et piquante que celle de se servir, pour combattre les savantasses, des moyens mêmes sur lesquels ils fondent leurs prétentions et leur orgueil.

Voici le premier couplet de cette plate chanson :

L'autre jour *Colin* malade
D'une grosse maladie
Pensant mourir,
De trop songer à ses amours
Ne peut dormir;
Il veut tenir celle qu'il aime
Toute la nuit,
Entre ses bras.

Saint-Hyacinthe prend tous les mots de la chanson l'un après l'autre, les commente en plusieurs langues, s'appesantit sur ceux qui ont le moins besoin d'explication, et s'efforce de faire trouver partout des beautés.

Les uns veulent que *Mathanasius* vienne de deux mots grecs, dont le sens est *j'apprends*, *je règne*, et signifie, *prince des commentateurs*. Selon d'autres, il vient d'un mot grec qui signifie *docteur*, et du mot provençal ase, *âne*.

Quoi qu'il en soit, les armes gravées au bas du portrait du docteur sont un soufflet, avec un paon et un âne pour supports, et un perroquet pour cimier; ce qui signifie que le docteur *Mathanasius* est ignorant comme un âne, orgueilleux comme un paon, rempli de vent comme un soufflet, et qu'il répète comme un perroquet ce qui a été dit avant lui. On lit autour de ce portrait : Chrisostomus Mathanasius Dr. Q. S. M. D. L. L.; ce qui peut s'interpréter par : Docteur qui se moque de la littérature.

Suivant M. Camusat (*Histoire critique des journaux*), le plan du commentaire du docteur Mathanasius se fit à table, au commencement de l'année 1714, entre cinq ou six amis, et M. de Saint-Hyacinthe fut chargé de l'exécution.

Les *Mémoires de l'Académie de Troyes*, par Grosley et Lefèvre; *les Chats*, par Moncrif; la *Dissertation sur l'antiquité de Chaillot*, par Defeuille, et le *Projet d'une histoire de la ville de Paris sur un nouveau plan*, par Coste, de Toulouse, peuvent être regardés comme des imitations du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*.

MATIN. (*Qui a bon voisin, a bon*)

Dans le *Dictionnaire de Trévoux*, et dans celui de

l'Académie française, on trouve *mâtin;* ce qui veut dire qu'avec un bon voisin on a bonne garde.

Richelet écrit *matin*, sans accent circonflexe, et le sens est plus naturel : il s'agit du gracieux accueil que l'on doit attendre d'un bon voisin.

Suivant la première interprétation, le proverbe ne serait applicable qu'aux gens de la campagne, parce que eux seuls se font garder par des mâtins. Ainsi restreint, le proverbe ne serait pas encore juste, parce que les habitations étant isolées, le chien préposé à la garde de l'une ne met pas l'autre en sûreté.

Voyons donc uniquement dans ce proverbe les politesses et les légers services que de bons voisins reçoivent les uns des autres.

MATIN. (*Vous ne vous êtes pas levé assez*)

C'est-à-dire, vous n'êtes pas assez fin pour m'attraper. Voici le proverbe à l'entier : *Vous avez cru prendre la mère au nid; vous ne vous êtes pas levé assez matin.*

Les oiseleurs qui veulent lever un nid, et prendre la mère avec les petits, se mettent en campagne de bon matin, sans quoi ils courraient risque de ne plus trouver que les petits.

MATINES. (*Chanter Magnificat à*)

Faire une chose à contre-temps, renverser l'ordre.

Assidus à tous les offices de l'Église, nos pères en avaient tiré une foule de comparaisons.

MATINES. (*Étourdi comme le premier coup de*)

Ce proverbe peint l'état d'un religieux ou d'un chanoine, au premier coup qui le réveille pour aller à matines.

Une nuit que Charles-Quint, devenu moine, faisait sa ronde avant matines, un novice éveillé en sursaut

lui dit : *Hélas ! sacrée majesté, vous qui n'avez point donné de repos au monde tandis que vous y avez été, laissez au moins dormir et reposer ceux qui sont hors du monde.*

MATINES. (*Dangereux comme le retour de*)

Estienne Pasquier, qui cite ce proverbe (Livre VIII, chapitre 55 des *Recherches de la France*), interprète le danger par les coups qu'est exposé à recevoir un moine qui, la veille, a eu querelle avec un de ses confrères.

Nous aimons mieux l'explication de Le Duchat (*Ducatiana*, page 517). Il s'agit d'un dévot non cloîtré, d'un ecclésiastique qui, le matin, au sortir de l'église, rencontre quelque femelle. Le cardinal Jacques de Vitry, légat du pape, qui fit à Paris un long séjour, et qui nous a laissé un tableau des mœurs de Paris au treizième siècle, dit que « les filles publiques dans les rues, dans les places, devant leur maison, arrêtaient effrontément les ecclésiastiques qui passaient, et appelaient sodomites ceux qui refusaient de les suivre. »

MAURE. (*Traiter quelqu'un de Turc à*)

C'est le traiter avec une extrême rigueur.

Les Turcs sont les oppresseurs des régences mauresques.

MÉCHANT.

A méchant méchant et demi.

Ce proverbe est très expressif chez les Italiens : *A chair de loup dent de chien.*

MÉDECIN.

Qui veut la guarison du mire, il lui convient son mehain dire.

C'est-à-dire, qui veut être guéri par le médecin, doit lui déclarer son mal.

Nos ancêtres appelaient leurs médecins *mires*.

Mire vient du bas-breton *mir*.

Les mires étaient à la fois chirurgiens, médecins et apothicaires; ils se servaient de filles pour panser leurs malades. Perceval parlant d'une dislocation, dit :

Li envoya un mire sage
Et trois pucelles de l'escole
Qui luy renouent la canole.

Ces filles étaient reçues aux écoles de médecine.

MÉDECINS D'EAU DOUCE.

Médecins dont les remèdes ne font ni plus de bien ni plus de mal que de l'eau commune.

Cette locution proverbiale se prend en mauvaise part. Cependant d'habiles médecins ont exercé leur profession à Paris même, en vrais médecins d'eau douce.

Bouvart (mort en 1787) avait ordonné à la vieille comtesse d'Esclignac de boire tous les jours à son lever un verre d'eau fraîche, de prendre une demi-heure après une tasse de chocolat, et après le chocolat un verre d'eau. Un matin elle ne pensa pas à la première partie de l'ordonnance, et sa distraction dura jusqu'à ce qu'elle eût pris son chocolat et le verre d'eau qui devait le suivre; tout à coup elle s'aperçut de son oubli, et manda le médecin. Vous avez eu raison de me faire appeler, lui dit le docteur; il faut que votre chocolat se trouve entre deux eaux : prenez un lavement.

Tronchin (mort en 1781) excellait à guérir les vapeurs des femmes; il leur recommandait l'exercice et la tempérance. Celles qui avaient le courage de suivre ce conseil s'en trouvaient bien : c'était le petit nombre.

Quant aux autres malades, il les guérissait ou ne les guérissait pas, en leur faisant avaler des pilules de savon. Il ne connaissait pas de moyen plus efficace de nettoyer l'estomac.

Nous ne savons à quel médecin appartient l'anecdote suivante. Ce docteur traitait madame de S*** pour un rhume. — Eh bien! comtesse, lui, dit-il, où en sommes-nous aujourd'hui? Voyez, lui répondit-elle en présentant son bras; il le prit, et tâta le pouls longtemps, car elle avait le bras fort beau. Nous en verrons la fin dans une huitaine, dit-il avec l'air satisfait; continuez : eau de poulet, nourriture légère, se tenir chaudement, et ne pas sortir. — Que dites-vous donc là, docteur? je compte bien aller ce soir à un concert où doivent chanter mes nièces : j'ai promis; je serai vêtue chaudement, et je n'aurai qu'un pas à faire de ma voiture à la salle de musique. — Allez, et revenez tout de suite. — Quoi! je ne pourrai pas voir le commencement du bal? — Restez-y quelques momens; mais n'en partagez pas les folies. — Je n'aurai garde; ni walse, ni gavotte, ni anglaise; une ou deux contredanses seulement où je ne ferai que marcher. — J'y consens. Point de souper. — Mais qu'importe, docteur, que je mange ici ou là mon aile de poulet? — Soit. Point de liqueurs au moins. — Ah! un verre de punch pour mûrir mon rhume. — Essayez; mais ne restez pas trop tard.

La dame dansa beaucoup, soupa bien, but des liqueurs, et ne rentra qu'à quatre heures. Elle avoua tout le lendemain au docteur, qui ne la trouva pas plus mal, et en rit beaucoup avec elle.

MÉDECINS. (*La terre couvre les fautes des*)

Un mauvais peintre se fit médecin : comme on lui

demandait pourquoi il avait changé d'état : j'ai préféré, dit-il, celui dont la terre couvre les fautes.

MEDIANOCHE. (*Faire*)

Expression empruntée de la langue espagnole.

C'était, sous Loüis XIV, faire un repas en viande, à minuit, lorsqu'un jour gras succédait à un jour maigre.

Madame de Sévigné, dans une lettre adressée à sa fille, en 1671, raconte qu'une femme de Rennes, qui avait ouï parler des *medianoches*, dit, à quatre heures du soir, qu'elle venait de faire medianoche. « Cela, dit madame de Sévigné, est d'une sotte bête qui veut être à la mode. »

Cette mode avait déjà quelques années, car on voit beaucoup d'exemples de *medianoches* dans les *Mémoires de madame de Motteville.*

Pourvu que minuit fût sonné, les personnes qui s'étaient crues dans l'obligation de jeûner, se faisaient servir sans scrupule des viandes exquises.

Le peuple a conservé son *medianoche;* c'est le réveillon du jour de Noël, après la messe de minuit.

MELUN, (*Faire comme l'anguille de*) *crier avant qu'on l'écorche.*

On représentait à Melun le *mystère* de saint Barthélemi, qui, suivant la tradition de l'Église, fut écorché. Un écolier nommé Languille, qui avait le personnage du saint, fut intimidé dès le moment où l'on vint pour l'attacher à la croix, et il poussa un cri; ce qui fit dire aux assistans : *Languille crie avant qu'on l'écorche.*

Aux grandes fêtes, nos pères représentaient les miracles des saints et des sujets de la Bible; ils donnaient ces pièces les noms de *miracles* et de *mystères.*

D'abord les représentations avaient eu lieu dans les

églises. On avait commencé durant la semaine sainte à exécuter la passion en parties. Un personnage couronné d'épines était au milieu de l'autel, et chantait tout ce que devait dire Jésus; d'autres représentaient les disciples. On choisissait au sort entre les serfs un homme roux qui, sous le nom de Judas, donnait à son maître le baiser de trahison; on y voyait Malchus; un homme fort laid, habillé en femme, faisait le rôle de servante du gouverneur : le grand-prêtre Caïphe, Pilate, Hérode, y jouaient leurs personnages; un chœur de Juifs chantait le *crucifige;* on y plaçait Barabbas, Siméon le Cyrénéen, les saintes femmes, le bon et le mauvais larron, les bourreaux armés de fouets. Le peuple fondait en larmes.

Des particuliers, témoins de l'effet surprenant que ce spectacle produisait, y virent un moyen de lucre, et résolurent de donner plus d'action et de développement à leurs personnages qu'il n'avait été possible de le faire dans les temples; et les comédies de la Passion furent des espèces d'opéras à machines : ils y joignirent de la musique. Des pèlerins, de retour de la Croisade où ils s'étaient ruinés, employèrent ce moyen pour subsister, et se joignirent à ceux qui avaient commencé ces représentations.

Dans le quinzième siècle, la troupe du *Prince des sots*, ou des *enfans sans souci*, se réunit aux *Confrères de la Passion;* le peuple qui pleurait auparavant, vint aux mystères pour y rire.

Dans le même temps, les *clercs de la basoche* imitèrent Aristophane; leurs pièces, qu'ils appelaient *moralités*, dégénérèrent en satires personnelles; le parlement fut obligé de les réprimer. D'un autre côté, l'Église, qui s'était d'abord montrée si complaisante pour cette

espèce de tragédie, qu'on avait avancé l'heure des vêpres les dimanches et fêtes, afin que les fidèles pussent assister à la représentation des *mystères*, changea bientôt cette bonne volonté en de très sévères censures.

La permission de jouer les *mystères* publiquement avait été donnée par Charles-le-Sage, le 4 décembre 1402; elle fut révoquée le 19 novembre 1548, par le parlement.

Non seulement les *mystères* avaient eu leur utilité, parce qu'ils avaient appris des traits de la *Bible* à des gens qui les auraient ignorés, ne sachant pas lire; mais ils avaient fait perdre l'habitude de ces exercices où il n'y avait de considération que pour la force corporelle.

René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et comte de Provence, faisait représenter les *mystères* avec grande pompe. Étant en Provence, et ayant reçu des lettres de son fils le prince de Calabre, qui lui demandait un secours immédiat de troupes, il lui répondit qu'il avait bien d'autres choses en tête; qu'il était occupé à régler le plan et les scènes d'un *mystère* en l'honneur de Dieu.

Peu de temps après la défense de jouer des *mystères*, Jodelle et La Péruse, à l'imitation des Italiens, donnèrent des comédies et des tragédies dans le goût de celles des Latins et des Grecs. Elles eurent le plus grand succès, et il n'y eut ni cardinaux ni prélats français qui ne s'empressassent d'y assister, comme ceux d'Italie faisaient aux représentations qui étaient déjà en usage dans leur pays.

MÉMOIRE.

Il ne faut point de mémoire à table;
parce que chacun s'y montre sans défiance. Les anciens disaient : *Odi memorem compotorem.*

MÉMOIRE. (*Il faut qu'un menteur ait bonne*)

Sans la mémoire, le menteur est exposé à se contredire. Les faits que l'on invente sont plus difficiles à retenir que les véritables.

MÉNAGE.

Ce n'est qu'un ménage de gâté, dit-on de deux époux aussi déraisonnables l'un que l'autre. Tabourot, poète du seizième siècle, fait allusion à ce proverbe dans l'épigramme suivante :

Comme on traitait le mariage
D'une maligne et d'un malin,
Un des parens dit : C'est dommage,
Ils se battront soir et matin.
Non, dit un d'entre eux le plus sage,
Il les faut mettre ensemble, afin
Que du moins ce couple mutin
Ne puisse troubler qu'un ménage.

MENTEUR.

Nos pères disaient : *Menteur comme une oraison funèbre, comme une épître dédicatoire, comme un panégyrique;* ils avaient oublié l'épitaphe.

Dans quelque cimetière que l'on entre, à droite, à gauche, on trouve des pierres qui couvrent des individus parfaits.

MENTIR. (*Il n'enrage pas pour*)

C'est-à-dire, pour mentir il ne sort pas de son état naturel; son habitude est de mentir.

MENUET! (*Que de choses dans un*)

Ce mot emphatique du danseur Marcel est, pour ainsi dire, devenu proverbe.

Marcel, mort en 1759, mettait à son art une importance ridicule. Profitant de l'engouement que son charlatanisme avait fait naître, il disait à une duchesse :

« Madame, vous venez de faire la révérence comme une servante; » à une autre : « Madame, vous venez de vous présenter en poissarde de la halle; recommencez votre révérence, et que vos titres de noblesse vous accompagnent dans vos moindres actions. »

Il semblait que toutes ces impertinences fussent de convention, personne ne s'en fâchait. Pour accaparer les seigneurs et les étrangers, Marcel fit décorer un vaste salon. Assis dans un grand fauteuil, il recevait, en l'année 1740, tous ces illustres personnages. Après l'avoir salué dans les règles de l'art, on allait vers la cheminée, et on jetait dans un vase d'argent son écu de six francs. Les révérences de présentation à la cour étaient payées trois cents francs.

Un danseur anglais fort célèbre arriva à Paris, et descendit chez Marcel. « Je viens, lui dit-il, vous rendre un hommage que vous doivent tous les gens de notre art : souffrez que je danse devant vous, et que je profite de vos conseils ». Volontiers, lui répondit Marcel. Aussitôt l'Anglais exécute des pas très difficiles, et fait de périlleux entrechats. Marcel le regarde, et s'écrie tout à coup : « Monsieur, on saute dans les autres pays, et l'on ne danse qu'à Paris. »

MÈRE. (*Belle*)

En général, les hommes qui se remarient sont plus difficiles dans leur second choix qu'ils n'avaient été dans le premier; il leur faut une femme jeune et jolie; de là le nom de *belle-mère*, donné à la seconde épouse par les enfans du premier lit.

Malgré toutes leurs prévenances, ces enfans sont, pour l'ordinaire, contrariés par la belle-mère.

En 1775, époque où les coiffures de femmes étaient

très larges et encore plus hautes, puisqu'elles s'élevaient à vingt-deux et vingt-trois pouces au-dessus du front, un marchand de modes de Paris, nommé Baulard, imagina des bonnets *à la belle-mère.* Ces bonnets, au moyen de ressorts cachés dont le jeu était facile, s'élevaient et s'abaissaient à volonté. Devant sa belle-mère, une jeune personne avait une coiffure d'un volume médiocre; en son absence, elle lâchait les ressorts, et la coiffure remplissait toutes les conditions exigées par la mode.

MÈRE-GRAND.

On dit d'une personne qu'on a vivement relancée, qu'*on l'a renvoyée chez sa mère-grand.*

MERLAN.

Le peuple a long-temps appelé les perruquiers *merlans,* parce qu'ils étaient couverts de poudre, et ressemblaient à des merlans couverts de farine pour être mis dans la poêle.

MÉSOFFRE. (*A qui meschet on luy*)

C'èst-à-dire, on se prévaut de l'état de gêne où se trouve un vendeur pour acheter à bas prix.

MÉTIER.

Il n'y a si petit métier qui ne nourrisse son maître.

Un des premiers devoirs des parens est de donner un état à leurs enfans. Avec la plus petite industrie, on vit partout. *Sua cuique ars pro viatico est,* disaient les Latins.

Il s'agit ici du simple nécessaire; et la vie réglée d'un homme qui travaille, l'habitue à s'en contenter.

MÉTIER, (*Elle est du*)

Voulait dire autrefois qu'une femme était de mau-

vaise vie; et, entre elles, les femmes publiques disaient: *Notre métier*. Aujourd'hui elles parlent de leur *état*: depuis que *je suis dans l'état*, et non depuis que *je fais le métier* : tant est générale la disposition à se donner de l'importance, à s'élever!

MÉTIERS. (*Patrons des corps de*)

Toutes les compagnies qui font corps ont chacune un patron, dont on célèbre la fête à table, ainsi qu'à l'église.

Rien de plus futile, ou plutôt de plus risible, que les motifs qui ont fait adopter tel saint préférablement à tel autre. Les cordonnier sont pris *saint Crépin*, de *crepidis*, chaussures; les libraires et imprimeurs, gens obligés de savoir le latin, *saint Jean-porte-Latine;* les couvreurs et les charpentiers, l'*Ascension*, parce qu'ils *montent;* les cabaretiers, faiseurs de *grillades*, *saint Laurent*, à cause de son *gril;* les boulangers, *saint Michel*, parce qu'ils font des *miches;* les paveurs, *saint Roch*, parce qu'ils employent des fragmens de *roches;* les tailleurs, la *Trinité*, parce que leurs jambes croisées forment un *triangle;* les tapissiers, *saint François d'Assise*, à cause des meubles destinés à s'asseoir; les brossiers, *sainte Barbe*, à cause de l'analogie qu'il y a entre cette sainte et leurs brosses qui sont barbues.

MEUNIER. (*Devenir d'évêque*)

C'est-à-dire, passer d'un emploi éminent à un emploi obscur.

Quelques étymologistes ont prétendu que ce proverbe était altéré, et qu'il fallait dire : *Devenir d'évêque aumônier*, parce que l'opposition est moins forte; cependant on la trouve plus forte encore dans *pape et puis musnier*, proverbe qui fait partie d'un recueil imprimé,

il y a plus de deux cents ans, à la suite du *Dictionnaire français-latin* de Nicot.

Pour peindre plus fortement les jeux de la fortune, on a dû chercher l'exagération.

MEUNIERS.

C'est un vieux proverbe dans quelques uns de nos départemens, notamment dans celui de l'Aveyron, que saint Pierre n'a jamais voulu *ouvrir la porte du paradis ni aux tailleurs ni aux meuniers.*

Les meuniers et les tailleurs laissent dire; ils savent prendre la plaisanterie.

MIDI.

Chercher midi à quatorze heures.

C'est-à-dire, chercher une chose où elle n'est pas, où elle ne doit pas se trouver.

MIDI.

Chercher midi où il n'est que onze heures, était jadis l'expression dont on se servait pour caractériser les flaireurs de dîners, les parasites.

MIDI. (*Démons du*)

Nos pères appelaient ainsi les chercheurs de dîners, faisant allusion à ces paroles d'un psaume : *ab incursu et dæmonio meridiano.*

C'était bien un démon du Midi que ce Pierre de Montmaur, d'abord jésuite, puis charlatan, avocat, poète, enfin professeur royal en langue grecque à Paris. Épigrammes, chansons, caricatures, portraits, tout fut employé pour dévoiler sa sordide avarice, et rendre ridicule sa profession de parasite. On le métamorphosa en perroquet qui cause toujours sans rien dire; on le représenta logé au plus haut étage du collége de Bon-

cour, afin de pouvoir mieux observer la fumée des cuisines; on n'oublia pas le cheval avec lequel il allait dans un même jour dîner en différentes maisons; on le représenta prêchant dans une marmite. On lui donna pour devise un âne mangeant des chardons, avec ces mots : « Qu'importe qu'ils le piquent, pourvu qu'il les mange ». Boileau le signala aussi dans une de ses satires:

> Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
> S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
> Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
> Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Montmaur mourut en 1548, à soixante-quatorze ans. Les différentes satires lancées contre lui ont été recueillies par Sallengre, gazetier hollandais, et forment 2 volumes in-8°, qui parurent en 1715.

MIEL. (*La lune de*).

C'est-à-dire, le premier mois de mariage. Ce proverbe est un emprunt fait aux Orientaux.

Pendant la lune de miel, la soirée et une partie de la nuit sont consacrées aux plaisirs; et le jour un mari répète les sermens d'un amour éternel, ou détaille le plan d'un avenir délicieux.

Mieux.

Le mieux est l'ennemi du bien.

Beau et sage proverbe que celui qui inspire du respect pour les choses établies.

Mignons.

Long-temps avant Henri III on appelait *mignons* et *mignots* les favoris des rois; mais ceux de ce prince occupèrent plus le public que n'avaient fait les favoris de ses devanciers.

« Ce fut en 1516, dit l'Étoile, tome Ier de son jour-

nal, que le nom de *mignon* commença à trotter par la bouche du peuple, à qui ils étoient fort odieux, tant par leurs façons de faire badines et hautaines, que par leurs accoutremens efféminés, et les dons immenses qu'ils recevaient du roi. Ces beaux mignons portoient des cheveux frisés et refrisés, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme chez les femmes, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues d'un demi-pied, de façon qu'à voir leurs têtes dessus leurs fraises, il sembloit que ce fût le chef de saint Jean dans un plat. »

Mignon, qui a la mine jolie. Au lieu de *mine*, on prononce *migne* dans quelques parties de la France.

MILIEU.

Vertu gît au milieu.

> *Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum*,

a dit Horace.

Avec ce proverbe s'accorde celui-ci : *Ne quid nimis.*

> Usez, n'abusez pas, le sage ainsi l'ordonne :
> . . . .
> L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux.
> (VOLTAIRE, *Discours* 5.)

MINE. (*Juger les gens à la*)

Il n'est pas étonnant que nos pères aient cherché le rapport des passions avec les traits du visage; ils interrogeaient bien les plis du front et interprétaient les lignes de la main.

MIROIR.

Dame qui moult se mire, peu file.

Il y a long-temps que nos dames ont cessé de filer; mais elles n'ont pas non plus un miroir, comme jadis, suspendu à leur ceinture.

MISÈRE. (*Prendre le collier de*)

C'est l'expression proverbiale que les égoïstes emploient, au lieu de dire, *se mettre en ménage.*

Vers le milieu du quinzième siècle, les gens du bel air faisaient leur lecture favorite d'un volume intitulé: *les Quinze Joies du mariage;* ce sont autant de tribulations auxquelles s'expose un homme qui se marie. « Chacun, dit l'auteur, croit qu'il est préservé et bien heuré entre les autres : qui mieux le croit et mieux est embridé. »

MISÉRICORDE.

Les poètes disent, en blâmant une mauvaise rime, que deux mots *riment comme hallebarde et miséricorde.*

Miséricorde était le nom d'une dague que les gens de guerre, avant l'invention des armes à feu, portaient à la ceinture, pour l'enfoncer dans le défaut de l'armure d'un ennemi renversé. Nous pensons que c'est là l'acception du mot *miséricorde* à côté de *hallebarde,* et nous rejetons l'explication donnée par M. de Boisjourdain dans ses Mémoires, qui parurent en 1807.

« Un boutiquier de Paris, nommé Bombet, fort ignorant sur tout ce qui ne concernait pas son commerce, eut le chagrin de voir mourir le Suisse de l'église de Saint-Eustache, avec lequel il était très lié. Pour donner de la publicité à ses regrets, il s'adressa à un maître d'école, afin qu'il l'aidât à composer une belle épitaphe en vers. Celui-ci, d'un air doctoral, lui dit que, quoiqu'une pièce de vers dût rouler sur un seul sujet, il fallait néanmoins, autant qu'il était possible, que chaque vers présentât une idée indépendante; que, quant à la rime, il était nécessaire que les trois dernières lettres du second vers fussent les mêmes que les trois der-

nières du précédent. Le bon homme retint bien cette leçon, et, après s'être long-temps évertué, il mit au jour le quatrain suivant :

> Ci-gît mon ami Mardoche :
> Il a voulu être enterré à Saint-Eustache ;
> Il a porté trente-deux ans la hallebarde :
> Dieu lui fasse miséricorde.

Il fit graver cette sublime épitaphe sur la pierre tumulaire; et de là vint le proverbe : *Cela rime comme hallebarde et miséricorde.* »

MITAINE. (*Onguent miton*)

Remède qui n'a pas grande vertu, expédient peu profitable.

Le *miton* ne garantit du froid que l'avant-bras, et la *mitaine* laisse à découvert le bout des doigts.

MITAINE. (*Plus gai qu'une*)

Le Duchat pense que c'est par corruption que l'on parle ainsi. Au lieu de *mitaine*, il faudrait dire *misaine*. Cette voile, presque toujours agitée par un petit vent, a des ondulations agréables.

MITRON.

On donne ce nom aux garçons boulangers, parce qu'ils portaient autrefois des bonnets faits en forme de *mitre*.

MODE. (*Chaque pays sa*)

C'est-à-dire, son costume particulier; ce qui ne doit s'entendre que des classes inférieures; car non seulement en France, mais dans presque toute l'Europe, les beaux messieurs et les belles dames copient les élégans et les élégantes de Paris.

Mode.

Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut se faire regarder.
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage
Doit faire des habits ainsi que du langage;
N'y rien trop affecter, et, sans empressement,
Suivre ce que l'usage y fait de changement.

(Molière, *l'École des Maris.*)

Modes.

Les fous inventent les modes, les sages les suivent.

Ou, comme dit La Bruyère :

Un philosophe se laisse habiller par son tailleur.

Les croisades, qui avaient amené sur nos bords le luxe oriental, marquent à peu près la première époque des variations de nos modes. Le séjour des Français en Italie, sous Charles VIII et Louis XII, fut l'époque de la seconde.

Les princesses étrangères, en apportant en France quelques unes des modes de leur patrie, ont aussi contribué aux variations du costume. Anne d'Autriche avait mis en faveur les modes allemandes; Catherine de Médicis leur fit succéder des modes italiennes. Le mariage d'Anne d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, avec Louis XIII, introduisit le costume espagnol, qui se maintint sous Louis XIV. Enfin, sous Louis XV, qui avait épousé une princesse polonaise, on vit des robes *à la polonaise.*

Les défauts corporels ont aussi fait naître des modes; par exemple, on imagina les fraises pour cacher une cicatrice qu'Henri II avait au cou.

MOEURS. (*Les honneurs changent les*)

C'est-à-dire, l'homme élevé aux dignités méconnaît ou néglige ceux de ses amis qui sont restés simples particuliers.

Les Latins disaient aussi : *Honores mutant mores.*

La fortune ne change point les mœurs, elle les démasque. Peu de gens ont assez de nerf pour laisser paraître leurs défauts dans un état borné, dans une condition obscure ; on attend qu'on ait acquis le droit de ne les plus contraindre.

MOINE. (*Gras comme un*)

Il y a long-temps qu'on s'est égayé la première fois sur l'embonpoint des gens d'église :

> Plus gras qu'abbés, ne que prieurs,

dit l'auteur du *Roman de la Rose.*

Les moines auraient eu bien des qualités s'il fallait prendre à la lettre ces vers rapportés par Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote*) :

> Pour nombrer les vertus d'un moine,
> Il faut qu'il soit ord (sale) et gourmand,
> Paresseux, paillard, mal-idoine,
> Fol, lourd, ivrogne, et peu sçavant ;
> Qu'il se crève à table en buvant
> Et en mangeant comme un pourceau.
> Pourvu qu'il sçache un peu de chant,
> C'est assez, il est bon et beau.

MOINE. (*Mieux vaut gaudir de son patrimoine que le laisser à un ribaud*)

Les legs en faveur de l'Église s'étaient tellement multipliés dans le moyen âge, que la plupart des couvens étaient fort riches. Comme l'opulence avait contribué à y introduire le relâchement, on fit ce proverbe : *Mieux vaut gaudir de son patrimoine que le laisser à un ribaud moine.*

Gaudir, s'amuser. De ce mot viennent *gaudrioles*, choses gaies, et *gaudisseur*, homme plaisant.

MOINE. (*Comme fièvre en corps de*)

Se disait jadis d'un mal qui n'excitait aucune commisération.

MOINE. (*L'habit ne fait pas le*)

C'est-à-dire, il ne faut pas juger des personnes par l'extérieur. Cette façon de parler est un emprunt fait aux jurisconsultes. Il s'agissait de savoir si le noviciat et l'habit rendaient apte à posséder un bénéfice régulier: on jugea qu'il fallait être profès, ou, ce qui est la même chose, que l'habit ne faisait pas le moine.

Ce proverbe est très ancien; il se trouve dans *le Roman de la Rose*; voici le passage :

Tel a robe religieuse,
Doncques il est religieux :
Cet argument est vitieux
Et ne vault une vieille gaine,
Car la robe ne fait le moyne.

Jamais le proverbe, *l'habit ne fait pas le moine*, dans son sens littéral, ne put être appliqué plus justement que vers le milieu du dix-huitième siècle. Beaucoup de femmes se faisaient peindre en habit de cordelier, de récollet, et même de capucin.

Tout le monde connaît cet impromptu adressé à une princesse du sang :

Frère ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

MOINEAUX. (*Tirer sa poudre aux*)

Faire de la dépense pour une chose qui n'en vaut pas la peine : on le dit surtout en matière de galanterie.

MOINEAUX. (*Voilà une belle maison, s'il y avait des pots à*)

Se dit pour tourner en ridicule une chétive maison de campagne.

MOIS. (*Nous avons tous les ans douze*)

C'est-à-dire, nous vieillissons tous les jours.

« Je la vois (la vieillesse), disait madame de Sévigné; m'y voilà, et je voudrois bien au moins ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans le chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défiguremens* qui sont près de m'outrager; et j'entends une voix qui dit: il faut marcher malgré vous; ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. »

MOITIÉ.

Expression conjugale passée de mode, même dans la plus petite bourgeoisie. Un mari ne s'expose plus à appeler sa femme *sa moitié* devant un tiers.

MONDE.

Laissez le monde comme il est.
Vous ne changerez pas le monde.

« Souffrir et supporter sans humeur ceux avec qui l'on vit, se prêter à leurs goûts, ne les point contrarier, ne se préférer à personne; voilà le vrai moyen de vivre bien dans le monde. » (TÉRENCE, *Andrienne.*)

« Celui qui fuit le monde, disant qu'il ne lui convient pas, d'ordinaire convient peu au monde.

(MALESHERBES.)

MONDE. (*C'est la fin du*)

Plaisanterie contre un castrat.

On dit aussi : *Léger de deux grains.*

Les saints pères ne se fiaient point aux mutilations; ils comparaient un eunuque à un bœuf auquel on coupe les cornes, et qui ne laisse pas de donner des coups de tête.

Le comte d'Escherny, dans ses *Mélanges* (*Paris, Bossange*, 1811) proteste aussi contre la nullité des castrats. « J'ai connu, dit-il, une très belle princesse qui avait conçu une passion si violente pour un musicien castrat, qu'elle ne voulut jamais en faire le sacrifice à son royal amant; et comme il était aussi amoureux d'elle qu'elle l'était de son chanteur, il fut obligé de se contenter de la seconde place dans le cœur de la princesse. »

Admirons ici la bizarrerie et les jeux de la destinée. Les eunuques font le tourment des femmes en Asie, et en Europe les femmes s'en amourachent : il est vrai que les eunuques d'Asie sont des eunuques complets.

La castration, que la jalousie n'avait point établie dans notre Europe, s'y introduisit cependant; on remarqua que les eunuques chantaient d'une voix claire, et pour avoir de bons chanteurs on fit des eunuques.

Clément XIV a essayé d'abolir la coutume d'émasculer les enfans; mais ses ordres n'ont pas été exécutés partout, et il y a des parties de l'Italie où l'on ne mutile pas aujourd'hui moins d'enfans qu'autrefois.

« Si l'Italie, dit Grétry (*Essais sur la musique*), savait de quel œil le reste de l'Europe voit cet attentat envers l'humanité, elle aurait depuis long-temps réprimé cet abus horrible qui déshonore un des arts les plus nobles. Je sais que l'Italie ne peut se passer de musique, ni la musique de voix de dessus et de haute-contre; mais les enfans de chœur sont la vraie pépinière qui fournirait à tout; et quel mal y aurait-il quand,

dans quelques états de l'Italie, on laisserait chanter les femmes sur les théâtres? aucun. Peut-être, au contraire, on déracinerait deux crimes à la fois, et qui sont également contre nature. »

En 1707, parut un *Traité des eunuques*, par d'Ollincan (Ancillon), in-12.

L'auteur a été dupe de la plaisanterie de Fontenelle, connue sous le nom de *Relation de l'île de Borneo. Mreo* veut que tous ses ministres soient eunuques, et *Eenegu*, qui lui dispute le trône, ne veut point d'eunuques à sa cour. Fontenelle parlait de *Rome* et de *Genève*.

MONNAIE. (*Fausse*)

Pour donner à entendre que quelqu'un avait fait de la fausse monnaie, on disait, dans le seizième siècle, *il a baillé un soufflet au roi.*

MONTGOMERY. (*Partage de*)

Tout d'un côté, et rien de l'autre.

La coutume de Normandie donnait presque tout aux aînés; la maison de *Montgomery* était une des plus illustres de cette province : de là le proverbe.

On a dit dans le même sens, *partage de Cormery;* et peut-être que l'un est une corruption de l'autre.

MONT-L'HÉRI. (*Tous les bourgeois de Châtre et ceux de*)

Voici l'origine de ces paroles par lesquelles on a coutume de désigner un air d'ancien noël : Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du dauphin, et petit-fils de Louis XIV, allant en 1700 prendre possession du royaume d'Espagne, et passant par Mont-l'Héri, le curé du lieu se présenta au prince, à la tête de ses paroissiens, et lui dit : « Sire, les longues harangues sont

incommodes et les harangueurs ennuyeux ; ainsi je me contenterai de vous chanter :

> **Tous les bourgeois de Châtre et ceux de Mont-l'Héri**
> **Mènent fort grande joie en vous voyant ici.**
> **Petit-fils de Louis, que Dieu vous accompagne,**
> **Et qu'un prince si bon,**
> **Don don,**
> **Cent ans et par de-là,**
> **Là là,**
> **Règne dedans l'Espagne.**

Comme *Chartres* est beaucoup plus illustre que *Châtre* (autrement nommé *Arpajon*), le nom de la grande ville est souvent substitué à celui du bourg ; et le curé se trouve avoir immortalisé les *bourgeois de Chartres*, quand il n'avait travaillé que pour ceux de *Châtre* ou *Arpajon*.

MORE, (*Traiter quelqu'un de turc à*) signifie le traiter en ennemi déclaré.

MORION. (*Donner le*)

Sorte de punition militaire qui s'infligeait jadis dans un corps-de-garde, en chargeant le délinquant d'une armure appelée *morion*.

Le nom est resté, quoique le genre de punition ne soit plus le même.

A la manière dont le morion s'inflige aujourd'hui, se rapporte un usage pratiqué par les moissonneurs dans quelques départemens. Chaque garçon, pour travailler, se place à côté de sa maîtresse. Lorsqu'on apporte la soupe, les convives se placent en rond ; tout en mangeant, on rit, on plaisante. Celui qui s'écarte de la décence est puni à l'instant ; on le saisit, on lui donne sur le derrière, avec un sabot, un nombre de coups proportionné à la *gravité* de sa faute.

MORT. (*On trouve remède à tout, fors à la*.) Dans *l'Étourdi*, Anselme dit :

On n'a point pour la mort de dispense de Rome.

Ouvrez l'*Imitation de Jésus-Christ*, vous y verrez : *Nemo impetrare potest à papâ bullam nunquam moriendi.* Ainsi Molière a traduit l'imitation.

Mourir est un tribut qu'on doit aux destinées,
Où leur décret fatal n'a point prescrit d'années.
On doit sitôt qu'on naît : il faut, sans s'effrayer,
Quand la *mort* nous assigne, être prêt à payer.
La *mort* est un écueil fatal à tous les hommes :
Nous y sommes sujets dès l'instant que nous sommes.

(ROTROU, *Iphigénie*.)

« Le corps *meurt* peu à peu et par parties ; son mouvement diminue par degrés. La vie s'éteint par nuances successives, et la *mort* n'est que le dernier terme de cette suite de degrés, la dernière nuance de la vie. »

(BUFFON.)

C'est un arrêt du ciel, il faut que l'homme *meure ;*
Tel est son partage et son sort :
Rien n'est plus certain que la *mort,*
Et rien plus incertain que cette dernière heure.

(L'abbé TESTU.)

Que l'homme connaît peu la *mort* qu'il appréhende,
Quand il dit qu'elle le surprend !
Elle naît avec lui, sans cesse lui demande
Un tribut dont en vain son orgueil se défend.
Il commence à *mourir* long-temps avant qu'il *meure ;*
Il périt en détail imperceptiblement,
Le nom de mort qu'on donne à notre dernière heure
N'en est que l'assoupissement.

(Mme DESHOULIÈRES, *Réflexions diverses.*)

MORT.

La mort mord les roys si tost et hardiment que les conducteurs de charrois.

Mors æquo pede pulsat pauperum tabernas, regumque turres.

La *mort* égale tout, et les âmes des *morts*
Perdent cette grandeur des âmes et des corps.
Le cercueil d'un grand roi borne sa destinée;
Avecque ses beaux jours sa force est terminée,
Et la Parque n'est pas plus loin de son château
Que d'un pauvre pêcheur qui meurt dans son bateau.

(Théophile.)

Les lois de la *mort* sont fatales,
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux;
Tous nos jours sont sujets aux Parques;
Ceux des bergers et des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

(Racan, *Ode à M. Menard.*)

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

(Malherbe, *Stances à Duperrier.*)

Mort.

Quand un homme est guéri d'une grande maladie, on dit qu'*il a fait un pet à la mort.*

Le proverbe italien : *Dérober une chandelle au prêtre*, est plus décent.

Mort.

Se faire moine après sa mort.

C'était la dévotion des quatorzième, quinzième et seizième siècles. Albert Pie de Savoie, comte de Carpi, général des armées de François Ier, voulut être mis en terre en habit de cordelier, dans l'église des cordeliers de Paris.

En 1502 et 1503, Gilles Dauphin, général des Cordeliers, en reconnaissance des bienfaits que son ordre avait reçus du parlement de Paris, accorda, tant aux

présidens et conseillers qu'aux autres officiers de la cour, la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. (*Voyez* Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, pag. 647.)

On avait la simplicité de croire que les diables se méprendraient, et que, déguisé sous un saint habit, on leur échapperait.

Admirons la bizarrerie du sort, ou plutôt observons l'esprit des siècles : quand Jean de Meun, au commencement du quatorzième siècle, critiqua, dans son *Roman de la Rose*, cette momerie, on ne songea point à l'en reprendre, parce qu'il s'était plaint d'un ton dévot; et lorsqu'au commencement du seizième siècle Érasme hasarda sur le même sujet quelques plaisanteries, on le traita d'hérétique.

MOT. (*Et de Caron pas un*)

Proverbe tiré d'un dialogue de Lucien. Ce dialogue a pour titre *Caron ou le Contemplateur;* c'est une des plus heureuses allégories qui aient été écrites sur la vie humaine. Caron s'étonne de ce qu'aucun mortel n'entre dans sa barque sans verser des larmes. Il la quitte pendant quelques heures, et vient sur la terre pour découvrir ce qui peut causer aux hommes de si vifs regrets; il rencontre Mercure qui s'offre à lui servir de guide. Ce dieu entasse plusieurs montagnes les unes sur les autres; il aide le vieux Caron à les gravir, et parvenu au sommet, il lui montre l'univers. Caron voit les hommes qui s'agitent de toutes parts; les uns amassent des richesses, les autres poursuivent des honneurs, d'autres ne respirent que les combats; le plus grand nombre ne cherche qu'à passer le temps au milieu des plaisirs et des voluptés, et Caron, fatigué de

ce spectacle, finit par s'écrier : « Dieux ! qu'est-ce que des pauvres mortels! Rois, lingots, sacrifices, combats, *et de Caron pas un mot!*

MOUCHARD,

Espion. Mézeray dit que ce nom vient d'un inquisiteur de la foi, né au village de *Mouchy* en Picardie, et dont les agens étaient appelés *mouchards*.

Selon Ménage, *mouchard* vient de *mouche*, parce que les mouches changent de place en un clin d'œil.

Dans le *Martyrologe protestant*, Liv. VII, feuillet 530 tourné, de l'édition de 1619, les espions de l'inquisition d'Espagne sont appelés *mouches*, « en tant que non contens de se glisser dans les cachots parmi les prisonniers, pour trahir ceux de ces pauvres gens qui sont assez simples pour ne point se défier d'eux, *plusieurs* de ces mouches *volent bien si loin et si haut, que, passant la mer, ils iront en étranges et lointains pays épier ceux qui, se bannissant eux-mêmes d'Espagne, se seront à sûreté retirés quelque part.* »

MOUCHE. (*Courageux comme un homme qui a avalé une*)

« Je suis par la vertu dieu plus couraigeux, que si j'eusse aultant de mouches avallé, qu'il en est mis en paste dedans Paris, depuis la feste Saint-Jean jusques à la Toussaincts. » (*Pantagruel*, Liv. IV, chap. 67.)

La mouche est le symbole de la témérité; elle affronte le danger.

MOUCHER. (*Se*)

Il ne se mouche pas du pied.

Un homme qui ne pourrait se moucher que du pied n'aurait pas le nez propre, et, par cela même, son odorat ne serait pas subtil.

Au moral, il s'agit ici d'un homme fin; c'est la traduction burlesque du proverbe latin : *Homo emunctæ naris.*

Ce proverbe s'entend aussi d'un homme qui, en cas d'attaque, saurait se faire respecter; alors le sens est le même que celui du proverbe : *Il n'est pas manchot.*

MOUE. (*Oncques veil singe ne fit belle*)

Avis aux vieillards qui croient se rendre agréables en faisant des pasquinades.

MOUFLES. (*Il ne faut pas y aller sans*)

C'est-à-dire, sans avoir pris ses précautions.

Anciennement on appelait *moufles* des gants épais, propres à garantir les mains de ceux qui se livraient à certains travaux.

MOUILLÉ. (*Se couvrir d'un sac*)

Alléguer une méchante excuse, se conduire de manière à aggraver sa faute, au lieu de la rendre pardonnable.

MOULINS. (*Jeter son bonnet par-dessus les*)

Expression proverbiale empruntée des contes de fées:

« Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais ce que tout devint. »

MOURIR. (*Vous me ferez*)

Expression métaphorique. Mourir et *aller de vie à trépas*, étaient jadis la même chose; mais en amour, on ne l'entend plus ainsi :

La Mort avec l'Amour
Se rencontrant un jour,
Ils se firent caresse;
Et depuis ce moment
On n'a plus vu d'amant
Mourir pour sa maîtresse.

MOUSSE. (*Pierre roulante n'amasse jamais*)

C'est-à-dire, une personne qui change souvent d'établissement ne devient jamais riche.

Nos pères employaient aussi la comparaison d'un arbre trop souvent transplanté. *Sæpiùs plantata arbor fructum profert exiguum.*

MOUTARDE. (*Sucrer la*)

Signifie adoucir un reproche, modérer son ressentiment.

MOUTARDE. (*S'amuser à la*)

C'est-à-dire, faire des choses inutiles, s'occuper de petites affaires, pendant qu'on néglige les grandes. Proverbe de table. Ce n'est point à rehausser avec de la moutarde le goût d'un morceau de bouilli, qu'un gastronome se borne; il veut des plats fins et préparés par le cuisinier.

MOUTONS. (*Revenir à ses*)

C'est revenir à un propos commencé et interrompu.

Cette expression est tirée de la farce de *Patelin*, où un marchand plaidant contre un berger qui lui avait volé plusieurs moutons, s'interrompait souvent pour parler d'une pièce de drap que l'avocat de sa partie adverse lui avait aussi escroquée. Le juge, qui ne comprenait rien à ce galimatias, lui cria plusieurs fois de *revenir à ses moutons*.

Rabelais a employé plusieurs fois ce proverbe : *Revenir à ses moutons*, Livre I, chap. 1 et 2; Livre III, chap. 33.

C'est la condamnation de toute espèce de digression; l'auditeur est avide de jouir.

MUE. (*Tenir en*)

Proverbe tiré de la fauconnerie. Nos pères s'en ser-

vaient pour exprimer l'espèce de séquestre dans lequel un amoureux mettait une femme avide d'argent. *Tenir en mue une p.t..n de haute graisse.*

Nous avons, pour exprimer le même rapport d'homme à femme, le mot *entretenir;* et ici doit trouver place cette boutade du *Cousin Jacques* (Beffroy de Régny), auteur des *Lunes* : «Si l'on me disait, cherchez quelque manière de dépenser votre argent qui soit à la fois ridicule, honteuse et extravagante, je ne le jouerais pas, je ne soudoyerais pas des mains gagées pour les forfaits, je ne le placerais point chez un emprunteur débauché, je ne le jetterais point par les fenêtres; je dirais seulement : *entretenons* une fille, et voilà l'intention du fondateur remplie.»

MUGUETS.

Nos petits-maîtres ou galans de profession se parfument de *musc;* précédemment on faisait usage de poudre de Chypre, et plus anciennement de la fleur nommée *muguet.*

On a dit aussi *marjolet,* parce que la *marjolaine* a été un parfum à la mode.

MULE. (*Ferrer la*)

Cette façon de parler est venue de la ruse du muletier de Vespasien, qui, sous prétexte que l'une des mules était déferrée, arrêta la litière de cet empereur, et par là fit avoir audience à une personne qui l'avait payé pour l'obtenir.

On peut encore admettre l'interprétation suivante: Avant que les carrosses fussent communs, à une époque où les rues de Paris étaient tellement boueuses, qu'il était pénible de les parcourir à pied, les magistrats montaient sur des mules, accompagnés d'un clerc. Les infi-

délités que celui-ci était à même de commettre lorsqu'il faisait ferrer la mule, passèrent en proverbe; et *ferrer la mule,* voulut dire faire compter à son maître plus d'argent qu'on n'en a dépensé.

MULET. (*Garder le*)

C'est s'ennuyer à attendre quelqu'un. Le mulet était la monture de nos ancêtres. Quand un maître avait affaire dans une maison, il faisait garder son mulet à la porte, chose fort ennuyeuse, qui a donné lieu au proverbe.

Musc.

Le musc n'est pas l'odeur des gens d'esprit.

Ce proverbe fait la critique, non seulement des lettres ambrées et musquées, mais de celles qui sont écrites sur du papier de couleur ou du papier à vignettes.

MUSQUÉES. (*Fantaisies*)

On appelle ainsi les bizarreries des personnes de condition que l'on n'ose condamner.

Littéralement, c'est le goût pour les flacons, les sachets de senteurs, les pastilles à brûler, les bonbonnières.

Dans le seizième siècle, les bonbons étaient en France d'un usage presque général. Au moment où le duc de Guise fut tué à Blois, il avait son dragier à la main.

Mystifier.

Mystifier quelqu'un, c'est abuser de sa crédulité pour le rendre ridicule.

Ce mot ne se trouve ni dans le Dictionnaire de Trévoux, ni dans celui de l'Académie Française; mais nos pères disaient, dans le même sens, *se gausser* de quelqu'un, *se gaudir* de quelqu'un. « Nous étions au souper en mon hôtel, un grand tas de bons compai-

gnons et vrais *gaudisseurs.* » (Soixante-cinquième *Nouvelle nouvelle.*)

Ce genre de bouffonnerie a du rapport avec le ris que les anciens nommaient *mégarique;* pour le provoquer, ils ne se faisaient aucun scrupule de sacrifier l'amitié.

L'année 1734 est l'époque d'une *mystification* qui fit du bruit dans le monde littéraire. A force de fréquenter les médecins, madame la comtesse de Voisenon avait pris pour la médecine un goût si vif, qu'elle l'exerçait dans sa terre. Pour la ridiculiser, quelques médecins, entre autres le docteur La Virotte, imaginèrent de lui jouer un tour. Ils lui firent accroire que, sur sa renommée, elle avait été élue présidente du Collége de médecine à Paris, en dressèrent les patentes, et les lui expédièrent. Pour mieux la persuader, on fit mettre un carton à quelques exemplaires du *Journal des Savans*, et l'on y intercala ce prétendu événement littéraire. (Numéro de mars, page 573.)

Tout le monde sait combien de mystifications eut à éprouver Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, dit le petit Poinsinet, à cause de la petitesse de sa taille, et pour le distinguer du traducteur d'Anacréon. En caressant son amour-propre, on lui faisait accroire les choses les plus absurdes, puis on lui disait que son noviciat allait finir, et qu'il passerait de l'état de victime à celui de mystificateur. Ses persécuteurs étaient Palissot et le journaliste Fréron.

Il y a une quarantaine d'années que les grandes villes de France, Paris surtout, avaient des *mystificateurs de profession*, qui allaient offrir leurs services et jouer des rôles de princes, de niais, d'étrangers, etc. pendant un dîner ou une soirée entière. Musson, le plus

célèbre d'entre eux, est mort à Paris le 29 mai 1820, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Quelquefois la mystification tourne contre les mystificateurs; en voici un exemple. Une jeune actrice du Théâtre-Français, aimable et jolie, avait été invitée, en 1805, à dîner chez un riche banquier. A table, elle fut placée à côté d'un homme couvert de broderies, chamarré de cordons, et que tous les convives appelaient *mon prince* et *votre excellence*. Elle se conforma à l'étiquette, en lui parlant toujours avec respect; elle ne lui donna pas d'autre titre que celui d'*altesse*. Tout autre en eût été dupe comme elle. Le prétendu prince qui n'était pas sans esprit, soutint son rôle à merveille; parla des affaires publiques en homme qui en avait l'habitude, des souverains avec une noble aisance, des plaisirs avec une aimable légèreté. Il fit de tendres complimens à toutes les femmes, et à sa jolie voisine des déclarations très pressantes; il lui offrit au dessert un très beau *solitaire*, comme un *souvenir* qu'il la priait d'accepter et de conserver. La jeune actrice l'accepta en pensant qu'il était offert à son talent plutôt qu'à sa personne, puisqu'il était présenté devant vingt-cinq témoins. Le reste de la soirée se passa gaîment et bien. La mystification fut soutenue jusqu'au bout par le parasite et ses compères. La demoiselle ne douta pas un moment qu'elle n'eût affaire à un grand prince, et le diamant sur lequel elle jetait les yeux de temps en temps la confirmait dans son opinion.

Le lendemain, à son réveil, on lui remit une lettre. Quels furent sa surprise et son dépit en même temps en apprenant que le prince à côté duquel elle avait dîné, qui lui avait fait de si pressantes déclarations, auxquelles elle avait souvent répondu avec trop de com-

plaisance, n'était qu'un bouffon qui s'était moqué d'elle toute la journée; que le banquier et quelques autres convives avaient participé à cette mauvaise plaisanterie, et qu'on la priait de renvoyer par le porteur le *solitaire*, qui était la seule chose vraie qu'il y eût dans tout cela!

Doucement, messieurs, répondit la demoiselle, lorsqu'elle fut remise de son étonnement; vous vous êtes amusés à mes dépens en me priant de recevoir un diamant; je ne sais pourquoi je ne prendrais pas ma revanche en le gardant. Vous me l'avez donné devant vingt-cinq témoins; vous m'avez priée de le garder comme un *souvenir;* je l'ai accepté de bonne foi : il m'appartient de bon droit. Vous dites aujourd'hui que tout cela n'était qu'une plaisanterie; je n'en sais rien, et je ne suis pas obligée de vous croire; mais, dans ce cas-là, il m'appartient encore, parce qu'il fut le moyen principal, et qu'il doit être le prix d'une mystification qui me déplaît, ou d'une insulte que je n'ai pas méritée. Dans les deux cas, j'ai droit à un dédommagement ou à une réparation; et si la délicatesse m'empêche de garder votre insolent cadeau, mon amour-propre humilié et la justice exigent qu'il ne rentre pas en vos mains: les pauvres en profiteront.

N

NABOT.

Cet ancien synonyme de *nain* vient de *napus*.

Parce qu'un naveau est court et gros, nos pères avaient appliqué ce nom aux hommes trapus.

Ils avaient encore le mot *courcibot*, formé de *court* et de *bot*, mal fait.

Les *nains* ont pendant long-temps servi d'amusement aux rois et aux grands seigneurs. Nos vieux romanciers leur donnent pour emploi de sonner du cor dans les joûtes et les tournois, ou sur le donjon du château, à l'arrivée des dames et des chevaliers. Les nains tenaient aussi lieu de pages, et faisaient les messages extraordinaires.

Blaise de Vigenère, dans ses notes sur les *Tableaux de Philostrate*, parle des *nains* de François Ier et de Henri II. « Un des plus petits qui se pût voir était celui qu'on appelait *Grand-Jean le Milanais*, qui se faisait porter dans une cage, en guise de perroquet; on cite encore une fille de Normandie, qui était à la reine, mère de nos rois, et qui, à l'âge de sept à huit ans, n'avait pas dix-huit pouces. »

Marie de Médicis remit les *nains* à la mode; mais ce goût ne se soutint pas.

En 1686, au mois d'octobre, Louis XIV étant à Fontainebleau, on lui présenta, dans un plat d'argent, un petit homme couvert d'une serviette; il se leva subitement, et fit son compliment au roi. Ce nain, très bien conformé, avait seize pouces de haut, une barbe bien fournie; il était âgé de trente-six ans.

Le nain de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, était né en 1741; il se nommait Nicolas Ferry; il avait à sa naissance environ neuf pouces de hauteur et pesait environ quinze onces. Un sabot à moitié rempli de laine lui servit, dit-on, de berceau pendant quelque temps; car il était fils d'un paysan des montagnes des Vosges. Bébé (c'est le nom qu'on lui donnait à la cour du roi Stanislas) se promenait sur la table, et s'asséyait sur les bras du fauteuil du prince. A l'âge de dix-sept à dix-huit ans, les signes de puberté furent très

évidens, et même très prononcés pour sa petite stature; on a même dit qu'une gouvernante en avait long-temps abusé, et l'on attribue aux excès de Bébé sa vieillesse prématurée. A vingt ans, il avait déjà le teint flétri et le dos courbé. Sa taille était d'environ deux pieds; il mourut en 1764. Jamais on n'avait pu lui apprendre à lire.

Au mois de janvier 1807, on offrit à Paris, rue de Richelieu, à la curiosité publique, le nommé Missau, âgé de trois ans, qui n'avait que quatorze pouces, et ne pesait que six livres et demie.

En 1818, Barbe Schreier a attiré la foule au Cirque des écuyers Franconi. Elle était âgée de sept ans, avait dix-huit pouces de hauteur, et pesait neuf livres. Son père l'avait apportée de Bade dans le creux de son chapeau.

En 1819, on a vu sur le théâtre de M. Comte, professeur de physique amusante et ventriloque, deux naines nées dans les Vosges, qui avaient, l'une trente-deux pouces de hauteur, l'autre trente-neuf. La première était âgée de soixante-treize ans, et sa sœur de soixante-quinze. Ces deux vieilles dansaient des rondes et chantaient des chansons de leur pays.

Nappe mise.

Lorsqu'un homme vient à faire un mariage qui le met en possession d'une maison riche et meublée, on dit qu'*il a trouvé la nappe mise.*

NAPLES, (*Il a gagné le mal de*)

Disaient nos pères, en parlant du mal vénérien.

Christophe Colomb, à son retour du Nouveau-Monde, apporta ce poison en Europe en 1493. Les Italiens l'appelèrent le *mal français*, parce qu'ils crurent que nous

l'avions introduit chez eux, lorsque notre roi Charles VIII fit le siége de Naples, qu'il prit en 1495. Les Français, au contraire, le nommèrent le *mal de Naples*, du lieu où ils en furent atteints.

NAQUETER.

Vient de *naquet*, changé en *laquet*, puis en *laquais*. Rien de plus commun que le changement de la lettre L en N; nous le voyons dans *niveau* fait de *libellum*, et dans *nymphe*, fait de *lympha*.

Naquet, du temps de nos pères, signifiait un marqueur du jeu de paume, un homme, par conséquent, qui était toujours à attendre, et dans la situation de nos laquais.

Naqueter, c'est donc agir à la manière des laquais, et *faire naqueter*, faire attendre à sa porte, comme on fait attendre un laquais.

NATUREL.

Nature ne peut mentir, ou *ce que nature donne nul ne le peut ôter.*

Voici la traduction d'un proverbe grec : *Le loup change bien de poil, mais non de naturel.*

Horace dit : *Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.*

NÉCESSITÉ.

De tout s'avise à qui pain faut.

Venter ingenii largitor.

Nécessité fait trotter les vieilles.

Nécessité rend magnanime le coüard et pusillanime.

NEUF. (*Un vieux four est plus aisé à chauffer qu'un*)

Se dit des vieilles amoureuses, plus inflammables que ne le sont les jeunes personnes.

NEZ. (*Avoir bon*)

C'est avoir de la sagacité, prévoir les choses de loin. Cette expression familière fait le sel de soixante-treize pièces de vers, composées par Dalibray contre le parasite Montmaur, et intitulées *l'Anti-Gomor.*

> Par-dessus les plus raffinés,
> Gomor d'avoir bon nez se vante.
> Il n'est cuisine qu'il n'évente :
> N'est-ce pas avoir fort bon nez ?

D'un homme fin on disait fréquemment à Rome, qu'il était *emunctæ naris*, et d'un esprit dépourvu de sagacité, qu'il était *naris obesæ.*

NEZ. (*Avoir un pied de*)

C'est être honteux et confus. Cette façon de parler est empruntée d'un conte de Verville. Le jour de Noël, un chapelain se chauffait dans la sacristie devant un bon feu sur lequel il faisait griller du boudin pendant qu'on disait Matines. Arrive l'heure d'aller encenser; mon homme glisse son boudin dans sa manche, et court remplir ses fonctions de thuriféraire. Malheureusement la manche n'était pas bien boutonnée; le mouvement du bras l'ouvrit, et donna passage au boudin, qui sauta au nez du doyen que le chapelain encensait : celui-ci, qui aurait eu bonne envie de faire des réprimandes, fut déconcerté, et de là vint le proverbe : *Avoir un pied de nez.*

Les extrêmes se touchent : *être camus*, signifie aussi éprouver de la honte. « Voilà des harangueurs bien *camus* », dit Montaigne.

NEZ. (*Tirer les vers du*)

Arracher un secret à quelqu'un en le questionnant adroitement, en feignant d'être instruit d'une chose

qu'on ignore. Cela s'appelle encore *plaider le faux pour savoir le vrai.*

Ce proverbe vient des joueurs de gobelets qui, de temps en temps, tirent une muscade du nez de quelque niais.

NEZ. (*Saigner du*)

Expression figurée pour désigner un homme qui se dérobe au danger.

Quelque poltron aura donné lieu à ce proverbe, en feignant de saigner du nez dans un moment critique.

NEZ. (*Se laisser mener par le*)

En latin, *nare trahi*, se dit d'un homme faible qui cède aux impulsions d'autrui.

Cette comparaison est tirée des buffles.

NEZ.

Votre nez branle.

Cette expression, analogue à *mon petit doigt me l'a dit*, est usitée en plusieurs endroits de la France. Quand on questionne un enfant sur une espièglerie qu'il soutient n'avoir pas faite, on prétend lire son mensonge sur son nez, et on lui dit : Vous mentez, car *votre nez branle.*

NIAIS. (*Faire le*)

Les Italiens disent : *Faire la chatte morte.*

NICODÈME.

Ce mot qui, en grec, n'a rien de bas, présente en français une idée défavorable. Il en est de même de *Nicaise* et de *Nicolas*, que l'on regarde comme une extension du mot *nice*, c'est-à-dire, niais. On sait quel est le rôle de l'avocat Nicodème dans le *Roman bourgeois* de Furetière. L'apprenti marchand, Nicaise, est

connu par les contes de La Fontaine ; et pour Nicolas, il n'y a qu'à lire ce passage du *Pédant joué*, où Matthieu Gareau, parlant du frère de son maître, dit que « c'étoit un bon Nicolas qui s'en allet tout devant ly hurlu brelu. »

NID.

A chaque oiseau son nid paraît beau, ou *Il n'y a point de petit chez soi.*

Rien n'est si naturel à l'homme que le goût de la propriété, et surtout de la liberté. Or, nulle part on n'est plus libre que dans sa propre maison.

Pouvoir se dire le maître du plus chétif domicile est quelque chose, quelque part que ce réduit soit situé.

Est aliquid quocumque loco, quocumque recessu,
Unius sese Dominum fecisse lacertæ.

(JUVENAL.)

Pannard a dit un peu longuement, mais avec vérité :

Un petit asile champêtre
Plaît toujours aux yeux de son maître....
Lorsque l'on se promène, il est bien doux de dire :
Je marche en ce moment sur quelque chose à moi.
Ce ruisseau dont le frais m'attire,
Ce tilleul, cet ormeau qu'agite le zéphire,
Cette fleur que je sens, cette autre que je voi,
Sont autant de sujets à qui je fais la loi.
Tout rit où l'on a de l'empire,
Tout est charmant où l'on est roi.

NID. (*Petit à petit l'oiseau fait son*)

Pour exprimer qu'avec le temps et la patience on vient à bout de tout.

Petit à petit la vieille file son fuseau ;
Mot à mot on fait de gros livres,

Sont des proverbes italiens.

Les Italiens disent aussi, qu'*avec du temps et de la paille les nèfles mûrissent.*

Les Turcs s'expriment encore mieux :

Avec du temps et de la patience, disent-ils, *les feuilles de mûrier deviendront du satin.*

NID. (*Trouver la pie au*)

Se dit par dérision de ceux qui croient avoir fait une heureuse découverte, ou être venus à bout d'une chose difficile. Le naturel de la pie est de faire son nid sur l'arbre le plus haut qu'elle a pu trouver.

NIQUÉE. (*Gloire de*)

Cette expression proverbiale, qui se trouve dans les Lettres de madame de Sévigné, vient du roman d'*Amadis de Gaule.*

Niquée était une belle princesse. Anastarax, son frère, en devint éperdument amoureux sans la connaître. Zirfée, leur tante, grande magicienne, voulant réprimer et punir cette passion criminelle, imagina de changer le palais qu'habitait Niquée en un lieu enchanté, où l'or, les pierreries, les tableaux, les statues, les parfums, les sons mélodieux, charmaient à l'envi tous les sens. Elle para sa nièce magnifiquement et la fit asseoir sur un trône où l'on montait par quinze marches. Quand on était arrivé à la dernière, on était tellement frappé de la beauté de Niquée et de l'éclat de ses vêtemens, qu'on en restait sans voix et sans mouvement. Zirfée engagea Anastarax à s'approcher de Niquée pour prendre congé d'elle; mais à peine eut-il touché le fatal degré, qu'il demeura muet et immobile. Alors Zirfée condamna le frère et la sœur à garder la même posture, sans éprouver aucune sorte de changement, jusqu'à ce que l'un fût délivré par une femme fidèle, et l'autre par un chevalier constant. L'histoire dit qu'ils attendirent long-temps; mais tout ceci est

un conte. Le palais enchanté retint le nom de *Gloire de Niquée.*

NIVELLE. (*Chien de Jean de*)

Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

On donne à ce proverbe deux origines, qui ont de la conformité sur un point, le refus d'obéir.

D'après la première, un duc de Montmorency somma inutilement son fils, seigneur de Nivelle, qui avait en Flandre des biens considérables, de quitter ce pays, pour venir servir Louis XI, contre le duc de Bourgogne, et le père irrité le traita de chien.

Suivant la seconde version, ce fils, cité au parlement pour avoir donné un soufflet à son père, refusa de comparaître. Son forfait ayant acquis de la publicité, on n'en parla qu'avec un extrême mépris, et ce fut, dans la bouche du peuple, le *chien de Jean de Nivelle.*

La Fontaine avait en vue la première origine, lorsqu'il disait au commencement de sa fable, intitulée *le Faucon et le Chapon :*

> Une traîtresse voix bien souvent vous appelle :
> Ne vous pressez donc nullement.
> Ce n'étoit pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
> Que *le chien de Jean de Nivelle.*

NOCES. (*Tant qu'à des*)

Expression populaire qui signifie abondamment.

L'usage de *faire des noces,* si profitable aux marchands, aux curieux et aux gastronomes, est, pour ainsi dire, tombé en désuétude dans la classe opulente. Cependant le mariage est un événement assez important pour qu'on l'entoure de toute la solennité possible. Autant la prodigalité est déplacée chez un ouvrier

et chez un petit particulier, qui n'ont qu'une existence précaire, autant la stricte économie convient peu aux personnes que leur fortune ou leur rang placent au-dessus du vulgaire. Plus un homme est riche et puissant, plus il met aujourd'hui de réserve et de mystère dans la célébration de son hyménée. Loin de se glorifier de sa jeune épouse, de l'offrir aux regards de la multitude émerveillée, c'est dans l'ombre de la nuit, et pour ainsi dire en l'absence de témoins, qu'il la conduit à l'autel.

Parmi ceux qui consentent à se marier, comme jadis, devant leurs parens et leurs amis, il en est peu qui déploient le luxe et la magnificence usités autrefois en pareil cas. Une robe bien simple, en mousseline ou taffetas, un voile de gaze ou de tulle, et une fleur d'oranger, font toute la parure de la mariée.

NOEL.

A été long-temps le cri de joie des Français; il était en usage, non seulement à la fin de l'Avent, mais dans maintes circonstances d'éclat; ce qui prouve qu'il indiquait plutôt une nouveauté, qu'il n'avait rapport à la nativité de Notre-Seigneur.

Cependant, par *Noël* on entend communément un cantique fait en l'honneur de cette nativité.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, dit que, de son temps, on chantait encore des noëls dans plusieurs églises; aujourd'hui on se contente d'en toucher les airs sur l'orgue.

Lorsque Marot eut traduit en vers français une partie des psaumes, et qu'ils furent chantés par les protestans sur des airs qui n'étaient pas des chants d'église, les catholiques leur opposèrent des cantiques, qu'ils chantèrent aussi sur des airs de ville : de là l'origine des *Noëls*.

La plupart de ces airs sont des gavottes et menuets d'un ballet qu'Eustache du Caurroy, un des meilleurs musiciens de son siècle, avait composés pour le divertissement de Charles IX.

Les premiers *Noëls* étaient relatifs à la nativité du Sauveur; mais par la suite on profita des airs gais qui avaient la vogue, pour composer des chansons dont le sujet était à demi profane.

De cette dernière espèce sont les *Noëls de la Monnaye*, publiés à Dijon, en patois de la Bourgogne, sous le nom de *Barozai*, sobriquet donné à un vigneron de ce temps, à cause de la couleur de ses bas.

La meilleure édition des *Noëls de la Monnaye* est celle de 1720. Ils furent composés en 1700, 1701, 1702 et 1703. Pour donner une idée de leur grâce naïve, nous allons citer quelques strophes de celui où Blaizote, fille de Dijon, prend la résolution de se donner à Dieu, et dit à son amant :

Duran tan d'année
Que tu m'é gouvanée,
Duran tan d'année,
Combé j'on fai lé fô!
An caichenôte,
Que de pinçôte!
Que d'aimorôte!
Ha ç'an à trô,
J'on de quoi gemi note sô.

Durant tant d'années
Que tu m'as gouvernée,
Durant tant d'années
Combien nous avons fait les fous!
Que de baisers!
Que d'amourettes!
Ah! c'en est trop,
Nous avons de quoi gémir notre soûl.

Au pié de lai creiche,
Pleuron, laivon no teiche,
Au pié de lai creiche,
Prions le saint anfan,
Le cœur san fointe,
Parcé de pointe,
Lé deu main jointe,
Prion le tan,
Que de noir ai no rande blan.

Au pied de la crèche,
Pleurons, lavons nos péchés;
Au pied de la crèche,
Prions le saint enfant,
Le cœur sans feinte,
Percé de pointes,
Les deux mains jointes,
Prions-le tant,
Que de noirs il nous rende blancs.

J'ai queique retaille
Qu'ai fau que je l'y baille,
J'ai queique retaille:
Própe ai l'ammaillótai.
J'ai po sai meire
Queique jateire
Queique braisseire,
Et po Józai
Ton bonó qui m'a demeurai.

J'ai quelques retailles
Qu'il faut que je lui baille,
J'ai quelques retailles
Propres à l'emmaillotter.
J'ai pour sa mère
Quelques jarretières,
Quelques brassières,
Et pour Joseph
Ton bonnet qui m'est resté.

Quand Blaizote rompit avec son amant, elle lui rendit tout ce qu'elle avait à lui, excepté le bonnet qu'il avait coutume de mettre chez elle en ôtant sa perruque.

M. Renouard, dans le *Catalogue de la Bibliothèque*

d'un amateur (sa propre bibliothéque), *Paris*, 1819, dit que MM. Caillard, Maret, depuis duc de Bassano, Maret de Chablis, et plusieurs Bourguignons lettrés, avaient eu l'idée d'une édition des Noëls de La Monnaye, faite à Dijon avec appareil d'érudition et grand luxe typographique. Le décès des uns, les circonstances politiques où se sont trouvés les autres, ont empêché l'exécution de ce projet.

NOEL.

On chante tant Noël qu'il vient, pour dire qu'une chose long-temps attendue arrive enfin.

Ce proverbe est fondé sur l'usage où l'on était autrefois de chanter dans les églises, pendant plusieurs semaines, des cantiques relatifs à la naissance de Jésus-Christ.

NOM.

On ne saurait lui dire pis que son nom.

Signifie : C'est un scélérat.

Il vaut mieux que son nom :

Sa mauvaise réputation est mal fondée.

Comme on le voit, il ne s'agit point, dans ces proverbes, de la signification des noms propres, parce que depuis long-temps ils sont héréditaires; mais il n'en fut pas de même dans le principe, il fallut une cause pour que l'on donnât à un individu tel nom plutôt que tel autre.

Souvent la signification des noms propres nous est inconnue, parce que les primitifs dont ils ont été tirés se sont perdus, parce que la manière de les prononcer et de les écrire les a défigurés.

Une infinité de noms propres ont été donnés par des gens de village; il faudrait, par conséquent, outre

les langues primitives, connaître tous les patois, pour savoir ce que les noms propres signifient.

Remontons cependant à la source. La langue de nos aïeux était la langue celtique ou gauloise; l'invasion des Romains y introduisit beaucoup de mots latins.

Au cinquième siècle, lorsqu'à leur tour les Francs, peuples du Nord, envahirent les Gaules, ils allièrent au gaulois et au latin une grande quantité de mots de la langue tudesque ou saxonne; et de ce mélange naquit la langue romane, mère de la langue française.

Sous la première race de nos rois, on ne portait qu'un nom; mais il était significatif, témoin *Clotilde*, nom composé de deux mots tudesques, *Cloth* et *Hild*, qui signifient MULTUS AMOR, *bien-aimée*. . . . . .

La langue primitive des Francs était d'abord très dure; mais elle s'adoucit en se mêlant avec la romane. Les mots prirent une articulation plus facile et plus douce; de *Klovis*, par exemple, on fit *Lovis*, *Loys*.

Ce n'est guère que vers le commencement de la seconde race, dans le huitième siècle, que l'on trouve des *surnoms* : la noblesse prit ceux des fiefs qu'elle possédait, comme, *de La Ferté*, *de La Roque*, *de La Tour*, *de Grammont*, etc.; et la roture ceux des métiers qu'elle exerçait, comme, *Meunier*, *Boulanger*, *Fournier*, *Boucher*, *l'Huilier*, *Chandelier*, *Masson*, *Le Fèvre*, *Charpentier*, *Mercier*, *Tixier*, *Foulon*, *Barbier*, *Cordonnier*, *Bosquillon*, *Pontonnier*, *Marin*, etc. . . . .

Le lieu de la naissance fournit aussi des surnoms, par exemple, Hugues *de Saint-Victor*, Jean *de Mehun*.

Quant aux sobriquets, ou surnoms burlesques, ils furent, pour la plupart, tirés des qualités bonnes ou mauvaises, de la couleur des cheveux, des avantages

ou des défauts corporels, de la ressemblance vraie ou fausse avec certains animaux, de l'attachement ou de l'effroi que ces animaux inspiraient. C'est ce qui a rendu si nombreux les *Le Bon*, *Le Vaillant*, *Le Sage*, *Clément*, *Ménager*, *Le Testu*, *Restif*, *Le Blond*, *Blondeau*, *Le Roux*, *Rousseau*, *Roussel*, *Le Rouge*, *Le Brun*, *Le Noir*, *Le More*, *Le Gris*, *Le Blanc*, *Blanchard*, *Blanchet*, *Blanchon*, *Chauveau*, *Chauvin*, *Le Grand*, *Le Beau*, *Le Bel*, *Gentil*, *Le Petit*, *Le Nain*, *Le Gros*, *Le Gras*, *Maigret*, *Le Bègue*, *Le Bossu*, *Le Veau*, *Le Beuf*, *Bouvet*, *L'Ane*, *Le Bouc*, *Le Loup*, *Renard*, *Chevreuil*, *Le Rat*, *Le Coq*, *Poussin*, *Rossignol*, *l'Alouette*, *Le Geai*, *Merle*, *Corbin*, etc.

Ce que nous venons de dire de l'affection pour certains animaux doit s'étendre au goût pour tel arbre, tel fruit, telle fleur, et explique pourquoi nous avons des *du Pin*, *du Chesne*, *de l'Orme*, *du Fresne*, *de l'Épine*, *Poirier*, *Prunier*, *Olivier*, *Mûre*, *l'Olive*, *l'Aubépin*, *Rosier*, *du Lis*, etc.

Dans les actes publics, pour mieux désigner une personne, on écrivait au-dessus de son nom, en interligne, le sobriquet qu'elle portait, et là se trouve l'étymologie du mot *surnom*.

Comme les lieux ont donné leur nom aux personnes, il est souvent arrivé aussi que les personnes ont donné leur nom aux lieux, soit pour avoir bâti, soit pour avoir défriché.

Les noms de baptême devinrent héréditaires à ceux qui n'en avaient pas ou n'en avaient pas pris d'autres; mais combien ces noms ont été défigurés par une prononciation vicieuse! Qui dirait que *Seneterre* vient de *saint Nectaire?*

Nectaire, nom du saint, d'où dérive-t-il lui-même?

de *nectare*, clignoter, comme font les gens qui ont la vue faible. Ce nom est, par conséquent, du genre de ceux qu'on a tirés d'une habitude corporelle.

Parmi les noms d'emplois, ou de professions, il y en a beaucoup dont la signification est perdue, parce qu'ils font allusion à des fonctions autrefois usitées, et dont la cessation a fait abolir le nom.

Quelques circonstances particulières ont fait donner des surnoms, comme *éveille-chien*, *appelle-voisin* (par corruption, *pelvoisin*; ainsi se nommait l'architecte à qui l'on doit la cathédrale de Bourges).

Molière, dans *l'École des femmes*, a ridiculisé ces bourgeois qui, possesseurs d'un petit quartier de terre, quittent leur nom de famille pour prendre celui de la Saussaye, du Coudray, etc.

> Je sais un paysan qu'on appelle Gros-Pierre,
> Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
> Et de monsieur de Lisle en prit le nom pompeux.

Si beaucoup de noms viennent des titres, un plus grand nombre est une simple allusion faite à ces titres; de là tant de *Le Prince*, *Le Duc*, *Le Comte*, *Marquis*.

Il y a beaucoup de noms qui proviennent de l'Église, comme *Cardinal*, *l'Archevêque*, *l'Évêque*, *Le Prêtre*, *l'Abbé*, *Le Prieur*, *Chapelain*, *Le Moine*, *Le Clerc*; d'instrumens et de meubles, comme *Martel*, *La Chaise*, *Chaudron*, *Panier*, etc.; d'habits, comme *Chapeau*, *Capel*, *Mortier*, *Bonnet*, *Béguin*, *Soulier*, etc.; beaucoup de noms d'âge, comme *l'Enfant*, *Le Jeune*, *Le Vieux*; de consanguinité, comme *Le Fils*, *Le Gendre*, *Le Frère*, *Neveu*, *Cousin*, *Filleul*; quelques noms d'amitié, comme *l'Ami*, *Amat*, *Aimé*, etc.

Les mois et les jours de la semaine ont fourni des noms, comme *Janvier, Février, Jeudi*, etc.

Vers le dixième siècle, les noms commencèrent à devenir héréditaires. Les filles, n'ayant ordinairement point de seigneuries, furent les premières qui prirent le nom de leurs pères; les cadets firent de même: ainsi se sont établis les trois noms que portent aujourd'hui beaucoup de personnes, celui de baptême, celui de famille et celui de la seigneurie.

Sous Henri II, les gens qui n'avaient pas de seigneurie, et qui voulaient se distinguer, eurent recours à un moyen fort simple. «Les fréquens rapports avec l'Italie, dit M. de Mayer (*Galerie philosophique du seizième siècle*), nous en avaient fait adopter beaucoup d'usages; et à la manière de l'Italie, nos hôtelleries avaient des enseignes de saints et de saintes. Les petites gens prirent des noms de saints et de saintes dont ils se firent des noms de famille; c'est pour cela que nous avons tant de *Sainte-Croix*, de *Saint-Paul*, de *Sainte-Maure*, de *Sainte-Marthe*, etc.»

La faveur ou la disgrâce ont souvent été les conséquences immédiates de la manière dont le nom d'un solliciteur affectait l'homme puissant. De là la répugnance à porter certains noms.

Olivier *Le Diable*, barbier de Louis XI, ayant demandé à changer la partie offensante de son nom, obtint du roi la permission de s'appeler Olivier *Le Malin*; mais cette altération n'ayant pas répondu à ses vues, une ordonnance royale commanda de l'appeler *Le Daim*, changement qu'il avait sollicité, parce qu'il était grand coureur à pied.

Le médecin de François Ier s'appelait *Sans Malice*; trouvant ce nom ridicule, il le traduisit en grec, et se fit appeler *Akakia*.

Lorsque *Barbier* fut choisi pour être le précepteur des fils du ministre Colbert, il trouva son nom si peu assorti à sa nouvelle profession, qu'il y ajouta le surnom de *d'Aucour*, qui est devenu inséparable de *Barbier*.

Madame de Gomez ne voulut jamais renoncer à son nom espagnol pour prendre celui de son époux, nommé *Bonhomme*.

Il nous reste à parler des *noms d'amitié*.

Dans les anciennes pièces de théâtre de Hardi, les amans appellent leur maîtresse *ma sainte*, comme on a dit depuis *mon ange*.

M'amour, mon cœur, ma poule, mon poulet, sont passés de mode; mais le bon ton ne défend point à une maîtresse d'appeler son amant *ma bonne, ma belle*, et que l'amant lui réponde par *ma petite, ma mère*, et souvent par les expressions dont elle se sert à son égard; car il faut observer que dans ce joli patois il n'y a ni masculin ni féminin qui tienne, tous les genres sont confondus.

NORMAND. (*Adroit comme un prêtre*)

C'est-à-dire, maladroit. Cette misérable équivoque roule sur le mot *gaucher*. Le bréviaire de Rouen fait mémoire de saint *Gaucher*, prêtre de Normandie; et on nomme *gaucher* celui qui a l'habitude de se servir de la main gauche pour faire ce que d'autres font avec la main droite.

NORMAND. (*Répondre en*)

C'est avoir recours à des périphrases, au lieu de donner une réponse positive.

Il y a des gens qui ont autant d'horreur pour *oui* et *non*, que l'avare pour le mot *donner* : même dans les choses indifférentes, ils paraissent craindre de s'engager.

NORMAND.

Un Normand a son dit et son dédit.

On a reproché comme un manque de parole ce qui n'était qu'une liberté laissée aux contractans, par la vieille coutume de Normandie, d'annuler ou de ratifier un contrat dans les vingt-quatre heures de sa signature.

NORMANDIE. (*Chapon de*)

Une croûte de pain dans de la bouillie.

NOURRICES. (*Dépuceleur de*)

Se dit d'un fanfaron en amour.

NOUVEAUTÉ.

Au nouveau tout est beau.

Ce proverbe signifie que la nouveauté a du charme pour tous les hommes, et que, par amour pour elle, ils se dégoûtent bientôt de ce qui les flattait auparavant.

L'arrivée d'une personne de connaissance fait d'abord plaisir, et au bout de trois jours on en est las.

L'hôte et le poisson, passé trois jours, puent, dit le proverbe espagnol.

Meurier a fait de cette pensée un jeu de mots : *L'hôte et le poisson, en trois jours sont poison.*

Au bourg où règne la Folie,
Un jour *la Nouveauté* parut :
Aussitôt chacun accourut ;
Chacun disait : Qu'elle est jolie!

« Ah! madame *la Nouveauté*,
« Demeurez dans notre patrie :
« Plus que l'esprit et la beauté,
« Vous y fûtes toujours chérie. »

Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : « Messieurs, j'y demeure ; »

Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.

Le lendemain elle parut
Aussi brillante que la veille;
Le premier qui la reconnut
S'écria : Dieux, comme elle est vieille!
(Hoffmann, *la Nouveauté*, fable.)

NUIT.

Tout bonnet la nuit est bon.

Nos dames démentent ce proverbe. Vous voyez les unes coiffées d'un serre-tête, espèce de bonnet que l'on assujettit en fronçant une coulisse; les autres d'une cornette nouée sous le menton. Celle-ci met un fichu sur la cornette; celle-là pose le fichu immédiatement sur les cheveux. Naguères c'étaient des bonnets de trois pièces; précédemment des serre-têtes à pointes nouées au-dessus du front; plus anciennement des bonnets à papillon ou battans l'œil, des dormeuses, des bonnets piqués, etc. etc.

NUIT BLANCHE. (*Passer une*)

C'est-à-dire, ne pas dormir. Dans la haute antiquité, celui qui devait être initié aux mystères, passait debout la *nuit des armes*, appelée la nuit blanche, parce qu'il était revêtu d'un vêtement blanc.

O

ODEURS.

Sentir plus fort, mais non pas mieux que rose.

C'est exhaler une odeur infecte.

Sentir l'escafignan.

L'*escafignan* était une espèce de sandale dont on faisait usage au commencement du quinzième siècle.

OEUVRE. (*Bon jour, bonne*)

Signifie que ce sont les jours de fêtes, où chacun est

occupé de pratiques de dévotion, qu'il est plus aisé de commettre des vols.

OEUVRE. (*Heureux commencement est la moitié de l'*)

Mais on dit aussi : N'a pas fait qui commence.

OGRE. (*Manger comme un*)

C'est manger prodigieusement. L'ogre est un monstre imaginaire, une espèce d'homme sauvage qui, dans les contes de fées, mange les petits enfans.

O GUÉ. (*La bonne aventure*)

Au retour du solstice d'hiver, quand les druides avaient trouvé et coupé le gui, ils le portaient en triomphe pour annoncer la nouvelle année, et le peuple joyeux répétait avec eux : *Au gui l'an neuf!*

Voilà le refrain gaulois de nos chansons : *O gué, la bonne aventure ô gué.*

Voyez au mot GUÉ une autre interprétation.

OIE. (*Petite*)

Au propre, ce sont les bouts d'ailes, le cou, le foie d'une volaille. Au figuré, les rubans, les gants et autres accessoires d'un habillement. Enfin, en terme de galanterie, les légères faveurs de l'amour.

OIE DE LA SAINT-MARTIN.

Comme le gala de la Saint-Martin se lie, en beaucoup de lieux, aux opérations de la vendange, ou plutôt à la manipulation du vin, plusieurs auteurs l'ont regardé comme une fête bachique, et ont fait remonter son origine aux orgies païennes.

Anselmo Costado, religieux camaldule, lui donne une origine qui nous paraît plus vraisemblable. L'Église grecque avait d'abord quatre carêmes; l'Église latine

en eut trois, et ils furent réduits à deux, dont l'un, appelé le *grand carême*, précédait la Pâque; et l'autre, nommé le *petit carême*, précédait Noël : celui-ci reçut aussi le nom de carême de la Saint-Martin, parce qu'il commençait le 12 de novembre, qui était le lendemain de la fête du saint. La veille, qui était le jour de la fête même, était consacrée, comme la veille des Cendres, à des plaisirs et à des festins. L'usage du premier carême a cessé au commencement du treizième siècle; mais on ne doit point être étonné que le jour de la réjouissance ait subsisté.

Quant à l'oie qui fait la base du gala, rien de plus naturel : l'oie était un des oiseaux domestiques les plus communs dans les Gaules; c'était le plus gros qu'on connût dans le moyen âge, et la mi-novembre est le temps où les oies commencent à être grasses. Un autre oiseau, à la vérité, est venu dans le seizième siècle prendre la place de l'oie sur nos tables; mais l'usurpation n'a pas été si entière que, dans beaucoup de parties de la France, on ne dise encore *l'oie de la Saint-Martin*.

Des médailles qui ne paraissent pas être anciennes, représentent une oie d'un côté, et offrent de l'autre le mot *Martinalia*.

Naguères la Saint-Martin était l'époque de l'ouverture des classes; c'est encore celle de la rentrée des tribunaux, de l'échéance des fermages et du renouvellement des baux.

OIE. (*Contes de ma mère l'*).

Cette expression est prise d'un ancien fabliau dans lequel on représente une mère *oie* faisant à des oisons des contes qui les rendent attentifs.

OIGNON. (*Se mettre en rang d'*).

Prendre place parmi des gens d'une plus grande condition que soi.

Il est assez naturel de penser qu'une torche d'*oignons* rangés les uns à côté des autres, les plus gros à la tête, et les plus petits en bas, a donné lieu à cette façon de parler; cependant on a coutume de la rapporter au baron d'*Oignon*, maître des cérémonies, qui assignait les places aux états de Blois, en 1576.

OISILLONS, (*Il a battu les buissons, l'autre a prins les*)

disaient nos pères de celui qu'un intrigant supplantait.

Nicot, qui rapporte ce proverbe dans son *Dictionnaire français-latin* (année 1606), ajoute : « Nostre siecle est plein de batteurs de buissons et de preneurs d'oisillons, en temps de paix et de guerre, et en tous estats. »

Tout le monde connaît ces vers de Virgile:

Sic vos non vobis nidificatis aves,
Sic vos non vobis vellera fertis oves,
Sic vos non vobis fertis aratra boves,
Sic vos non vobis mellificatis apes.

OMBRE.

Vous me feriez sauter mon ombre, proverbe limousin; c'est-à-dire, vous me feriez faire l'impossible.

OMBRE. (*Il n'y a si petit buisson qui ne porte*)

C'est-à-dire, si petite rivalité qui ne porte préjudice.

ONCLE. (*La vigne à mon*)

Se dit d'une vigne mal gardée, où tout le monde prend du raisin sans le payer.

ONGLE. (*Boire rubis sur l'*)

C'est vider si bien son verre qu'il y reste à peine une goutte de vin, qui, mise sur l'ongle, représente un rubis.

Ce proverbe donne à penser qu'anciennement on faisait surtout excès de vin rouge.

OR. (*L'âge d'*)

Temps heureux, par opposition à *l'âge de fer*.

Ce proverbe est fondé sur une allégorie astronomique. Le culte du soleil avait fait imaginer les quatre âges; selon le point de sa carrière, on nomma le soleil bon ou mauvais. La fête de sa naissance était l'âge d'or.

Voiçi une strophe d'un hymne pour la fête de la naissance du soleil, imité d'un hymne antique, par M. Éloi Johanneau, membre de la Société des Antiquaires de France :

Enfant divin, tu viens de naître;
Nouveau Dieu, tu vas tout changer:
Les longues nuits vont disparaître;
Les jours s'embellir, s'allonger.
Avec toi renaît l'espérance;
L'abondance avec toi renaît;
Une nouvelle ère commence;
Au nouvel an, nouveau bienfait.

OR. (*Tout ce qui reluit n'est pas*)

Les Italiens disent : *Tout ver luisant n'est pas feu.*

OR. (*Dire d'*)

Ovide, dans son *Art d'aimer*, avoue franchement que qui sait *dire d'or* n'a pas besoin de ses préceptes.

Pluie d'or a la même signification.

OREILLE. (*Baisser l'*)

Se sentir humilié après s'être vanté. Cette expression familière est tirée des animaux, qui dressent ou baissent l'oreille selon leurs affections.

Au reste, l'abbé de Marolles dit dans ses Mémoires, tome 1er, page 60, avoir connu un nommé Crassot, né à Langres, et mort à Paris, au collège de la Marche, qui avait la faculté de plier et de redresser ses oreilles.

OREILLE. (*Se faire tirer l'*)

Cette phrase, appliquée à un homme lent à payer, vient de ce que, chez les Romains, l'huissier saisissait par l'oreille le débiteur difficile, et le conduisait en prison.

OREILLE. (*Vin d'une*)

C'est le bon vin, parce qu'après l'avoir goûté on penche une oreille en signe d'approbation, tandis qu'on tourne la tête d'un côté et de l'autre quand on témoigne son mécontentement.

OREILLES.

Les oreilles me tintent ou me cornent; on parle de moi quelque part.

Cette expression proverbiale nous vient des anciens, qui tiraient des augures du tintement des oreilles. Celui de l'oreille droite annonçait à la personne qui l'éprouvait qu'on faisait quelque part son éloge; le tintement de la gauche était un signe qu'on en médisait.

OREILLES. (*Petit chaudron, grandes*)

Pour dire que les enfans écoutent avidement tout ce qui se dit.

ORGUEILLEUX. (*Il n'est si grand dépit que de pauvre.*)

Ce proverbe est bien ancien; car au lieu de pauvre, nous trouvons *poure* dans le *Traité de la précellence du langage français* de Henri Estienne.

Henri Estienne, dans le même ouvrage, cite cet autre proverbe : *Il n'est orgueil que de poure enrichi.*

ORME. (*Attendez-moi sous l'*)

C'était sous un gros arbre, planté devant la porte du manoir seigneurial, que les juges de village tenaient autrefois leurs assises; on appelait ces séances les *plaids*

(débats) *de la porte;* et comme l'arbre sous lequel on plaidait était presque toujours un orme, on disait à un homme que l'on menaçait d'assigner et de traduire en justice, *attendez-moi sous l'orme.*

On dansait aussi sous l'orme seigneurial; mais l'amour aime le mystère, et, dans ce cas, *attendez-moi sous l'orme* était une espèce d'ironie.

> Et du reste, bonsoir; atttendez-moi sous l'orme.
> (HAUTEROCHE, *Amant qui trompe.*)

ORTIES. (*Jeter le froc aux*)

Quitter le cloître contre le gré de ses supérieurs, se dépouiller brusquement de l'habit monastique.

Avant de dire *froc*, on a dit *floc;* c'était la houppe qui se mettait au capuchon d'une cape. On a ensuite appelé *froc*, la cape elle-même, et donné ce nom à l'habit des moines exclusivement.

OS. (*Deux chiens après un*)

Deux gloutons à une assiette.

Mademoiselle Arnould parodia ingénieusement ce proverbe, en parlant de deux amans de mademoiselle Guimard.

OSIER. (*Franc comme l'*)

L'osier est appelé *franc*, parce qu'on le plie plus aisément qu'aucun autre bois.

OURLER. (*C'est une cane, il n'y a que le bec à*)

Se dit de deux personnes qui trouvent tout facile et d'une prompte exécution.

Dans le point de Venise, espèce de dentelle qui donna l'idée de ce proverbe, il y avait des figures d'animaux.

On porta beaucoup de dentelles sous Catherine de Médicis, parce qu'elle amena un grand nombre d'Italiens à sa suite.

P

PACOLET, (*Il faudrait avoir le cheval de*) dit-on, quand il s'agit d'une grande distance qui devrait être parcourue en peu de temps.

Le cheval de Pacolet était un cheval de bois enchanté qui, dans un instant, portait un homme à mille lieues.

PAGE. (*Être hors de*)

C'est-à-dire, hors de la dépendance d'autrui.

Cette expression vient de l'ancienne chevalerie. A l'âge de sept ans, un gentilhomme était placé auprès de quelque haut baron, ou de quelque illustre chevalier, pour y remplir la place de *page*, de *damoiseau* ou *varlet*; à quatorze ans, il était *hors de page* et devenait écuyer.

Louis XI *mit les rois de France hors de page;* manière de parler figurée, pour dire qu'il les rendit absolus.

On se sert de la même phrase d'une manière encore plus figurée en parlant de l'esprit :

Il faut le relever de ce honteux partage,
Et mettre hautement notre esprit hors de page.

(MOLIÈRE.)

PAGE. (*Il n'y a pas de quoi fouetter un*)

Se dit d'une faute bien légère. Nos anciens seigneurs avaient, pour la plupart, des pages auxquels la correction des verges était administrée pour la moindre faute.

« Il faut fouetter M. du Paige comme seigle vert. »

(*Pantagruel*, Livre II, chap. 8.)

Ennuyé de garder le mulet de son maître, le page en question s'était amusé à couper presque à l'entier la lanière qui tenait l'étrier suspendu du côté du montoir.

Ce maître était un gros homme; *à peine a-t-il pris son branle, qu'il tombe tout plat comme porc.*

On appelle *tour de page,* une malice où il y a quelque espiéglerie; et proverbialement, on dit d'un homme hardi jusqu'à l'impudence, qu'il est *effronté comme un page de cour.*

PAILLE. (*Être comme un rat en*)

Manière de parler figurée, pour dire, être à son aise.

PAILLE. (*Homme de*)

Nos pères étaient peu galans, puisqu'ils ne craignaient pas de dire : *Un homme de paille vaut une femme d'or.*

PAILLE. (*Seigneur de*)

Avant la révolution de 1789, on disait en jurisprudence féodale : *Un seigneur de paille mange un vassal de fer;* ce qui signifiait que les saisies féodales pouvaient absorber tout le revenu d'une terre.

PAILLE.

Rompre la paille avec quelqu'un.

C'est lui déclarer qu'on n'est plus son ami.

Chez les Gaulois on était mis en possession d'une terre, en recevant un brin de paille, ce qui s'appelait *infestucation seigneuriale,* du mot *festuca,* paille; et l'on s'en dessaisissait en rompant un brin de paille.

Par extension, *rompre la paille* a signifié rompre l'amitié. Au douzième siècle, on envoyait encore à un homme une paille brisée ou un jonc *rompu,* pour lui annoncer une *rupture.*

Quand deux amis se sont brouillés,
On dit que la paille est rompue.
Cette comparaison dans le public reçue
Sera-t-elle du goût des esprits ampoulés ?

Je n'en sais rien. Vaille que vaille,
Il est certain que l'amitié,
Comme elle est aujourd'hui sur pié,
N'est pas plus forte qu'une paille.

PAIN. (*Long comme un jour sans*)

On ne réfléchit pas assez à la terrible énergie de ce proverbe populaire; il représente cependant la situation la plus douloureuse et la plus faite pour exciter la pitié.

PAIN BLANC.

On dit d'un homme qui a été fort à son aise, et qui se trouve dans la détresse, qu'*il a mangé son pain blanc le premier*.

Ce proverbe nous reporte au temps où l'on mettait le pain blanc au rang des comestibles les plus délicats.

Dans le quatorzième siècle, le pain blanc le plus renommé était celui de Chailly, village situé à quatre lieues de Paris, près Longjumeau. Le pain de Gonesse s'acquit de la réputation au seizième siècle.

Mais dans le seizième siècle même, la vente du pain blanc n'était que tolérée; le gouvernement craignait qu'on en mangeât trop. Les pains ordinaires étaient le pain bourgeois, nommé depuis *pain de ménage;* le pain bis-blanc et le pain bis. Il ne faut pas compter le pain de chapitre, pain inventé par un boulanger du chapitre de Notre-Dame de Paris; il ne différait du pain bourgeois que parce qu'il était moins plat.

PAIR. (*Il entend le*)

Proverbe du seizième siècle. Sous François Ier et sous Henri II, il y avait en France beaucoup de Florentins, de Lucquois et autres Italiens qui, affriandés par l'intérêt excessif des capitaux, avaient apporté beaucoup d'or et d'argent.

Leurs monnaies étaient de divers taux, parce qu'ils

n'appartenaient pas au même souverain. Toutes ces monnaies ayant cours concurremment avec celles de France, un compte était fort difficile à faire; et de là vint ce proverbe : *Il entend le pair,* quand on voulait dire un homme rompu aux affaires, un homme habile.

PALALAN. (*Faire le*)

Cette expression, qui n'est plus en usage, signifiait autrefois, *faire le grand.*

Antoine Oudin (*Curiosités françaises pour supplément aux Dictionnaires*) divise d'abord ainsi le mot palalant, *pal-allant,* et l'explique par, *marchant droit comme un pal.*

PALTOQUET.

Terme de mépris, homme grossier.

Dans Rabelais, on trouve *empaletoqué.* De son temps le *paletot* était un petit manteau auquel tenait un capuchon.

PANADER, (*Se*) ou *se pavaner.*

Marcher avec un air de complaisance et d'ostentation.

Un autre proverbe dit : *Fier comme un paon :* le paon est le symbole de la vanité.

Un paon, avec ces mots, *ut placeat taceat,* qu'il se taise s'il veut plaire, est la devise d'un homme stupide, qui n'a que des qualités extérieures :

Le long de ce grand mur qu'il arpente à son gré,
Que le paon orgueilleux, par l'orage inspiré,
Lance, par intervalle, un accent lamentable.

(PIIS, *Harmonie imitative.*)

PANIER. (*A petit mercier petit*)

Parvum parva decent. Nos pères, pour exprimer la même chose, disaient : *A petit saint petite offrande; à petit chien petit lien.*

PANIER. (*Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un*)

C'est-à-dire, risquer toute sa marchandise sur le même vaisseau, placer tout son argent chez le même banquier.

PANIER. (*Sot comme un*)

C'est-à-dire, incapable de rien retenir, de recevoir aucune instruction.

Ce proverbe rappelle celui de *panier percé,* ou plutôt *panier percé* a donné l'idée de *sot comme un panier.*

PANNEAU. (*Donner dans le*)

Se laisser duper.

« C'est un homme à donner dans tous les panneaux qu'on voudra. » (MOLIÈRE.)

Sous la régence du duc d'Orléans, un Écossais nommé Law ouvrit à Paris une banque, qui ruina beaucoup de gens, et fit dire aux personnes dupées qu'elles avaient *donné dans le Missisipi.*

Le Missisipi est un fleuve qui traverse la Louisiane; or, dans cette partie de l'Amérique septentrionale, avaient été découvertes, disait-on, des mines plus riches que celles du Pérou.

Pour faire exploiter ces mines, la banque créa des actions, et admit ainsi des sociétaires. De 500 francs, l'action ou billet monta à 5,000 francs. De nouveaux billets furent fabriqués. Chacun s'empressa de porter son argent à la banque; cependant les trésors que l'on attendait des bords du Mississipi n'arrivant point, on voulut échanger ses billets. Le gouvernement commença par en réduire la valeur de moitié; mais telle était leur profusion, que le discrédit devint complet.

Voici une des facéties qui consolèrent les Parisiens

au mois de janvier 1720. Les actions venaient d'éprouver une réduction :

LES ÉTRENNES RETARDÉES.

Ma femme, ne vous en déplaise,
Vous seriez peut-être bien aise
Que je vous fisse en ce jour-ci
Un beau présent, et je vous jure
Que j'en serais bien aise aussi;
Mais une fâcheuse aventure
Met un grand obstacle à ceci :
J'ai mis dans le *Mississipi*.
Vous le vouliez : donc il le fallait faire.
Cent fois par jour, vous le savez, ma chère,
Vous me chantiez : Mets-y, mets-y :
C'était le refrain favori
Dont j'étais sans cesse étourdi.
Pour surcroît de charivari,
Janot (en d'autres temps je crois qu'il m'eût fait rire),
En voulant répéter ce qu'il entendait dire,
Criait à plein gosier, *pipi*, *pipi*, *pipi* :
C'était, disiez-vous, bon augure;
Quoique habitude toute pure,
Et qu'il ne sût ce qu'il disait,
Excepté quand le cas pressait;
Car, faute de secours, le pauvre enfant donnait
En ces occasions une marque très claire
Que pour lors il ne s'agissait
Du pays ni de la rivière
Que sa chère mère entendait....
Mais, insensiblement, j'écarte la matière :
Laissons là les digressions,
Et revenons aux actions.
J'en ai donc pris depuis quatre semaines,
Et sur ce fonds j'assignai vos étrennes :
Cela n'a pas tout-à-fait réussi,
Car nous y perdons jusqu'ici.
Mais de l'événement n'ayez point de souci,
Il ne faut qu'avoir patience;
L'intérêt de notre finance,
Étrennes reviendront sans doute ce mois-ci :
Il est aisé de le comprendre.
Donnez-moi seulement quelques jours de répi,
Vous ne perdrez rien pour attendre.

PANTALON.

Ce mot a trois acceptions : au propre, c'est une culotte longue; il désigne ensuite un personnage de la Comédie italienne; et, par extension, quiconque prend différentes figures, joue différens rôles pour arriver à ses fins.

Mais d'où vient pantalon ? C'est une contraction de *pantaléon*.

Beaucoup de Vénitiens ayant saint *Pantaléon* pour patron, on a nommé les Vénitiens *pantalons;* il est même arrivé que les habits faits comme ceux des Vénitiens ont été appelés *pantalons*.

En 1807, nous arriva de Londres la mode des pantalons pour les petites filles. Les exercices du saut se pratiquent en Angleterre dans les écoles de jeunes filles; c'est pour cela qu'on leur a donné des pantalons. Le goût français ayant fort embelli ce vêtement, quelques femmes, au printemps de 1809, tentèrent de se l'approprier. On les vit se promener en pantalon de percale, garni de mousseline, les unes sur les boulevarts, les autres aux Tuileries. Quoique leur robe fût longue et le pantalon très peu visible, elles marchaient les yeux baissés, parce que tout le monde avait les regards fixés sur elles.

Ces pantalons furent jugés comme les hauts-de-chausses dont parle Henri Estienne dans le premier de ses *deux Dialogues du langage françois italianizé*. « A la suite des vertugades, dit-il, elles (les femmes) ont commencé à porter une façon de hauts-de-chausses qu'on appelle calçons, alléguant l'honnesteté..... Mais comme l'abus vient en toute chouse, encore que l'invention ne soit pas abusive, quelques unes de celles qui, au lieu de faire lesdits calçons de toile simple, les

font de quelque estoffe bien riche, pourroyent sembler, se mettant en chausses, plutost attirer les dissolus, que se défendre contre leur impudence. »

PANTIN. (*Tout homme est un*)

Les bras, les cuisses, les jambes de la figure de carton que l'on nomme *pantin*, sont de différens morceaux, tous mobiles, et correspondant à un fil qu'il suffit de tirer pour mettre toute la figure en mouvement.

En 1756, les *pantins* furent en France, et surtout à Paris, une véritable fureur : chacun avait son pantin dans sa poche, et l'on s'en amusait dans les salons, dans les spectacles, même dans les promenades.

On fit à cette occasion plusieurs chansons; le refrain assez ordinaire était : *Tout homme est un pantin.* On voulait dire par là que comme ces petites figures se mettaient en mouvement lorsqu'on en tirait le fil, de même il n'y avait pas d'homme que l'on ne pût mettre en jeu si on parvenait à toucher sa passion dominante, son goût particulier.

PAPELARD.

De *palpator*, un flatteur.

Sobriquet donné aux moines, à cause de leur air doucereux.

> O papelards ! qu'on se trompe à vos mines !
> (LA FONTAINE, *Contes.*)

Le Duchat, commentateur de Rabelais, explique ainsi le mot *papelards* : « qui trafiquent de bulles papales, et qui élèvent la puissance du pape au-delà de ses justes bornes. »

Le premier auteur du *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris, qui écrivait dans le treizième siècle, s'élève souvent contre l'hypocrisie ou *faux semblant;* et il y a dans son poëme une section intitulée *Papelardie,*

contre ceux qui trompent le public par de fausses apparences de dévotion. Il peint *Papelardie* sous la figure d'une femme pâle, blême, décharnée, portant la haire, et tenant en main un psautier.

Papillotage.

Expression fort en vogue vers le milieu du dix-huitième siècle.

Elle avait trait à la conduite de certains hommes qui faisaient garnir leur veste en blonde, avaient des habits de chaque saison, des tabatières d'hiver et d'été, deux montres, beaucoup de breloques, qui, en un mot, dépensaient des sommes énormes en colifichets.

PAQUETTE. (*Conter des chansons de Jeanne et de*)

C'est-à-dire, rapporter les propos du tiers et du quart, de celui-ci et de celle-là.

Pasquet, *Paquet*, *Paquier*, *Pasquot*, *Pacot*, *Pacaud*, *Paquereau*, sont des prénoms qui viennent de *Pâques*.

Paques.

Pâques fleuries et Pâques closes
Font entre eux dire bien des choses.

Il s'agit dans ce proverbe des confessions que fait faire dans le tribunal de la pénitence la communion pascale, communion qui peut avoir lieu depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au dimanche de Quasimodo.

PAQUES. (*Œufs de*)

Chez les Celtes, nos ancêtres, la fête du nouvel an se célébrait à l'équinoxe du printemps; c'est-à-dire, au temps où nous autres chrétiens célébrons la fête de Pâques.

Les œufs faisaient partie des étrennes; ils sont restés affectés à la fête de Pâques, et on les teint en rouge,

couleur favorite des anciens peuples, et des Celtes en particulier.

On peut dire aussi que, chez les chrétiens, l'abstinence du carême s'étendant aux œufs, et cette loi de l'Église ayant été rigoureusement observée pendant plusieurs siècles, on a dû se décarêmer avec des œufs comme avec de la viande.

Pour donner une idée de la rigueur avec laquelle le carême s'observait, nous allons figurer ici un petit tableau qu'on exposait jadis, le mercredi des Cendres, chez les personnes dévotes, sur la cheminée de la cuisine.

Ce tableau est composé d'autant de lettres qu'il y a de jours dans le carême : on en effaçait une chaque soir.

Voici le sens des sept mots latins que les quarante-six lettres formaient : *Les rois, les grands, les petits, enfin tous sont sujets à la mort.*

			M	O	R	S
I	M	P	E	R	A	T
R	E	G	I	B	U	S
M	A	X	I	M	I	S
M	I	N	I	M	I	S
D	E	N	I	Q	U	E
O	M	N	I	B	U	S

Chose remarquable : ce sont des suisses d'église et des bedeaux qui vont demander des *œufs de Pâques*, sortes d'étrennes païennes.

PAQUES. (*Chasser le lièvre de*)

Nos pères commençaient ainsi la *semaine* que l'Église appelle *sainte*. Le dimanche des Rameaux ils plantaient dans chacun de leurs champs une branche de buis bénit. Le jeudi-saint était employé en pratiques de dévotion, et à *chasser le lièvre de Pâques*. Le vendredi, après midi, on s'occupait exclusivement du verger; on greffait, on semait différens légumes; on ne manquait pas surtout de semer de la giroflée, dans la croyance qu'elle serait double. Le samedi se passait à faire des pâtés de hachis de viande et d'œufs : il n'était pas une seule maison où l'on n'en fît; il y en avait un pour le maître et sa femme, souvent un pour chaque enfant et chaque domestique.

L'idée que de la graine de giroflée semée le vendredi-saint produirait des fleurs doubles, était une bien légère superstition, en comparaison de leur expédient pour chasser les rats du colombier; ils écrivaient aux quatre coins les noms de *Jésus* et de *Marie*.

En mainte occasion, ces dévots aïeux faisaient servir l'Écriture sainte à des usages profanes; par exemple, pour empêcher la perte de leurs fruits, ils écrivaient au printemps, sur un bulletin qu'ils suspendaient à une branche d'arbre, le verset du premier psaume : *Erit tanquàm lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo et folium ejus non defluet.*

Au bout d'un champ il n'était pas rare de trouver sur une banderolle ces mots du prophète Joël : *Resi-*

duum erucæ comedit locusta, residuum locustæ comedit bruchus. C'était un brevet contre les chenilles et les limaçons.

Pour empêcher que le vin se tournât dans leurs caves, ils avaient coutume d'écrire sur les tonneaux ces paroles du trente-troisième psaume de David : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.*

Pour retenir un oiseau fuyard, ils écrivaient sur son juchoir ces mots : *Ut Judas Christum non fugit, sic tu me Dominum tuum agnoscas.*

S'ils avaient été mordus d'un serpent, ils regardaient comme un moyen de guérison les noms des trois rois mages, écrits sur un pot de terre avec du charbon.

PAQUES. (*Brave comme un bourreau qui fait ses*)

Cela se dit d'un homme qui n'a pas coutume d'être bien vêtu, et qui porte un habit neuf. Autrefois les bourreaux étaient obligés d'avoir dans leur costume une marque distinctive ; la solennité de Pâques faisait exception.

PARADIS. (*Joies du*)

On dit de celui qui ne participe pas à un divertissement dont il entend le bruit, qu'il *entend les joies du Paradis.*

PARESSEUX.

Nos pères disaient d'un paresseux, qu'il était *pétri d'eau froide.*

« Il (le paresseux) voudrait bien manger l'amande, mais il craint jusqu'à la peine de casser le noyau. »

(*Proverbe indien.*)

« Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines. » (*Proverbe de Salomon.*)

« Tout l'avantage que l'état tire d'un paresseux, c'est

qu'il contribue autant à la consommation des denrées que l'homme actif et laborieux, et qu'il fait nombre parmi les contribuables. » (VOLTAIRE.)

PAROISSE. (*Le coq de la*)

Allusion à ce qu'autrefois chaque *paroisse* habillait de ses couleurs ou livrées le franc-taupin ou pionnier qu'elle fournissait pour l'armée.

Henri Estienne, chap. 28 de son *Apologie pour Hérodote*, parle de *manches de deux paroisses;* et Bouchet, vingt-cinquième des *Joyeuses sérées*, fait mention de pionniers qui, pour être bien vêtus des couleurs de leur élection, furent pris pour soldats à certain siége de ville.

PAROLE.

La parole s'enfuit, l'écrit reste.

Proverbe très sage. Surtout n'écrivez point dans un moment d'humeur.

Ce proverbe signifie aussi que l'écrit des gens vaut mieux que leur promesse.

Il est confirmé par cet autre proverbe : *Les effets sont les mâles, et les paroles sont les femelles*, voulant dire que l'un est plus fort que l'autre.

PAROLES. (*A grands seigneurs peu de*)

Les grands sont si peu disposés à prendre connaissance des affaires des petits ! On a tant à craindre de fatiguer leurs oreilles !

PARPAILLOTS.

Sobriquet donné aux protestans. Les uns prétendent qu'il vient de ce qu'un parent du pape fit décapiter à Avignon, en 1562, Jean Perrin, seigneur de *Parpaille*, calviniste, qu'il jugeait dangereux. D'autres disent qu'on a donné ce nom aux protestans, parce qu'au

siége de Clérac ils firent une sortie couverts de chemises blanches, en un temps où l'on voyait beaucoup de papillons que les Gascons appellent *parpaillots*.

PAS. (*Mauvais*)

Le *pas* ou le *pas d'armes* s'est dit des combats simulés qui représentaient tout ce qui se faisait à la guerre lorsqu'on défendait ou qu'on attaquait un pont, un défilé, un passage de rivière, ou tout autre passage étroit qu'il était important de garder ou de forcer. Comme c'était un des combats les plus difficiles à soutenir, il semble avoir formé ces façons de parler : *Être dans un mauvais pas*, *sortir d'un mauvais pas*.

PASSE. (*Assez va qui fortune*)

Proverbe employé dans le *Catholicon d'Espagne*, par le cardinal dePellevé; c'est-à-dire, *celui qui survit à sa mauvaise fortune peut en espérer une meilleure*.

PASSIONS.

Qui a bu boira.

La plupart des passions dominantes sont aussi tenaces que l'ivrognerie.

Aliquandò qui lusit, iterùm ludet, a dit Érasme, qui avait traduit ce proverbe du grec : *qui a joué, jouera.*

Écoutons Pope : « La passion dominante est le joug que nous ne secouons jamais ; et c'est par là qu'on peut connaître l'homme.... Cet homme infâme conserve jusqu'à la mort l'amour effréné du plaisir. Ce gourmand célèbre, que son intempérance réduit à l'extrémité, fait appeler son médecin, qui lui déclare qu'il faut mourir : Ah! qu'on m'apporte au plus vite le reste de mon poisson..... Dans quel état me vois-je! s'écrie ce Narcisse expirant; il agonise et meurt en se mettant du rouge....

Ce vieillard affable, qui fut pendant quarante ans l'esclave de la politesse et de la cour, un pied dans le tombeau, nous dit en bégayant : Monsieur, que peut-on faire pour votre service?... Je donne et lègue mes fermes à Médos. — Et votre maison? dit le notaire. — Ma maison, monsieur? il faut donc tout quitter!... Il pleure et donne sa maison à Mévius. — Et votre argent? continue le notaire. — Mon argent! oh! pour celui-là, je ne puis m'y résoudre.... il expire. »

PATATRA, MONSIEUR DE NEVERS!

Exclamation ironique, que l'on fait sottement lorsqu'on voit tomber quelqu'un. Ce proverbe vient de ce que François de Gonzague, duc de Nevers, courant au galop sur le pavé de la petite ville de Pouilly, se laissa tomber rudement.

Quand un cheval s'est abattu sur les quatre ars, on dit qu'il est tombé *patt'à-trac*. *Trac* signifie l'allure du cheval, du mulet, etc.

PÂTE. (*Coq en*)

On dit d'un homme bien commodément couché dans son lit, et qui ne montre que la tête, *qu'il est là comme un coq en pâte*.

Les pâtés de coqs-faisans et de perdrix ont donné lieu à ce proverbe. Au milieu de la croûte se trouve une ouverture qui donne passage à la tête de l'oiseau.

PATENÔTRE.

Ce mot est composé des deux premiers mots de l'Oraison dominicale, *pater noster*. On jurait autrefois par la *patenôtre*. Le vendeurs de chapelets s'appelaient *patenôtriers*.

« Qui eût vu, dit un auteur du seizième siècle, les magistrats du parlement de Paris, allant de grand ma-

tin au Palais, les eût trouvés sur leurs mulets, qui prioient Dieu et qui disoient leurs heures et chapelets par les chemins. » On allait alors au Palais à cinq heures du matin, et l'on en sortait à dix.

PATIENCE.

Qui peu endure, bien peu dure.

PATIENCE.

A dure enclume marteau de plume.

Nos pères caractérisaient par ce proverbe le pouvoir de la patience.

Des moyens faibles en apparence triomphent de grandes difficultés. On oppose des balles de laine et des remparts de terre aux coups de canon.

PATIENCE.

Patience de Lombard.

C'est-à-dire, patience forcée. Les usuriers nommés Lombards, contre lesquels on exerça en France des mesures de rigueur, donnèrent lieu à ce proverbe.

« La patience adoucit les maux qu'on ne saurait guérir. » (HORACE, *Ode* 20.)

« Il faut s'armer de patience et se résigner. » (VOLT.)

La patience est une amie généreuse qui ne paraît point pendant la prospérité, mais qui ne manque jamais d'offrir son secours dès qu'on est sur le point de succomber aux infortunes. Cette vertu partage avec nous le fardeau de nos peines, afin que nous n'en soyons pas accablés.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.
(LA FONTAINE, *Fable* 2, Liv. 11.)

« La patience est un arbre dont la racine est amère, et dont les fruits sont très doux. » (*Maxime persane.*)

PATISSIER. (*Il a honte bue, il a passé par-devant l'huis du*)

C'est-à-dire, il est sans honte, il se moque des reproches qu'on pourrait lui faire.

Ce proverbe est venu des formes obscènes que les pâtissiers donnaient anciennement aux menues pâtisseries, et de l'usage où ils étaient de les suspendre à leur porte, comme ils suspendent aujourd'hui les colifichets, sorte de croquet qu'on donne aux oiseaux.

La Bruyère-Champier, médecin de François Ier, après avoir décrit (*de re Cibariâ, Lugduni*, 1560) différentes pâtisseries usitées de son temps, ajoute : *quædam pudenda miliebria, aliæ virilia* (*si diis placet*) *representant. Sunt quos c..... saccharatos appellitent: Adeò degeneravere boni mores, ut etiam christianis obscæna et pudenda in cibis placeant.*

PATTE PELUE.

Hypocrite, ayant la main de Jacob et la voix d'Ésaü (*Genèse*, chap. 27).

Furetière trouve dans ce mot une allusion à la fable du loup qui montrait à l'agneau patte de brebis pour le tromper.

PAUVRETÉ.

Serais-tu aussi sage que saint Paul,
Si tu n'as rien, tu seras réputé pour un fol.
Si sis in mundo Paulo sapientior ipso;
Si pauper fueris, semper ineptus eris.

PAUVRETÉ.

La pauvreté n'est pas vice; mais c'est une espèce de ladrerie, chacun la fuit.

Nos pères ne pouvaient pas choisir une comparaison plus énergique. Dès qu'un homme portait les marques de la ladrerie ou lèpre, recommandation lui était faite

de se tenir au-dessous du vent, quand quelqu'un lui parlerait, et défense de rien toucher de ce qu'il marchanderait avant que la chose lui appartînt.

La honte de la *pauvreté* engage un homme vain à se ruiner en équipages, en folles dépenses et en festins somptueux, pour paraître riche. La crainte de la *pauvreté* fait qu'un homme sage et prudent ne s'accorde que le simple nécessaire, qu'il veille sur ses domestiques et ses ouvriers, et proportionne sa dépense à ses revenus. Le premier s'approche à grands pas de la *pauvreté;* le second s'en éloigne tous les jours.

PAVÉ. (*Tenir le haut du*)

C'est jouir paisiblement des prérogatives attachées à la fortune et aux dignités. Cette expression vient de l'usage où l'on est de céder en marchant le haut du pavé aux personnes que l'on considère.

Dans l'intérieur des maisons la politesse veut qu'on cède la droite.

On cite, sur la futilité des préséances, un mot charmant de madame Palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson. Une autre abbesse, désireuse de la voir, mais inquiète sur la préséance, lui fit demander si on lui donnerait la droite. « Depuis que je suis religieuse, dit madame Palatine, je ne connais ni la droite ni la gauche, que pour faire le signe de la croix. »

PAVIE. (*Il a fait comme le roi devant*)

Il a tiré jusqu'à la dernière pièce.

Proverbe en calembourg, qui s'applique à une personne dont la bourse est à sec. Au lieu de pièces de canon, il s'agit de pièces d'argent.

PAVILLON, (*Baisser*) *baisser la lance.*

Se reconnaître inférieur, ou vaincu.

Chez les Romains, lever le doigt était un signe d'infériorité. Perse dit en ce sens :

Nil tibi concessit ratio, digitum exere, peccas.

PAYS. (*Il est bien de son*)

C'est-à-dire, il est bien simple; parce qu'il n'y a rien qui forme tant les hommes que les voyages.

PAYS. (*Nul n'est prophète en son*)

Non est propheta sine honore nisi in patriâ suâ (Évangiles selon saint Matthieu et saint Marc); *nemo propheta acceptus est in patriâ suâ* (Évangile selon saint Luc); *propheta in suâ patriâ honorem non habet* (Évangile selon saint Jean).

Nos pères disaient dans le même sens : *Le saint de la ville n'est point oré* (*prié*).

PEIGNE. (*Sale comme un*)

Un peigne de bois, quelque soin qu'on en prenne, paraît toujours moins propre qu'un peigne d'écaille, parce que le bois n'a pas de lustre. Or, nous tirons l'écaille de l'Amérique : il est probable que notre proverbe est antérieur à la découverte de cette partie du monde.

Il ne faut pas croire, toutefois, que les peignes de bois fussent sans ornemens. Entre autres beaux peignes de cette matière, nous pouvons citer ceux que M. Revoil (de Lyon), peintre d'histoire, conserve dans un cabinet où se trouvent beaucoup d'autres objets de curiosité.

Un de ces peignes offre, en lettres gothiques, l'inscription suivante :

Je vous aime, ma belle amie,
Plus que dame de ma vie.

Une des faces d'un autre peigne est à coulisse; et dans la coulisse est caché un miroir; on y lit : *Pour bien je le donne :* cette devise est accompagnée d'un cœur que traverse une flèche.

Un troisième peigne, qui se trouve dans un cabinet de curiosités à Paris, porte d'un côté, en caractères gothiques, *Sans mal penser;* et de l'autre se voit la place de deux médaillons.

Enfin, il existe à Paris, chez un marchand de curiosités, un peigne gothique qu'il estime cinq cents francs : une des faces offre l'adoration des mages; et l'autre, le massacre des innocens.

PEINTRE. (*Gueux comme un*)

Les peintres ne travaillent que par inspiration, et l'argent qu'ils gagnent vite, ils le dépensent de même.

Il y a néanmoins des peintres riches; mais voici un autre proverbe qui souffre fort peu d'exceptions : *Glorieux comme un peintre.*

PENARD.

Diminutif de poignard, sorte de grand couteau à deux tranchans, que l'on portait anciennement à la ceinture. Lorsque cette mode fut devenue vieille, on dit vieux *penard,* pour vieille épée, et, par extension, vieux *penard,* pour vieillard.

PENDU. (*Aussitôt pris, aussitôt*)

La malheureuse destinée de MM. Brisson, Larcher et Tardif, membres du Parlement et du Châtelet, a donné lieu à ce proverbe. La faction des seize fit arrêter ces illustres défenseurs de l'autorité royale, le 16 novembre 1591. Ils furent pris à neuf heures du matin, confessés à dix, et pendus à onze.

PENDU. (*Avoir de la corde de*)

C'est-à-dire, être heureux. Pour expliquer ce proverbe, il faut citer cet autre : *Sur cent pendus pas un de perdu*, proverbe fondé sur l'efficacité que l'Église romaine attribue à la confession. Tous les patiens, comme l'on sait, sont assistés d'un confesseur.

La potence étant une occasion d'arriver à la vie éternelle, voilà la corde devenue un instrument de bonheur.

PENSÉE, (*Vous saurez ma*)

dit-on à quelqu'un qui boit dans le verre où nous venons de boire, parce qu'il y a dans le verre des émanations récentes, parce que la sympatie est présumable entre deux personnes qui se font un plaisir de ce qui répugnerait à d'autres.

PERCÉ. (*Être bas*)

C'est avoir peu d'argent. Comparaison empruntée d'un tonneau que l'on perce bas quand il n'y reste presque plus de liquide.

PERCÉ. (*Panier*)

Homme qui dépense à mesure qu'il reçoit.

C'est tout l'opposé de *pince-maille*.

PERLES. (*Les mœurs sont un collier de*)

Otez le nœud, tout défile.

PERRETTE. (*Boîte à*)

Boîte des pauvres chez les réformés; ainsi appelée dans le sens que l'Écriture donne à la cruche de la pauvre veuve.

Les *troncs d'hospitalité* sont d'une origine fort ancienne. Comme il n'y avait point d'auberges, les voyageurs logeaient où il se trouvait surabondance de cham-

bres, et laissaient, avant de partir, un présent à leurs hôtes. Ceux-ci, pour n'avoir pas l'humiliation de recevoir de la main à la main, mirent des boîtes à leur porte.

PERRIN DANDIN.

Sous ce nom, devenu proverbe, Rabelais a désigné un bon homme, qui, pour juger entre ses justiciables, était assis sur un siége de pierre, et n'ayant point de marche-pied, imitait niaisement, par l'agitation de ses jambes, le mouvement d'une cloche.

PERROT. (*Gai comme*)

Gai comme un perroquet. *Perrot* est un diminutif de *pierre*, et perroquet un synonyme de perrot.

Dans quelques endroits, au lieu de pierre, on dit *père*, et de là, dans Rabelais, Liv. IV, chap. 24, *gaillard comme un père*, pour *gai comme perrot*.

PERRUQUE. (*Tête à*)

On appelle ainsi ceux qui n'ont pas beaucoup d'esprit, faisant allusion aux têtes de bois que l'on voit dans les boutiques de perruquiers.

PERSÉVÉRANCE.

Pour montrer la nécessité de la persévérance, nos pères disaient : *Du premier coup ne chet par l'arbre.*

PERSÉVÉRANCE.

Qui sert et ne persert, son loyer pert.

C'est-à-dire, qui sert et ne persévère, perd sa récompense. Proverbe employé dans le roman du *Petit Jehan de Saintré.*

Ce roman est du même temps que les *Cent Nouvelles nouvelles*, composées pour amuser le dauphin, depuis roi sous le nom de Louis XI, lorsque ce prince

tenait sa petite cour à Geneppe en Brabant, où Philippe, duc de Bourgogne, l'avait reçu fugitif de la cour du roi Charles VII.

PERSÉVÉRANCE VIENT A BOUT DE TOUT.

« Frappez souvent une chose, quelque léger que soit le coup, le temps lui donnera de l'effet, et ce que vous aurez voulu détruire tombera enfin : les gouttes d'eau cavent à la longue le rocher sur lequel elles tombent. »

(LUCRÈCE.)

PERSIL. (*Grêler sur le*)

Appesantir son pouvoir sur des gens faibles et dans des circonstances de peu d'importance.

PÉTAUD. (*Cour du roi*)

Chacun y contredit, chacun y parle haut;
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

(MOLIÈRE.)

On dit aussi, *C'est une pétaudière.*

Autrefois, en France, toutes les communautés se nommaient un chef qu'on appelait roi. Les mendians mêmes en avaient un; et, par plaisanterie, on l'appelait *peto*, je demande.

Du mot latin *peto*, on a fait *péteau*, *pétaud.*

PETIT-MAÎTRE.

Dans sa jeunesse, le *Grand Condé* s'était fait chef d'un parti opposé à la cour et composé de jeunes gens qui, par les airs de pétulance et de hauteur qu'ils se donnaient, se firent appeler *petits-maîtres.*

Ce nom resta; et, par la suite, on l'appliqua aux jeunes fats.

PETS. (*Chantez à l'âne, il vous fera des*)

Ce proverbe s'applique à des gens hors d'état de profiter des remontrances qu'on leur fait, à des gens

incorrigibles par ineptie. Guillaume Cretin en a fait usage dans le quatrain suivant :

> Juge ignorant et conseillers suspectz
> Font le droict tort, et malle-cause bonne ;
> Et si raison y veult mettre sa bonne,
> Chantez à l'asne, il vous fera des petz.

PHILIPPE. (*Les oies du frère*)

C'est-à-dire, les femmes.

Tout le monde connaît le conte de La Fontaine qui a donné lieu à cette façon de parler ; mais beaucoup de personnes ignorent que la première idée appartient à Saint-Jean de Damas, qui vivait dans le huitième siècle. Voici ce qu'on lit dans son Histoire de Barlaam et Josaphat : « Un roi eut un fils qu'on éleva jusqu'à douze ans sans qu'il vît la lumière du jour, ni aucune autre. Les médecins avaient dit qu'il deviendrait aveugle si on ne prenait pas cette précaution. Le temps de ces ténèbres forcées étant expiré, on fit passer en revue devant les yeux du jeune prince tous les objets qu'on peut voir pour l'ordinaire, les lui montrant l'un après l'autre. Lorsqu'on lui fit voir des femmes, il demanda avec avidité quel nom on donnait à cela. Ce sont, lui répondit le *nomenclateur*, des démons qui induisent toujours à mal, et dont on ne saurait trop éviter l'approche. Malgré le nom et l'observation qu'on y joignit, lorsque le roi demanda à son fils lequel de tous les objets qu'on lui avait fait voir il aimait le mieux. Ce sont, dit le prince, ces démons qui nous induisent toujours à mal ; rien ne m'a paru si charmant.

Un dominicain qui prêchait dans le treizième siècle, changea les démons en oies, et le fils du roi en moine.

Ce sont aussi des oies et un ermite dans le conte de Bocace.

Le récit de Martin Franc, poète qui vivait sous Charles VII, est un modèle de naïveté:

Ci vous conterai d'un novice
Qui oncques vu femmes n'avoit.
Innocent étoit et sans vice,
Et rien du monde ne savoit;
Tant que celui qui le suivoit
Lui fit accroire par les voyes,
Des belles dames qu'il voyoit,
Que c'étoient des oysons et oyes.

On ne peut nature tromper,
En après tant lui en souvint,
Qu'il ne put dîner ni souper,
Tant amoureux il en devint.
Et quand des moines plus de vingt
Demanderent pourquoi musoit,
Il repartit, comme il convint,
Que voir les oyes lui plaisoit.

PHILOSOPHALE. (*Pierre*)

Par *pierre philosophale* on entend la prétendue transmutation des métaux en or; de là cette façon de parler, *il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale*, lorsqu'un homme fait une dépense fort au-dessus du revenu qu'il paraît avoir.

Dans le temps où l'on s'occupait d'alchimie, c'est-à-dire de chimie sublime, de chimie par excellence, la matière était réputée déchue, et les alchimistes avaient la prétention de la relever à sa première nature.

Jean Gauthier, baron de Plumerolles, se vantait de savoir faire de l'or. Charles IX, trompé par ses promesses, lui fit donner 120,000 livres, et l'adepte se mit à l'ouvrage; mais après avoir travaillé huit jours, il se sauva avec l'argent du monarque. On courut à sa poursuite, et il fut pendu.

En 1616, un autre alchimiste, nommé Guy de Crusemberg, reçut du gouvernement 20,000 écus pour

travailler dans le château de la Bastille à faire de l'or. Au bout de trois semaines, il s'évada avec les 20,000 écus, et eut le bonheur de ne pas être arrêté.

Un troisième alchimiste, passant à Sedan, donna à Henri I[er], prince de Bouillon, trois grains d'une poudre qui, fondus avec quelques onces de litharge, produisirent trois onces d'or. Le prince lui-même avait fait l'opération. Que l'on juge de l'empressement avec lequel il accepta trois cent mille grains de poudre qui restaient à l'alchimiste. Celui-ci, pressé de partir, et se trouvant sans espèces, reçut du prince 40 écus. Pour faire des dupes, ce charlatan avait commencé par acheter toute la litharge qui se trouvait chez les apothicaires de Sedan, y avait mêlé quelques onces d'or, et l'avait remise dans le commerce. Les grains de sa poudre cessèrent de produire de l'or lorsque la litharge fut épuisée.

Les ténèbres du moyen âge favorisèrent l'alchimie, parce qu'elle tenait du merveilleux, et la renaissance des lettres suggéra les moyens les plus artificieux pour tromper les esprits.

La physique, aidée de l'expérience, a fini par bannir l'étude de l'alchimie, et le siècle où nous vivons, quoiqu'avide de richesses, se contente d'aller à leur poursuite par la voie du commerce et de l'industrie.

PIAFER.

Terme de manége; il signifie tirer vanité de ses ajustemens, marcher d'un air fier.

PIE. (*Être au nid de la*)

Quand quelqu'un est monté au plus haut degré de sa fortune, on emploie ce proverbe, parce que c'est toujours sur l'arbre le plus haut que la pie fait son nid.

PIED. (*Aller où le roi va à*)

Le proverbe italien est plus solennel : *Aller où ni le pape ni l'empereur ne peuvent envoyer d'ambassadeur.*

PIED, (*Couper à quelqu'un l'herbe sous le*)

C'est le supplanter; au propre, lui enlever ce qu'il a sous la plante des pieds.

PIED-PLAT.

Terme injurieux; *homme de basse naissance.*

A différentes époques, les chaussures des personnes de distinction ont été élevées.

Dans le seizième siècle, on mit sous les souliers deux petits piliers d'égale hauteur, l'un sous le talon, l'autre sous le bout du pied; l'incommodité de ces galoches ayant été reconnue, on se borna, dans le dix-septième siècle, à élever la chaussure sous le talon; les femmes mêmes adoptèrent des mules *à la vénitienne*, que l'on appela aussi *pianelles*, d'un mot italien qui veut dire plates, quoique le talon eût une certaine épaisseur. Ces pianelles étaient fort à la mode sous Louis XIII.

On éleva davantage le talon sous Louis XIV; les souliers de femme, sous Louis XV, avaient des talons de quatre, cinq et jusqu'à six pouces de hauteur. Cette mode durait encore en 1789.

« Rien n'est plus ridicule, disait le docteur Alphonse Leroi (*Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, in-12, Paris, 1772), que la contenance que donnent aux femmes les hauts talons; elles ne marchent pas, mais elles sautillent, et ressemblent aux oiseaux qui n'avancent que par sauts. »

PIED.

Être sur un grand pied dans le monde.

Y jouer un grand rôle.

Ce proverbe vient d'une chaussure qui parut, pour la première fois, dans le treizième siècle. Un comte d'Anjou avait au bout du pied une excroissance considérable; pour cacher ce défaut, il imagina des souliers à pointe recourbée; et comme c'était d'ailleurs un fort bel homme, on copia sa chaussure. Quant au nom, ce fut celui de la partie antérieure d'un vaisseau qu'on appelle encore aujourd'hui *la poulaine*. Cette poulaine tirait sans doute son origine de la Pologne; car anciennement la Pologne se nommait *Polaine, Poulaine*.

Quelquefois on ornait les souliers *à la poulaine*, de cornes ou de griffes; les évêques trouvèrent là un sujet de fulminer. Charles v, pour complaire au clergé, déclara cette chaussure contraire aux bonnes mœurs, inventée par la vanité, et condamna à dix florins d'amende ceux qui s'obstineraient à la porter.

Cependant cette mode se maintint; on la trouve encore dans les monumens de la fin du quinzième siècle.

Les princes et les grands seigneurs portaient des souliers longs de deux pieds; les riches, d'un pied, et les gens du commun, d'un demi-pied.

PIERRE. (*Hardi comme un saint*)

Hardi à nier comme cet apôtre.

PIERRES. (*Mener par un chemin où il n'y a point de*)

C'est-à-dire traiter avec une telle rigueur, que tout moyen de défense est interdit. Les pierres sont les armes de ceux qui n'ont pas d'autre ressource pour mettre en fuite leur ennemi.

PIFFRE. (*Gros*)

Homme qui a les joues rebondies. Mot emprunté et corrompu de l'allemand *pfeiffer*, qui signifie un joueur de fifre. Pour jouer du fifre on enfle les joues.

PIGNON SUR RUE. (*Il a*)

C'etait autrefois la manière de désigner un homme dont les propriétés étaient en évidence.

PILATE. (*Un avocat de*)

Un avocat sans causes, par une misérable allusion à ces mots de l'Évangile : *Non invenio causam.*

PILE. (*Jeter à croix et à*)

Cette façon de parler vient de l'usage de jeter une pièce de monnaie pour tirer au sort, et de ce qu'une des premières monnaies qui a eu une croix d'un côté, avait un navire de l'autre. Pile était synonyme de navire, et le mot *pilote* dérive de *pile.*

PILE. (*N'avoir ni croix ni*)

Signifie être sans argent.

PILULE. (*Avaler la*)

C'est faire une chose qui répugne, recevoir un affront sans mot dire. Comme les pilules sont désagréables au goût, on prend bien garde de les mâcher, on les avale sans les faire passer sous les dents.

PILULE. (*Dorer la*)

C'est adoucir par de belles paroles l'amertume d'un refus; ou, sous des apparences flatteuses, essayer de déterminer quelqu'un à une chose pour laquelle il a de la répugnance.

Cette figure est tirée d'un procédé en usage chez les apothicaires; ils enveloppent les pilules d'une feuille d'or ou d'argent, pour les rendre agréables à l'œil.

Si la pilule avait bon goût on ne la dorerait pas, dit le proverbe espagnol.

PINCE-MAILLE.

Homme fort attaché à ses intérêts. *Grippe-sou, tire-liard,* ont la même signification.

Nos aïeux disaient aussi, *racle denare* (racle denier).

L'avare amasse d'abord pour posséder, ensuite pour amasser; il a épargné dans sa jeunesse pour avoir un petit revenu qui lui permît de se reposer dans sa vieillesse, et il travaille dans sa vieillesse pour épargner son revenu.

PLAIRA. (*Qui dira tout ce qu'il voudra, ouïra ce qui ne lui*)

Traduction de ces mots de Térence : *Qui quæ vult dicit, quæ non vult audit.*

PLAISIR. (*Voilà le plaisir, mesdames, voilà le*)

Les friandises que ce cri annonce sont des gauffres très minces nommées *oublies*. Oublies, par corruption, pour *oblayes*, venant d'*oblatæ*, à cause de leur ressemblance au pain d'autel.

On criait dans les rues cette même pâte sucrée et roulée en cornet au treizième siècle. Un poète de cette époque compte parmi les plaisirs de la soirée, celui d'appeler l'*oublieur*.

Quand le corbillon d'un oublieur était vide, l'usage voulait qu'il chantât. Alors on disait en proverbe qu'on ferait chanter un homme *les pieds à l'eau comme un oublieur;* pour dire qu'on lui ferait faire toute espèce de choses, pourvu qu'on lui en accordât une qu'il souhaitait. En chantant, l'oublieur dont on avait vidé le corbillon, était obligé de tenir ses pieds nus dans l'eau.

Les oublies se criaient après le souper. Ce repas qui d'abord avait lieu à cinq ou six heures, ayant peu à peu été reculé, les oublieurs prirent l'habitude de marcher plus tard. Il leur fut défendu de faire des courses nocturnes quand Cartouche organisa sa troupe, vers 1720, parce que quelques uns de ces brigands s'étaient déguisés en oublieurs.

Maintenant c'est en plein jour que l'on crie les oublies, et ce sont des femmes qui vendent cette marchandise; elles n'ont guère pour pratiques que les gouvernantes d'enfans.

PLATS COUVERTS. (*Servir quelqu'un à*)

C'est lui témoigner en apparence beaucoup d'amitié, et le desservir secrètement. Cette expression vient de l'usage où l'on était autrefois en France de couvrir les choses que l'on mettait devant les personnes de distinction.

PLOMB. (*Calotte de*)

On dit d'une personne étourdie et légère, qu'elle aurait besoin d'une *calotte de plomb*.

Sous Louis XIV, quelques beaux esprits de la cour formèrent une société qui se nomma *le Régiment de la Calotte*. Ce régiment avait pour enseignes les figures de *Momus* et de *la Folie*, surmontées d'une calotte. Aymon, porte-manteau du roi, mort en 1731, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, en fut commandant, et de Torsac généralissime.

Informé des progrès de cette plaisanterie, Louis XIV demanda un jour à Torsac s'il ne ferait jamais défiler son régiment devant lui. A quoi Torsac eut la hardiesse de répondre : *Hélas! sire, il ne se trouverait peut-être personne pour le voir passer.*

La burlesque institution de *la calotte* reprit faveur sous la régence. Lorsqu'un homme en place ou un homme de lettres faisait une sottise, on lui envoyait une calotte; c'était une satire en forme de brevet.

PLOMBÉ. (*Hérétique*)

Hérétique déclaré tel par une bulle scellée de plomb.

PLUIE.

A la bonne heure nous a pris la pluie;

Pour dire, nous avons eu le temps de nous garantir de l'orage : expression figurée.

Lorsque le maréchal de Gié fut exilé par Louis XII, son magnifique château du Verger, en Anjou, venait d'être bâti. Se croyant, par l'exil dans ses terres, délivré de toute inquiétude, il dit, dans le style du temps: *à la bonne heure m'a pris la pluie*, voulant parler de l'asile qu'il s'était ménagé. Mais Anne de Bretagne ne s'en tint pas là; elle le poursuivit avec acharnement.

PLUME. (*Plus l'oiseau est vieux, moins il veut se défaire de sa*)

C'est-à-dire, plus nous sommes avancés en âge, moins nous sommes disposés à nous dessaisir de nos biens.

PLUME. (*Qui mange l'oie du roi, cent ans après il en rend la*)

Ce proverbe est tiré de *Martial d'Auvergne*; il signifie que tôt ou tard on recherche les gens qui se sont enrichis au maniement des deniers royaux.

L'oie était, dans le moyen âge, la plus grosse pièce de volaille que nous eussions en France, et celle qu'on estimait le plus. Charlemagne ordonna que tous ses châteaux en fussent fournis, et cet usage s'est longtemps maintenu dans les maisons royales.

POCHE. (*Acheter chat en*)

C'est-à-dire, *faire marché d'une chose sans la connaître et sans la voir.*

L'auteur des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie* prétend que le chat n'est pour rien dans ce dicton; qu'il faut écrire, *acheter chat' en poche*, ce qui

signifie acheter un bijou chatoyant, sans l'avoir fait démonter.

Il est bien vrai que *chatoyant* vient de chat. Comme l'œil de cet animal offre différentes couleurs, selon le côté par où la lumière le frappe, on dit d'une pierre qui présente les couleurs de l'iris, comme l'opale, qu'elle *chatoye*.

Cependant nous ne croyons pas admissible l'interprétation de l'auteur des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie*.

POCHE. (*Manger son pain dans sa*)

C'est-à-dire, vivre de ses revenus, sans en faire part à personne.

Les Italiens disent : *Manger comme un cheval de charrette*.

POÊLE. (*Il n'y en a point de plus embarrassé que celui qui tient la queue de la*)

Pour dire qu'un homme qui est chargé du soin principal d'une affaire est celui qui a le plus de peine et d'embarras.

Ce proverbe fit dire à Henri IV un mot qui peint bien la bonté de son cœur.

DIALOGUE ENTRE UN PRINCE ET SON MINISTRE.

Dans le besoin pressant qui vous menace,
Sire, il faudrait recourir aux impôts.
— Ah, des impôts ! laissons cela, de grâce :
Mon pauvre peuple a besoin de repos.
Le voulez-vous sucer jusqu'à la moelle ?
Je prétends, moi, qu'il n'en soit pas ainsi.
— Sire, songez quel est en tout ceci
Mon embarras; songez que de la poêle
Qui tient la queue est le plus mal loti.
— Qui dit cela ? — Qui ? le proverbe, Sire.
— Ventre-saint-gris ! le proverbe a menti ;
Car, de par Dieu, c'est celui qu'on fait frire.

POÊLE, (*A carême prenant chacun a besoin de sa*) dit-on populairement à ceux qui empruntent une chose dont on a besoin soi-même.

Ce proverbe vient de l'usage où l'on était jadis dans les petits ménages, de faire des beignets le mardi gras.

Rigides observateurs du carême, nos pères faisaient, les uns avec des viandes succulentes, les autres avec de petites friandises, leurs adieux à la bonne chère.

POÈTES. (*Roi des*)

Les anciens poètes s'appelaient rois, pour avoir gagné quelque prix.

POIL DE LA BÊTE. (*Prendre du*)

C'est se guérir par la chose même qui a causé le mal. Ainsi font les ivrognes en retournant à la bouteille dès le lendemain du jour où ils se sont enivrés.

Ce proverbe vient de l'usage populaire d'appliquer du poil de certains animaux sur la morsure qu'ils ont faite.

POILS. (*Brave à trois*)

Cette locution proverbiale est du temps où deux longs poils terminaient de chaque côté la moustache que portaient les militaires à la lèvre supérieure, et où le bouquet de barbe qui couvrait le menton finissait en pointe.

POINTE. (*Pousser sa*)

Terme de mariniers, devenu proverbe.

POINTE. (*Poursuivre sa*)

C'est-à-dire, son entreprise. Métaphore tirée des tournois.

POIS. (*Donner des fèves pour des*)

Expression proverbiale, pour dire, rendre la pareille à ceux qui nous chicanent.

Une fable de *Marie de France* met ce proverbe en action d'une manière plaisante.

LA FEMME ET LE MARI.

Un gros benêt de paysan voulant un jour rentrer dans sa cabane, trouva la porte fermée : il regarde par le trou de la serrure, et croit voir un homme sur son lit. Outré de rage, il se retire, bien résolu d'en témoigner le soir son mécontentement à sa femme. « Qu'as-tu ? lui dit-elle en le voyant arriver de mauvaise humeur. — J'ai vu ce matin un homme sur mon lit. — Voilà tes anciennes folies qui te reprennent. — Folies ! je crois ce que j'ai vu. — Souvent il ne faut pas croire ce que l'on voit. » Puis, le prenant par la main, elle le conduit à un cuvier rempli d'eau. « Regarde, dit-elle ; que vois-tu ? — Parbleu, je vois une figure d'homme. Eh bien, répliqua la matoise, tu n'es pas dans cette eau, et cependant tu t'y vois. Il n'est pas surprenant que tu te sois vu sur ton lit : apprends que les yeux mentent quelquefois. » Le pauvre idiot convint de son tort, et promit à sa femme de ne plus croire ce qu'il verrait.

Marie de France écrivait au commencement du treizième siècle.

POISSON.

Les gros poissons mangent les petits.

C'est-à-dire, les puissans oppriment les faibles.

Les Grecs avaient le même proverbe. Dans Polybe, *vivre en poisson*, signifie ne connaître de loi que celle du plus fort.

« Ne mange point de cerises avec un plus grand que toi ; car compte qu'il te tirera les noyaux aux yeux. »

(*Proverbe allemand.*)

POISSON. (*On ne sait s'il est chair ou*)

Dans l'origine du protestantisme, cela voulait dire : *On ne sait s'il est catholique ou hérétique.*

POIVRE. (*Cher comme*)

Proverbe du temps où nous ne recevions pas encore le poivre des Indes par mer.

PORCS. (*Conseiller du roi, languéyeur de*)

La chair d'un porc ladre passe pour être malsaine. C'est à la langue de l'animal que la ladrerie est apparente; de là l'importance de visiter la langue, et la création de charges exprès pour cette visite.

PORTE. (*On a balayé devant sa*)

Nos pères disaient cela d'un joueur qui n'avait plus d'argent devant lui.

PORTE. (*Sortir par la belle*)

C'est se tirer d'une affaire avec honneur. Cette façon de parler vient d'un usage du parlement de Paris : un prisonnier déclaré innocent était reconduit par la grande porte, dite *belle porte*, donnant sur le grand escalier de la cour du May.

PORTIER.

Dans *les Bourgeoises à la mode*, Angélique, au milieu de ses propositions extravagantes, dit : *Il faudra, s'il vous plaît, que nous ayons un portier;* et là-dessus le mari s'écrie : *Miséricorde! un portier chez moi! chez un notaire un portier! Ah! madame.* Et l'autre réprend : *Oui, monsieur, un portier.* Il en résulte une longue dispute; enfin le notaire se dit en soupirant : *Je me ferai bien moquer de moi.* Cette comédie n'est pourtant que de 1692. Dans l'espace d'environ un siècle

nos mœurs sont bien changées. Aujourd'hui un notaire qui n'aurait pas de portier se ferait, sinon *moquer*, du moins remarquer.

POT. (*Aller comme pois en*)

Ne faire qu'aller et venir.

Avant la révolution de 1789, on disait des moines : Renfermés dans leurs couvens, *ils sont comme pois en gousse;* quand ils ont mis le pied dehors, *ils vont comme pois en pot.*

POT-POURRI.

La soupe du grand pot et des friands le pot-pourry.

Proverbe de nos aïeux.

Des viandes pourries de cuire devaient donner d'excellent bouillon; il y avait dans le même pot du bœuf, du mouton, du veau, du lard, et beaucoup de légumes, *vrai restaurant et elixir de vie*, dit un conte d'Eutrapel.

Du temps de François Ier on mettait encore le *pot* sur la table; chacun y puisait du *brouet*, après qu'on en avait tiré et jeté pêle-mêle dans un grand plat la viande et les légumes.

POT. (*Sourd comme un*)

Un pot n'a point d'oreilles, et c'est en cela qu'il diffère d'une écuelle.

Beaumarchais prétendait qu'on avait gâté ce proverbe. « On ne parle point à un pot, disait-il, mais une urne qui renferme des restes chéris, reçoit bien des soupirs et des invocations auxquels elle ne répond pas. »

POUDRE, (*Il n'a pas inventé la*)

dit-on d'un homme dépourvu d'esprit. Ce proverbe donne une grande idée de l'inventeur de la poudre à

canon; quoique sa découverte ait été, comme beaucoup d'autres, l'effet du hasard.

POUILLE.

Chanter pouille à quelqu'un, c'est lui dire des injures grossières.

Chez le peuple, *se pouiller* signifie s'injurier, s'appeler *pouilleux*.

Pauvreté n'est pas vice, mais personne n'aime à se l'entendre reprocher; or, on sait que les poux sont inséparables de la pauvreté.

POULE.

Plumer la poule sans la faire crier.

C'est s'emparer sans bruit, sans éclat, de choses qui ne sont pas dues.

POULE BLANCHE. (*Honneurs de la*)

Avant la révolution de 1789, dans l'arrondissement de Remiremont, en Lorraine, ces honneurs étaient décernés, le jour de leur mariage, aux jeunes filles dont la réputation de sagesse n'avait jamais été ternie.

Les jeunes gens des deux sexes, invités à la noce, se réunissaient quelques jours avant la célébration du mariage, et délibéraient. S'il était reconnu que la jeune mariée avait su se préserver des atteintes du vice, on cherchait, pour le jour de la noce, une poule parfaitement blanche. Cette poule était attachée à l'extrémité d'une perche, entre deux quenouilles garnies de lin. C'était un jeune garçon, ami de l'époux, qui portait la perche : il marchait en tête du cortége; et au moyen d'une ficelle attachée à une des ailes de la poule, il la faisait crier chaque fois qu'on passait devant la maison de quelques unes des amies de la mariée. Ni la

richesse, ni la beauté, ni même les marques du repentir ne pouvaient racheter un instant de faiblesse, et les honneurs de la poule blanche étaient impitoyablement refusés à la jeune fille qui n'avait pas su se conserver pure.

POULET.

On donne ce nom à un billet de galanterie, parce qu'en le pliant on y fait des pointes qui ressemblent aux ailes d'un poulet.

La duchesse de Bar disait de La Varenne, son ancien cuisinier, devenu favori de Henri IV, « Qu'il avait plus gagné à porter des poulets pour son frère, qu'à en piquer dans sa cuisine. »

POURCEAU DE SAINT ANTOINE. (*Aller de porte en porte, comme le*)

Cette façon de parler, qui s'applique aux parasites, vient de ce que les pourceaux de l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois en Dauphiné avaient le privilége d'aller de maison en maison, avec une clochette au cou, qui les faisait reconnaître. Chacun, par respect pour le patron de l'abbaye, leur donnait à manger au lieu de les chasser.

POURPOINT. (*La chemise est plus proche que le*)

Pour dire que nos parens ont plus de droits à notre bienveillance que nos amis.

Le pourpoint, habillement du quatorzième siècle, était un vêtement court. En 1323, les tailleurs, qui jusqu'alors avaient été appelés *tailleurs de robes*, reçurent de nouveaux statuts sous le titre de *maîtres tailleurs pourpointiers*.

Les maîtres pourpointiers ne vêtissaient que le corps proprement dit; il y avait d'autres ouvriers pour le haut

et le bas de chausses. Ceux-ci furent érigés en corps de maîtrise en 1346, sous le titre de *maîtres chaussetiers*. Les *boursiers culottiers* leur succédèrent.

Enfin, ces différens métiers furent réunis en 1588, sous la dénomination de *maîtres tailleurs d'habits*, avec le pouvoir de faire tous vêtemens d'homme et de femme, sans aucune exception.

Louis XIV ayant trouvé convenable d'ôter aux hommes la faculté de faire des habits de femmes, créa, en 1675, un corps de maîtrise féminin sous le titre de maîtresses couturières, auxquelles il donna pouvoir de faire tous les vêtemens de leur sexe.

POUVOIR.

N'en pouvoir mais.

N'être pas la cause d'une chose fâcheuse.

Faiseurs d'épigrammes, quel mérite y a-t-il à dire que l'âge a sillonné le front de Lydie, blanchi ses cheveux, démeublé sa bouche? *En peut-elle mais?* Songez que la plus belle femme en éprouvera tout autant si elle parvient à un âge avancé. Songez aussi que les difformités qui excitent votre bile ne troublent en rien la société.

Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.

Juvenum lanceæ et senum consilia,

dit le proverbe latin.

Suivant l'abbé Suger, on entendit souvent Louis VI, sur la fin de sa vie, se plaindre du malheur de la condition humaine, qui réunit rarement *le savoir et le pouvoir.*

PRÉ. (*Aller sur le*)

Dans le seizième siècle, le rendez-vous des duellistes

de Paris était le *Pré aux Clercs;* de là, peut-être, cette façon de parler, encore usitée : *aller sur le pré.*

Le Pré aux Clercs, qui aboutissait à la rivière, s'étendait à l'ouest de l'abbaye de Saint-Germain, depuis la rue de Seine jusque vers l'esplanade des invalides.

Le nom de *clercs* s'appliquait alors non seulement aux ecclésiastiques, mais à tous les étudians de l'université de Paris.

Saint-Louis fit, en 1260, une ordonnance contre les duellistes, et Philippe-le-Bel la renouvela; mais on s'aperçut que ceux que l'on privait de la faculté de combattre à armes égales cherchaient à se faire justice avec avantage, et qu'on n'avait fait que substituer l'assassinat à un combat régulier. L'édit de 1303 règle les cas où le combat peut être demandé, et les nombreuses formalités et cérémonies dont il doit être précédé.

Non seulement François Ier assista, à Moulins, au duel de Cersay et de Viguier, mais lui-même eut une affaire d'honneur.

En 1547, un duel eut lieu à Saint-Germain-en-Laye, devant Henri II et toute la cour, entre Guy Chabot de Jarnac et François de Vivone de la Châtaigneraye. Ce dernier mourut des suites du coup qui lui avait été porté, et le roi fit vœu de ne plus permettre de duels.

Honoré d'Albert, seigneur de Luines, se battit au bois de Vincennes, devant Charles IX, contre le capitaine Panier.

Sous Henri IV, aucun tribunal ne prononça contre les duellistes la peine de mort dont ce monarque les avait menacés.

Le meurtre du baron de Luz, tué dans la rue Saint-Honoré par le chevalier de Guise, qu'il força de mettre l'épée à la main, donna lieu à la déclaration de 1613;

mais le même chevalier de Guise tua, quelque temps après, le fils du baron, et aucune poursuite ne fut faite contre lui.

Le 22 juin 1627, François de Boutteville-Montmorenci et Rosmadec, comte Deschapelles, son cousin, redoutables parmi la noblesse, par le grand nombre d'hommes qu'ils avaient tués en duel, furent décapités en place de Grève. Mais il ne faut pas regarder cette exécution comme la peine d'un duel simple; ce fut bien plutôt un grand exemple reconnu nécessaire pour soutenir l'autorité du roi contre un sujet rebelle. L'épée du comte de Boutteville avait acquis une célébrité funeste, et son duel avec Beuvron était au moins le quatrième dont le public s'entretenait. Condamné à mort par un arrêt rendu contre lui par défaut pour un autre duel, il avait fait abattre par ses valets, *soutenus par quelques cavaliers*, le poteau dressé pour y afficher sa condamnation; et forcé de quitter la France, il avait fait accompagner son carrosse par *deux cents hommes armés*. Réfugié à Bruxelles, il avait résisté à la prière que le roi lui avait fait faire de ne pas se battre contre Beuvron, quoique cette prière lui eût été transmise par l'infante archiduchesse des Pays-Bas; enfin, quoique le roi lui eût refusé des lettres d'abolition, il avait eu l'audace de revenir à Paris, et s'était battu en plein jour sur la Place Royale.

On donna à cette exécution le plus grand appareil, et elle fit sur les esprits plus d'impression que tous les édits rendus contre les duels.

En 1679, Louis XIV établit des *juges du point d'honneur* dans tout le royaume; il appela tous ceux qui auraient éprouvé quelque offense à recourir à leur médiation, à leur autorité, pour en obtenir le redressement

et la réparation. La satisfaction et les réparations étaient graduées, selon la qualité et la gravité des offenses, depuis les plus légères jusqu'aux plus grandes.

Les combats singuliers ne devinrent guère moins fréquens, et l'on en va voir le motif. Le comte de Toulouse s'exprimait ainsi dans une lettre du 27 mars 1737 : « Les lois sur le duel sont sages ; mais jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de sauver l'honneur d'un homme, il faut en particulier compatir à ce qu'il est obligé de faire. J'ai vu le feu roi bien sévère sur les duels ; mais en même temps si dans son régiment, qu'il approfondissait plus que les autres, un officier avait une querelle, et ne s'en tirait pas suivant l'honneur mondain, *il approuvait qu'on lui fît quitter le régiment.* »

Cependant les lois de Louis XIV produisirent un résultat heureux. L'usage des *seconds* tomba en désuétude, beaucoup d'affaires finirent par de simples blessures, au lieu que, sous le régime des seconds, il y avait toujours mort d'homme.

Louis XV fit un édit contre les duels en 1723, et le confirma en 1729. Cette loi, qui est la dernière que nos rois ayent rendue sur cette matière, n'eut pas plus d'influence que les précédentes.

Louis XVI eut le bon esprit de ne pas accroître le nombre des lois contre le duel.

On se battait pour s'être regardé, pour s'être coudoyé, pour une contradiction quelconque. Un jeune homme n'entrait jamais dans un corps sans être *tâté* par les breteurs du régiment. Dans cette disposition des esprits, une loi n'eut probablement fait que les aigrir ; la rage des combats singuliers devait céder à des remèdes plus simples et plus appropriés à l'état actuel des lumières.

Les écrivains les plus distingués répétèrent tant de fois qu'il était tout-à-fait inconvenable de marcher armés, même au sein de la paix, et de traîner des instrumens de mort là où on ne venait chercher que le plaisir, qu'enfin ils furent entendus. On quitta donc l'épée comme d'un commun accord, et dès lors on ne vit plus de ces duels improvisés par suite d'une injure légère, d'un mot un peu vif. Les Parisiennes se distinguèrent dans cette lutte du présent contre le passé; elles proscrivirent les uniformes, qui ne sont bons que dans les revues ou dans les camps; elles ne voulurent pas avoir l'air d'accorder à l'habit des préférences qu'on devait mériter par des moyens plus doux, et les militaires ne parurent plus dans les salons qu'*en habit bourgeois*; c'était l'expression consacrée.

Quelques duels, il faut en convenir, finissaient gaîment. M. le comte de F.—P. en a cité un exemple dans son *Nouveau Dictionnaire français*, publié en 1819, chez Pélicier, galerie des Offices, au Palais-Royal. « M. de Langerie et M. de Montandre, officiers dans le corps des galères, l'un de plume et l'autre d'épée, se prirent un jour de querelle et se portèrent sur le pré: ils étaient l'un et l'autre excessivement laids. Arrivés au lieu du combat, et les épées tirées, M. de Langerie regarde en face son adversaire, et lui dit : *Je fais une réflexion; je ne puis pas me battre avec vous.* Il remet son épée dans le fourreau. — *Comment, monsieur! qu'est-ce que cela signifie?* — *Cela signifie que je ne me battrai pas.* — *Quoi! vous m'insultez et vous refusez de m'en rendre raison!* — *Si je vous ai insulté, je vous en fais toutes les excuses possibles; mais j'ai une raison insurmontable pour ne pas me battre avec vous.* — *Mais, monsieur, peut-on la sa-*

voir? — Elle vous fâcherait. — Non, monsieur. — Vous me l'assurez? — Oui, je vous l'assure. — Eh bien, monsieur, la voici : si nous nous battons, je vous tuerai, selon toutes les apparences, et je resterai le plus laid b..... du royaume. Son adversaire ne put s'empêcher de rire; ils revinrent à la ville bons amis; et comme leurs preuves de bravoure étaient faites à l'un et à l'autre, tout le monde en rit aussi. »

La jalousie a quelquefois armé la main des Parisiennes du dix-huitième siècle. Il y a environ quarante-cinq ans qu'une actrice, qui vit encore, en appela une autre au bois de Boulogne. Il s'agissait d'un infidèle, à qui un second amour avait fait oublier le premier. Elles furent l'une et l'autre exactes au rendez-vous, et l'amante délaissée dégaîna la première; mais à la vue du fer vengeur, l'usurpatrice perdit courage, se laissa docilement souffleter, et revint pleurant à Paris.

Les belles de nos jours ne sont pas moins irritables. M. Brillat de Savarin disait, en 1819, dans son ouvrage intitulé *Essai sur le duel, d'après notre législation et nos mœurs* : « Il n'y a que peu de semaines qu'on a vu dans un dossier, au Palais de Justice, un cartel envoyé par madame C* de la Haute-Loire, à madame F.... sa voisine, qu'elle accusait de lui avoir fait manquer un mariage. La lettre était chaude, injurieuse, menaçante; et pour ne laisser aucun prétexte à la couardise, l'offensée laissait à Madame F.... le choix des armes, et huit jours pour faire ses dispositions. »

Parmi les causes qui ont diminué le nombre des duels, il faut compter pour quelque chose l'usage où l'on est depuis une vingtaine d'années de se battre au pistolet. Le combat à l'épée est chevaleresque et noble; le sort n'y entre pour rien; en recevant le coup, on peut le

rendre. Mais est-ce se battre, se mesurer, que de tirer au sort lequel des deux champions aura l'affreux privilége de brûler la cervelle à l'autre?

Quelques publicistes voudraient que l'autorité fût implacable pour les témoins. Si ces témoins, disent-ils, étaient des spectateurs, des passans conduits par le hasard, ils se feraient un devoir d'empêcher le combat par tous les moyens possibles, et de rendre à la raison et à l'humanité des hommes exaltés. — Les témoins employent toutes les voies de conciliation; et si quelquefois ils ont le malheur de ne pas réussir, ils veillent au moins à ce que les choses se passent dans les règles, et qu'un duel ne devienne pas un assassinat.

Les anciens duels étaient presque toujours de vraies parties carrées; chaque adversaire amenait un *second*, qui se battait comme s'il eût été question de sa propre querelle. On a vu des duels entre six et même huit combattans.

Le duel est sans doute un mal, mais la crainte du duel produit quelques bons effets; elle rend plus important et plus général ce principe de l'éducation première, qu'il ne faut offenser personne.

PRÉ. (*Épargne de bouche vaut rente de*)

Nos pères voulaient, par ce proverbe, donner l'idée d'une économie bien importante; car il n'y a pas de revenu plus sûr que celui d'un pré.

« L'*économie* est fille de l'ordre et de l'assiduité. »

(De Lévis.)

« L'*économie* tient un milieu entre l'avarice et la prodigalité; mais elle doit s'y tenir si ferme qu'elle ne penche pas du côté de l'avarice, dont elle est proche parente.

«La sordide avarice et la folle prodigalité, tempérées l'une par l'autre, produisent la sage *économie.* »

(La Bruyère.)

PRÉ. (*Faucher le grand*)

C'était l'expression dont on se servait autrefois pour désigner le genre de travail des criminels condamnés aux travaux publics, parce qu'ils passaient le temps de leur détention à ramer sur les galères du roi.

Quoiqu'il n'y ait plus de vaisseaux appelés *galères*, le mot *galérien* est encore employé quelquefois; mais ordinairement on dit *forçat*, homme forcé à travailler.

Les forçats sont placés dans les ports. On les enferme dans de grands bâtimens construits à terre, et appelés *bagnes* (de *bagno*, nom donné autrefois par les Italiens à la grande prison des esclaves de Constantinople, où il y avait des bains).

Les forçats partent à certaines époques des prisons de l'intérieur, et on leur adjoint tous les condamnés à la même peine, détenus dans les prisons qui se trouvent sur leur route. La troupe de ces criminels forme ce que l'on nomme une *chaîne;* car ce mot signifie et la peine des galères, et la troupe des criminels condamnés aux galères.

Précieuses.

On donna ce nom, vers le milieu du dix-septième siècle, à une société de femmes dont le langage était alambiqué; et la comédie des *Précieuses ridicules*, jouée en 1659, n'eut pas d'autre but que de faire cesser ce jargon.

Bodeau de Somaize, qu'il ne faut pas confondre avec l'érudit Saumaise, ne tint compte de la critique, et publia, en 1660, *le grand Dictionnaire des Précieuses*, qui forme deux volumes.

Comme cet ouvrage est rare, en voici un extrait :

Conter fleurettes.

Pousser le dernier doux.

Un chapelet.

Une chaîne spirituelle.

Avoir de belles lèvres.

Avoir des lèvres bien ourlées.

Danser.

Tracer des chiffres d'amour.

Se marier.

Donner dans l'amour permis.

Les peintres.

Les poètes muets.

Les lieux d'aisances.

La lucarne des antipodes.

Démêler des cheveux.

Délabyrinther des cheveux.

Pester contre une personne, et n'oser ouvrir la bouche pour se plaindre.

Jurer entre cuir et chair.

L'auteur cite ses autorités.

PRENDRE.

L'orthographe du proverbe suivant peut faire juger de son ancienneté :

Trois choses sont tout d'ung accord,
L'Église, la court et la mort,
L'Église prent du vif et mort,
La court prent le droit et le tort,
La mort prent le foyble et le fort.

PRÉSENT.

Qui prend s'engage.

Recevoir des présens, c'est contracter des obligations envers ceux qui les font.

Personne ne doit être plus en garde contre les dons

intéressés que les femmes. Dans *le Préjugé à la mode*, Durval, époux de Constance, lui fait un cadeau sans se faire connaître. Constance craint que ce cadeau ne vienne d'un séducteur; humiliée d'une avance si injurieuse, elle dit à son mari :

> Ah! j'étais respectée, et je ne le suis plus!

PRÊT.

C'est un prêter à ne jamais rendre,

dit-on d'une chose que l'on prête à un homme insolvable, ou qui a la réputation de ne rien payer.

Senecé a fait usage de ce proverbe dans l'épigramme suivante :

> Pour acheter un bien qui se vend par décret,
> Il me faut mille écus; prête-les moi, Cléandre;
> Opulent, bon ami, tu ne peux t'en défendre.
> — Arcas, à te prêter je n'aurais pas regret;
> Mais n'est-ce pas emprunt fait pour ne jamais rendre?
> — Qui diable t'a dit mon secret?

Le parti le plus sage consiste à ne prêter qu'une partie de la somme demandée, et à n'y plus penser.

PRÊT.

Ami au prêter, ennemi au rendre.

G. Meurier dit plus énergiquement : *Au prêter Dieu, au rendre diable.*

Un homme qui veut puiser dans votre bourse vous accable de caresses. A-t-il obtenu ce qu'il désirait, il évite votre présence; et si vous lui parlez de payement, vous courez risque d'être injurié.

Voici le proverbe des Espagnols : *Qui prête, ne recouvre; s'il recouvre, non tout; si tout, non tel; si tel, ennemi mortel.*

PRISÉE. (*Elle est demeurée pour la*)

Se dit d'une fille qui a refusé de bons partis, et qui est déjà vieille.

PROCÈS. (*Un méchant accommodement vaut mieux qu'un bon*)

Parce que la chicane a des détours, parce que les juges, lors même qu'on les supposerait intègres, sont sujets à erreur.

« Vous ne vous fiez donc pas au jugement de votre patrie? disait-on à Alcibiade. — Je ne me fierais pas même à ma mère; car je craindrais que, sans le vouloir, elle ne prît le caillou noir, au lieu du blanc. »

PRODIGUE. (*A père avare enfant*)

Cela est généralement vrai. Mais pourquoi? c'est que le père qui se refuse tout, en agit de même avec son fils, et celui-ci, qui compte sur une riche succession, ne se fait pas le moindre scrupule de la recueillir d'avance. Ce n'est pas seulement, de sa part, légèreté, dissipation, inconduite; il pourrait même se faire que, dans son cœur aliéné, il entrât du ressentiment, de la vengeance.

L'Évangile a donné aux dissipateurs une leçon terrible sous la parabole de l'*Enfant prodigue*.

La *prodigalité*, chez les Romains, était punie par l'exposition publique. On conduisait les dissipateurs sur un théâtre dressé au milieu de la cité; on les y abandonnait à la risée et aux sarcasmes du peuple.

Les Grecs déclaraient infâme tout citoyen ruiné par ses folles dépenses.

PROJETS.

Ils ont toujours pighons ou eufs.

Se disait jadis de ces gens qui toujours méditent ou commencent à exécuter quelque projet:

Les *projets* sont les enfans
Des songes et des chimères.

C...

L'homme est ainsi bâti ; quand un sujet l'enflamme,
L'impossibilité disparaît à son âme :
Combien fait-il de vœux ! combien perd-il de pas !
Si j'arrondissais mes états ;
Si je pouvais remplir mes coffres de ducats ;
Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire !
Tout cela, c'est la mer à boire :
Mais rien à l'homme ne suffit.
Pour fournir aux *projets* que forme un seul esprit,
Il faudrait quatre corps ; encor, loin d'y suffire,
A mi-chemin je crois que tous demeureraient ;
Quatre Mathusalem, bout à bout, ne pourraient
Mettre à fin ce qu'un seul désire.
(La Fontaine, *Fable* 25, Liv. viii.)

Promesse.

Promettre monts et merveilles.

C'est promettre plus qu'on ne peut ou qu'on ne veut tenir.

Les anciens employaient la même hyperbole : *Magnos promittere montes*, dit Perse. Aux montagnes, Salluste ajoute les mers : *Maria montesque polliceri.*

Promesses.

Nues et vents sans pleuvoir.

Allusion à ceux qui promettent beaucoup et qui ne tiennent rien.

PROVERBES. (*Jouer aux*)

On peut jouer aux proverbes de plusieurs manières :

1°. Chacun dit un proverbe qui commence par une lettre convenue.

2°. On représente en pantomime une histoire dont il faut tirer la morale en forme de proverbe.

3°. Après avoir représenté un drame de l'espèce de ceux que l'on nomme *proverbes*, on dit : *Ce qui nous prouve que....* On n'achève pas, et les spectateurs doivent deviner le proverbe.

PROVERBE. (*Vous avez fait mentir le*)

Se dit à une personne qui a réussi en s'écartant des opinions reçues du vulgaire.

PRUNES. (*Ce n'est pas pour des*)

C'est-à-dire, ce n'est pas pour rien. Molière fait dire à Sganarelle :

Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes.

A propos de ce proverbe, La Monnoye rapporte le petit conte suivant : Le docteur Martin Grandin, doyen de Sorbonne, avait reçu en présent quelques boîtes d'excellentes prunes de Gênes, qu'il serra dans son cabinet. Un jour qu'il avait laissé par mégarde la clef à la porte, des écoliers, ses pensionnaires, entrèrent dans le cabinet, et firent main-basse sur une demi-douzaine de ces boîtes qui restaient. Le docteur fit grand bruit, et aurait chassé ses écoliers, si l'un d'eux, se jetant à ses genoux, ne lui eût dit : « Hé ! monsieur, si vous nous traitez de la sorte, voyez la conséquence ; on dira que vous nous avez chassés *pour des prunes*. » Cette naïveté fit rire le bon homme.

PUCE. (*A la sainte Luce, les jours croissent du saut d'une*)

Ce proverbe rime fort bien ; mais il se trouve faux depuis la correction du calendrier faite par Grégoire XIII en 1582.

La fête de sainte Luce, avant le changement, se trouvait le 23 décembre, deux jours après le solstice ; les jours commençaient à croître ; mais, par le retranchement de dix jours fait au calendrier, la fête a rétrogradé, et se trouve le 13 ; or, on sait que les jours continuent à diminuer jusqu'au 21.

Un de nos anciens poètes (Passerat) a dit en célébrant ce jour-là :

> Heureux jour de saincte Luce,
> Qui crois du sault d'une puce,
> Racçourcissant les ennuis
> Qu'apportent les longues nuits,
> France t'honore, etc.

Ce proverbe, devenu faux pour nous, est vrai chez les peuples qui n'ont pas adopté la réforme du calendrier, tels que les Polonais, les Russes, etc.

PUITS. (*La vérité est au fond du*)

Mot de Démocrite passé en proverbe, pour dire qu'en toute chose on a beaucoup de peine à découvrir la vérité.

> O Vérité ! vierge pure et sacrée,
> Quand seras-tu dignement révérée ?
> Divinité qui seule nous instruis,
> Pourquoi mets-tu ton palais dans un puits ?
>
> (VOLTAIRE.)

Q

QUANQUAN.

Terme corrompu du latin *quanquam*. On prononce *cancan*.

Ramus ou *La Ramée*, qui fut une des grandes victimes immolées à *la Saint-Barthélemi*, avait attaqué dans une grammaire la ridicule manière de prononcer le latin. Il fut à son tour attaqué par la Sorbonne, qui prit pour un outrage la réforme grammaticale faite sans son aveu. Elle arrêta que la lettre *Q* se prononcerait dans l'Université comme le *K*. On ne devait plus dire *quamquam, quisquis;* mais *kiskis* et *kankan*.

Le décret de la Sorbonne déplut à Ramus. Un jeune ecclésiastique, échauffé par ses raisons, affecta dans

un acte public de prononcer fort souvent *quisquis* et *quamquam*. Une erreur dans le dogme aurait moins scandalisé la faculté de théologie; la Sorbonne offensée punit la témérité du licencié en le privant d'un bénéfice dont il était pourvu. Le jeune homme en appela au parlement, et Ramus se chargea d'être l'avocat du bénéficier et du *quamquam*. On plaida avec chaleur de part d'autre. L'arrêt qui intervint réintégra le licencié dans son bénéfice, et renvoya aux grammairiens la prononciation des lettres de l'alphabet.

De cette dispute, dit-on, vient le proverbe *faire un quanquan;* c'est-à-dire, faire beaucoup de bruit pour peu de chose. Il est plus vraisemblable que *quanquan* a été formé par onomatopée, du bruit que font les oies lorsqu'elles sont effrayées.

QUENOUILLE. (*Il a bien d'autres lanfais à sa*)

Lanfais est un mot populaire qui, dans quelques parties de la France, signifie *filasse*.

Ainsi le sens du proverbe est : *Il a bien d'autres affaires à démêler.*

QUEUE. (*Écorcher l'anguille par la*)

Faire une chose à rebours.

QUEUE. (*Il vient un temps que les vaches ont besoin de leur*)

C'est-à-dire, il ne faut pas faire fi des petites ressources.

QUEUE.

D'une vache perdue, c'est quelque chose de recouvrer la queue, ne fût-ce que pour *faire un tirouer à son huis* (à sa porte).

Proverbe d'Olivier Maillard.

En chaire, ce cordelier, qui fut confesseur de Char-

les VIII, en disait bien d'autres. Dans son sermon du jeudi de la seconde semaine de carême, il apostropha ainsi des femmes d'avocats qu'il trouvait trop richement habillées : « Vous dites que vous êtes vêtues suivant votre état; à tous les diables votre état et vous-mêmes, mesdemoiselles. Vous me direz peut-être : nos maris ne nous donnent point de si belles robes; nous les gagnons de la peine de notre corps : à trente mille diables la peine de votre corps, mesdemoiselles. »

Ses sermons, à l'exception d'un seul recueil, sont tous écrits en latin. Pour prouver de quelle manière la Samaritaine découvrit que Jésus-Christ était Juif, voici ses paroles : 1°. *Ad vestem quam portabat*; 2°. *Ad sermonem quo utebatur*; 3°. *Quia erat circumcisus.*

Michel Menot, cordelier, a aussi écrit ses sermons en latin; et ils offrent, comme ceux du P. Maillard, un mélange barbare de sérieux et de comique, de burlesque et de sacré. « Les bûcherons, dit-il, coupent de grosses et de petites branches dans les forêts, et en font des fagots; ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. »

Selon lui, le moyen d'aller en paradis, c'est de faire comme aux hôtelleries d'Espagne, où l'on paie avant que de manger, et d'où l'on sort ami de l'hôte..... Les mauvais chrétiens font comme aux cabarets de France, où l'on est traité à bouche que veux-tu; mais il faut payer quand on sort, et souvent on a dispute.

Menot se demande pourquoi Jésus-Christ donna plutôt les clefs de l'Église à saint Pierre qu'à saint Jean qui le valait bien. — C'est que saint Jean était son cousin, et par là il a voulu nous prouver que, dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques, on ne doit avoir égard ni à la chair ni au sang.

Guillaume Petit, confesseur du roi Louis XII, fit trois oraisons funèbres de la reine Anne de Bretagne, d'abord à Blois, où elle mourut; ensuite à Notre-Dame de Paris, où son corps fut porté; enfin à Saint-Denis, où il fut inhumé. Ces trois discours se ressemblent par la singularité des idées. Parce que la reine avait vécu trente-sept ans, il dit que cette princesse avait mérité trente-sept épithètes pour trente-sept vertus formant un char qui la conduisait au ciel.

C'était le goût du temps : Barlette, dominicain, à l'occasion duquel on fit ce proverbe : *Nescit prædicare, qui nescit Barlettare*, Barlette dit que l'état monastique triomphe dans l'Église sur quatre chars magnifiques, attelés chacun de chevaux de diverses couleurs. Ces quatre chars sont les quatre ordres mendians. Le premier est tiré par des chevaux bruns ou alezans, ce sont les franciscains, cordeliers ou capucins; le second, par des chevaux noirs, ce sont les augustins; le troisième par de vigoureux chevaux blancs, ce sont les carmes; le quatrième par des chevaux pies, ce sont les jacobins.

QUEUE. (*Quand on parle du loup on en voit la*) Expression que l'on emploie quand une personne dont on s'entretient, et à l'arrivée de laquelle on ne s'attendait point, se présente tout à coup.

Les anciens disaient : *Lupus in fabulâ.*

De même que la présence d'un loup interdit, de même l'arrivée imprévue d'une personne que l'on tenait sur le tapis déconcerte. Il semble qu'elle soit venue pour vous couper la parole, qu'elle ne soit arrivée que pour mettre fin au caquetage.

Parlât-on de la personne en bien, l'on craindrait de blesser sa modestie en continuant; si l'on en dit du

mal, ce qui est plus ordinaire, on est encore bien moins tenté de parler sur le même ton.

Mais pourquoi *la queue*, et non pas *la tête?*

M. Albéric Deville, à qui nous avons proposé cette difficulté, l'a ainsi résolue : « Autrefois on disait *la coue*, au lieu de *la queue*. Il vaudrait mieux dire la tête, puisque l'animal qui survient la présente d'abord; mais les premiers auteurs de ces maximes vulgaires aimaient beaucoup l'uniformité des sons; aussi la plupart des anciens proverbes sont-ils rimés. La rime existe dans toutes les langues; elle a toujours été considérée comme une échelle pour la mémoire. »

QUIA. (*Mettre à*)

C'est-à-dire, tellement embarrasser son adversaire, que, dans sa réplique, il soit obligé de s'arrêter à *quia, parce que*, au lieu de conclure.

Nos pères, qui avaient moins d'urbanité dans le langage, disaient mettre à cul; c'est-à-dire, obliger l'adversaire à se rasseoir.

QUIBUS. (*Il a du de*)

C'est-à-dire, des écus, *de quibus fiunt omnia.*

L'argent est l'instrument des instrumens.

Curia pauperibus clausa est, dat census honores,
Census amicitias : pauper ubique jacet.

(Ovid.)

L'or est utile à tout, sans lui rien ne s'achève.
Quiconque n'en a point sera toujours rampant;
Entre tous les métaux, l'or est le plus pesant,
Et c'est avec lui qu'on s'élève.

QUORUM. (*Beati garniti vaut mieux que beati*)

Le mot *quorum* est pris pour *qui auront;* et ce proverbe en latin de cuisine, signifie qu'il vaut mieux être *garni* (nanti) que d'avoir des espérances même fondées.

QUORUM. (*Enluminé comme le boy de Beati*)

Se disait jadis d'une personne dont la parure était extraordinairement brillante; et cette façon de parler venait de l'entourage de la lettre B au commencement du psaume *Beati quorum, etc.* sur un livre de chant.

Nous avons encore des départemens où les paysans vous disent qu'ils n'entendent *ni a ni boy,* pour *ni a ni b.*

Quant aux ornemens de la première lettre du psaume 31, *Beati quorum*, etc. il n'est pas étonnant que nos pères y aient fait plus d'attention qu'à ceux d'une autre lettre initiale; les mots *beati quorum* se trouvent dans d'autres proverbes.

R

Mensibus erratis ad solem ne sedeatis.

Nos pères regardaient comme dangereux pour la santé de s'asseoir dans un endroit exposé au soleil, pendant les mois dont le nom renferme la lettre R.

Ils croyaient aussi que pendant ces mois le vin devait être bu sans eau:

Mensibus erratis purissima vina bibatis.

RABELAIS. (*Quart d'heure de*)

Moment de détresse où il faut payer son écot, circonstance pareille à celle où se trouva Rabelais dans une auberge de Lyon.

RACE. (*Bon chien chasse de*)

Pour dire, l'enfant tient de ses parens. La même vérité était exprimée par nos aïeux de la manière suivante: *Qui est extrait de geline, il ne peut qu'il ne gratte.*

RAISIN. (*Moitié figue, moitié*)

Pour dire qu'une chose a été faite tant bien que mal, en partie de gré, en partie de force.

RAMPONER.

C'était, en 1760, boire au cabaret outre mesure; et l'on appelait *chapeau à la Ramponeau*, un chapeau pareil à celui du cabaretier de ce nom.

La figure de Ramponeau avait quelque chose de si grotesque, de si jovial, que les arts s'en étaient emparés. On le retrouvait partout à califourchon sur le tambour qui lui servait d'enseigne. Tel était le plaisir qu'on trouvait à le voir, qu'un certain Gaudon, célèbre joueur de marionnettes, lui proposa douze francs par jour pour le montrer pendant trois mois sur son théâtre. L'engagement fut signé; mais Ramponeau se rétracta, alléguant sa conscience. Ce fut la matière d'un procès où figurèrent deux célèbres avocats du temps, maître Élie de Beaumont, et maître Coqueley de Chaussepierre.

« Si quelqu'un, dit maître Élie de Beaumont, avocat de Gaudon, allant dans le cabaret de Ramponeau, lui commandait, le vendredi, un grand repas en gras, et si, après qu'il aurait égorgé toute sa basse-cour, et mis sur la table tout ce qu'il aurait pu ramasser à la Courtille, cet homme venait lui dire : « Les réflexions mûres que j'ai faites sur les dangers qu'apporte au salut un repas gras fait le vendredi..... *m'ont déterminé* à renoncer au vôtre; » que dirait Ramponeau? Serait-il d'humeur à perdre toute sa dépense? Il dirait sans doute, s'il veut être de bonne foi : « Je ne vous empêche point de suivre les mouvemens de votre conscience et de travailler à votre salut; mais votre conscience doit vous obliger à être juste, et la justice veut que vous me payiez une dépense que je n'ai faite que pour vous. » Substituons à un repas défendu par un règlement ecclé-

siastique, un délassement qu'on prétend défendu par une loi semblable, et nous aurons Ramponeau condamné par sa propre bouche. »

Ramponeau triompha, et maître Élie de Beaumont fut vertement chapitré par son ordre.

RAPPORT, (*Belle montre et peu de*)
dit-on d'une chose qui n'est avantageuse qu'en apparence.

Le proverbe des Latins était : *Ad oculos magis quàm ad vesicam pertinet.*

Vesica, vessie, signifiait bourse à serrer l'argent.

RASOIR. (*Il n'a senti que la fraîcheur du*)
Se dit d'un homme à qui il est arrivé inopinément une disgrâce.

RAT. (*A bon chat bon*)
C'est-à-dire, bien attaqué, bien esquivé.

RATS. (*Avoir des*)
C'est-à-dire, des caprices, des inégalités d'humeur.

Quelques étymologistes prétendent que c'est une allusion à la *rate*, d'où, selon eux, ces bizarreries proviennent; d'autres font dériver *rat* du latin *ratum*, résolution.

De petits rats,
Iris, vous rendent plus jolie;
De petits rats
Donnent du lustre à vos appas :
Pour moi, je suis pour la folie,
Et préfère à la prud'hommie
De petits rats.

REBEC. (*Visage de*)
Figure grotesque.

La partie supérieure du *rebec*, ancien violon à trois

cordes, représentait une tête humaine grossièrement sculptée.

Un mot populaire paraît dériver de ce proverbe; le peuple appelle *Rebeca* une femme revêche.

RÉBUS. (*Parler*)

C'est-à-dire, parler énigmatiquement, parler par équivoque.

Ménage tire l'origine des *rébus* de l'usage où étaient anciennement les clercs de Picardie de composer, toutes les années au carnaval, des pièces satiriques sur les événemens du temps (*de rebus quæ geruntur*). Ces pièces étaient remplies d'allusions et d'équivoques.

Par *rébus* on entend aujourd'hui un assemblage de lettres ou de syllabes et d'objets figurés, qui compose un mot ou une phrase.

Un historien rapporte comme une chose tout-à-fait galante et des plus merveilleuses, qu'un de nos rois (Charles VI), n'étant encore que dauphin, fit faire une enseigne où l'on avait peint un K, un cygne et une L, parce qu'il aimait une jeune fille appelée *Cassignelle*.

On trouve des *rébus* dans les armoiries, par exemple, dans celles de la maison de Raconis, qui porte des choux cabus et ces deux mots, *Tout n'est;* ce qui équivaut à la légende, *Tout n'est qu'abus*.

> .... En rebus de Picardie,
> Une faulx, une étrille, un veau,
> Cela fait *étrille Fauveau*.
>
> (MAROT.)

Il fut un temps où les écrans étaient chargés de rébus; on en a mis, il y a quelques années, sur les sacs à ouvrage de nos dames.

RECONDUIRE.

Il nous manque un proverbe sur le mot *reconduire*.

Les Russes disent : On reçoit l'homme suivant son habit, et on le *reconduit* suivant son esprit.

REFUS.

Qui refuse, muse.

C'est-à-dire, qui refuse est un niais, parce que souvent l'occasion d'avoir ce qui nous a été offert ne se présente plus.

Molière avait peut-être ce proverbe en vue, quand il a fait dire à Gros-René :

Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous.

Qui refuse, muse, s'applique particulièrement aux filles qui demeurent à marier, après avoir refusé de bons partis.

Son miroir lui disait, prenez vite un mari ;
Je ne sais quel désir le lui disait aussi :
Le désir peut loger chez une précieuse.
Celle-ci fit un choix qu'on n'aurait jamais cru,
Se trouvant à la fin tout aise et tout heureuse
De rencontrer un malotru.

(LA FONTAINE.)

RELEVÉE. (*De*)

Pour dire l'après-midi. Cette façon de parler tient à l'usage de dormir, après avoir pris le repas du milieu du jour.

RENARD. (*Se confesser au*)

Pour dire faire confidence d'une affaire à un homme qui a intérêt de l'empêcher.

RENARD. (*Prendre martre pour*)

Prendre une chose pour une autre, étant trompé par la ressemblance.

RENARD. (*Enfumé comme un*)

On étouffe avec de la fumée les vieux renards qui ne veulent pas sortir de leur terrier.

RENÉ. (*Se chauffer à la cheminée du roi*)

Proverbe provençal. Réné, roi de Sicile, comte d'Anjou et de Provence, mort en 1480, avait coutume de partager son temps entre l'Anjou et la Provence; mais lorsque Louis XI, son oncle, se fut emparé de l'Anjou, la Provence devint le lieu habituel de sa résidence.

René se livra à son goût pour la vie pastorale. Comme au temps de Saturne et de Rhée, il garda quelquefois ses troupeaux avec Jeanne de Laval son épouse. A Marseille, où il passait ordinairement l'hiver, on le voyait sur le port se pénétrer des rayons du soleil; et de là vint le proverbe, *Se chauffer à la cheminée du roi René.*

Les Provençaux l'avaient surnommé le Bon; il fut en effet le bienfaiteur de tous les pays qu'il gouverna. La France lui doit l'introduction des raisins muscats, des paons blancs, des perdrix rouges et des œillets dits de Provence. Ce qui est bien autrement recommandable, il fit naître dans l'Anjou et dans la Provence le goût des belles-lettres et des arts. La France possède quelques tableaux de sa main. Au moment où il apprit que Louis XI venait de s'emparer de l'Anjou par surprise, il peignait une perdrix dans son château de Beaugé; il continua de travailler, et ne témoigna d'autre regret que celui de quitter pour toujours un pays auquel il était tendrement attaché. Ce prince était gai, vif et fécond en saillies.

RENCONTRER. (*Se*)

Les beaux esprits se rencontrent, dit-on à un homme qui a la même pensée qu'un autre.

Ce sont surtout les poésies qui offrent des vers que l'on a lus dans d'autres poètes.

RENOMMÉE.

Dans les tournois, tout avantage remarquable que remportait quelqu'un des combattans, était célébré, non seulement par le son des instrumens, mais par la voix des hérauts. Mille cris perçans faisaient retentir à plusieurs reprises le nom du vainqueur, usage qui, dans notre langue, a formé le mot *renommée*.

RENTE. (*Mieux vaut règle que*)

«Les richesses, dit Montaigne, viennent plus de l'ordre que de la recepte.»

REPAS.

A main lavée Dieu mande la repue.

Ce proverbe est tiré de G. Meurier.

Chez nos ancêtres on donnait à laver avant le repas. Des trompettes annonçaient l'heure de se mettre à table; cela s'appelait *corner l'eau*.

L'usage de se laver les mains avant le repas existait encore en France du temps de Regnier, car il dit dans sa dixième satire :

> Sur ce point on se lave, et chacun en son rang
> Se met dans une chaise, ou s'assied sur un banc.

REPAS.

Un ami en amène un autre.

Un homme invité à un repas y mène quelquefois un ami, et fait, en le présentant, quelques excuses auxquelles on répond par le proverbe, *un ami en amène un autre*.

Chez les anciens on recevait aussi sans difficulté un ami, mais il fallait que ce fût un ami commun. Ce convive s'appelait *ombre*, parce qu'il suivait son introducteur comme l'ombre suit le corps.

REPAS. (*Heure des*)

Pendant long-temps l'usage de la nation fut de dîner à neuf heures, comme font aujourd'hui les paveurs, les maçons et les tailleurs de pierre, ce qui donna lieu de dire en proverbe :

> **Lever à cinq, disner à neuf,**
> **Souper à cinq, coucher à neuf,**
> **Fait vivre d'ans nonante et neuf.**

Lorsqu'on eut reculé le dîner d'une heure, le proverbe fut ainsi changé :

> **Lever à six, disner à dix,**
> **Souper à six, coucher à dix,**
> **Fait vivre l'homme dix fois dix.**

RESSEMBLANCE.

Ceux qui se ressemblent se rassemblent.

Ce proverbe, tiré du latin, *pares cum paribus congregantur,* souffre bien des exceptions. Les gens vicieux, il est vrai, se recherchent, mais l'homme mélancolique fuit la société des personnes gaies, ou plutôt les personnes gaies l'évitent :

> ***Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosi.***
>
> (HORACE.)

RESSOURCE.

Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.

Ce proverbe n'a pas besoin d'explication ; un passage du *Roman de la Rose* prouve son ancienneté.

> **Moult a souris povre recours,**
> **Et met en grand péril la druge (*druge*, fuite.)**
> **Qui n'a qu'ung pertuys à refuge.**

REVERDIR. (*Planter là quelqu'un pour*)

C'est-à-dire, le laisser dans un endroit qu'on lui à désigné sans venir le reprendre.

On dit aussi, *Laisser sur le vert.*

RIBAUDS.

Il y avait, sous Philippe II, une espèce de soldats

appelés *Ribauds*, *Ribaldi*, qui passaient pour déterminés et qu'on mettait à la tête des assauts. Le libertinage outré auquel ils s'abandonnaient, a rendu par la suite leur nom infâme. On le donna indifféremment aux jeunes débauchés qui fréquentaient les mauvais lieux.

Les *Ribauds*, pris dans ce dernier sens, avaient un chef qui portait le titre de roi, suivant l'usage établi alors, de donner cette auguste qualité à ceux qui avaient quelque espèce de commandement.

Le roi des Ribauds connaissait de tous les jeux de dés, de brelans et autres qui se jouaient pendant le voyage de la cour; il levait deux sous par semaine sur tous les logis des femmes prostituées.

Le nom de cet officier fut supprimé sous le règne de Charles VI.

Primitivement les *Ribauds* ou *Ribaux* furent des hommes forts, qui travaillèrent sur les *rives* des fleuves, soit à remonter les bateaux, soit à charger et décharger des marchandises.

Le *Roman de la Rose* parle de Ribauds, «portant sac de charbon en grève.»

RIEN. (*Marchand de tout et faiseur de*)

Cette espèce de proverbe est du temps où les merciers pouvaient vendre toute espèce de marchandises, excepté les comestibles, sans en fabriquer aucune.

En 1557, la communauté des merciers était si nombreuse, qu'ils passèrent en revue, dans la plaine de Saint-Denis, devant Henri II, au nombre de trois mille.

RIEN. (*Qui prouve trop ne prouve*)

Madame de Sévigné cite très ingénieusement ce proverbe à l'occasion de la mort de la princesse de Conti. «La désolation de sa chambre, dit-elle à sa fille, ne peut

s'exprimer. Monsieur le Duc, messieurs les princes de Conti, mesdames de Longueville et de Gamache pleuroient de tout leur cœur. Madame de Gesvres avoit pris le parti des évanouissemens, madame de Brissac de pousser de hauts cris, et de se jeter par la place; mais ces deux personnages n'ont pas réussi, il fallut les chasser : *Qui prouve trop ne prouve rien.* »

RIPAILLE. (*Faire*)

On croit généralement qu'un Amédée, duc de Savoie, vécut délicieusement dans sa retraite à *Ripaille*, et que de là est venue l'expression proverbiale, *faire ripaille*, pour dire faire *grand' chère*. Le Duchat prétend que c'est une erreur, et il cite *Spon*, Hist. de Genève, seconde édit., t. 1er, pag. 107 et 108.

Ce duc de Savoie était Amédée VIII; il remit ses états à son fils en 1439.

RIS DE SAINT MÉDARD.

Cette expression proverbiale est dans Regnier.

D'un ris de saint Médard il me fallut répondre.
(*Sat.* 8.)

Grégoire de Tours, chap. 95, *de la Gloire des confesseurs*, dit que saint Médard ayant le don d'apaiser le mal des dents, on le représentait la bouche entr'ouverte, pour avertir ceux qui avaient ce mal d'avoir recours à lui. Ainsi représenté, il paraissait rire, mais du bout des dents; de là le proverbe *ris de saint Médard*, ris forcé.

« On juge très bien les hommes par leur manière de rire, dit Grétry (*Essais sur la musique*), c'est-à-dire, par leur rire, leur sourire ou leur fou-rire. Certaines gens rient presque toujours *jaune*, c'est la fausseté qui les domine; d'autres *vert*, c'est l'envie; d'autres *rouge*,

c'est la bonhomie; d'autres *couleur de rose*, c'est la candeur; d'autres enfin savent rire de toutes couleurs, et ces gens-là sont les plus dangereux.»

RIVIÈRE. (*Porter de l'eau à la mer, ou à la*)

Pour dire porter des marchandises dans les lieux où elles abondent.

Les Latins disaient : *In sylvam ligna ferre.* Au figuré, ce proverbe signifie donner des conseils à ceux qui seraient dans le cas de nous éclairer.

ROBILLARE. (*Après Pâques*)

C'est-à-dire, réjouissance.

Les Romains célébraient, à la fin d'avril, des fêtes nommées *Robigalies*, et de là, par corruption, est venu le mot *robillare*.

RODOMONT.

Fanfaron qui vante ses prétendus exploits. Le Duchat tire *rodomont* du latin *rodere montem*; ainsi, rodomont est synonyme de ronge-montagne.

ROGER BONTEMPS.

Les uns veulent que ce proverbe tire son origine d'un seigneur nommé *Roger*, de la maison de *Bontemps*, dans le Vivarais, homme de belle humeur, et fort ami de la bonne chère.

Suivant d'autres, ce proverbe vient de Roger de Colleyrie, poète qui prit le sobriquet de *Bontemps*, pour faire imprimer ses œuvres en 1536. Roger de Colleyrie justifiait le surnom de Bontemps par le genre de ses productions toutes gaillardes et même un peu libertines. Il y avait à Auxerre, où il demeurait, une société facétieuse dont le chef ou président s'appelait l'Abbé des fous : Roger de Colleyrie tint à honneur de remplir cette place.

ROIS.

Les rois ont les mains longues.

Ce proverbe est dans Ovide :

An nescis longas regibus esse manus ?

Un souverain peut dire comme l'Apollon de la fable :

Je vois de loin, j'atteins de même.

Mais

Malheur au souverain qui n'est que respecté ;
Plus malheureux celui qui n'est que redouté.
(De Belloy.)

Un roi qui ravit par contrainte
Ce que l'amour doit accorder,
Et qui, content de commander,
Ne veut régner que par la crainte,
En vain, fier de ses hauts projets,
Croit en abaissant ses sujets,
Relever son pouvoir suprême :
Entouré d'esclaves soumis,
Tôt ou tard il devient lui-même
Esclave de ses ennemis.
(J. B. Rousseau, *Ode au roi d'Angleterre.*)

ROIS. (*Au royaume des aveugles, les borgnes sont*)

On juge de tout par comparaison. Avec des gens instruits, un demi-savant n'est qu'un ignorant ; placez le même homme dans un cercle d'ignorans, il sera écouté comme un oracle.

ROIS. (*Au jeu des échecs les fous sont les plus près des*)

Cette façon de parler passa de la langue des joueurs dans la conversation, parce que la chose fut vraie à la cour des princes comme au jeu des échecs.

ROIS. (*Chandelle des*)

Riolé et piolé comme la chandelle des rois, se disait jadis d'une personne qui avait des habits rayés de couleurs tranchantes, parce qu'alors on brûlait à la

cour des bougies de toutes couleurs, jaunes, vertes, rouges, etc.

Riolé vient de *radiatus*, que nous traduisons aujourd'hui par *rayé;* et *piolé* vient de pie.

ROIS. (*Le jeu des*)

Rabelais appelait un jeu de cartes *le jeu des Rois;* et quand les cartiers furent tirés de la communauté des papetiers pour former une communauté à part, ils prirent pour patron *la fête des Rois.*

On a changé, à diverses époques, les figures des cartes à jouer, comme les curieux peuvent s'en convaincre en visitant au cabinet des estampes de la Bibliothéque du Roi, à Paris, deux volumes *in-folio* qui ne contiennent que des cartes à jouer.

Dans les cartes dont on se sert ordinairement, les quatre rois sont David, Alexandre, César, Charlemagne; et dans celles que fabrique depuis le mois de mars 1819 M. Houbigant, Charlemagne, Saint-Louis, François 1er et Henri IV.

Le P. Menestrier (*Bibliothéque curieuse et instructive*) prétend que les cartes à jouer furent inventées pour amuser Charles VI, lorsqu'il fut convalescent de la maladie dans laquelle il tomba en 1392.

L'opinion de ce jésuite a été adoptée par le P. Daniel son confrère, par les auteurs de l'*Encyclopédie* et de *l'Art de vérifier les dates,* par le continuateur de Velly, par le comte de Tressan, etc. etc.

Bullet (*Recherches historiques sur les cartes à jouer*) pense qu'il faut placer l'invention des cartes à jouer dans les dernières années du règne de Charles V.

Suivant l'abbé Rive (*Notices historiques et critiques de deux manuscrits de la bibliothéque de M. le*

duc de La Vallière), les cartes à jouer sont au moins de l'année 1330.

M. Éloi Johanneau (*Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales*) applique aux cartes à jouer ce passage de Papias, lexicographe du onzième siècle : *Mapa etiam dicitur pictura vel forma ludorum.*

Ce qui est positif, c'est que les cartes à jouer étaient connues du temps de Charles v. Ce prince les proscrivit, ainsi que plusieurs autres jeux, par son édit de 1369. On les décria dans diverses provinces de la France ; on y donna à quelques unes de leurs figures des noms faits pour inspirer de l'horreur : en Provence, on appela les valets *Tuchim*. Ce nom désignait une race de voleurs qui, en 1361, avaient causé dans ce pays et dans le comtat Venaissin un ravage si horrible, que les papes firent prêcher une croisade pour les exterminer.

Les cartes ne furent introduites à la cour de France que sous le successeur de Charles v. On craignit même, en les y introduisant, de blesser la décence, et on imagina un prétexte ; ce fut celui d'amuser Charles vi dans les intervalles de sa démence. Il y a un registre à la Chambre des comptes de Paris, dans lequel on lit : *Donné cinquante-six sols parisis à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, pour porter devers ledit seigneur roi pour son ébattement.*

ROME. (*On ne s'amende pas pour aller à*)

Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt.

(Horace.)

Le pèlerinage le plus célèbre parmi les chrétiens était autrefois celui de la Terre-Sainte. Le voyage de Notre-

Dame de Lorette, celui de Saint-Jacques de Compostelle, celui des tombeaux des saints apôtres à Rome, ne le furent guère moins dans la suite. Les femmes quittaient leurs maris, les moines leurs couvens, pour faire cette pieuse caravane; mais souvent ils n'en revenaient pas meilleurs, et les abus de ces courses donnèrent lieu au proverbe : *On ne s'amende pas pour aller à Rome.*

Nos pères, pleins de la lecture d'Ésope, disaient encore : *Le loup alla à Rome, il y laissa de son poil, et rien de ses coutumes.*

La Fontaine, parlant d'un pèlerin, dit:

> Prou de pardons il avait rapporté,
> De vertu point : chose assez ordinaire.

RONDE. (*Un homme tout*)

C'était jadis un homme franc et sans façons. On a depuis attaché à cette simplicité l'idée d'un manque de finesse; et Gros-René dit dans ce sens :

> Je suis un homme franc de toutes les manières.

Les anciens avaient, outre l'homme rond, *un homme carré;* c'était un homme à l'épreuve de tout événement, en état de braver les caresses de la bonne fortune et les coups de la mauvaise.

RONDE. (*Manger à table*)

C'est se trouver à un repas dont on a banni l'étiquette.

Arthus ou Arthur, roi fabuleux de la Grande-Bretagne, est censé avoir imaginé, au commencement du sixième siècle, la *table ronde,* comme un moyen de prévenir toute difficulté sur le haut et le bas bout.

Voltaire attribue l'invention de la *table ronde* à Édouard III, roi d'Angleterre, qui commença à régner en 1327. « La grande table ronde établie, dit-il, par

lui à Windsor, à laquelle se rendaient tous les chevaliers de l'Europe, fut le modèle sur lequel les romanciers imaginèrent toutes les histoires des chevaliers de la table ronde, dont ils attribuèrent l'institution fabuleuse au roi Arthur. »

Vers le milieu du dix-huitième siècle, madame la marquise de Turpin fonda, à Paris, une société littéraire, sous le nom de Société de la *table ronde*. Favart, l'abbé de Voisenon, Guillard et le chevalier de Boufflers en étaient membres.

On doit à cette espèce d'académie un petit recueil intitulé, *la Journée de l'amour*, qui fut imprimé avec beaucoup de luxe, et dont les exemplaires sont très rares.

RONSARD. (*Donner un soufflet à*)

C'est faire une faute grossière contre la langue française. Avant Malherbe, Ronsard était, pour la langue française, une autorité.

ROSÉE.

La rosée du ciel, la rosée tombe.

Vieilles expressions qui manquent d'exactitude. La rosée monte au lieu de descendre; et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à couvrir quelques végétaux d'un récipient; on les trouvera le matin aussi mouillés que s'ils avaient été exposés en plein air. Le berger qui passe les nuits entières dans les champs, n'aperçoit jamais cette prétendue pluie.

ROSES. (*Chapeau* ou *chapel de*)

C'est un petit mariage.

Jadis, quand on demandait ce qu'un père donnait à sa fille en mariage, et que la dot était fort modique, on disait qu'il lui donnait un *chapeau de roses.*

ROUÉ.

Homme sans principes, qui donne à ses écarts des dehors séduisans.

Voici, d'après Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, année 1783, l'origine de ce mot : « Un ivrogne sort d'un cabaret, place de Grève. On avait fait une exécution; la douleur arrachait au criminel, dont les membres venaient d'être brisés, des imprécations et des juremens. L'ivrogne, levant la tête vers l'échafaud, prend pour lui ces injures, et dit tout haut : « Ce n'est pas tout que d'être *roué*, il faut encore être poli. » Paris s'amouracha de ce mot insensé; il fit fortune dans tous les cercles. »

Quoi qu'en ait dit Mercier, le surnom de *roué* est d'une date plus ancienne; il fut appliqué au cardinal Dubois, homme de mœurs dissolues, par le duc d'Orléans, régent.

RUBRIQUE.

Dans les anciens livres d'église, les règles pour bien célébrer l'office divin étaient écrites en lettres rouges; de là, *rubrique*.

Au figuré, ce mot se prend pour intelligence dans les affaires; il est même quelquefois synonyme de ruse. Connaître les rubriques, se servir d'une bonne rubrique.

« Il y a dans les affaires, dit Grosley, la connaissance des affaires, la science des affaires, et la malice des affaires. »

RUE. (*Avoir pignon sur*)

C'est avoir une maison en évidence, ou autre bien que l'on peut hypothéquer. Pendant long-temps, les façades des maisons de ville ont été bâties sur des cours.

Pour trouver l'origine de cet usage, il faut remonter

à une époque fort reculée. Non seulement on faisait les ouvertures des habitations très étroites avant l'invention de la poudre, mais en bâtissant on suivait un système d'isolement.

S

SABBAT.

Par allusion aux bruyantes cérémonies des Juifs, le peuple nomme *sabbat* ce qu'il croit être des assemblées de sorciers.

Dans le seizième siècle, on jouait sur le théâtre beaucoup de pièces où figuraient des diables. Le peuple qui ne pouvait y assister, s'en dédommageait en se rassemblant dans la campagne, dans les bois; on appela ces assemblées *sabbat;* les séances commençaient à la nuit, et finissaient au chant du coq. L'été on se rendait dans un bois, l'hiver dans une ferme écartée. Les chambres destinées au sabbat étaient éclairées par une seule lampe, dont la faible lueur ne dissipait qu'une partie des ténèbres; elle était placée dans un coin de la cheminée. Ces *sabbats* avaient ordinairement lieu pendant les nuits qui précédaient les fêtes, afin que les assistans, ouvriers pour la plupart, et gens du commun, eussent le temps de goûter le lendemain quelque repos pour se préparer à un nouveau travail.

SABLE. (*Les injures s'écrivent sur l'airain, et les bienfaits sur le*)

Pour dire que l'on oublie aisément le bien, et qu'on se souvient long-temps du mal.

SABOT. (*Dormir comme un*)

C'est-à-dire, avoir un sommeil calme. Cette compa-

raison est prise des sabots ou toupies, qui, après avoir ronflé, ont un mouvement de rotation à peine sensible.

SABOTS.

Par extension du proverbe, *chaque pays chaque mode*, on pourrait, dans le midi de la France, dire : *Chaque pays ses sabots.*

Les sabots de l'Aveyron sont à talon triangulaire et à nez pointu. Dans la Lozère, le talon est carré et le nez à bec de corbin. Dans le Cantal, le nez est encore plus recourbé. Dans l'Hérault, le Lot et le Tarn, ils ont aussi une forme particulière. Ajoutez qu'il y en a de noirs, de jaunes, de rouges, de verts, et que quelquefois les sabotiers gravent sur les côtés et sur le dessus, des dessins appelés *épis*, *dentelle*, *rayette*, *trèfle*, etc. Quand les sabots sont commandés pour une maîtresse, ils y représentent des oiseaux, des papillons, des cœurs.

SAC. (*Mettre quelqu'un au*)

C'est, en terme de chicane, le mettre dans l'impossibilité de répondre, l'obliger à remettre ses pièces dans le sac.

SAC. (*Juger une affaire sur l'étiquette du*)

C'est la juger sans examiner les pièces qui la concernent.

Les pièces d'un procès sont ordinairement renfermées dans un sac, auquel tient une petite bande de parchemin, portant les noms des parties, des rapporteurs, etc.

Les procédures se rédigeaient autrefois en latin, et les premiers mots qui s'écrivaient sur la bande étaient ceux-ci :

Est hìc questio inter N. et N. Comme on mettait quelquefois, par abréviation, *est hìc quæst*, plusieurs étymologistes pensent que des clercs ignorans ont dit, par corruption, *et hìc quet*, et que de là s'est formé le mot *étiquette*.

Sac a vin.

Cette épithète, que les femmes du peuple donnent à un mari ivrogne, vient de ce qu'autrefois on mettait le vin dans des outres ou sacs de cuir.

SACRE. (*C'est un*)

Expression proverbiale, tirée de la fauconnerie; elle s'applique à un homme qui ravit et s'approprie tout ce qui se trouve à sa portée. Le sacre est le plus hardi des oiseaux de proie.

La fauconnerie nous a encore fourni *prendre l'essor, tenir en ses serres.*

Non seulement notre langue s'est enrichie de métaphores tirées de la fauconnerie, mais elle a tiré des expressions du naturel des oiseaux; tel est le mot *esmerillonné*, qui signifie un homme fort sémillant, fort éveillé, fort remuant.

Sacripan.

Ménage tire ce nom de *sacripante*, personnage du *Roland furieux* de l'Arioste.

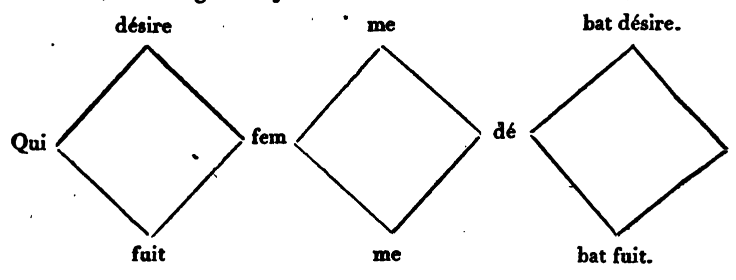
Safran.

On disait jadis d'un homme endetté qu'il était *au safran*, parce que le devant de la maison des banqueroutiers était peint en jaune.

Sage Folie.

On trouve dans un volume *in*-12, imprimé à Lyon,

par Jean Radisson, en 1628, sous le titre de *la Sage Folie*, ce singulier jeu de mots :



SAGESSE.

Nos pères avaient beaucoup de proverbes touchant la sagesse, comme : *En tout temps le sage veille.* — *Qui est sage se doute.* — *Le sage se conforme à la vie de ses compagnons.* — *Le plus sage se tait.* — *Qui cuide être sage, il est fol.* — *Sagesse vaut mieux que force.* — *Sagesse et jeunesse ne sont pas ensemble.*

DÉFINITION DU VRAI SAGE.

Le plus sage est celui qui ne pense point l'être,
Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.

(BOILEAU, *Sat.* 4.)

« Le sage se demande à lui-même la cause de ses fautes, l'insensé la demande aux autres. »

(CONFUCIUS.)

Le sage doit toujours s'accommoder au temps.

(GILBERT.)

« Le sage doit apprendre à profiter de tout, des biens et des maux de la vie, des vices et des vertus des autres, de ses propres fautes et de ses bonnes actions. »

(BOSSUET).

A tous événemens le sage est préparé.
Guéri par la raison des faiblesses vulgaires,
Il se met au-dessus de ces sortes d'affaires,
Et n'a garde de prendre aucune ombre d'ennui
De tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui.
(Molière, *Femmes savantes.*)

SAINT. (*Enlever comme un corps*)
C'est-à-dire lestement.

On donne à cette façon de parler proverbiale une origine bien ridicule, en disant que *corps saint* est une corruption de *corsin*.

Corsin, les uns le font venir de la famille des *Corsini* de Florence; les autres, des banquiers de la cour de Rome, du temps de Jean XXII, qui étaient comme ce pape, *cahorsins*, *corsins*, nés à Cahors.

Il est constant que banquier et usurier ont souvent été synonymes, et que les gouvernemens ont plus d'une fois *enlevé* les Juifs coupables d'usure, *sans leur donner le temps de se reconnaître;* mais ces Juifs étaient-ils tous, ou de la famille des Corsini, ou nés à Cahors?

Il est bien plus simple de s'en tenir à *corps saint*.

Dans le moyen âge rien n'était plus fréquent que les vols de reliques, à cause des avantages qu'apportait un corps saint à ceux qui en étaient possesseurs : le jour de la fête, une foire se tenait devant l'église; mais pour exécuter un vol de ce genre, il fallait beaucoup d'adresse et quelquefois de la violence.

Le second volume des *Recherches historiques sur la ville de Saumur, ses monumens et ceux de son arrondissement*, par M. Bodin (*in*-8°, Saumur, 1814), va nous fournir un exemple mémorable de ces enlèvemens : « Il (Louis XI) envoya Philippe de Best et Georges Robinel, ses chapelains, avec une forte escorte, pour enlever la châsse (de saint Florent) et les reliques qu'elle

renfermait. Arrivés à Roye, les chapelains et leur escorte furent vivement repoussés par le peuple, à qui le désespoir et la crainte de perdre le saint donnaient des forces et du courage. Ils furent obligés de se replier et de retourner vers le roi, qui fit marcher des troupes pour se faire obéir. De retour à Roye, les envoyés de Louis XI apprirent que les reliques avaient été enlevées pendant la nuit par deux prêtres; il fallut donc employer de nouveaux moyens pour les découvrir. On prit en otage les principaux habitans de la ville et de la campagne, et l'on menaça de mettre tout le pays à feu et à sang, à deux lieues à la ronde, si le corps du saint n'était pas livré de suite. Deux particuliers, sachant où il avait été déposé, vinrent en instruire secrètement les chapelains. Ces deux citoyens, dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms, se dévouèrent ainsi généreusement pour sauver leur pays d'une entière destruction; car le peuple mutiné les eût mis en pièces, s'il eût connu leur démarche, que dans sa fureur il n'eût pas manqué de considérer comme une insigne trahison. »

Le roman de *Don Quichotte* donne à notre proverbe un autre sens. Quand Sancho fut arrivé à son gouvernement, l'île de Barataria, « on vint le recevoir sous les armes, on l'*enleva* en pompe *comme un corps saint*, et on le porta sur les épaules à la grande église. »

SAINT. (*Mal de*)

Il y a plusieurs maladies auxquelles le peuple a donné le nom d'un saint, comme le mal de *Saint-Jean*, qui est l'épilepsie; le mal de *Saint-Hubert*, qui est la rage; le mal de *Saint-Mein*, qui est la gale; le mal *Saint-Fiacre*, qui est une inflammation au fondement; le

mal *Saint-Genou*, qui est la goutte; le mal *Saint-Acaire*, qui est une humeur acariâtre; le mal *Saint-Avertin*, qui est une mauvaise tête; le mal *Saint-Mathurin*, qui est la folie, etc.

SAINT-HUBERT. (*Il est de la confrérie de*)
Il n'enrage pas pous mentir.

SAINT-JEAN. (*Herbes de la*)
Quand on a usé dans une maladie de toutes sortes de remèdes, ou recouru dans une affaire à toutes sortes de moyens, on dit qu'on y a *employé toutes les herbes de la Saint-Jean*, époque où il y a toutes sortes d'herbes. On le dit aussi d'un discours où l'on parle de tout, et qui est un pot-pourri, un salmigondis.

Les anciens avaient beaucoup plus de foi que nous aux herbes médicinales.

SAINT-MARTIN. (*Vin de la*)
Jusqu'au treizième siècle nous avons eu un carême qui commençait le 12 novembre, le lendemain de la fête de Saint-Martin, et ne finissait qu'à Noël. Il n'est pas étonnant que cette journée-là fût un diminutif des réjouissances du mardi-gras : pour la célébrer, on donnait quelque argent aux valets et aux artisans; voilà le *vin de la Saint-Martin*.

SAINT-MÉDARD.

Quand il pleut le jour de Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard,

Ou *quand il pleut le jour de Saint-Gervais, il pleut quarante jours après.*

Ce dernier pronostic est le plus sûr, parce que la fête de Saint-Gervais (19 juin) se rapproche du solstice, tandis que celle de Saint-Médard (8 juin) en est éloignée.

Le vent qui règne aux deux solstices domine pendant plusieurs mois, et c'est le vent qui amène la pluie.

SAINT-PAUL. (*Déshabiller Saint-Pierre pour couvrir*)

C'est-à-dire, remédier à un inconvénient par un inconvénient.

Autrefois, en France, comme aujourd'hui en Bavière, on habillait les saints ; cela même se pratique encore dans quelques villages.

SAINTE-NITOUCHE. (*Faire la*)

C'est faire l'hypocrite, affecter un air simple et innocent.

> Timide en son respect, sembloit Sainte-Nitouche.
>
> (REGNIER.)

Dans les anciens livres, au lieu de *Nitouche*, on trouve *Mitouche*. La première syllabe était une abréviation de la particule négative *mie*.

Ce proverbe n'est pas le seul où l'on trouve un changement de rédaction, changement commandé par les progrès de notre langue.

SAINT-REMY. (*Être de*)

C'est-à-dire, être du nombre des personnes remises à recevoir l'absolution dans le tribunal de la pénitence.

Voici un autre proverbe fort ancien : *Être de Saint-Prix*, être marié.

Les calembourgs auraient été jadis aussi communs que maintenant, s'il y eût eu la même abondance de mots.

SALÉ. (*Autant de frais que de*)

Pour dire, vous n'aurez ni l'un ni l'autre.

SALPÊTRIÈRE.

> .... Ne faites point la fière,
> On peut aussi vous mettre à la Salpêtrière.
>
> (REGNARD, dans *le Légataire*.)

Comme la Salpêtrière était, dans le dix-huitième siècle, la plus connue de toutes les maisons de réclusion pour les filles et femmes débauchées, mettre *à la Salpêtrière*, envoyer *à la Salpêtrière*, se disaient en quelque sorte proverbialement.

Les recluses portaient, à la Salpêtrière, un habit de bure, et étaient privées de leurs cheveux; il en était de même à Sainte-Pélagie, maison de force où l'on mettait, par ordre du roi, les femmes coupables d'adultère, les filles d'un certain ordre qui avaient forfait à leur honneur, et les courtisanes de distinction qu'on ne voulait pas confondre avec les raccrocheuses.

Aujourd'hui, ni dans la maison de Saint-Michel, à Paris, ni même à Saint-Lazare, qui a remplacé la Salpêtrière, les femmes détenues ne sont privées de leurs cheveux ; on se borne à leur faire porter une coiffe de grosse toile.

SALUER EN ENFANT DE CHŒUR,
était l'expression familière qu'employait, dans le temps des perruques volumineuses, un homme du bel air, qui se décoiffait en compagnie.

Sous prétexte de la chaleur, le chevalier ôte sa perruque devant sa maîtresse Isabelle; ce qui fait dire à la soubrette :

La manière est plaisante,
Vous voulez nous montrer votre tête naissante;
Ce regain de cheveux est encor bon à voir.

Pour porter perruque on n'attendait pas la vieillesse. Non seulement dans la magistrature, mais dans le commerce, un jeune homme qui, en se mariant, devait embrasser l'état de son père, prenait perruque.

Alors les femmes paraissaient toutes fort attachées à leurs cheveux. En 1795, leur tour vint de se mettre

en perruque; la mode commença par le blond, quelle que fût la couleur des cheveux naturels; puis les femmes blondes prirent des perruques brunes, et réciproquement.

Grétry, qui fit imprimer en l'an v (1797) ses *Mémoires ou Essais sur la musique*, dit dans une note du tome II : «Je connais une femme qui a au moins huit perruques de toutes les nuances rangées dans son antichambre.»

Mercier, dans son *Nouveau Paris*, va plus loin : «Il est, dit-il, telle femme qui commande une perruque aussi souvent que des souliers, et qui en compte jusqu'à quarante dans sa garderobe. Pourquoi toutes ces perruques? c'est que par elles l'on change chaque jour de physionomie; c'est que l'on offre à son amant un visage toujours nouveau, et qu'on lui cause quelquefois d'agréables surprises. On lui connaît ou on lui soupçonne une maîtresse : vite l'on prend sa chevelure.»

Ce n'était pas seulement dans la capitale que les petites maîtresses avaient le goût des perruques. Voici une lettre qui fut imaginée en 1797, par un journaliste, pour ridiculiser les provinciales : « Ta dernière lettre, ma chère petite, m'a parfaitement tranquillisée...... Tu me dis qu'à Paris les femmes de goût se font couper les cheveux pour en faire des perruques; tant mieux : ce genre de coiffure ne tombera pas de long-temps, puisqu'il devient indispensable..... Je trouve qu'en vous faisant raser la tête vous avez pris le bon parti. Sur-le-champ j'ai suivi tes conseils, et je t'envoie mes cheveux : ne le dis à personne. Je serais bien aise d'occasionner ici un peu de surprise, et d'avoir l'initiative des gazons..... Cette mode me ravit. Quelle commodité que celle de se débarrasser de ses cheveux sans en être

privée ! Tu sais que je suis d'une paresse à ne pas m'occuper de ces minuties. Adieu. »

En quittant la perruque, vers 1799, les femmes ne laissèrent que très peu croître leurs cheveux. La nouvelle mode s'appela *coiffure à la Titus;* elle durait encore en 1808, époque où parut une brochure intitulée : *Anti-Titus, ou Remarques critiques sur la coiffure des femmes au dix-neuvième siècle.* L'auteur déploie une érudition très vaste pour prouver aux femmes qu'en renonçant à leurs cheveux elles se privent d'une beauté particulière à leur sexe. « Dans toute l'antiquité, leur dit-il, la coiffure en cheveux courts n'exista jamais que pour les hommes. Le sacrifice volontaire des cheveux était pour les femmes un signe de deuil, de douleur ou de renoncement au monde... Quand il s'agit de leur beauté, les femmes doivent-elles chercher ce qui est commode ? Elles n'ont qu'à se faire raser la tête, cela le sera davantage...... Quoi ! s'écrieront nos descendans, la privation des cheveux était chez les Français la punition des femmes d'une vie dissolue, et cette privation est devenue la mode dominante !.... En France on coupait les cheveux aux femmes qui, en se vouant au cloître, renonçaient aux plaisirs du monde; et, par coquetterie, les femmes raffinées dans l'art de plaire se font tondre ! »

M. de Lacroix, juge au tribunal civil de Versailles, et ancien professeur de droit civil, se déclara aussi contre les coiffures à la Titus. « La peine prononcée contre l'adultère, dit-il, était autrefois la réclusion et le retranchement d'une parure dont les femmes font de nos jours (1807) le sacrifice volontaire à une mode étrange. On dirait en les voyant offrir une tête dépouillée de l'ornement naturel dont la beauté tirait un si grand

avantage, qu'elles ont, ainsi que les hommes, compati à l'humiliation des coupables que la justice avait flétris d'une honteuse nudité, et qu'elles ont voulu leur en sauver l'ignominie en paraissant la partager.» (*Réflexions morales sur les délits publics et privés.*)

M. Geoffroy, au contraire, dans le feuilleton du *Journal des Débats*, se montra partisan de cette mode. «Les femmes, dit-il, qui sont encore tondues de plus près que les hommes, ne savent pas combien cet usage leur épargne d'inquiétudes et d'impatience; combien l'élégant édifice des anciennes coiffures était difficile à bâtir; quel temps précieux on perdait à tourmenter des cheveux : les femmes de chambre y gagnent encore plus que leurs maîtresses. Lisette dit, en parlant d'Isabelle :

> Il m'a fallu trois fois réformer sa coiffure;
> Nous avons toutes deux enragé tout le jour
> Contre un maudit crochet qui prenait mal son tour.

SANCERRE. (*Pistolets de*)

Cent cinquante vignerons de la petite ville de Sancerre, dans le Berri, s'étant armés de frondes, contribuèrent beaucoup à dégager cette place que le maréchal de La Châtre assiégeait depuis huit mois. Ce furent les assiégeans eux-mêmes qui nommèrent ces frondes les *pistolets de Sancerre*.

SANTÉ.

Fay ton huys au silvain
Si tu veux vivre sain.

Ici *silvain* signifie, vent d'orient, et le sens du proverbe est : *Fais la porte de ta maison à l'orient, si tu veux qu'elle soit saine.*

SANTÉ.

Qui n'ha santé, il n'ha rien : qui ha santé, il ha tout.

Nous avons conservé l'ancienne orthographe : les proverbes ont plus d'autorité en leur premier langage.

Les Latins disaient, d'après les Grecs : *Potissima res est valere.*

SANTÉ. (*Point ne faut demander à malade s'il veut*)

Proverbe contre ceux qui mettent en question des cas tout résolus.

SANTÉ.

C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime.

Les malades disent que la santé est le plus grand des biens, et ceux qui en ont toujours joui n'en connaissent pas le prix ; il y a une classe intermédiaire, assez nombreuse, c'est celle des malades imaginaires, qui s'effraient du plus léger changement qui s'opère chez eux.

SANTÉ. (*Netteté nourrit la*)

Les principales villes de France eurent des *étuves* jusqu'au seizième siècle ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'usage du linge fût devenu général ; on y venait par raison de santé, et pour causer à l'abri du froid : on y dansait même.

SAS. (*Tourner le*)

Dans les campagnes, on met un sas ou tamis sur un pivot pour connaître l'auteur d'un vol. On nomme ensuite les personnes soupçonnées, et le sas tourne au nom du voleur.

SAUGE. (*Donner un bouquet de*)

Nos pères donnaient un bouquet de sauge à celui qui avait perdu l'occasion d'épouser sa maîtresse.

La sauge sert à cicatriser les plaies.

SAUMON. (*Il faut perdre un veron pour pêcher un*)

C'est-à-dire, qu'il faut dépenser peu pour gagner beaucoup. (*Veron*, petit ver, appât de poisson.)

SAVETIERS. (*Le lundi des*)

L'habitude de se livrer à la débauche le lendemain du jour de repos n'est pas particulière à nos ouvriers. Les Italiens disent : *Le lundi des foulons.*

SCYLLA. (*Pour éviter Carybde, tomber en*)

Traduction d'un proverbe latin tiré de la Mythologie.

On dit dans le même sens : *Tomber de fièvre en chaud mal.* — *Il est sauté de la poêle en la braise.* — *Fuyant le loup, il a rencontré la louve.*

Les tremblemens de terre et les volcans, fléaux terribles auxquels la Sicile fut sujette de tout temps, firent crouler dans la Méditerranée l'isthme qui attachait le sol sicilien au reste de l'Italie. De là vient le détroit de *Scylla* et de *Carybde*, deux écueils opposés et redoutables. Carybde est du côté de la Sicile, et près de Messine; Scylla du côté de l'Italie, au bord de la Calabre. Carybde est un gouffre vaste et profond, dans lequel la mer s'enfonce en tournoyant avec une rapidité qui ne permet pas aux vaisseaux de résister, ni de revirer de bord. Scylla est un rocher menaçant au pied duquel sont plusieurs autres rochers et des cavernes souterraines, où les flots se précipitent; on les entend mugir de loin. En approchant, le bruit redouble. Si le pilote effrayé, en voyant d'un côté des rochers contre lesquels il va se briser, et de l'autre un gouffre où il va se perdre, ne garde pas un juste milieu, il ne se sauve d'un rocher que pour se jeter dans un abîme; de là le proverbe :

Incidit in Scyllam cupiens vitare Carybdim.

SEC. (*Employer le vert et le*)

Pour dire, employer tous les moyens possibles de réussir dans une affaire.

Les Latins, au lieu de tirer, comme nous, leur comparaison de l'agriculture, l'empruntaient à l'art militaire ou à la navigation, et disaient : *Cum hastâ et scuto*, ou *remis velisque*.

SEIGNEUR.

Qui voit la maison de son seigneur, il n'y a ni profit ni honneur.

Par *voir*, il ne faut pas entendre ici *fréquenter*, mais se trouver à proximité. Si un voisin puissant ne vous opprime pas, il vous rappetisse.

SEL.

Pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un minot de sel avec lui.

C'est-à-dire, l'avoir pratiqué long-temps.

Lorsque la gabelle fut établie, on ne put acheter du sel qu'au grenier des fermiers royaux ; le sel devint cher, et l'on en fut économe.

SEL. (*Grenier à*)

Nos pères appelaient ainsi un homme à bons mots.

Au mois de septembre 1729, un libraire de Paris choisit le titre de *Grenier à sel* pour publier une espèce de journal ; ce fut une rapsodie. En tête de l'exemplaire que nous avons sous les yeux, et qui contient huit cahiers de 24 pages in-12 chacun, se trouve manuscrit ce couplet du chansonnier Gallet :

Dans ton grenier
Est-il un grain de sel attique ?
Dans ton grenier
Tu passes pour un faux saunier.

Quelque jour, faute de pratique,
Tu pourras bien mourir étique
Dans ton grenier.

Le mot *grenier* avait plusieurs acceptions qui sont tombées en désuétude, et que le bon goût ne revendique pas :

Grenier à puces, grenier à coups de poing.

SÉRÉES. (*Joyeuses*)

Nos pères appelaient ainsi les *veillées*.

Comme maintenant, dans nos villages, les veillées se tenaient à la lueur d'une lampe; les mères et les filles se rassemblaient pour filer, disserter sur la filasse et conter des histoires de sorciers et de loups-garoux; les garçons, pour voir leurs maîtresses. La jeune bergère laissait tomber son fuseau pour connaître ses amans, ceux-ci s'empressaient de le ramasser; la veillée se terminait par un régal de noix, de châtaignes, de pruneaux.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Troyes en Champagne* (in-12, Paris, 1756), une dissertation fort plaisante, que l'avocat Grosley est *censé* avoir lue dans cette *prétendue* Académie, le 15 novembre 1743. « Comme on voit, dit-il, dans les écreignes (nom scientifique donné aux veillées), une villageoise, bonne ouvrière, après avoir filé sa fusée, représenter son ouvrage pour être applaudi ou censuré; de même on voit dans nos séances un académicien laborieux, après avoir rassemblé ses idées et dirigé ses réflexions sur un point de gazette, ou sur une difficulté de logogriphe, soumettre le fruit de ses travaux aux lumières toujours supérieures de l'Académie. Il n'est presque point de jour où l'on ne se régale dans les écreignes, il n'est

presque point de semaine où l'Académie en corps ne fasse un petit souper. Si d'un côté les statuts synodaux défendent aux filles de recevoir les garçons dans les écreignes, d'un autre côté les statuts de notre Académie en interdisent l'entrée au beau sexe. Mais comme, malgré les décrets des synodes, les garçons se glissent souvent dans les écreignes et n'y sont point mal reçus, de même je présume que si, malgré nos règlemens, quelque jeune et jolie personne venait se présenter à la porte de notre Académie, dans la même disposition que les garçons se présentent à la porte des écreignes, nous ne serions point assez peu galans pour la renvoyer. »

SI.

Avec un si, on mettrait Paris dans une bouteille.

C'est ce que l'on répond, dans quelques provinces, à une proposition absurde, énoncée conditionnellement.

Dans *l'École des Maris*, Aramont dit :

Un *si* rend tout possible, et ne conduit à rien.

SINGE. (*Le singe, fût-il vêtu de pourpre, est toujours*)

La Rochefoucauld a dit : « On n'est jamais si ridicule « par les qualités que l'on a, que par celles que l'on « affecte d'avoir, » parce que cette affectation est une violence que l'on fait à la nature.

SINGE. (*Ris de*)

Air riant qui donne du ridicule au rieur. Tel est celui d'un vieillard, quand la vue d'une jeune fille réveille son imagination ; il force tous les muscles de son visage, grimace et étale de vilaines dents.

SINGE. (*Payer en gambades, ou en monnaie de*)

Dans le moyen âge, on faisait un grand commerce

d'animaux apprivoisés. Un tarif, du règne de Saint-Louis, pour régler les droits de péage à l'entrée de Paris, porte que « Le marchand qui mettra en vente un singe « payera quatre deniers; que si un singe appartient à « quelqu'un qui l'ait acheté pour son plaisir, il ne don-« nera rien; que s'il est à un joueur, celui-ci le fera « jouer devant le péager, qui sera tenu de se contenter « de cette monnoie. »

De là les expressions : *Payer en gambades, en monnaie de singe.*

Sobriété.

Nos pères la recommandaient par ces proverbes : *Nature est contente de peu.—Il faut lier le sac avant qu'il soit plein.— Gourmandise tue plus de gens qu'épée en guerre tranchant.*

Sobriquet.

De *subridiculum* qui, prononcé à la manière italienne, fait *subridicchium.*

La cause générale des sobriquets, ou surnoms burlesques, existe dans le penchant qu'a l'homme à contrôler ses semblables.

Appliqué aux habitans d'un pays, le sobriquet entre dans la classe des proverbes.

Il y avait, avant la révolution de 1789, tant de chapitres et de communautés religieuses dans la ville d'Angers, qu'on y entendait continuellement sonner les cloches; de là le sobriquet : *Li sonneor d'Angers.* Celui de *li usuriers de Metz* n'avait pour objet que les juifs de cette ville. Si les Gascons furent appelés *Juglor*, c'était qu'ils passaient pour les meilleurs jongleurs.

Au sujet des *bossus d'Orléans*, La Fontaine a dit que la nature avait ôté les montagnes de la Beauce pour

les transporter sur le dos des habitans d'Orléans. Cette plaisanterie vient de ce qu'on trouve dans un rituel d'Orléans des prières pour préserver les Orléanais des *bosses;* mais par ces bosses il faut entendre des protubérances épidémiques, des espèces de clous.

On donnait aux habitans de Chauny le sobriquet de *singes*, parce que les arquebusiers de cette ville avaient un singe sur leur étendard.

Si l'on dit les *sots* de Ham, c'est qu'il y avait dans cette ville une compagnie de fous, dont le chef prenait le titre de *prince des sots*.

Mais pour les *copieux* de La Fèche, ce sobriquet tenait au caractère des habitans, qui aimaient à *copier*, à contrefaire les personnes qui leur paraissaient ridicules.

SOIE. (*Boyaux de*)

Anciennement on disait des Bourguignons, qu'ils avaient les *boyaux de soie*, parce qu'ils préféraient un bon repas à un bel habit. « Estant les autres nations de la Gaule, disait La Bruyère-Champier, enclinées à soy tesnir proprement et bragardement, et user de beaux et riches habitz, les Bourguignons seuls usent de fort modeste estat et de peu de pompe. Au reste, l'on les dit avoir ventre de veloux, pour raison de bonnes chères. » La Bruyère-Champier écrivait en 1560 ; c'était un médecin attaché au service de François Iᵉʳ.

SOIF.

On dit de deux personnes qui n'ont point de fortune, et qui se marient ensemble, que *la faim épouse la soif.*

Une autre sorte de mariage, qui entre dans le domaine des rieurs, est celui des personnes difformes.

Cette bossue aime un bossu
Amoureux de la péronelle.
Si le bossu n'est pas c...,
Il en naîtra polichinelle. (Le Brun.)

SOIF. (*Garder une poire pour la*)

C'est-à-dire, épargner quelque chose pour les momens de détresse qui peuvent survenir.

Se contenter de peu, c'est déjà un grand effort de la sagesse humaine ; mais retrancher encore de ce peu, par la crainte de ne pas s'en contenter toujours, voilà une mesure encore plus sage. A cette dernière tient la vraie liberté, la véritable indépendance.

Un proverbe anglais dit : Vous n'avez pas besoin d'une chose, laissez-la pendant sept ans, et reprenez-la ensuite. Si vous n'en avez que faire, laissez-la encore sept ans, et alors si vous n'en avez pas besoin, brûlez-la.

SOLES. (*Il se vend plus de harengs que de*)

C'est-à-dire, les marchandises communes sont d'un débit plus prompt que les marchandises précieuses.

SOLOGNE. (*Niais de*)

On appelle *niais de Sologne* celui qui feint de se tromper, qui entend bien son compte.

La Sologne, ci-devant comprise dans le gouvernement d'Orléanais, aujourd'hui dans le département du Loiret, a vingt-cinq lieues d'étendue sur douze ; on y élève beaucoup de moutons et de dindons.

Vivant dans un pays où les maisons sont éparses, communiquant peu avec les villes, le pâtre de la Sologne acquiert l'habitude de la méditation, et devient apte à démêler les affaires d'intérêt.

Ce caractère a été mis en scène fort heureusement par Dorvigny. La pièce, jouée long-temps sur le théâtre Montansier, a pour titre : *Le Niais de Sologne*.

SONGE. (*Le mal d'autrui n'est que*)
On n'en est pas plus touché que d'un songe.

SOPHISTE.

Ce fut d'abord le titre des philosophes, puis celui des rhéteurs; mais par l'abus que les uns et les autres firent de la science, ce nom ne signifia plus qu'un faiseur de raisonnemens captieux ou de vaines déclamations.

SORCIER.

Il est sorcier comme une vache.

Nos pères appliquaient ce proverbe à un homme qui ne faisait rien d'extraordinaire.

Les contes sur le pouvoir des *sorciers* sont aussi anciens que notre monarchie. Aux époques où les ténèbres furent dissipées, notamment sous Charlemagne, la créance diminua. Sous Saint-Louis, on ne fut pas non plus très crédule; mais les idées de *sortilége* se réproduisirent sous ses enfans. Philippe-le-Hardi eut recours à une *devineresse*. Les Templiers furent regardés comme autant de sorciers sous Philippe-le-Bel. On mêla du *sortilége* dans l'affaire d'Enguerrand de Marigny. La démence de Charles VI, et le crédit de Valentine de Milan sur son esprit, furent attribués aux *sorciers*. La pucelle d'Orléans fut brûlée comme *sorcière*. Le règne de Louis XI, plus éclairé, vit moins de sorciers. Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, fut encore regardée comme un peu *sorcière*. Catherine de Médicis fit renaître tous les contes des *sorciers;* et jamais l'on n'en avait tant vu que sous Charles IX et Henri III. Ce dernier prince crut ou voulut croire qu'il avait été *ensorcelé* par la princesse de Condé. Ces idées se dissipèrent un peu sous Henri IV, qui avait trop bon esprit pour les accréditer. Sous Louis XIII, l'infortunée Léonore Ga-

ligaï, femme du maréchal d'Ancre, fut condamnée comme s'il y avait eu du *sortilége* dans l'ascendant qu'elle avait pris sur Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu fit aussi servir la magie à sa vengeance, en influençant le tribunal qui condamna Urbain Grandier à être brûlé.

Sot.

Sot en trois lettres.

C'est un homme dont la sottise est bientôt exprimée, puisqu'il n'y a que trois lettres dans le mot *sot.*

Le Pays, auteur médiocre, ayant eu l'imprudence de dire à Linière : Vous êtes un sot en trois lettres, celui-ci lui répondit : Vous en êtes un en mille que vous avez composées. Les Œuvres de Le Pays ont pour titre : *Amitiés, amours et amourettes*, et consistent en lettres.

> Les sots sont un peuple nombreux,
> Trouvant toutes choses faciles :
> Il faut le leur passer; souvent ils sont heureux :
> Grand motif de se croire habiles !
>
> (Florian, *Fable* 5, Liv. v.)

Soubrette.

Nom que l'on donnait autrefois à une femme attachée au service d'une autre; aujourd'hui l'on dit femme de chambre, et le nom de *soubrette* est affecté aux suivantes de comédie.

SOUFFLE. (*L'homme est le feu, la femme est l'étoupe, et le diable vient qui*)

Image du danger que court une femme jeune, lorsque le hasard la met, sans témoin, en présence d'un homme.

SOUFFLET. (*Cela sert comme un clou à*)

Le dessus des soufflets a été long-temps orné de

clous dorés; comme ces clous n'attachaient rien, on disait en proverbe : *Cela sert comme un clou à soufflet.*

SOUFFLET. (*Un démenti vaut un*)

L'idée d'outrage, attachée par les Français à un démenti, nous reporte aux premiers temps de la chevalerie. On avait alors tant de respect pour le vrai, que les chevaliers s'obligeaient par serment de rendre, au retour de leurs entreprises, un compte fidèle de toutes les aventures heureuses ou malheureuses, honorables ou humiliantes qu'ils avaient eues.

Au reste ce proverbe, *Un démenti vaut un soufflet,* signifie deux choses ; l'une, que quiconque a donné un démenti à quelqu'un, mérite de recevoir un soufflet ; l'autre, qu'autant vaudrait donner un soufflet à quelqu'un qu'un démenti ; et c'est dans ce dernier sens qu'on dit de ceux qui pèchent contre la langue française, qu'ils *donnent un soufflet à Ronsard.* (*Voyez* ce proverbe.)

SOUFFRIR. (*Pour plaire il faut savoir*)

Proverbe de toilette, qui est une parodie d'un mot ingénieux attribué à Agnès Sorel.

Avant Charles VII, il n'y avait que les couronnes de nos rois qui fussent ornées de diamans. Agnès Sorel en eut un collier, et elle le nomma un *carcan,* parce que les pierres qui en étaient brutes et mal montées, l'incommodaient. Cependant le roi lui ayant témoigné du plaisir à l'en voir parée, elle continua de le porter, disant que *pour plaire à ce qu'on aime il fallait savoir souffrir.*

SOUPE. (*Tel pain telle*)

C'est-à-dire, que les choses sont bonnes suivant la qualité des matières qu'on y fait entrer.

Ce proverbe nous donne l'occasion de remarquer que le pain faisait jadis la base de la soupe, pour toutes les classes de la société, et que l'on raffinait, aux douzième et treizième siècles, plus qu'aujourd'hui sur les espèces et sur la qualité du pain.

Voici une autre acception de notre proverbe :

Lorsqu'un hâbleur a été réfuté par ses propres allégations, un trompeur payé de sa monnaie, on dit qu'*on leur a fait de tel pain soupe.*

SOURD. (*Frapper comme un*)

C'est-à-dire, très fort. Un sourd qui est en train de frapper, redouble jusqu'à ce qu'il entende les coups.

SOURDINE. (*A la*)

Façon de parler adverbiale et figurée; avec peu de bruit, secrètement.

La sourdine est une sorte de trompette qui rend un son sourd.

SUCRE. (*Apothicaire sans*)

Avant que le sucre devînt commun, on ne l'employait guère que comme remède. Un *apothicaire sans sucre* était un apothicaire dont la boutique était mal fournie. Cette façon de parler s'applique à tout autre marchand qui n'est pas assorti, et, en général, à quiconque n'a pas les choses nécessaires pour sa profession.

Le plus ancien compte où il soit fait mention de sucre en France, est de l'année 1633. Le sucre fin ou raffiné se tirait de l'Orient par la voie d'Alexandrie; il était apporté par les Italiens, qui faisaient presque seuls le commerce de la Méditerranée. Peut-être ceux-ci en fabriquaient-ils chez eux; car il y a plusieurs témoignages que, vers le milieu du douzième siècle, les Siciliens avaient transporté de leur île des cannes à sucre.

Lorsqu'au commencement du quinzième siècle le prince Henri de Portugal voulut cultiver Madère que ses vaisseaux avaient découverte, il y fit planter des cannes à sucre tirées de Sicile. De Madère, les Portugais, par la suite, en transportèrent au Brésil : l'Espagne suivit cet exemple; elle introduisit dans les royaumes d'Andalousie, de Grenade, de Valence et aux Canaries la culture dont nous parlons. En 1545, Ovando, gouverneur de Saint-Domingue, tira des Canaries une certaine quantité de cannes à sucre qu'il fit planter dans son île. Grâce à la fertilité du climat, elles y prospérèrent tellement, que bientôt leur produit fut une des principales richesses des colons.

Suivante.

On appelle *suivante*, en style de théâtre, une demoiselle attachée au service d'une dame. C'est le grand Corneille qui est l'inventeur du rôle de *suivante*, en place de nourrice qu'on introduisait avant lui sur la scène. Le rôle de nourrice était joué par des hommes habillés en femme, et masqués.

Sycophante.

Imposteur, trompeur, calomniateur.

Littéralement, ce mot, qui vient du grec, signifie voleur de figues.

Les Athéniens, dont le territoire sec et aride ne produisait guère que des olives et des figues, défendirent par une loi de transporter des figues hors du territoire d'Athènes; ce qui autorisa à déférer en justice les infracteurs de la loi; mais comme souvent ces sortes de dénonciations étaient de pures calomnies, on se servit du mot *sycophante*, pour dire un *calomniateur*.

T

Table.

Les os sont pour les absens.

Tardè venientibus ossa, disaient aussi les Latins.

Anciennement on se mettait à table à l'heure indiquée, sans se mettre en peine du retard de quelques personnes invitées.

Il y aurait aujourd'hui de l'impolitesse à ne pas attendre tous les convives, tandis qu'autrefois l'impolitesse consistait à se faire attendre.

Tablier.

On dit d'une fille, qu'elle a crainte que *le tablier ne lève*, quand elle se défend des poursuites amoureuses.

Celle-là sans doute s'était mal défendue qui adopta les *paniers*, autrement nommés *vertugades*, de l'espagnol *verdugado*.

D'abord les paniers ne furent que des bourrelets adaptés au bas du corset pour gonfler la jupe. On employa ensuite les cercles de baleine et la toile gommée. Charles IX défendit les cercles de fer et de baleine; mais deux ans après, un nouvel édit accorda aux femmes ce que, malgré la défense, elles avaient toujours gardé. En 1720, nouvel édit contre les paniers.

On appelait *criardes*, les paniers qui étaient de toile gommée et faisaient du bruit. Les *cadets* decendaient moins bas que les paniers ordinaires. Les paniers *à coude* et *à guéridon* étaient ainsi nommés, parce qu'ils étaient larges du haut, et que les coudes portaient presque dessus. Quant au surnom de *maître des requêtes*, il venait de ce qu'un maître des requêtes s'appelait *Panier*; ainsi l'on jouait sur le mot.

> Qu'il est charmant ce corbillon!
> Qu'y met-on, ma mignonne,

Pour soutenir ton cotillon,
Été, printemps, automne?
En tout temps on peut le nommer
La corne d'abondance,
Ce joli panier,
De bois de rosier,
Ce joli panier
Sans anse.

Ces vers furent faits en 1720.
En voici de plus modernes :

Quelle grâce en effet, quels charmes singuliers
Nos dames présentaient avec leurs grands paniers,
Pour qui, sans une marche obliquement adroite,
La porte à deux battans se trouvait trop étroite!
Une belle avec eux de ses grands falbalas
Couvrait dans un salon les plus larges sofas;
Mais la dame trouvant les chaises trop petites,
En chargeait les genoux de ses deux acolytes;
Sur une base énorme, obélisque nouveau,
Dans sa gaîne le corps s'allongeait en fuseau,
Et, serré fortement afin d'être plus libre,
Présentait sur sa pointe un cône en équilibre.

D. R.

Ce que l'un critique l'autre l'approuve : madame de Genlis, dans son *Dictionnaire des étiquettes*, suppose une trentaine de femmes de la haute société, assises à côté les unes des autres. « Leurs énormes paniers formaient un riche espalier artistement couvert de fleurs, de perles, d'argent, d'or, de paillons de couleur et de pierreries. L'effet de toutes ces brillantes parures réunies ne peut se décrire. On portait alors, non seulement des fleurs, mais des fruits, des cerises, des groseilles, des fraises avec leurs fleurs, etc. L'art imitait ces fruits à s'y méprendre. »

La mode des paniers n'a cessé en France qu'à l'époque de la révolution de 1789.

TAILLEURS. (*L'œil des*)

A une époque qui n'est pas fort éloignée, les tailleurs ne fournissaient point l'étoffe qu'ils employaient; par conséquent les rognures appartenaient à la personne qui leur avait commandé un vêtement. De là, les mauvaises plaisanteries sur l'*œil*, que l'on supposait être un coffre. *Des restes, monsieur ! il n'y en a pas plus qu'il n'en peut tenir dans l'œil.*

TAMBOUR. (*Ce qui vient de la flûte s'en retourne au*)

En Normandie, l'on dit : *Ce qui vient du flot s'en retourne d'èbe.* (*Èbe*, reflux, du bas latin *ebba.*)

TANTE; (*Caquet bon bec, la poule à ma*) ou simplement, *la poule à ma tante.*

Se dit d'une cajoleuse.

Chassez bien loin de vous la basse flatterie,
Qui, cherchant à souiller la bonté de vos mœurs,
Par cent détours obscurs s'ouvre avec industrie
La porte de vos cœurs.
(J. B. Rousseau, *Ode* 10, Liv. ii.)

TARARE-PON-PON.

Expression burlesque dont on se sert dans plusieurs parties de la France, pour donner à entendre qu'on ne croit point telle ou telle chose.

TARGE. (*Il n'aura plus escu ni*)

C'est-à-dire, il n'aura plus ni or ni monnaie.

Dans le temps où l'on faisait usage de ce proverbe, les *écus* étaient la seule monnaie d'or. On appelait *targe* une petite monnaie du duché de Bretagne, qui, en place de l'écu ordinaire, avait pour empreinte une *targe*, espèce de bouclier presque carré.

TARTUFE.

Hypocrite. Molière se trouvant un jour chez le nonce

du pape, avec deux ecclésiastiques dont l'air mortifié et hypocrite rendait assez bien l'idée qu'il avait alors dans la tête en travaillant à sa comédie de *l'Imposteur*, on vint présenter à son excellence des truffes à acheter. Un de ces dévots, qui savait un peu d'italien, à ce mot de truffes, sembla sortir tout à coup de son recueillement; et prenant les plus belles pour les considérer, il s'écriait d'un air riant : *Tartufoli, signor nuntio; tartufoli.* Molière prit de là l'idée de donner à son imposteur le nom de *Tartufe.*

Humble au-dehors, modeste est son langage;
L'austère honneur est peint sur son visage.
Dans ses discours règne l'humanité,
La bonne foi, la candeur, l'équité :
Un miel flatteur sur ses lèvres distille :
Sa cruauté paraît douce et tranquille;
Ses vœux au ciel semblent tous adressés;
Sa vanité marche les yeux baissés;
Le zèle ardent masque ses injustices,
Et sa mollesse endosse les cilices.

(J. B. Rousseau, *Allégorie* 1re, Liv. II.)

TATONS. (*Ce sont enfans de la messe de minuit, qui cherchent leur père à*)

Anciennement les églises étaient beaucoup plus fréquentées dans la nuit qui précède Noël, et il s'y commettait plus de désordres que maintenant.

C'est à cause de ces désordres que l'on dit des enfans anonymes : *Ce sont enfans de la messe de minuit, qui cherchent leur père à tâtons.*

TEMPLIER. (*Boire comme un*)

Quelques étymologistes ont prétendu qu'au lieu de *Templier*, il fallait dire *Temprier*, qui est l'ancien nom des ouvriers employés à la fabrication du verre.

Les Italiens disent : *Boire comme un moissonneur.*

Temps.

Après la pluie vient le beau temps.

. . . . *Post nubila phœbus.*

Ou bien :

Imbribus obscuris succedunt lumina solis.

Quand il fait beau,
Prends ton manteau :
Et lorsqu'il pleut,
Prends-le si tu veux.

TEMPS. (*Tuer le*)

C'est-à-dire, prendre des moyens pour vaincre l'ennui. *Il faut tuer le temps, de peur qu'il ne nous tue.*

A combien de gens on pourrait dire :

Pourquoi tuer le temps, quand on peut l'employer !

De tous les biens que nous tenons de la Providence, le temps est le seul dont l'avarice soit louable.

Temps.

Pousser le temps avec l'épaule.

C'est vivre économiquement, faire des efforts pour triompher de la détresse.

Un poète peu riche a dit :

Mes biens, à beaucoup près, ne sont pas suffisans
Pour mener une vie aisée.
Je les fais toutefois, jusqu'au bout de l'année,
Rouler cahin-caha, par les soins que je prends;
Et j'ai l'épaule tout usée
A force de pousser le temps.

Temps.

Il faut attendre le boiteux, pour dire il faut attendre la confirmation d'une nouvelle, avant de la croire.

Dans *la Suite du Menteur*, Cliton dit à Dorante :

Et tout simple et doucet, sans chercher de finesse,
Attendant le boiteux, je consolais Lucrèce.

Cette ancienne façon de parler, dit Voltaire, signifie

le temps. Les anciens le figuraient sous l'emblème d'un vieillard *boiteux*, qui avait des ailes, pour faire voir que le mal arrive trop vite, et le bien trop lentement.

Un de nos plus anciens almanachs est intitulé *Messager boiteux*.

TEMPS. (*Bon vieux*)

Hugues Brunet, l'un de nos plus anciens troubadours, se plaint de voir l'empire de l'amour renversé par l'impatience des amans, qui pervertissent ses anciennes lois, veulent obtenir d'emblée ce qui autrefois n'était que le fruit d'une longue persévérance. Il fait entendre que l'amour semait alors de mille fleurs, qu'on ne connaît plus, le chemin qui conduisait à la félicité, et qu'en un jour on dissipe les biens qui auparavant auraient suffi à faire pendant trois mois le bonheur d'un amant délicat et raisonnable. Il ne se contente pas de se plaindre des amans de son siècle, il leur prouve que non seulement ils pèchent contre les lois de la morale, mais encore qu'ils servent mal leur passion, même par un excès de vivacité mal entendu.

« J'ai vu le temps, dit-il, qu'un cordonnet, un anneau, un gant, payaient un amant des signes, des témoignages, des protestations d'amour, des couplets et des vers amoureux de toute une année. Aujourd'hui tout est perdu si l'on n'obtient sur-le-champ ce qu'on veut : dans cet heureux temps, qui n'est plus, on aimait mieux espérer le bien suprême que de l'obtenir ; et pourquoi ? L'amant trop tôt satisfait aurait perdu les douces pointes dont il est piqué par les désirs ; pourquoi ? Je le répète encore, c'est que le don long-temps tenu en réserve par l'amour honnête, vaut mille fois celui que l'autre amour prodigue. »

Marot aussi regrette *le train d'amour qui régnait au bon vieux temps.*

Défions-nous des éloges que donne un siècle au siècle qui l'a précédé. Jamais on ne vit les mœurs plus corrompues que du temps de la chevalerie. Peu de gens soutiendraient aujourd'hui la lecture des anciens poètes français. *L'art d'amour*, composé par Guiart, et qui ne saurait être comparé, par aucun endroit, à celui d'Ovide, contient les leçons d'amour les plus dissolues : il est vrai qu'elles sont terminées par tout ce que la religion nous peut offrir de plus respectable et de plus sacré. « Le christianisme, dit Fleury (*Mœurs des Chrétiens*), était devenu une partie des mœurs, et ne consistait presque plus qu'en des formalités extérieures. »

TEMPS. (*Faire la pluie et le beau*)

Signifie avoir beaucoup de crédit dans une maison, en diriger les esprits à son gré.

Un poète tragique, ne pouvant faire usage de ce proverbe sans en changer les expressions, lui a donné de la noblesse :

> Le roi, vous le savez, flotte encore incertain.
> Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête ;
> Je fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.

TEMPS. (*Après la pluie vient le beau*)

Post nubila phœbus. Les variations de l'atmosphère doivent nous inspirer du courage dans l'adversité. Après les peines viendront les plaisirs, le bien suit le mal.

Les gens du peuple disent : *Le diable n'est pas toujours à une porte.*

TERREUX. (*Cul*)

Expression méprisante pour désigner une fille de campagne qui se prévaut de sa richesse.

TESTAMENT.

Grande chère et petit testament, les prêtres sont trop riches.

Les Espagnols disent : *Bonne marmite et mauvais testament.*

C'est le propos d'un dissipateur, d'un égoïste.

La seconde partie du proverbe français tient à l'usage où l'on était, dans le treizième siècle, de léguer en faveur de l'Église une partie de ses biens. On raconte qu'une pauvre veuve porta, par avancement d'hoirie, un petit chat à l'offrande, disant qu'il était de bonne race et serait fort utile pour préserver des souris les ornemens sacerdotaux.

TESTAMENT.

On ne sait ni qui meurt ni qui vit.

Sans doute il convient de faire un testament; mais point de reconnaissance indiscrète. Ne suggérez point au valet que vous gratifiez l'idée de hâter votre mort.

Autre considération : les premiers liens sont ceux du sang; ensuite viennent les amis et les connaissances. Pour léguer à des étrangers une partie considérable de son bien, il faut n'avoir que des parens éloignés. En vain un légataire croit rendre son nom célèbre après lui, en choisissant les pauvres pour l'objet de sa charité; il sera au contraire blâmé, et il perdra le fruit de ses bienfaits s'il néglige les indigens qui sont dans sa famille. Virgile place dans les enfers, au premier rang, les riches qui ont commis cette faute.

TÊTE. (*Mal de*)

C'est le mal des beaux esprits, dit-on du mal de tête. Sans doute parce que le travail de tête, le plus fatigant de tous, est inconnu aux personnes stupides.

TÊTE. (*Laver la*)

Laver la tête à quelqu'un, c'est lui faire une sévère réprimande. Métaphore tirée du métier de barbier.

« Celuy qui lave la teste à un autre, dit Nicot (*Trésor de la Langue française*, année 1606), la luy frote, tourne et retourne, et rebourse les cheveux, comme s'il le pelaudoit. Par ainsi laver la teste à quelqu'un, est aussi le traiter à la rigueur. »

TISON. (*A Noël au perron, à Pâques au*)

C'est-à-dire, lorsque le temps est assez doux pour qu'on se tienne à Noël sur un perron, il est à craindre que le froid trop tardif ne se fasse encore sentir à Pâques.

TOILE. (*Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma*)

Proverbe que l'on applique à un babillard qui cherche à séduire par ses beaux discours. En voici l'origine: Une paysanne avait chargé son fils d'aller vendre au marché une pièce de toile, et comme il n'était pas bien fin, elle lui défendit de la vendre à un grand parleur, qui l'enjôlerait par ses beaux discours pour avoir la toile à vil prix. Ce benêt retint si bien la leçon, qu'il ne trouva point de marchand qui ne parlât trop à son gré; car dès qu'on lui avait demandé *combien la toile*, et qu'il en avait dit le prix, si on répondait *c'est trop*, il répliquait à l'instant: *vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile*, et renvoyait ainsi son monde.

TOILE DE PÉNÉLOPE.

C'est une affaire qui n'avance point : Pénélope défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour.

TOITS. (*Publier sur les*)

Façon de parler empruntée de la Bible.

En Judée, les toits étant plats et servant de terrasse, le Christcommanda qu'on prêchât sur les toits.

TONDU.

Je veux être tondu si.....

Cette espèce d'imprécation vient de l'usage où l'on était autrefois de tondre ceux qu'on voulait dégrader. « Et moy-mesmes, dit Estienne Pasquier (*Recherches de la France*), ai veu ce proverbe fort familierement tomber en noz bouches : maintenant que nous ne nourrissons plus les longs cheveux, on se mocqueroit de celuy qui en useroit. »

Estienne Pasquier vivait sous Henri IV. Les cheveux courts cessèrent d'être à la mode au commencement du règne de Louis XIII, et on les a portés longs jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Ainsi le proverbe a été, pour la seconde fois, applicable pendant près de deux cents ans.

TONDUS. (*Il ne craint ni les rez ni les*)

Que deux hommes se querellent, ils se prendront d'abord au collet, puis aux cheveux; ainsi celui des deux champions qui serait rasé ou tondu aurait sur son adversaire un grand avantage.

TOQUET.

Diminutif de toque.

Nous plaçons ce mot parmi les expressions proverbiales, parce qu'il a souvent servi à désigner, en façon de sobriquet, les femmes coiffées d'une manière bizarre : *Manon Toquet.*

Le toquet est une coiffure d'enfant, ce qui n'a pas empêché, en 1797, toutes les Françaises qui voulaient suivre la mode, de paraître dans les promenades et dans les salles de spectacle avec ce bonnet. Les unes le por-

taient en velours noir, brodé en or et bordé d'une dentelle d'or; les autres, en satin blanc, bleu de ciel ou rose, garni d'une blonde.

Les gens du peuple se demandaient si ces dames arrivaient de chez leur nourrice. L'illusion était complète, le toquet prenait exactement la forme de la tête. Les élégantes du second ordre voulurent aussi avoir des toquets, et la mode de cette coiffure enfantine peut être mise au nombre de celles qu'on adopte avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'elles ont causé plus de surprise.

TOSTE.

Action de porter aux convives la santé d'une personne absente, proposition de boire à l'accomplissement d'un vœu, au souvenir d'un événement.

On écrit aussi *toast*, mais l'*a* ne se prononce pas. Le mot anglais *toast* signifie une *rôtie*.

Anciennement, en Angleterre, la personne qui portait une santé à la fin du repas, mettait une croûte de pain rôtie (*toast*) dans son verre; après avoir fait le tour de la table, le vase revenait au premier convive, qui buvait la liqueur et mangeait la rôtie. L'usage de la rôtie a passé; mais le mot qui l'exprimait a été conservé.

Pour désigner une belle personne, on dit que c'est une des premières *tostes* de l'Angleterre; et pour caractériser une beauté surannée, on la nomme une *toste de rebut*.

On toste aussi chez nous, et les noms propres *tosté*, *tostée*, viennent de là.

TOULOUSE. (*Il a de l'or de*)

L'an 648 de la fondation de Rome, cent six ans avant la naissance de Jésus-Christ, Quintus Servilius Cœpio,

consul romain, abandonna au pillage la ville de Toulouse; mais ceux qui enlevèrent l'or de ses temples périrent tous d'une manière cruelle.

Le proverbe auquel cet événement a donné lieu subsiste encore; et l'on dit d'un homme qui a eu quelque avantage, et qu'on menace de vengeance : *Il a de l'or de Toulouse.*

Toux de renard.

C'est une toux mortelle. Le renard tousse ordinairement en se retirant dans son terrier.

Traiflagoulamen.

Sobriquet donné aux Normands; c'est un composé des premières syllabes des mots tra*ître*, fla*tteur*, gour*mand*, la*rron* et men*teur*.

Dans une dissertation qui précède une édition nouvelle (1821) des *vaux-de-vire d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du quatorzième siècle*, M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire et membre de plusieurs académies, défend ainsi la Normandie contre les préventions et les sarcasmes : « Sans doute elle a des droits à l'estime, à l'amour, à l'enthousiasme de ses enfans, au respect des étrangers, à l'admiration de tous, la contrée tout à la fois généreuse, spirituelle, brave, industrieuse, ferme et opulente, qui, toujours capable de grandes choses, présentant des titres aussi nombreux que variés, fut pour la France le berceau de ses premiers grands poètes, de ses premiers tragiques, de ses plus aimables versificateurs, de ses premiers peintres, de ses premiers chimistes, de ses plus anciens navigateurs, de ses héros guerriers les plus fameux : personnages éternellement célèbres dans les sciences, les arts, les lettres, les armes, la navigation, l'agri-

culture, l'industrie et le commerce, dont le royaume s'honore, et qui ont contribué si brillamment à sa civilisation, à sa puissance, à sa splendeur. »

TRAMONTANE. (*Perdre la*)

C'est être troublé à l'aspect des dangers, ne savoir plus où l'on est, perdre la tête. Cette façon de parler est empruntée de l'ancienne marine. Avant l'invention de la boussole, les pilotes n'avaient que les étoiles pour se diriger. *Tramontane* est le nom de l'étoile du Nord; la perdre de vue, c'était s'égarer.

TRAN TRAN. (*Entendre le*)

Littéralement, c'est danser en mesure au son du tambour.

Au figuré, un homme est dit *savoir le tran tran*, *entendre le tran tran*, lorsqu'il connaît le cours de certaines affaires, lorsqu'il est en état de les conduire.

TRÉSORIER SANS RENDRE COMPTE.

On appelle ainsi un domestique qui gouverne son maître et qui a toute sa confiance.

TRIBOULET. (*Servir de*)

Servir de bouffon, faire rire la compagnie.

Triboulet, fou de Louis XII et de François Ier, acquit beaucoup de célébrité sous le règne du dernier de ces deux princes.

Ce fut lui qui dit que si Charles-Quint était assez fou pour venir en France, et se fier à un ennemi qu'il avait si mal traité, il lui donnerait son bonnet. Et si je lui livre passage, dit François Ier, comme s'il traversait ses propres états : *Sire*, répliqua Triboulet, *en ce cas-là je reprends mon bonnet, et vous en fais présent.*

On dit que ce même Triboulet ayant été menacé par

un grand seigneur de périr sous le bâton, pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse, alla s'en plaindre à François 1er, qui lui dit de ne rien craindre; que si quelqu'un était assez hardi pour le tuer, il le ferait pendre un quart d'heure après. *Ah! Sire*, dit Triboulet, *s'il plaisait à votre majesté de le faire pendre un quart d'heure avant?*

Il passait avec un seigneur sur un pont où il n'y avait point de parapet; le seigneur en colère demanda pourquoi on avait construit ce pont sans y mettre des garde-fous. *C'est*, lui répondit Triboulet, *qu'on ne savait pas que nous y passerions.*

Rabelais a mis Triboulet fort agréablement en jeu, quand il l'a fait consulter par Panurge sur son mariage.

TROC.

Faire un troc de gentilhomme.

Pour dire, troquer sans retirer de l'argent.

TROP. (*Rien de*)

.... *Rien de trop* est un point
Dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point.

Les hommes la plupart sont étrangement faits:
Dans la juste nature on ne les voit jamais;
En chaque caractère ils passent ses limites,
Et la plus noble chose ils la gâtent souvent
Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.
(MOLIÈRE, *Tartufe.*)

Tout vouloir est d'un fou, l'excès est son partage:
La modération est le trésor du sage;
Il sait régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs,
Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs.
(VOLTAIRE, *Discours* 4e.)

Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froideur est indolence,
Trop d'activité turbulence,
Trop d'amour trouble la raison,

Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de rigueur est cruauté,
Trop d'audace est témérité,
Trop d'économie avarice :
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,
Trop d'esprit nous porte dommage :
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert,
Trop de bonté devient faiblesse,
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur.

(PANNARD, *Maximes et Sentences.*)

TROPHONIUS. (*Paraître sortir de l'antre de*)

C'est-à-dire, avoir l'air triste, abattu.

L'antre de Trophonius, situé dans un bois, n'avait qu'une petite ouverture de forme ronde; de cette espèce de four on était entraîné dans une seconde caverne, avec beaucoup de force et de vitesse. L'avenir ne se déclarait pas à tous de la même manière; les uns voyaient, les autres entendaient; mais tous avaient été effrayés; et Pausanias dit que quiconque avait consulté l'oracle de Trophonius, conservait un air triste pendant toute sa vie.

TROTTOIR. (*Fille qui est sur le*)

C'est-à-dire, qu'on cherche à marier, que l'on met en évidence. Métaphore prise des chevaux, qu'on fait trotter et aller toutes sortes de pas en place publique, lorsqu'on veut s'en défaire.

TROUSSES. (*Avoir à ses*)

C'est-à-dire, être poursuivi.

La *trousse*, espèce de jupon troussé et serré entre les cuisses, est l'origine de notre culotte; on le voit

sur les portraits de François Ier, de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Il n'y a plus aujourd'hui à le porter que les sauteurs, quand ils se livrent à leurs exercices.

TRUAND. (*Qui fit Normand, il fit*)

Ce vieux proverbe vient, selon Pasquier, de ce que les Normands étaient chargés d'impôts. *Tru* signifiait tribut, et *truand* n'était pas pris en mauvaise part.

Comme l'aumône est une sorte de tribut, *truand* est aussi synonyme de mendiant :

Quand je voy tout nuds ces *truans*
Trembler, sur ces fumiers puans,
De froit, de fain, crier et braire,
Conte ne fais de leur affaire.
(*Roman de la Rose.*)

TU AUTEM. (*Entendre le*)

C'est être prompt à saisir une affaire.

« J'y étais, dit Gargantua, et bientôt en saurez le *tu autem.* »

Avant la révolution de 1789, on faisait une lecture pendant le repas dans toutes les communautés religieuses. Le supérieur, pour faire cesser la lecture, donnait un petit coup sur la table, en prononçant les mots *tu autem*, qui étaient suivis de *Domine, miserere nobis*, et chacun se levait.

Le burlesque prédicateur Menot a dit qu'après notre mort, *poterimus cognoscere omne tu autem.*

TURC. (*Fort comme un*)

Ce proverbe date des Croisades. La forte constitution des Turcs frappa nos aïeux, qui cependant étaient plus forts que nous, comme on peut s'en convaincre en examinant dans les arsenaux des masses d'armes et

des épées que nous aurions de la peine à lever, et dont, à plus forte raison, nous serions incapables de nous servir. La découverte de la poudre à canon, en rendant souvent la force du corps inutile, nous a successivement énervés.

Vers le milieu du dix-septième siècle, on eut l'espoir de corriger la débilité des constitutions par une découverte nommée *transfusion du sang*. Les premières expériences furent faites en 1666. Les docteurs Richard Lower et Edmund King prirent des chiens, des brebis, des veaux, des chevaux, etc., et firent passer dans un corps affaibli le sang d'un animal vigoureux.

De l'Angleterre, ce système se répandit en France et en Italie. Des animaux usés, décrépits, sourds, recouvrèrent, ceux-ci l'ouïe, ceux-là l'agilité par la transfusion dans leurs veines du sang d'animaux jeunes et robustes.

Comme il se faisait des cures étonnantes, Jean Denis, docteur en médecine à Paris, assisté d'un chirurgien nommé Emerez, essaya, dans cette capitale, l'opération sur un homme, et publia la relation de sa cure. C'était le sang d'un agneau qu'il avait employé. Il y joignit l'histoire d'une autre guérison opérée par la transfusion du sang d'un veau. Mais, dans cette même ville, la transfusion ayant été fatale au baron Bond, fils du premier ministre d'état en Suède, le roi de France défendit que l'on donnât suite à ces expériences.

TURCARET.

Est devenu le nom générique des financiers, depuis la comédie de Le Sage, qui porte ce titre : elle fut jouée pour la première fois en 1709.

TURLUPIN. (*Malheureux de nature, enfant de*)

Parce que, du temps du roi Charles v, on proscrivit non seulement tous les turlupins qui étaient des hérétiques, mais encore toute leur race.

TURLUPINADE.

Plaisanterie basse, jeu de mots grossier, comme s'en permettait un farceur surnommé *Turlupin* (Henri Legrand, garçon boulanger), qui monta sur le théâtre en 1583, et joua pendant plus de cinquante ans.

V

VACHE A COLAS.

C'était le nom d'une chanson très satirique sur le clergé de France, qui fut faite vers la fin du règne de Henri IV, et brûlée par le bourreau, avec défense expresse d'en faire aucune mention.

Comme cette chanson était attribuée aux huguenots, quand on voulait désigner quelqu'un qu'on soupçonnait d'hérésie, on disait vulgairement : *Cet homme sent la vache à Colas.*

VALENTIN.

Les marchands qu'on appelait autrefois *valentins*, étaient les vendeurs de rubans et autres agrémens. On les appelait aussi marchands de galanteries. *Valentin*, sous Louis XIII, fut synonyme de galant; cette locution avait passé du Piémont à la cour de France, et était venue d'un bal donné le jour de la fête de Saint-Valentin.

VALET. (*Tel maître, tel*)

Proverbe pris des Grecs, et traduit ainsi en latin: *Qualis hera, tales pedissequæ.*

Nos ancêtres ont dit aussi : *Tel seigneur, telle mesnie* (tel ménage).

VALET.

Ce titre, dans le moyen âge, n'avait rien d'avilissant; il désignait tout jeune homme en âge de puberté, qui n'était pas marié, qui était sous la domination de son père ou d'autres personnes chargées de sa conduite et de son éducation.

Dans le fabliau d'*Aucassin et Nicolette*, Aucassin, fils du comte de Beaucaire, est appelé le *gentil valet.*

On désignait sous le titre de valet, les fils mêmes des rois. Dans un compte de la maison de Philippe-le-Bel, les trois enfans de ce monarque, ainsi que plusieurs autres princes, sont qualifiés de valets.

VANITÉ. (*La vanité n'a point de plus grand ennemi que la*)

On la hait dans les autres à proportion de ce qu'on est vain soi-même : c'est jalousie de métier.

Les hommes hauts et vains sont semblables aux épis de blé : ceux qui lèvent le plus la tête sont les plus vides.

« Beaucoup de gens confondent la vanité, l'amour-propre et l'orgueil. »

« L'amour-propre est nécessaire; c'est de l'amour-propre éclairé que naît l'honneur, la décence et l'honnêteté. La vanité ne produit rien de bon, et de l'orgueil n'attendez que des vices. »

(J. J. ROUSSEAU.)

« La vanité est l'amour-propre qui se montre; la modestie est l'amour-propre qui se cache. »

(FONTENELLE.)

« Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relâche; mais la vanité nous agite toujours. »

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Tout bourgeois veut bâtir comme tous grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.
(La Fontaine, *Fable* 3, Liv. I.)

Antoine feint d'être malade,
Pour montrer comme il est chez soi;
Couché dans un lit de parade
Plus riche que celui du roi;
Et que sa chambre est embellie
De tableaux venus d'Italie,
Et de chandeliers de cristal.
Si l'on veut trouver le remède
De la fièvre qui le possède,
Qu'on le couche dans l'hôpital.
(Maynard, *Épigrammes.*)

VATINIENNE. (*Haine*)

Sorte de proverbe qui se trouve dans une lettre de Corbinelli (année 1688) : Corbinelli l'avait emprunté de Cicéron. Cet orateur, dans sa harangue contre Vatinius, exprime le profond mépris qu'il porte au tribun Vatinius par une série d'invectives, qui se pressent et se succèdent avec une étonnante rapidité. (*Voyez* la trente-troisième oraison de Cicéron.)

VAUGIRARD.

C'est le greffier de Vaugirard, il ne peut écrire quand on le regarde.

Cet homme tenait son greffe dans un endroit qui n'était éclairé que par une lucarne : s'arrêter devant la lucarne, c'était lui ôter le jour.

VEAU. (*Faire le pied de*)

C'est faire servilement, de gré ou de force, la cour à quelqu'un.

Pannard a dit :

Vous qu'un état fâcheux, pour trouver le bien-être,
Force à solliciter, je plains votre malheur.

Faire le pied de grue en attendant monsieur,
Faire le pied de veau quand on le voit paraître,
Et puis avec un pied de nez
S'en retourner tout consternés;
Cliens, à cette image on peut vous reconnaître.

VEAU. (*Prendre la vache et le*)

Épouser une fille qui est enceinte.

VEILLÉE.

A la Saint-Leu, lampe au cleu (*au clou*).

C'est-à-dire, on suspend la lampe à un clou à la Saint-Leu (1er septembre), parce qu'alors les ouvriers commencent à travailler à la lumière.

VELOURS. (*Faire patte de*)

Pour dire, cacher le dessein de nuire par des dehors caressans.

Les vers suivans renferment l'origine et l'application de ce proverbe :

Un chat adroit qui veut voler
Quelque morceau sur votre assiette,
Commence par vous cajoler.
Semblant ne point voir ce qu'il guette,
Il tourne autour d'un air discret;
Puis, quand il voit que l'on caquette,
Et que l'on est un peu distrait,
La griffe part, adieu minet :
L'assiette par ses soins est nette.
Cette leçon pour vous est faite,
Mamans, retenez-la toujours.
Pour vous et pour votre fillette,
Craignez la patte de velours.

VENDANGES. (*Pâle comme une écuelle de*)

Proverbe de vigneron, appliqué à celui dont la face est rubiconde.

Nos aïeux disaient aussi :

Rouge visage et grasse pance
Ne sont signe de pénitance.

VENDANGEURS. (*Saints*)

Le peuple nomme *vendangeurs* certains saints dont il croit les fêtes pernicieuses à la vigne. Ces fêtes tombent à la fin d'avril ou dans le mois de mai, temps où la gelée est à craindre pour la vigne. Voici les principales : *Georget*, *Marquet*, *Tropet*, *Jacquet*, *Urbanet*; fêtes de Saint-George, de Saint-Marc, de Saint-Eutrope, de Saint-Jacques, de Saint-Urbain. La gelée, pendant les jours intermédiaires, serait également pernicieuse; mais le peuple s'est attaché à ces fêtes, parce que, dans beaucoup d'endroits, ce sont des jours de foire, par conséquent des jours de remarque.

VENDÔME. (*Fraîcheur de M. de*)

Brouillard de M. de Vendôme.

Façons de parler ironiques.

Pour le guerrier dont il s'agit, la fraîcheur était un soleil ardent; et le brouillard, une grosse pluie. Ce M. de Vendôme, qui manœuvrait par toute sorte de temps, ne peut être celui qui a fait la guerre de la succession; car le proverbe se trouve dans des livres antérieurs au milieu du dix-septième siècle, notamment dans le Dictionnaire de Nicot.

De la couleur de M. de Vendôme;

C'est-à-dire, invisible.

Ce proverbe est une suite des premiers : le grand capitaine auquel il s'applique employait des ruses qui le rendaient invisible.

VENIN. (*A la queue gît le*)

Proverbe pris de la manière dont le scorpion pique.

Ce n'est pas au commencement d'une affaire qu'il faut borner les mesures de prudence.

VENT. (*Humer le*)

Faisant allusion aux nouvellistes qui croient tout, nos pères disaient : *Humer le vent.* (*Voyez* GOBE-MOUCHES.)

VENT. (*Petite pluie abat grand*)

Pour dire que quelques paroles flatteuses apaisent un grand emportement :

Imbre cadunt tenui rapidissima flamina venti.

VERGER. (*Marier à M. Du*)

Une mère employait autrefois cette expression, lorsque, pour humilier sa fille déjà grande, elle la traitait en enfant.

Cet outrage, fait à la décence, devient rare; mais, il y a quarante ans, combien de jeunes personnes, presque nubiles, étaient encore sujettes au fouet!

Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Études de la Nature*, faisait, en 1784, des vœux pour que « le gouvernement proscrivît ce genre de châtiment non seulement dans les écoles publiques, mais dans les couvens, sur les vaisseaux, chez les particuliers, dans les pensions. »

VÉRITÉ.

Bien servir fait amis, et vrai dire ennemis.

Proverbe tiré de ce passage de Térence : *Obsequium amicos, veritas odium parit.*

« Quoiqu'il n'y ait rien de si naturel à l'homme que d'aimer et de connaître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins et qu'il cherche moins à connaître. Il craint de se voir tel qu'il est, parce qu'il n'est pas tel qu'il devrait être; et pour mettre à couvert ses défauts, il couvre et flatte ceux des autres. »

(FLÉCHIER.)

VÉROUIL. (*Baiser le*)

C'est-à-dire, rendre hommage. Anciennement un vassal roturier baisait la main de son seigneur; mais si le seigneur était absent, il suffisait qu'il baisât le vérouil de la porte. (Coutume d'Auxerre, article 44; — de Berri, titre V, art. 10; — de Sens, art. 181.) Les loyaux amans faisaient la même chose. *Voyez* Lucrèce, Liv. IV.

VERRIERS. (*Gentilshommes*)

On appelait ainsi, avant la révolution, les chefs des manufactures de bouteilles, parce que, loin de faire déroger, leur métier donnait une espèce de noblesse.

VERT. (*Porter le bonnet*)

Cette façon de parler a long-temps signifié faire banqueroute.

Et que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.
(BOILEAU, *Satire* I.)

Un banqueroutier qui aurait paru en public sans avoir sur la tête le bonnet vert, se serait exposé à être fait prisonnier par ses créanciers.

VERT. (*Prendre quelqu'un sans*)

C'est le prendre au dépourvu. Dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, il fallait, pendant les premiers jours du mois de mai, porter sur soi une branche de verdure; sans quoi on s'exposait à recevoir un seau d'eau sur la tête.

Rabelais, Liv. III, ch. II, dit que les dés sont *le vert du diable.... Le diable me prendrait sans vert*, ajoute-t-il, *s'il me rencontrait sans dés.*

VERTE. (*Donner à une fille la cotte*)

ses facultés s'affaiblissent, il faut qu'il se passe de tout, même de son esprit et de ses minces talens :

> Malheur à qui les dieux accordent de longs jours !
> Consumé de douleurs à la fin de leur cours,
> Il voit dans le tombeau ses amis disparaître,
> Et les êtres qu'il aime arrachés à son être ;
> Il voit autour de lui tout périr, tout changer ;
> A la race nouvelle il se trouve étranger ;
> Et lorsqu'à ses regards la lumière est ravie,
> Il n'a plus en mourant à perdre que la vie.
> (SAINT-LAMBERT, *Saisons*.)

VIERGES. (*Amoureux des onze mille*)

On appelle ainsi celui qui devient amoureux de toutes les femmes qui s'offrent à sa vue.

Ce proverbe date du temps où se célébrait la fête des onze mille vierges.

« Le vingt-unième jour du moys d'octobre, vigile de onze mille vierges, trespassa de ce siècle le bon roy Charles VI. » (*Journal d'un bourgeois de Paris.*)

Jean de Mehun parle aussi des onze mille vierges :

> Mesmes les onze mille vierges,
> Qui devant Dieu tiennent leurs cierges.

Mais depuis long-temps on a reconnu que l'abréviation des légendaires XI. M. V. devait être ainsi interprétée : *Onze martyres vierges.*

VIERGES. (*Chanter l'évangile des*)

C'est avouer qu'on a été pris pour dupe. (*Contin. de Monstrelet sur l'an* 1513.)

VIEUX.

Il faut devenir vieux de bonne heure, si on veut l'être long-temps.

Ce proverbe se trouve dans Cicéron (*Traité de la vieillesse*) : *Maturè fias senex, si diù velis esse ;* c'est-à-dire, prenez de bonne heure les précautions que

prennent les vieillards, ne vous livrez pas trop aux plaisirs du jeune âge, si vous voulez fournir une longue carrière :

Bien avoir vescu en jeunesse
Est le vrai guerdon de vieillesse.

(G. Meurier.)

Vrai guerdon, vraie récompense.

VIGNES. (*Mariage de Jean des*).

Tant tenu, tant payé.

Les petites alliances que forment les vendangeurs, alliances ou sociétés qui ne durent que jusqu'à la fin de la vendange, ont donné lieu à cette façon de parler.

Le Duchat (*Remarques sur le Dictionnaire des Proverbes*, par de Backer) trouve un autre sens, qu'il tire de l'équivoque de *Jean* à *gens*. «Entre jeunes gens, dit-il, garçons et filles, qui travaillent ensemble aux vignes, il se passe bien des fredaines.»

VILAIN. (*Il n'est chère que de*)

Pour dire qu'un avare, quand il donne à manger, le fait avec profusion.

C'est un sacrifice auquel il s'est résigné, afin qu'on cesse de lui reprocher un défaut qu'il n'a pu cacher. Mais quelle parcimonieuse prodigalité ! Horace parle d'un gala de cette sorte où le vin était tourné, l'huile rance, mais où, en revanche, le meilleur vinaigre n'était pas épargné.

VILAIN. (*Fille du*)

On dit d'une chose qu'on met à l'enchère : *C'est la fille du vilain, celui qui en donnera le plus l'aura.*

VILAIN.

Oignez vilain, il vous poindra;
Poignez vilain, il vous oindra;

C'est-à-dire, parlez avec trop de douceur à un homme sans éducation, il vous rudoiera; rudoyez-le, il vous caressera.

On dit aussi :

Oignez vilain, il vous poindra;
Poignez gentil, il vous oindra;

C'est-à-dire, rendez service à un vilain, il vous payera d'ingratitude; mais si vous obligez un homme honnête, il fera ses efforts pour se montrer reconnaissant.

Nos pères disaient aussi en proverbe : *Il n'est danger que de vilain.*

Henri Estienne, dans la crainte qu'on se méprît sur le sens de *vilain*, dit : « *Vilain*, en ce proverbe, est qui a le cœur vilain; » et pour appuyer son interprétation, il cite cet autre proverbe : *Nul n'est vilain si le cœur ne lui meurt.*

VILAIN. (*Savonettes à*)

Avant la révolution de 1789, on appelait ainsi, par ironie, les charges de secrétaires du roi qui s'achetaient et donnaient la noblesse.

VILLE. (*Un œil aux champs et l'autre à la*)

Les Italiens disent : *Un œil au chat et l'autre à la marmite.*

VIN.

Du vin du crû que Dieu nous garde!

Celui qui a des vignes préfère son vin au vin de la meilleure côte. Au propre et au figuré, chacun aime ce qui vient de son crû; et les vrais gourmets sont en garde contre les productions domestiques.

VINAIGRE. (*Faire pisser*)

Faire pisser vinaigre à quelqu'un, c'est le réduire à de grandes angoisses.

VIOLETS. (*Contes*)

On appelle ainsi des contes qui n'ont point de vraisemblance, des récits de choses qu'on n'a vues que dans les éblouissemens.

L'abbé de Saint-Pierre a expliqué d'une manière assez satisfaisante les *apparitions*, ou *contes violets*. « Dans ces sortes d'événemens, dit-il, tout n'est pas faux et imaginaire; mais aussi tout n'est pas vrai et réel. Il y a du vrai, et le vrai, dont les causes naturelles sont entièrement inconnues aux ignorans à qui elles arrivent, deviennent pour eux un merveilleux, un prodige du premier ordre. Ils sont les premiers effrayés, et par une communication organique de sentimens et de passions, qui est très naturelle, ils effrayent et persuadent aisément les gens de leur sorte.

« Si ces innocens séducteurs se contentaient de raconter précisément ce qu'il y a de vrai, s'ils contaient tout, s'ils s'en rapportaient à un physicien, et qu'ils répondissent sincèrement et exactement à ses questions, ce physicien trouverait bientôt la cause naturelle de l'événement, et le public ne serait point imbu d'une merveille imaginaire; car on craindrait de débiter d'un air transi une chose très simple.

« Il en arrive tout autrement : ceux à qui l'on fait part de visions sont, pour l'ordinaire, très ignorans en physique; leur crédulité fortifie la crédulité du conteur, et, par contre-coup, la terreur qu'il leur a inspirée nourrit et fortifie la sienne.

« Comme ces sortes d'apparitions ne sont que des songes fiévreux, il s'y mêle toujours des choses fausses ou des contradictions; mais le *conteur*, craignant de passer pour un *songeur*, dissimule ces faits; il se les cache à lui-même; il rajuste, en faisant son histoire,

tout ce qui lui paraît se contredire, et à force de conter la même chose d'une même manière, celui qui raconte en vient peu à peu à croire que tout est arrivé, précisément comme il le raconte. »

VITULOS. (On dit d'un homme qui a été bien battu, *il en a eu depuis miserere jusqu'à*)

Faisant allusion à la coutume de certains moines qui se donnaient la discipline en récitant le psaume 50, dont le premier mot est *miserere*, et le dernier *vitulos*.

VIVAT.

Rabelais, pour se moquer de ce cri, a contrefait les Allemands. Voyez *Pantagruel*, Liv. IV, chap. 53. *Vivat*, s'écria Épistemon, *vivat, fifat, pipat, bibat*.

VOILE. (*Prendre le*)

Si la couronne de fleurs blanches est partie intégrante du costume d'une mariée, le voile n'est pas moins essentiel. D'où vient donc que *prendre le voile* signifie entrer en religion, se vouer au célibat? — De ce que le voile d'une mariée est la parure du moment, tandis que celui de la religieuse va devenir sa coiffure habituelle.

Une chose assez singulière se pratique à Paris pour la façon de poser les voiles de mariées. Dans le petit commerce, et parmi les artisans, une mariée veut que son voile soit posé en arrière; cependant ce sont là des classes réputées modestes; les jeunes mariées d'un rang plus élevé ne montrent, au contraire, que le bout de leur nez.

VOISIN. (*Bon avocat, mauvais*)

Un homme qui connaît toutes les ressources de la

chicane doit être disposé à inquiéter ses voisins pour des vétilles.

VOISIN. (*Un bon renard ne mange point les poules de son*)

C'est-à-dire, un homme rusé qui fait une action blâmable, la fait plutôt dans un quartier éloigné que dans son voisinage.

Ou, un jeune homme fougueux, qui a conservé quelque respect humain, ne donne point d'alarmes aux mères de son voisinage.

VOISINE. (*Il n'est voisin qui ne*)

Cependant le droit de voisiner dégénère souvent en abus. Tel voisin qui déteste le travail, vous fait perdre un temps précieux; tel autre est un témoin incommode de votre vie domestique.

VOLÉE. (*Que de bond que de*)

Expression prise du jeu de paume.

Pourvu que les joueurs renvoient l'éteuf, peu importe la manière dont ils l'ont rencontré.

VOLET. (*Trié sur le*)

Se dit d'une chose bien choisie.

Un volet signifie non seulement une cloison de fenêtre, mais un petit ais rond, un couvercle; et pour trier des choses menues, comme des graines, on se sert souvent d'un volet.

VOLEURS; (*On ne pend que les petits*)

Parce qu'ils n'ont ni argent ni crédit pour échapper à la sévérité des lois.

Dans un Recueil imprimé vers 1536, on lit cette question d'un légiste à un ermite:

> Homme, que fais-tu dans ce boys?
> Au moins parle à moi, si tu daignes.

— Je regarde ces fils d'araignes,
Qui sont semblables à vos droicts.
Grosses mouches en tous endroicts
Y passent, menues y sont prises.
Pauvres gens sont subjects aux loix,
Et les grands en font à leur guise.

VOUER. (*Ne savoir à quel saint se*)

Cette expression vient de l'usage très ancien de se vouer à quelque saint, dont le choix était déterminé par la circonstance où l'on se trouvait : par exemple, pour avoir un bon gîte, les pèlerins s'adressaient à *saint Julien*, dit *l'Hospitalier*. Ces sortes de dévotions n'ont pas toujours été à l'abri du ridicule : on a invoqué *saint Clair* pour les yeux, *saint Lié* pour les enfans noués, etc., mettant en rapport le nom du saint avec celui de la maladie.

Le jour de *saint Léger* (3 octobre) nos pères auraient eu de la répugnance à ensemencer la terre, dans la crainte que le blé ne devînt léger. Le 29 janvier ils invoquaient *sainte Sérène* à Metz, pour avoir du beau temps.

VULGAIRE. (*Il faut penser avec les habiles gens, mais parler avec le*)

Proverbe dirigé contre les pédans toujours prêts à faire parade de leurs notions scientifiques.

FIN.

